Acquired with the assistance of the

Sophia Augusta Brown

Fund

JOHN CARTER BROWN LIBRARY

LE

MERCVRE D'ALLEMAGNE,

OV

RELATION HISTORIQVE,

Continuée dés le mois de Septembre 1629 Jusques au mois de Sept. 1630. contenant les choses plus memorables aduenues en l'Europe, sçauoir est, en Hollande, Allemagne, Italie, France, Espagne, Indie, Angleterre, Hongrie, Poulongne, Prussie, Transsyluanie, Turquie & Sauoye.

Par IAQVES FRANC *Historiographe de sa Maiesté Imperiale.*

Et Traduit en François par LOVYS FRANC G.

A GENEVE,
Par IEAN DE TOVRNES, & IAQVES DE LA PIERRE:
Auec Permission & Priuilege.

M. DC. XXXI.

RPJCB

RELATION HISTORIQVE,

CONTINVEE DES LE MOIS DE SEPTEMBRE MILLE SIX CENTS vingt & neuf, jusques au mois de Septembre 1630. inclusiuement. Touchant les choses plus memorables, auenues en l'Europe, tant en la haute & basse Allemagne, qu'en France, Angleterre, Escosse, Espagne, Indie, Hongrie Poulongne, Preussie, Transsyluanie, Valachie, Moldauie, & Turquie.

Prise de Bolduc par le Prince d'Orange.

DVdepuis que le memorable siege a esté continué, contre la puissante ville de Bolduc, par les Tres-puissants Seigneurs des Estats d'Hollande, auec vn tres-grand soin, jusques au 25. d'Aoust, stil ancien, & 4. Septembre stil nouueau, 1629. on commença cedit jour au quartier du Prince, vers la porte Wuchter, à rompre les murailles de la ville, & à miner, mais la garnison qui estoit dedans la demy lune deuant ladite porte, fist si grand effort & re-

ſiſtance, que l'on ne peuſt paſſer plus auant. Par ainſi le 26. dudit à 4. heures du matin, en preſence du Prince, il y euſt vne mine qui joua, laquelle pourtant ne fiſt grand effect. Et encor que les Frãçois s'y fuſſent portez fort valeureuſement, & ſe fuſſent logez à la breſche, laquelle eſtoit imparfaite: Si ne peurent-ils tant ſouſtenir, qu'ils ne fuſſent repouſſez, par la grande incommodité qu'ils recepuoyent de 40. grenades, qui leur furent jettees par les aſſiegez. Ce qui ne fuſt ſans perte de quelques ſoldats.

Et comme les Mineurs de Meſſieurs les Eſtats, eurent recommencé derechef à miner, & qu'ils furent venus aſſez auant ſoubs le rempart, ceux de la ville s'en apperceurent facilement, par le moyẽ d'vne ancienne voute qu'il y auoit dans ladite ville, par où ils furent deſcouuerts, & venoyent ſi pres deſdits Mineurs, qu'auec des grandes perches ils leur pouuoyent oſter leurs chappeaux. Et voyans qu'ils eſtoyent ainſi deſcouuerts, ils quitterent ceſte place, & en cercherent vne autre plus commode, en laquelle ils trauaillerent diligemment, le 27. 28. 29. & 30. dudit. Apres quoy, il s'enſuiuit que le 31. dudit mois à 3. heures du matin, la demy lune ſauta, & en meſme inſtant fuſt priſe. Et apres ce, on continua ladite mine juſques aux rempars du bouleuard, lequel auſſi fuſt emporté auec tel effect que la demy lune. Et apres y fuſt donné vn aſſaut, mais ils furent repouſſez pour la premiere fois, par les aſſiegez.

Sur cela, il fuſt ordonné par Mr le Prince, que l'on tireroit de toutes les batteries auec 36. pieces de canon, afin d'agrandir la breſche que la mine auoit

auoit faite, pour pouuoir donner plus commodément l'assaut. Ce qui fust executé dans peu de tẽps, auec vne telle furie que les assiegez n'auoyent moyen d'y remedier. A la fin les François, & Anglois, gaignerent lesdits remparts, & commencerent quant & quant à y dresser vne batterie. Comme les assiegez virent cela, & que d'ailleurs ils sçauoyent qu'à la porte du Hyntemer, il y auoit vne autre mine preste à jouër, ils commencerent à ceſt effect à demander grace : & apres auoir mis leurs chappeaux au bout de leurs picques, ils firent entendre par là qu'ils demandoyent à parlementer. Surquoy le Prince commanda que l'on cessast de plus tirer : toutesfois les François, & Anglois ne laisserent de despescher la batterie encommẽcee sur ledit rempart: par ainsi furent baillez Ostages tant d'vn costé que d'autre. De la ville, il y eust les Sieurs Obemond, & Pinapel, qui furent enuoyez au quartier du Prince, & par contre, les capitaines Brochum & Kerry enuoyez en la ville.

Les assiegez demanderent 3. ou 4. jours de treves, pour pouuoir informer la Sereniſſime Infante, sur le tout, & en attendre sa resolution, mais il leur fust desnié, & leur fust dit que le lendemain, assauoir le 12. Septembre, les gens d'Eglise, bourgeois, & soldats, enuoyeroyent leurs Deputez au camp, pour clorre vn accord. Et comme ils y furẽt arriuez, le lẽdemain, Mr le Prince & Messieurs les Deputez des Estats, les receurent fort benignement: & apres les auoir festoyez fort somptueusement, on commença à parlementer auec eux touchant les articles de l'accord. Les Ecclesiastiques insistoyent à ce qu'on leur laissast deux Eglises,

ce qui leur fust refusé.

Et comme on ne peut demeurer ce jour là d'accord de tous les poincts, les Deputez s'en retournerent à la ville dedans deux carrosses du Prince, & le lendemain 13. de Septembre conclurent ledit accord, enuiron les 7. heures du soir, & le 14. dudit, fust signé des deux costez. Surquoy aussi tost le Sieur de Beruerwert, entra dedans la ville auec certaines troupes, & occupa les principales places d'icelle.

Articles entre Monsieur le Prince d'Orange, & Messieurs les Estats d'Hollande, d'vn costé, & les Ecclesiastiques, & bourgeois de la ville de Bolduc, de l'autre.

PREMIEREMENT, que toutes les offenses, injures, & inimitiez, lesquelles ont esté commises, tant d'vne part que d'autre, durant ledit siege; seront mises en oubli, & tenues comme si jamais il n'en auoit esté mention, & n'en debura jamais estre aucune recerche, soit contre les viuans, ou contre les morts, ni contre aucuns de leurs biens.

2. Que les habitans de ladite ville se regleront à forme des Edicts & Coustumes du pays, & serõt laissez libres en leurs consciences, comme il se pratique ordinairement. Que toutes personnes Ecclesiastiques, Moines, & de quel Ordre qu'ils soyent, deburõt sortir de la ville dans deux mois. Que s'ils se comportent à forme des Edicts du pays, il leur sera permis d'emporter auec eux leurs biens,

biens,& tous leurs ornemens d'Egliſe.

3. Les ſuſdits gens d'Egliſe pourront jouir,leur vie durant,des rentes & benefices, que la contribution du lieu leur pourra apporter, & ſeront reſeruez les biens Eccleſiaſtiques,leſquels ſeront en la diſpoſition & puiſſance deſdits Seigneurs les Eſtats, pour les appliquer aux neceſſitez de la ville, ou autre part,où il ſera requis.

4. Toutes les Religieuſes pourront demeurer en la ville, & viure leur vie durant, du reuenu de leur conuent: toutesfois pourra diſpoſer, Monſieur le Prince,s'ils deburont demeurer dans leur conuent, ou bien ſi on leur pouruoira d'autre logis.

5. Tous les habitans de la ville, ſoyent gens d'Egliſe ou autres, qui ſe trouueront eſtre au ſeruice du Roy d'Eſpagne, & qui auront ſerment de luy, ſeront francs tant en leurs corps que en leurs biens, pourueu que cela ne ſoit au prejudice des precedens articles.

6. Ladite ville,enſemble les bourgeois & habitans d'icelle; ſoyent gens d'Egliſe ou autres, ſeront receus & traictez auec toute benignité, de Meſſieurs les Eſtats,& de ſon Excellence,afin que par cy apres,ils puiſſent viure en paix auec les autres Prouinces vnies, & trafiquer enſemble en toutes ſortes de commerce & negoce,à forme de leurs anciens priuileges & libertez.

7. Leſdits Seigneurs les Eſtats.& Monſieur le Prince, auront toute puiſſance & franchiſe de juriſdiction,en la ſuſdite ville & dependance d'icelle: tout ainſi qu'auoyent de couſtume par cy deuant les Ducs de Brabant,& ne ſera rien alteré, ni

traicté de nouueau en ladite ville, sinon comme on a de coustume aux autres principales villes dudit Brabant.

8. Ceste dite ville, auec les bourgeois & habitans, comme aussi leurs franchises, & priuileges, ne seront en aucune façon diminuez, autant en public qu'en particulier, & en iouyront, comme par cy deuant, & auant la presente guerre ils en ont jouy, tant par eau que par terre, hors & dedans le Brabant, Guerlerland, Hollande, Zelande, sur le Rhin, & autres pays, places & riuieres: comme aussi des peages & impots, & autres reuenus à eux appartenans.

9. Quant à ce qui concerne l'administration de ladite ville, tant aux affaires du Droict que en ce qui concerne les bourgeois, & habitans de ladite ville, le Magistrat demeurera comme par cy deuant respectiuement des trois membres. Et n'y pourra estre admis personne, qui ne soit né dans ladite ville, ou baptisé dans icelle, ou bien ceux que Messieurs des Estats des Prouinces vnies cognoistront dignes d'y estre colloquees. Toutesfois pour maintenant, la Iustice & Police sera administree par son Excellence, ou par les Deputez de Messieurs les Estats, en toute absolution, & comme ils trouueront à faire par raison.

10. La ville pourra disposer à son plaisir de tout ce qui concerne leurs biens hereditaires, impostz, pesches, poids, & hasles & ainsi de toutes leurs autres rentes, & entrees, en mesme sorte & façon cõme par cy deuant ladite ville a eu coustume de faire: ce que toutesfois ne doit apporter aucun prejudice aux autres mẽbres des Prouinces vnies.

11. La-

11. Ladite ville pourra garder ce qui se trouuera encor des victuailles, materiaux & autres biẽs, lesquels pour le biẽ & profit desdits trois membres, pourront estre vendus ou gardez, ainsi que bon leur semblera: toutesfois est reserué le canon, armes, & autres munitions de guerre, qui pourront seruir à la necessité de la ville, lesquels il ne sera permis de vendre.

12. Toutes les confrairies, compagnies, offices & abbayes de mestiers, lesquelles sont dedans la ville à present, demeureront comme au parauant en leurs coustumes & priuileges, auec leurs biens tant en meubles que immeubles, à quelle fin que ladite confrairie & autres auront esté establies. Et auront pouuoir ceux qui seront commis en ceste administration de traicter du reuenu au profit & aduancement desdites confrairies & abbayes.

13. Il ne sera permis en aucun lieu en Hollande ni pays de Messieurs les Estats des Prouinces vnies, de contrefaire la marque de ladite ville, que les gẽs de mestiers, comme fourbisseurs, cousteliers, esguilletiers, & autres tels estats ont accoustumé de mettre sur leurs marchandises. Et serõt r'establies les foires & marchez, lesquels durant le present siege n'ont peu estre tenus, auec toutes franchises, comme au parauant.

14. Les susdits habitans de ladite ville de Bolduc, comme aussi ceux du pays, qui sont soubs la contribution, ne seront point autrement traictez que ceux qui sont au nombre des prouinces vnies, tant dedans les villes que dehors.

15. Quant à ce qui concerne les rentes & debtes deuës aux trois mẽbres de ceste ville, ou soit à

leurs Commis, comme auſſi au Magiſtrat, ſeront ſatisfaits, reſtituez, & payez auſſi bien durant ledit ſiege comme auparauant: quoy qu'il ſe trouue les lettres de cenſe ou non, debura par ainſi le Magiſtrat de Bolduc en donner certaine cognoiſſance aux treſ puiſſans Seigneurs des Eſtats, à ce qu'ils y puiſſent donner l'ordre à ce requis.

16. Et pour pouuoir ſupporter les frais & charges de la ville, tous les impoſts, & autres moyens pour y pouuoir ſatisfaire, auront leurs cours, comme auſſi des trois membres à ſorne de leurs priuileges & couſtumes: toutesfois que à condition que ce qui ſera employé pour l'vſage du public, ne doit point eſtre diminué.

17. Tous les actes, droits & ordonnances, qui ont eſté faits par les trois membres & Magiſtrats, pourueu qu'ils ne ſoyent au prejudice des Prouinces vnies: comme auſſi les Arreſts donnez par les acceſſeurs, & cuictions, qui concernent tant les biens de ceſte ville que de dehors, demeureront en leur force & vigueur: toutesfois ne ſera empeſché celuy qui ſe trouuera greué, d'en pouuoir appeler, où que de raiſon.

18. Tous ceux qui ſont en office, ou qui y ont eſté par cy deuant, comme auſſi les Threſoriers, Recepueurs, & autres qui ont adminiſtré, par cy deuant, telles charges, & leſquels auront rendu leurs comptes, demeureront, ſans autre recerche de leur adminiſtration. De meſme ſeront tous les comptes des Domaines, contributions, & fortifications, ſondez, & ſans aucune recerche.

19. Les offices, cures des hoſpitaux, baſtimens d'Egliſe, maiſons des Orphelins, des enfans trouuez,

uez, des enragez. Comme auſſi l'election des Recteurs & Maiſtres d'eſcole, ſeront entierement à la diſpoſition des trois membres, à forme de leurs anciens priuileges.

20. Toutes les maiſons, moulins à vent, à cheual, & à huyle, tant dedans que dehors la ville, leſquels durant le preſent ſiege ont eſté ruinez & demolis, pourront eſtre rebaſtis par ceux à qui ils appartiendront, auec toutes leurs franchiſes & libertez, ſans aucune nouuelle permiſſion ni aucun impoſt, ni ſurcharge: & n'en payeront dauantage qu'ils auoyent accouſtumé auant ladite ruine & demolition, ſinon qu'on s'en vouluſt ſeruir pour le ſeruice du pays.

21. Il ſera permis à tous ceux qui ſont au ſeruice & ſerment du Roy d'Eſpagne, où non, de ſortir promptement auec toute leur famille, meſnage & biens, & aller où bon leur ſemblera, ſoit en Brabant, Hollande ou autres pays neutres, & leur ſera donné à ceſt effect chariots, batteaux, chalouppes, pour ſe pouuoir retirer, & ne pourront eſtre recerchez en aucune façon par le fiſcal, ſoit en leur deſpart ou retour.

22. Tous bourgeois ou habitans, qui ſeront ſortis de la ville, comme auſſi ceux qui deſirent demeurer dans icelle, leſquels auront eſté au ſeruice & ſerment du Roy, ou non, comme auſſi à leurs heritiers, ſera permis dans les trois premieres annees prochaines, de vendre tous leurs biẽs, tant dedans la ville que dehors, les changer, troquer, & les bailler à ferme, ou autrement à leur bon plaiſir. Que ſi durant ledit temps, ils venoyẽt à mourir, leſdits biens ſoyent dans la ville ou de-

hors, deuront paruenir aux plus proches heritiers.

23. Il sera permis à tous ceux lesquels durant ledit temps se voudront habituer riere les terres & souueraineté dudit Roy, de venir 4 fois l'annee dans la ville, toutesfois auec le sceu du Gouuerneur, & duquel ils deuront auoir passeport, lequel ne leur debura estre refusé, pourueu qu'il n'y aye cause pour laquelle. mais à la fin des susdits 3. ans, soit qu'ils demeurent en ceste ville ou autres pays neutres, ils pourront alors venir, aller, & trafiquer quand bon leur semblera.

24. Il n'y debura point auoir d'autre Gouuerneur sur ceste ville, que de la maison de Nassau, ou bien des Estats d'Hollande.

25. La garnison ne sera point exempte d'aucun impost, mais debura s'ayder à supporter les charges de la ville, tout ainsi que les bourgeois.

26. En ceste accord & traicté, seront compris tous les bourgeois & habitans tant ecclesiastiques qu'autres, lesquels s'en sont enfuïs.

27. Tous les malades, ou blessez, lesquels se trouueront à present au grand hospital ou autres maisons, soit soldats ou autres, y pourront demeurer jusques à ce qu'ils soyent entierement gueris: puis leur sera libre de s'en aller là où ils voudront. Et à ceste effect leur sera donné des chariots pour emporter leur bagage.

Articles lesquels ont esté conclus & arrestez entre Monsieur le Prince d'Orange, & le Gouuerneur de Bolduc, & auec les Capitaines & Soldats.

1. Le

1 LE Gouuerneur, Officiers de guerre & autres soldats, soit à cheual & à pied, ou cõme qu'ils soyent, encor que par cy deuant ils se soyent retirez du seruice de Messieurs les Estats, pour se mettre en celuy du Roy d'Espagne, pourront, sans aucun empeschement, sortir en toute asseurance de leurs personnes & biens, & aller jusques à Dietz, auec leurs armes, bagages, trompette sonnant, enseigne desployee, mesche allumee, balle en bouche, & en tel ordre comme il leur plaira.

2. Tous les malades & blessez qui sont aux hospitaux, ou autre part, pourront sortir aussi quand ils seront gueris.

3 Sera permis ausdits soldats, d'emmener auec eux 6. pieces de canon. 2. mortiers, auec leurs appartenances, pour tirer 12. coups de chasque piece.

4. Il leur sera pourueu de chariots & cheuaux, auec de bons charretiers, pour emmener leur canon auec leur attelage, jusques à Dietz.

5. Toute la munition, & victuailles, appartenante au Roy d'Espagne, sera remise, sans aucune fraude, à celuy lequel son Excellẽce choisira pour cest effect, excepté ce qui a esté vendu auant le 12. de ce mois, au commencement du present Traicté, où personne ne doit auoir aucune pretention.

6. Il sera pourueu au Gouuerneur, Officiers, & autres soldats, pour leur seruice, autãt de chariots, cheuaux, & autres choses necessaires, pour emmener leurs armes & autres bagages qui leur appartiendront, qu'il en sera de besoing: cõme aussi aux malades absens, blessez, & autres qui s'en sont enfuïs, & ne pourront lesdits chariots, en aucune façon estre visitez.

7 Tous ceux lesquels voudront enuoyer leurs biens & bagages à Anuers, les y pourront enuoyer, sans aucuns frais ni despends. & seront francs de toutes contributions, peages & impostz. Et ceux qui les auront en conduitte, ne seront aucunement empeschez ni arrestez en leur chemin. Et ne deuront, lesdits biens estre en aucune façon visitez, soubs quelque pretexte que ce soit, mais deburont aller jusques à Anuers en toute seureté.

8. Le Gouuerneur, Officiers, Soldats & autres lesquels sont à la solde du Roy d'Espagne: comme aussi leurs vefves & enfans, lesquels ont quelques heritages ou rentes en ceste ville, ou dans les Estats de Brabant, de ce quartier, ou bien sur des maisons particulieres, leur sera permis, dans le terme de deux annees apres le present Traicté, de vendre leurs biens, les engager, ou autrement en disposer à leur bonne volonté, & jouyront cependant de toutes leurs rentes, louages de leurs maisons, & de tous autres reuenus de leurs biens.

9. Les Officiers, Soldats & autres, pourront laisser leurs femmes & enfans jusques au temps susdit, & cependant ledit temps, disposer de leurs biens tant mobiles qu'immobiles, qui se trouueront dedans la ville ou autre part, & n'y aura aucun lieu de confiscation.

10. Les Officiers & Soldats lesquels, pendant lesdites deux annees, auront quitté leur seruice, pourront reuenir & entrer en la ville, comme les autres bourgeois & habitãs, & jouyr desdits Traictez, à condition, toutesfois, qu'au parauant ils se consigneront vers son Excellence ou bien vers le Gouuerneur.

11. Nul

11. Nul bagage d'aucun Officier ou Soldat, ne pourra estre arresté pour debte, soit à present ou à leur sortie, ni quand ils seront gueris.

12. Tous les prisonniers des deux costez seront relaschez sans aucune rançon, excepté leurs despends de bouche.

13. Tous les butins qui ont esté faits, tant d'vne part que d'autre, ne seront nullement recerchez.

14. Apres le present accord, il sera donné certain temps au Gouuerneur pour pouuoir auiser son Alteſſe Sereniſſime l'Infante, par homme expres, de tout le contenu du present Traicté. ce que ledit Gouuerneur pourra faire auſſi toſt que les articles auront esté signez.

15. Apres la concluſion dudit Traicté, sera dõné au moins deux jours de loiſir pour ſe preparer à leur deſpart, & apres ledit terme, le Gouuerneur a promis, auec les Officiers, Lundy prochain 17. de Septembre, de ſortir de la ville.

16. Dans les ſuſdits deux jours, perſonne de la ville n'ira dans le camp, ni auſſi perſonne du cãp, dans la ville, pour euiter toutes ſortes d'incommoditez: mais chacun ſe contiendra en ſes limites, & que perſonne ne commencera aucune querelle ni diſcenſſion. Et pour ceſt effect, ſeront donnez Oſtages tant d'vne part que d'autre.

17. Auant que la garniſon ſorte, ſeront donnez deux ſuffiſans Oſtages de la part de Monſieur le Prince, leſquels iront auec ladite garniſon, armes & bagage, juſques à Dietz: & par contre, ſera tenu ledit Gouuerneur à en donner auſſi deux ſuffiſans, leſquels demeureront juſques àce que ceux de ſon

Excellence soyent de retour. Et seront puis apres les autres accompagnez jusques à Dietz en toute seureté.

18. Les Officiers, Capitaines & autres compris au premier article du present accord, ayant quelques armes, chariots, chalouppes, & autres instruments de guerre à eux appartenans, les pourront vendre ou emmener où bon leur semblera, & n'en pourra estre faicte aucune recerche enuers ceux qui les auront emmenez, ou acheptez, ni aucune demande, soit des armes, cheuaux, & autres butins, qu'ils pourroyent auoir faits.

19. Ceux lesquels seront venus de la garnison de Breda en ceste ville, soit Officiers ou Soldats, pourront y retourner en corps & biens, sans aucun empeschement, & leur seront donnez chariots, & cheuaux à suffisance, auec Ostages & conuoys, pour s'en retourner en asseurance.

Apres que les susdits articles eurent esté dressez de la sorte, puis signez, & authorisez des deux costez, le 17. de Septembre à 8. heures du matin, la garnison Espagnole commença à sortir par la porte de S. Iean, en ceste maniere.

Et premierement sortirent, auec les compagnies de cuiraſſes des Estats d'Hollande, lesquelles estoyent au parauant entrees en la ville, 50. cuiraſſes Espagnoles, apres quoy suiuoit le bagage, les malades & blessez, sur chariots. Puis suyuoyent 51. personnes d'Eglise, entre lesquels estoyent 22. Iesuites. apres suyuoyent 7. enseignes de gens de pied, & apres venoit la femme du Gouuerneur Grobendonk, dans vn carrosse, laquelle estoit accouchee il n'y auoit que trois sepmaines,

d'vn

d'vn fils. apres suyuoyent deux grandes pieces de canon, trois moyennes, & vne petite piece de cãpagne, auec deux mortiers. Les grosses estoyent tirees par 30.31.33.cheuaux, les moyennes à l'aduenant. Et deuant les mortiers, y auoit 7.cheuaux. apres venoyent 15.enseignes, la mesche allumee, & à la fin le Gouuerneur Grobendonk, accompagné de la cauallerie, & de deux Seigneurs des Estats. par ainsi, estoyent en tout 22. enseignes. Au nombre de 900. & 600. malades, & 4. cornettes de cauallerie, lesquels passerent par le quartier de Pinsens pres du Teich d'Hollande, là où le Prince fist dresser vne tente, & là auec la Princesse, & plusieurs Seigneurs & Gentils hommes, attendit l'arriuee de Grobendonk.

Les Espagnols prirent leur chemin contre Tilburg, & dura leur depart jusques à 5. heures du soir.

Apres que les Espagnols furent tous sortis, la garde du corps du Prince, conduite par les Capitaines des gardes, les Sieurs Wiesen, & Beruerwerdt, auec encor deux autres compagnies, entrerent dedans la ville, & apres y auoir posé bonne garde, planterent vne enseigne orangee sur la tour de S. Iean.

Le 18. dudit les Deputez de Messieurs les Estats vinrent dedans la ville, auec la generalité, & y furent receus fort gracieusement du Magistrat.

Il fut trouué dans ladite ville 5000. liures de poudre, dequoy il en fust donné, tant pour les six pieces de canon qu'ils emmenerent, que pour les bandolieres des soldats, 2000. liures. Plus furent trouuees 28. pieces canons de fonte, & 8. pieces de

fer,7000.liures de meſche : & y auoit fort peu de plomb.

Durant ledit ſiege, ſont morts 1633. ſoldatz,35. bourgeois 15.canonniers,& 9. caualiers.

Les aſſiegez eſtoyent encor pourueus, pour vne annee, de munition de bouche, comme auſſi au camp tout y abondoit,& toutes ſortes de viures à honneſte prix. Et par ainſi,ceſte forte place n'a eſté rendue qu'à faute de poudre,& autre munition de guerre,& ſoldatz.

Les ſoldatz Eſpagnols, à leur ſortie emmenerent auec eux 2000.liures de pain,2000.liures de fourmage,& 15.tonneaux de biere.

La ville a eſté quelque peu offenſee au milieu, mais du coſté de Wuchter,& Hyntemér, fort endommagee:& y a eu quelques coups de canon tirez à trauers l'Egliſe S.Iean.

Apres ladite conqueſte, on commença quelques jours apres à demolir & applanir les tranchees & fortifications du camp, & à tirer les fagots des foſſez & les nettoyer. Les Eſcluſes du Diſſe s'eſtans rompues, l'eau s'eſtoit deſbordee d'vne telle façon que l'on euſt creu que la ville eſtoit baſtie dans vn lac.Le 11 & 12.de Septembre les canons de Meſſieurs les Eſtats furent deſcendus de deſſus les batteries, au nombre de 108.leſquels furent tirez le 13.dudit ſur le ſoir, par trois fois,en preſence du Comte Palatin, du Prince d'Orange, du Prince de Dannemark, & autres Seigneurs, les ſoldatz attacherent de la paille & falots au bout de leurs piques, & tout à l'entour du camp furent tirez ous les mouſquets par trois fois.

Le 15.dudit le vieux conſeil fuſt demis,& en fuſt

fait

fait vn nouueau, & y en furent retenus deux dudit vieux conſeil, leſquels preſterent ſerment au Prince & à Meſſieurs les Eſtats.

Et veu que les affaires auoyent grandemẽt proſperé à Meſſieurs les Eſtats des prouinces vnies, & que tout eſtoit allé ſelon leur ſouhait, ils ſolennizerent vn jeuſne general le 30. dudit, en action de graces à Dieu de la victoire qu'il leur auoit donnee ſur leurs ennemis en la priſe de Veſel & Bolduc.

Par contre, la perte de la ville de Bolduc n'apporta pas peu d'ennuy à l'Eſpagnol. On entendit d'vn courrier qui vinſt de Madrid à Bruxelles, que apres que le Roy euſt appris ces nouuelles: comme auſſi le Comte Oliuares, vn de ſes premiers Conſeillers d'Eſtat, on ne les peut voir de deux jours, ni parler à eux.

Apres ceſte victoire, on fuſt en doute ſi le Prince d'Orange pourſuiuroit ſes progres, & ſe jetteroit plus auant dans le Brabant. Par ainſi la Sereniſſime Infante donna tout ordre à la defenſe, & par ſon commandement, le Comte Henry de Berg deſcendit du Velau, auec la plus grande partie des troupes Eſpagnoles du Brabant, & renforça par tout les garniſons, & donna auſſi ordre à la ſeureté des paſſages, pour par ce moyen empeſcher le deſſein de Meſſieurs les Eſtats.

Ceux de Breda ſe doutoyent d'vn nouueau ſiege, parquoy le Gouuerneur commanda aux payſans d'alentour d'amener en diligence quelques centaines de chariots de foin & de paille dans la ville, ce qui fuſt promptement executé, puis priſt de dix hommes l'vn de chacun lieu d'alentour,

pour trauailler hors la ville dans les fortificatiõs: & en outre, visitoit luy mesme la garde, tant de jour que de nuict, & ne s'osoit ouurir aucune porte de la ville qu'en sa presence & auec son congé.

Pendant ledit temps, le reste des Espagnols, lesquels estoyent pres la riuiere Dissel, du costé du Velau, en vn fort retranchement, soubs le commandement du Capitaine Dulken: comme aussi les Imperiaux, qui estoyent de l'autre costé de la Riuiere soubs le commandement du Comte Ieã de Nassau, enduroyent grande necessité de viures. On trouua au camp certains billets, lesquels contenoyent qu'ils ne se laissassent mourir de faim & de soif, mais qu'ils se rangeassent de bonne heure de l'autre costé, & qu'on leur donneroit bon entretien, ou bien s'ils ne vouloyent demeurer, que on leur donneroit la passade, & ne seroyent pourtant tenus pour gens de mauuaise foy ni parjures, mais pour braues & honorables soldats, lesquels auroyent esté contraints à ce faire pour garentir leur vie.

Et veritablement, ces troupes ne sont pas seulement morfondues, en se sauuant tous les jours, soit à Sutphen, Deuenter, Duisburg, & autres lieux de Messieurs les Estats, mais aussi à la fin deuenus fort malades, occasion de la necessité qu'ils auoyent au pain: parce qu'en ceste necessité, ils mangeoyent grande quantité de fruicts, & beuuoyent de meschante eau de marests: dont aduint que tel braue soldat, lequel, encor qu'il ne vist point l'ennemy, luy conuinst prendre sa sepulture au Velau.

Dessein inutile de l'Espagnol sur Axel en Flandres.

SVR la fin de Septembre, arriuerent à Anuers certaines troupes Espagnoles, lesquelles auoyent esté choisies de diuerses garnisons : & ainsi assemblees, descendirent : & estoit leur dessein sur Axel en Flandres; & lesquels auoyent auec eux beaucoup d'eschelles noires, & autres instruments de guerre, auec plusieurs batteaux plats. Mais auãt qu'ils puissent venir pres de la ville, il leur conuinst passer vne grande eau, en vn pays submergé, par où ils pouuoyent facilement venir à la contrescarpe. Mais, comme ils le voulurent entreprẽdre, se leua inopinément vn tourbillon, & vent contraire, qu'incontinant les soldats perdirẽt courage : dont quelques batteaux commencerent à submerger, qui fust la cause que personne ne pensoit à autre chose qu'à se sauuer; & par ainsi le dessein vinst à neant, & falust qu'ils s'en retournassent sans autre exploit, & n'y en eust pas peu de noyez.

Armement de nauires tant Espagnols que Hollandois.

ENVIRON ce temps, il se fist vn grand preparatif de nauires à Calis Malis, là où il se trouua 9. des meilleures galleres d'Espagne, & estoit le commun bruit que ladite armee estoit composee

de 5000. soldats, & de 3000. mariniers, & y commandoit Don-Ocquendo, & prirent leur route contre Hauana, pour accompagner sur le printemps, la Flotte d'argent qui s'en venoit en Espagne, afin qu'elle ne puisse estre surprise par les Hollandois.

Par contre la compagnie de West Inden, en Hollande, outre l'armee qu'ils auoyent precedémẽt enuoyee soubs la conduicte de l'Admiral Long, y enuoyerent encor vn autre sur 40. vaisseaux de 6000. hommes pour attrapper ladite Flotte.

Les Princes & Estats du Circle des pays de Suabe & de Franconie, de la Confession d'Augsburg, enuoyent leurs Ambassadeurs & Deputez à la Cour Imperiale, pour amollir la guerre : comme aussi, pour obtenir suspension en l'execution des Edicts de l'Empereur.

APRES la publication de l'Edit Imperial, concernant la restitution des biens Ecclesiastiques detenus par les Protestans, & à forme du Traicté de Passau, les Commissaires ordonnez pour l'execution d'iceluy, s'estoyent acheminez au Circle du pays de Suabe, & de la Franconie, pour commencer ladite execution, pour la restitution desdits biens Ecclesiastiques. Surquoy lesdits Circles s'excuserent fort, se tenans, en ce, grãdement lesez & greuez : & à ces fins enuoyerent des extraordinaires Ambassades, à la Cour Imperiale,

riale, pour supplier S.M. de vouloir, par sa Clemence: les preuenir des inconueniens de la guerre, comme pour obtenir suspension de l'execution dudit Edict. Surquoy lesdits Ambassadeurs, dudit Circle, obtindrent de S.M. Imp. le 4. Aoust de l'annee 1629. la suyuante resolution.

Resolution de l'Empereur donnee aux Ambassadeurs du Circle de Suabe.

SA Majesté Imper. nostre Clement Seigneur, a entendu & compris ce que les Ambassadeurs & Deputez des Princes & Estats du Circle de Suabe, Confession d'Augsburg, ont remonstré à S.M. tant de bouche que par escrit. Et lesquels, au nom de leurs Superieurs, se plaignoyent premierement sur la continuation d'vne si fascheuse guerre, laquelle il leur estoit impossible de pouuoir plus supporter, & qui estoit la cause de leur ruine totale, & de leurs subiects, & mesmes de tout l'Empire. Secondement aussi, se plaignoyent d'vn certain Edict publié par le commandement de S.M. touchant la restitution des biens Ecclesiastiques, & remonstrent en toute humilité, qu'il ne leur est jamais venu en la pensee de faire aucune doute de la bonne intention de S.M. en ce qui concerne sa charge Imperiale: mais au contraire, ont tousiours eu deuant les yeux l'honneur & le respect auquel, par leur debuoir il luy sont obligez, que neantmoins, veu que sadite M. auoit ordonné des Cõmissaires pour l'execution dudit Edict, cõtre eux,

pour la restitution desdits biens Ecclesiastiques. Ils n'ont peu de moins, que de cercher dans leurs Archiues, les Traictez & Accords, lesquels par cy deuant auoyent esté establis pour ce subiect. & apres diligente recerche, n'ont trouué autre conclusion, pour ceste effect, dans le Traicté de Passau, sinon que chacun Estat des deux Religions permises dans l'Empire, seroit laissé en paix, & jouyroit de toutes ses terres & jurisdictions, sans aucune molestе. Et ne desirent. lesdits Estats de la Cõfession d'Augsburg, autre chose que d'estre maintenus à forme dudit Traicté de Passau, sans se deuoyer d'vne seule lettre du contenu d'iceluy. Et supplient, en toute humilité & deuotion, que S.M. ne vueille permettre vne si prompte execution contre eux, & qu'ils puissent auoir le loisir de remonstrer leurs droicts, & faire voir qu'ils sont bien fondez en leurs possessions; ou bien estre reglez par l'exemple des deuanciers de V. M. de tres-heureuse memoire, Charles V. Ferdinand I. Maximilian I I. Rodolphe I I. & Matthias I. Assauoir, par vne voye amiable, ou bien par le Droict; sinon qu'il plaise à V.M. que les affaires soyent remis, jusques à vne assemblee generale: & par ainsi, ils supplient, en toute humilité, V.M. qu'elle ne permette que par vne si precipitee execution, ils soyent spoliez des biens, lesquels de bonne foy, ils ont possedé jusques au 5. & 6. degré.

Comme lesdits Deputez eurent remonstré à sadite M. au nom de leurs Superieurs toutes ces raisons: & apres qu'elle eust fait digne & meure consideration, sur le tout, leur fist rendre responsе, sçauoir. Que par contre aussi, S.M. ne doutoit

point,

point, qu'ils n'euſſent bonne ſouuenance, auec quelle jalouſie & ſoin paternel, elle auoit touſjours procuré & procure encor à preſent, l'eſtabliſſement d'vne ferme & ſtable paix, non ſeulement en leurs quartiers, mais auſſi en tout l'Empire. Et n'a S.M. autre deſir ni intention, ſinon de trouuer le moyen, qu'ils puiſſent entierement eſtre deſchargez des gens de guerre, leſquels juſques à preſent il a eſté force, pour la conſeruation deſdits Circles, d'entretenir. Et doibuent leſdits Seigneurs & Superieurs, comme auſſi leurs ſubjects, auoir deſia reſſenti en ce la bien-vueillance de S.M. Que non ſeulement, par ſon commandement, l'infanterie des Princes & Eſtats Catholiques, leſquels nous aſſiſtoyent en ceſte guerre, n'a pas ſeulement eſté amoindrie, mais auſſi, la plus grande partie de leur cauallerie, congediee: & par ainſi, reduit les Regimens en beaucoup plus petit nombre qu'ils n'eſtoyent: & par ce moyen, ladite armee a eſté amoindrie d'vne bonne partie. S.M. en a de meſme pratiqué enuers ſon armee, ayant fait congedier les 3. quarts des troupes qu'elle auoit auſdits Circles de Franconie, & de Suabe. Et y laiſſe le reſte afin que les ennemis, leſquels remuent encores, n'entrent ſi facilement dans l'Empire, juſques à ce que les affaires ſoyent reduits en quelque meilleur eſtat: Et auſſi, afin qu'ils puiſſent eſtre ſecourus par leſdites troupes reſtantes, en cas de neceſſité. Et du depuis, n'a rien eſté innoué à leur prejudice: Mais au contraire, S.M. s'en declaira expreſſément n'agueres aux Ambaſſadeurs, leſquels luy furent enuoyez par les Princes & Eſtats Catholiques: ſçauoir, qu'elle n'entendoit en

aucune façon, qu'il y euſt plus en toute ſon armee audit Circle de Franconie & Suabe, & haut Rhin, que, ſeulement 40. Compagnies: Et des Princes & Eſtats Catholiques, ſeulement 10. Compagnies, qui ſeroit en tout 50. Compagnies, leſquelles auroyent leur quartier en ceſdits lieux, & les autres troupes, ſeroyent emmenees autre part, hors deſdits Circles. Et comme auſſi S.M. en a donné l'ordre pour l'effectuer. Par là, S.M. eſpere que leſdits Eſtats, par vne telle reformation, ſe trouueront grandement ſoulagez, & qu'ils ne ſe pourront plaindre ſur l'entretien de ſi peu de troupes, juſques à quelque meilleur changement de temps. Et principalement auſſi, le doibuent auoir à gré, veu que le tout ſe fait pour leur conſeruation & maintenance de leurs pays. Et les voyans ſadite M. ſi prompts à receuoir ſes commandemens, elle aura d'autant plus de ſubiect, de les auoir en ſon ſoing paternel, & les garder & garentir contre toutes les iniures & moleſtes qu'on leur voudroit & pourroit faire.

Et quant à ce qui concerne leur Requeſte, touchant l'Edict publié, S.M. leur donne d'entendre, qu'elle a touſiours eu vn particulier ſoing à ce que vn chaſcun fuſt maintenu en bonne paix, dans la poſſeſſion de ſes droicts, à forme de la pure & ſimple lettre du Traicté de Paſſau: & lequel fuſt ſi ſolennellement juré d'eſtre obſerué en tous & vn chacuns ſes poincts: que par ainſi, ſadite M. ſe declare, qu'elle ne permettra jamais que perſonne ſoit foulé ni greué au prejudice du contenu dudit Traicté. Et n'eſtime pas, ſadite M. que ſon Edict y contreuienne en aucune façon: mais qu'il a eſté

decidé,

decidé,&minuté sur le texte dudit Traicté. Et aussi quant à ce que demandent lesdits Deputez, au nom de leurs Superieurs, qu'il se puisse faire vn accord amiable, touchant lesdits differents, ils auront peu voir par l'Edict publié, la cause pour laquelle les Princes & Estats Catholiques, ne veulent condescendre à vn accord amiable. Et veu que personne n'y peut estre contraint, contre sa propre volonté, S.M. apres auoir cerché tous les moyens, pour les mettre d'accord, & n'ayant peu mieux faire, a trouué que le plus expedient estoit de tenir le chemin du Droict: & à ceste cause, fait publier vn Edict Imp. Et aussi quant à ce que demandent lesdits Deputez, que l'affaire puisse estre remis jusques à vne assemblee generale, & là estre decidé S.M. sçait tresbien, qu'aux affaires où il escherroit d'establir de nouuelles loix & statuts, qu'à forme des Constitutions de l'Empire, il se deburoit tenir vné assemblee generale: mais veu qu'en cest affaire, il n'est question d'aucune interpretation, mais s'agist seulement de la simple & pure lettre dudit Traicté de Passau, cela ne doit estre presenté au jugement d'aucune assemblee, & n'appartient à personne d'en auoir cognoissance, qu'à l'Empereur, lequel est commis en charge, pour maintenir ledit Traicté. Et pour ce qui concerne la Requeste desdits Deputez, au nom de leurs Superieurs, par laquelle ils supplioyent S.M. aux fins qu'elle ne permist qu'ils fussent ainsi precipitez, par la prompte execution, que les Commissaires auoyēt entrepris de faire: Et que ce qu'ils ont possedé de bonne foy jusques au 4. ou 5. degré, ne leur fust ainsi promptement osté, & priuez

tout pour vn coup, de ce que dés si long temps ils ont jouy, S. M. declare, qu'elle ne permettra point qu'ils soyent moleſtez, contre la raiſon, & qu'elle a donné tout l'ordre requis aux Commiſſaires, pour ceſt effect. Et que là où il ne ſera notoire, que les Cloiſtres & Abbayes, & autres biens d'Egliſe, ayent eſté ſaiſis, dés le Traicté de Paſſau, & paix de la Religion, mais que les affaires fuſſent en tel eſtat, que la choſe requiſt *aliorem indaginem*, qu'alors, ils ne deburont commencer par l'execution, mais premierement ouyr les parties, & apres nous l'auoir fait ſçauoir, ſe rapporter à noſtre nouuel ordre. Et auons en telle ſorte fait commandement auſdits Commiſſaires, que en cas qu'il ſuruinſt des faicts nouueaux, ou doutes, auſdites affaires, qu'ils n'euſſent rien à conclurre ni arreſter, ſans noſtre expreſſe reſolution: mais doibuent en telle ſorte conduire les affaires, que perſonne, par apres, n'aye à ſe plaindre, comme n'ayant eſté ſuffiſamment ouy.

Lettre de l'Empereur au Duc Louys Friderich de Virtenberg, de Vienne le 23. Aouſt 1629.

VEv que le Duc Louys Frideric de Virtenberg, entre autres, s'eſtoit plaint, que l'Eueſque de Conſtance, eſtoit l'vn des Commiſſaires deputez, & qu'il eſtoit intereſſé aux affaires en queſtion: A ceſt effect l'Empereur luy en eſcriuit comme s'enſuit.

Ferdinand &c. Bien né cher Couſin & Prince, nous

nous auons entendu, tant par les lettres que tu nous as enuoyees du 1. & 4. du mois d'Aouſt, cõme auſſi, par la deduction qui nous en a eſté faite par tes Ambaſſadeurs, comme tu te plains des Cõmiſſaires, que nous auons enuoyé au Circle de Suabe, pour l'execution de noſtre Edict : & que auſſi tu te ſens particulierement greué, de ce que l'Eueſque de Conſtance y eſt employé, veu que tu pretens qu'il ſoit intereſſé en la cauſe : parquoy tu nous as ſupplié, en toute humilité, qu'il nous pleuſt de ſuſpendre vne telle execution, & que en ce, nous euſſions à t'impartir noſtre protection Imperiale.

Nous eſtimons que tu auras entendu, par noſtre lettre du 15. de Iuin, tout ce qui peut eſtre requis en ceſte matiere, & auras auſſi peu voir en quelle maniere nous nous ſommes declarez par noſtre Edict publié, aſſauoir, Que nous n'auons autre intention, ſinon de laiſſer jouyr vn chacun des priuileges portez au Traicté & Accord de Paſſau : comme par cy deuant nos predeceſſeurs (de treſ-heureuſe memoire) ont touſiours fait, & ne pouuons rien autre ordonner, qui ne fuſt & contreuinſt à noſtre charge Imperiale. Et eſt en ce noſtre intention, qu'vn chacun aye à s'y regler, auec toute obeïſſance & humilité. Mais veu qu'il ſe trouue à preſent, tant à noſtre Cour Imp. qu'à noſtre Chambre Souueraine de Speir, diuers procez ventillans, & leſquels ſont cauſez pour le regard des biens d'Egliſe, comme Cloiſtres, Abbayes, Prebandes, & autres tels Benefices d'Egliſe, ſituez dans ta Duché de Virtenberg: par ainſi nous auõs commandé à nos Cõmiſſaires deputez pour l'exe-

cution desdits biens, de ne rien bouger jusques à nostre plus special commandement & resolutiõ, & cependant auons donné ordre aux deux lieux susdits, qu'ils ayent à regarder tous lesdits proces, par le menu, & le tout examiner auec meure consideration: Et que là où il s'agira *de facto occupationis*, & que le Droict aura esté disputé & deduict par nostre Edict Imperial, Sera remis aux Cõmissaires pour estre mis en execution. mais d'autre costé, là où on dispute encor le *factum*, & que le Droict n'est point compris dans la Decision de nostre Edict, en debura alors estre fait jugement, & cogneu selon la raison: Et de mesmes en apres, remis ausdits Commissaires, pour l'execution. Et comme aussi tu le pourras plus particulierement apprendre par la copie de la lettre que nous auõs enuoyee à nos Commissaires, sur ce faict. Et par là pourras voir que nous ne desirons contreuenir en aucun poinct au Traicté de Passau, & n'entendons aussi, que le droict d'aucun soit precipité par nos executions, mais voulons qu'on se tienne à la simple & pure lettre du Traicté de Passau: comme aussi nostre mandat le contient. D'autre costé, tu n'as point d'occasion de te plaindre de l'Euesque de Constance, veu qu'il ne luy appartient, en cest affaire, aucune cognoissance : Et veu aussi que le droict dudit affaire a desia esté deduit & compris dans nostre Edict : Et lequel, à forme de ce, auec les autres Commissaires, se doit seulement porter à l'execution. Et quant aux faicts douteux, comme aussi, nous l'auons declaré par nostre Edict, nous nous en sommes reseruez la cognoissance. Et d'ailleurs, la restitution desdits biens, en question,

ſtion, ne doit paruenir à l'Eueſque ; *ſed Ordinibus*: comme auſſi à forme de noſtre Edict, & comme en tels affaires, parce qu'il s'agiſt des biens Eccleſiaſtiques, & principalement au Circle du pays de Suabe, nous n'auons peu de moins, que de nous ſeruir dudit Eueſque, & cercher les plus apparents qu'il nous a eſté poſſible. Que s'il ſe trouuoit intereſſé auſdits affaires, comme il n'y en a aucune apparence, les autres trois pourront paſſer outre en la Commiſſion. Ce que nous t'auons bien voulu repreſenter, afin que ſelon ce, tu te ſçaches conduire.

Copie de la lettre Imperiale enuoyee aux Deputez, pour l'execution au Circle de Suabe. De Vienne, le 14. Aouſt.

FERDINAND &c. Dignes d'honneur, bien nez, & chers Princes, & Feaux, nous n'auons peu celer à V. A. ni à Toy, les plaintes, que les Princes, & Eſtats du Circle de Franconie, & Suabe, Confeſſion d'Augſburg, nous ont fait par leurs Ambaſſadeurs, touchant noſtre Edict, lequel nous fiſmes publier dernierement : & en ſuite duquel, nous deputaſmes des Commiſſaires, pour l'execution d'iceluy. Nous ſupplians, treſ-inſtamment, qu'ils ne fuſſent ainſi precipitez par vne ſi prompte execution, & que ce qu'ils auoyent poſſedé, juſques au 5. & 6. degré, leur fuſt ſi ſubitement oſté. Et cõme V. A. & Toy ont plaine inſtruction & commãdement en quelle ſorte vous deuez vous compor-

ter en ceſt affaire, & proceder en ceſte Commiſſion, Vous aurez ſuffiſamment entendu, que là où il ne ſera notoire que leſdits biens Eccleſiaſtiques n'auront eſté ſaiſis apres le Traicté de Paſſau, mais que les affaires en fuſſent là, que la choſe requiſt *altiorem indaginem*, Sur ce V.A. & Toy, ne commenceront par l'execution; mais deburont ouyr les parties, & ſe rapporter à noſtre plus ſpecial ordre. Par ainſi, nous deſirons & commandons à V.A. & à Toy, en toute clemence, que ſi en ladite Commiſſion, ſoit d'vn coſté ou d'autre; il ſuruenoit quelque doute, que V.A. & Toy, n'ayez en aucune façon à y deliberer ni conclurre, ſans noſtre expres conſentement, mais conduirez les affaires à telle fin, que perſonne n'aye occaſion de ſe plaindre, par apres, comme n'ayant eſté ſuffiſamment ouy.

Copie du Decret Imperial au Conſeil de la Cour Imperiale, concernant les biens Eccleſiaſtiques.

SA Majeſté Imp. noſtre treſ-clement Seigneur, auoit commandé, treſ-expreſſément, de remõſtrer au Conſeil de la Cour Imper. qu'ils ſe debuoyent bien reſſouuenir, comme par cy deuant S. M auoit fait publier vn Edict, concernant la reſtitution des biens Eccleſiaſtiques: Et ſur ce deputé des Commiſſaires, pour l'execution d'iceluy, au Circle de Suabe, & de Franconie, auec entiere cõmiſſion & inſtruction, & en quelle ſorte & maniere,

niere, ils doibuent proceder en ladite execution, pour la reſtitution deſdits biens ſaiſis dés le Traicté de Paſſau.

Et comme à ceſt effect, il ſeroit venu diuerſes plaintes tant du Circle de Suabe, que de Franconie, de la part des Princes & Eſtats deſdits lieux: & leſquels nous ont ſupplié inſtamment, qu'il nous pleut ne permettre que l'on procedaſt ſi precipitément, contre eux, en ladite execution: par ainſi, leſdits Seigneurs Conſeillers de la Cour Imperiale, ſont amplement informez: & comme auſſi, S.M. le ſçait treſbien, de la quantité des procez, qui ſe trouuent à preſent ventillans, tant par deuant noſtre Cour, que par deuant noſtre Chambre Imperiale de Speir, pour les differents des biens Eccleſiaſtiques, tenus par les Proteſtans. A l'occaſion deſquels procez, S.M. Imp. s'eſt declaree, en toute clemence, que là où il ſeroit queſtiõ *de facto occupationis*, & que le Droict aura eſté deduit par noſtre Edict Imperial, & diſputé, ſera remis aux Commiſſaires, pour mettre en execution: mais là où on diſpute encor le *factum*, & que le Droict n'eſt point compris dans noſtre Edict, en doit eſtre fait jugement, & cognu ſelon la raiſon: Et de meſmes, apres, remis auſdits Commiſſaires, pour l'execution. Par ainſi eſt l'expreſſe volonté & commandement de S.M. que Meſſieurs les Preſidens & Conſeil, deburont faire exacte recerche & examen de tous les affaires qui deſpendent deſdits Clergez, & biens d'Egliſe: & le tout bien & meurement conſiderer. & là où, (comme deſſus) s'agira *de facto occupationis*, & que le Droict diſputé, ſera decidé dans noſtre Edict Imperial, les en-

uoyer aux Commissaires, pour estre mis en executiõ. mais là où le faict se dispute, & que le droict, dont il s'agist, n'a esté disputé ni deduict dans nostre Edict, en sera cognu & jugé selon que de raison. Et pour le bien d'vn chacun en donner aduis à S.M. laquelle en donnera aussi apres l'ordre requis, aux Commissaires.

De mesmes en fust escrit à la Chambre Imp. de Speir.

Deduction de l'Empereur, pour quelle cause il a spolié les Ducs de Mekelburg de leurs Duchez.

NOvs, Ferdinand, par la grace de Dieu, esleu Empereur des Romains, A tous & vn chascun les Electeurs du S. Empire, Princes spirituels & temporels, Prelats, Comtes, Barons, Seigneurs, Cheualiers, Mareschaux, Capitaines du pays, Baillifs, Lieutenans, Gouuerneurs, Auoyers, Iuges, Burgermeisters, Conseillers, Bourgeois, & à tous nos autres vassaux & subiects de l'Empire, Salut & clemence Imperiale. Il est assez notoire à V.A. & à vous, quelles dãgereuses & perilleuses guerres nous auons esté contraints, jusques à present, de soustenir au Circle de la basse Saxe: auquel lieu, il nous a falu de tout nostre possible & force, maintenir auec nostre armee, nostre reputation Imper. Là où il ne s'est pas seulement donné des batailles rangees, mais, qui plus est, nos ennemis se sont aduancez en telle sorte, qu'ils sont entrez bien auant dans

dans nos royaumes & terres hereditaires, & là pris plusieurs places & passages, jusques à attirer le Turc au jeu, lequel se saisit de nostre forteresse de Nouigrad, auec plusieurs autres places dans l'Hõgrie: & auons esté par là contraints, pour destourner ces grands malheurs qui se preparoyent contre nous, de faire venir nostre armee soubs le gouuernement du Duc de Fridland, en ces pays, & là y entretenir vne espace de temps le siege de la guerre, jusques à ce que le Tout-puissant nous fit la grace (non sans grand' peine) que nous recouurasmes lesdites places, battu l'ennemy. & apres la despense de plusieurs millions d'or, chassé par force hors du pays: & ainsi la guerre, par laquelle on estimoit nous rauir le nostre, & amoindrir nostre authorité, a esté à la fin ramenee au pays du Circle de la basse Saxe.

Il est donques notoire à tout le pays, & à vn chascun, que les deux Ducs de Mekelburg Adolph Frideric, & Iean Albert freres, ont esté les principales aydes, & aydes des aydes de cesdites guerres dudit Circle, & lesquels soubs pretexte de defense du pays, y ont donné commencement, & en outre, ouuertement fait leuee & amas de gens de guerre, contre nostre expresse defense & commandemẽt, tenu & traicté nostre armee Imperiale, pour & comme ennemie, se sont moquez & ont mesprisé nos mandats & monitorials. Et afin que leur machination fust d'autant plus cachee, se sont couuerts du titre de deuotion & fidelité enuers nous, mais en leurs actes, faisoyent voir tout le contraire, en assistant de tout ce qu'ils pouuoyent, l'armee ennemie: & par contre, greuoyent & mole-

ſtoyent les noſtres, de tout leur poſſible : & ainſi continué touſiours leurs menees, contre nous, encor que leurs propres ſubjects les en vouluſſent diuertir, juſques à ce que leur armee fut battue & miſe en fuite par la noſtre victorieuſe, laquelle leſdits Ducs, de tout leur poſſible, taſchoyent de mettre en deſroute & de luy reſiſter: & apres, par leurs artifices & feintes louanges qu'ils s'attribuoyent, faiſoyent ſemblant d'attendre en grande deuotion noſtre armee en leur pays: & par contre permirent à l'ennemy de ſe ſaiſir de l'iſle Poël en leur fuite, ce qu'ils euſſent peu facilement empeſcher, s'ils euſſent ſeulement voulu, & que la deuotion de laquelle ils ſe vantoyent, euſt eſté en eux. Et ſans auoir eſgard que de ſuperabondant, le 3. Iuillet 1627. ils furẽt derechef aduertis par vn moniorial Imperial, à penſer à leur debuoir : ce qui n'a pas peu offenſé noſtre Ma. comme le chef ſouuerain de tout l'Empire. Et quelle temerité eſtoit-ce d'oſer leuer les armes contre vn Empereur de Rome, & d'entreprendre la guerre contre luy, juſques à pleine victoire, & eſſayer par icelle de nous priuer premierement de noſtre authorité, puis, de nos pays & ſubjects? Voir que nous auions à eſperer, ſi la victoire euſt eſté de leur coſté! Que s'ils euſſent leué les armes contre quelqu'vn, auquel ils ne fuſſent obligez par leur ſerment & fidelité, il y auroit quelque raiſon, mais des vaſſaux, & feudataires de l'Empire contre l'Empereur de Rome leur propre & naturel Seigneur! Parquoy, tant occaſion de l'injure à nous faire, que occaſion des frais de guerre par nous ſupportez, fuſmes reſolus de nous ſaiſir de leurs

terres

terres & pays, pour à l'aduenir estre asseuré d'eux: Comme aussi la raison naturelle le vouloit. Et encor que tant occasion des diuerses machinations qu'ils auoyent pratiquees cõtre nous, comme des actes notoires qu'ils ont fait sentir à nostre armee, nous eussions bien peu proceder plus rigoureusement contre eux, & leur faire voir que c'est que de leuer les armes contre leur Seigneur. Et comme mesmes la bulle Imperiale le declare expressément, contre ceux lesquels feront leuee de gens. bien loing de faire la guerre à l'Empereur: nous auons, neantmoins, voulu prendre le plus doux chemin, & n'exercer contre eux la rigueur de laquelle nostre justice & authorité Imp. eusse bien peu vser: ne voulans aussi en ce donner le nostre: fusmes par ainsi resolus, à l'entree de la presente annee, pour reparation de l'injure à nous faicte, que des frais de guerre par nous supportez, comme aussi à cause de leur rebellion, nous saisir de leurs pays, assauoir de la Duché de Mekelburg, Principauté de Vinden, Comté de Scheuerin, Barõnie de Rockstat & Harkardz, auec tout ce qu'ils tiennent en fief de l'Empire, desquels nous en inuestimes le Duc de Fridland en titre d'hypotheque, tant pour les frais de guerre faits par cy deuant, que pour ceux qui se feroyẽt encor en apres; & le tout pour juste cause, n'ayans pourtant voulu que ledit Decret fust si tost publié, afin que, si par cas fortuit, leurs Ambassadeurs, soubs pretexte d'estre greuez, eussent desir de venir à nostre Cour pour remonstrer leurs defenses: non que toutesfois nous soyons aucunement en doute de leurs actes, qui nous sont venus à notice, mais afin que

l'on recognoisse nostre patience.

De là s'en est ensuyui que les susdits Ducs, ayãs demandé audience, pour leurs Deputez, pour estre ouys en leurs excuses. Nous ne leur auons pas voulu refuser, mais, qui plus est, donné de nostre speciale clemence, toute asseurance pour leurs personnes, jusques dans nostre Cour Imperiale. & apres auoir esté arriuez, nous sommes laissez remonstrer, par nostre Vice-Chancelier, tout ce qu'ils auoyent voulu deduire & alleguer pour leurs defenses, & encor remis par deuers nous deux grandes escritures, & autres documens, pour verifier leur innocence. Ce que nous auons meurement examiné & consideré: & là dessus, par nos Commissaires deputez fait faire toute informatiõ requise, de ce qui nous estoit notoire, sur ce faict. Et par ainsi, auons trouué que toutes leurs defenses ni excuses, ne seruoyent de rien à leur justification. Car ils proposoyent premierement, qu'ils nous auoyent tousiours esté fideles, & qu'ils l'auoyent fait paroistre au commencement de la guerre de Boheme, en la defense du passage contre l'Anglois, & restitution d'iceluy aux nostres: comme aussi en chassant Braunschueig & Mansfeld hors dudit Circle, en l'annee 1623. Comme aussi, au refus qu'ils auoyent fait en l'alliance de ceux de dehors. 2. Qu'ils n'ont jamais pris les armes audit Circle, que pour garder leur propre pays, contre la force estrangere, & non contre la nostre, ni pour offenser aucun Electeur ni autre feal de l'Empire. 3. Qu'ils ont tousiours fait tout leur possible pour establir vne paix audit Circle, & que s'il fust allé selon leur desir, & qu'on ne

leur

leur euſt propoſé des conditions ſi ſeueres, elle auroit eſté conclue à noſtre grand contentement, deſia au commencement à Braunſchueig, lors que l'Electeur de Saxe & de Brandenburg s'y entremettoyent. 4. Qu'auſſi toſt qu'ils s'apperceurent que l'alliance dudit Circle eſtoit cõtre nous, qu'ils y renoncerent par eſcrit enuers le Roy de Dannemark: qu'auſſi ils s'eſtoyent plains ſur la venue & paſſage de Mansfeld. ce qui fuſt cauſe que le Roy par colere, luy fiſt loger des troupes de pied & de cheual. 5. Qu'ils n'eſtoyent pas aſſez forts pour reſiſter à tant de troupes, & qu'ils ne pouuoyent auoir ſecours de noſtre armee, laquelle eſtoit trop loing d'eux, pour les rencontrer: & que par ainſi, ils furent contraints de leur bailler des viures & autres munitions. 6. Que noſtre Commiſſaire Henry Huſan, là ainſi trouué, & qu'il auoit pris à luy, de la part du Lieutenant Tilly, de les en excuſer enuers nous: qu'auſſi à forme de noſtre lettre du 23. Nouembre 1626. nous en eſtions ſuffiſamment ſatisfaits. 7. Qu'ils n'auoyent aucuneville ni fortereſſe, qui fuſt d'importance pour liurer à nos ennemis: mais qu'ils les gardoyent en leur puiſſance, pour noſtre ſeruice, & n'attendoyent que l'opportunité, pour nous faire paroiſtre leur humble deuotion & fidelité. 8. Qu'ils ne receurent noſdites monitoriales en datte du 3. Iuillet 1627. que quelques ſemaines apres, & comme le declare le Duc Albert, le 1. d'Aouſt, lors qu'il vouloit enuoyer ſon Ambaſſadeur vers Tilly. Et le jour meſme, & incontinant, de la reception, ſe ſeroit maintenu à forme d'iceluy. Car incontinant apres, ils enuoyerent leurs Ambaſſadeurs vers

Tilly & le Duc de Fridland, ne faisans aucune resistance, mais, qui plus est, rendu volontairement leur pays & gens, places & fortereſſes, lesquelles par cy deuant ils auoyent offertes & ouuertes: & pris garnison dedans Rostok & Visman: & principalement dans la fortereſſe de Donitz, & Pöllen; & dõné au Colonel de Arnheim, comme il assiegeoit Butrau, tout ce qui nous estoit possible, & munitions, & victuailles. De mesmes en faisoyent leurs subjects & feudataires, qui estoyent voysins de ladite armee: & ainsi, par tels documens, comme aussi par vne attestation paritoire, assauoir par vne lettre, à nous escrite par le Comte de Tilly, du 7. Nouembre 1627. pensoyent se justifier enuers nous. Mais il se trouue aussi bien par la presente information, comme aussi par les actes publics, qui sont en nostre Chancellerie Imperiale, que principalement par vne lettre originaire, & assemblee tenue, que lesdits Ducs estoyent la cause principale des mouuemens de ladite guerre au Circle de la basse Saxe, & par leurs menees & pratiques, l'allumoyent de jour à autre, & y attiroyẽt & debauchoyent les autres. & lesquels jusques à l'heure qu'ils n'en pouuoyent plus, sans auoir esgard que nostre dernier mandement auoit desia esté publié, faisoyent tout leur possible de nous resister.

Que si les choses fussent allees selon leur souhait & volonté, nous n'eussions pas seulement esté priuez de la victoire que Dieu nous auoit donnee, mais, peut estre, perdu nos propres pays & subjects. Car encor que premierement il soit manifeste qu'en l'annee 1624. la nouuelle vnion & allian-

alliance pour le reſtabliſſemẽt du proclaméComte Palatin, euſt eſté faite, & à ceſte cauſe, fait leuee en diuers lieux dudit Circle de pluſieurs gens de guerre : Nous aurions à ceſt effect enuoyé audit Circle, comme auſſi en celuy de la haute Saxe vn mandat du 22. Nouembre 1627. auec expreſſes menaces contre tous ceux qui faiſoyent ces nouuelles leuees, ſur peine du ban & riere ban : comme auſſi contre ceux leſquels ſeulement le permettoyent, & y adheroyent, & qu'ils ſeroyent chaſtiez, comme pour le faict meſmes. Et enuoyaſmes ſur le tout noſtre ample declaration, laquelle auſſi fut publiee : Comme auſſi de ſuperabondant, & par noſtre clemence Imperiale, & pour la particuliere bien-veuillance que nous portions auſdits Ducs, les en auons aduertis par diuerſes de nos lettres : Sçauoir du 29. Ianuier, 18. Feburier, & 5. May 1625. auec aduis que s'ils ne ſe comportoyent à forme de noſtre mandat, que nous ſerions contraints d'enuoyer noſtre armee audit Circle, pour empeſcher ces nouuelles menees & leuees. Et encor que leſdits Ducs ſe ſoyent ſouuent declairez, qu'ils ne faiſoyent aucune leuee de gens, & encor moins, ne permettoyent qu'il s'en fiſt contre nous : mais qu'ils demeuroyent touſiours en leur fidelité & deuotion enuers nous. Et veu qu'il n'y auoit pas long temps que leur auions concedé vn particulier pardon & grace, nous n'en fiſmes plus exacte recerche. Ils n'eſtoyent pas ſeulement obligez à rejetter ladite alliance, mais auſſi d'empeſcher qu'elle ne ſe fiſt, ni aucune leuee de gens, mais en ce ne l'ont pas ſeulement aduouëe, ains auſſi principalemẽt, comme le General Tilly

n'y pouuoit si tost remedier, & qu'il luy conuenoit, pour ceſt effect, paſſer le Weſer, leur empeſcherent, & s'efforçoyent de tout leur poſſible, d'attirer les autres à leur intention. Et à celle fin de tenir vne aſſemblee, dont s'enſuiuit peu de temps apres, que quelques vns auec eux, s'en vinrent à Lauenburg, & là auec le Roy de Dannemark, firent vne ſecrette alliance & concluſion de ſuyure la guerre, au nom de tout le bas Circle, lequel toutesfois n'en ſçauoit aucune choſe, & encor moins, que le tout y euſt conſenti, mais non pas ſeulement la moindre partie, comme appert par ladite alliance & concluſion, en datte du 28. de May 1625. à Lauenburg. Et laquelle ils ne voulurent publier juſques à ce que toutes les troupes fuſſent miſes ſur pied, & que peu apres, au mois de May, en l'aſſemblee de Braunſchuig, elle fuſt publiee: & auoyent, leſdits Ducs, tenu ladite alliance ſi ſecrette, que non ſeulement elle nous eſtoit incognue, mais auſſi à ceux de leur Religiõ. Car cõme l'Electeur de Saxe, deſira ſçauoir du Duc Adolphe Frideric, à quelle fin, & pourquoy ſe faiſoyent ſi grands amas & leuees de gens de guerre au Circle de la baſſe Saxe, & principalement, par le Roy de Dannemark: Il luy reſpondit aſſez froidement, & vn mois apres ladite aſſemblee de Braunſchuig, en datte du 26. Auril, Qu'il eſtoit vray que le Roy de Dannemark leuoit quelques troupes, mais que l'on ne pouuoit encor ſçauoir à quelle fin ni intention: Ce que toutesfois, il ſçauoit fort bien, car il y auoit en termes expres dans la concluſion de ladite aſſemblee, là où ils aſſiſterent, que le tout ſeroit tenu ſecret. Par là ſe voit

eui-

euidemment, comme lesdits Ducs, nous ont esté fideles. Car si pour l'amour de nous, ils eussent rejetté l'alliance estrangere, ils ne s'en deuoyent taire en aucune façon, encor beaucoup moins, de faire leuee de gens de guerre sans nostre sceu ni consentement. 2. Ils ne se peuuent aussi excuser, en ce qu'ils disent que les troupes qu'ils entretenoyent, estoyent pour la defense dudit Circle: Car leur lettre originaire, qu'ils escriuirẽt au Duc de Lunenburg, comme aussi à nous, tesmoigne clairement qu'ils pratiquoyent, & s'aydoyent à pratiquer ces menees contre Tilly: & par ainsi cõtre nous mesmes. Et d'ailleurs, ils n'auoyent autour d'eux que de leurs amis, & par ainsi ne debuoyent auoir doute d'aucune chose. Pourquoy donques faisoyent-ils si grand appareil de guerre? que si ce n'eust esté contre nous, les autres Princes & Estats dudit Circle, comme principalement le Duc de Luneburg, ne s'y seroit pas ainsi opposé. Ce qui apparoit par l'Apologie dudit Duc de Luneburg. & par ainsi est manifeste que ladite pretẽdue defense, pour ledit Circle, n'estoit au contraire que pour nous nuire & nous offenser, & tous les despendans declarez nos ennemis. Et ne se doit-on pas peu esbahir, qu'ils veulent faire accroire que ladite leuee fust pour la defense du pays: Et neantmoins, se seruir desdites troupes cõtre nous, jusques à l'extremité. 3. Se voit par leur lettre originaire, & instruction donnee à leur Conseiller & Ambassadeur, Heinen, que lesdits Ducs cõseilloyent plustost, lors de l'entremise des Electeurs de Saxe & de Brandenburg, de suyure la guerre, que d'entendre à la paix: car ils les instrui-

soyent en tout & par tout, & dis· yent qu'ils n'e-stoyent pas d'aduis de faire suspension d'armes, ni de faire aucune paix, soit pour la Religion, qu'autrement : sinon que l'on fust bien asseuré, qu'il faloit traicter *sub clypeo* : Et tenir *comita arma*, afin qu'vne espee tint l'autre dans le fourreau. 4. Il se voit par leurs propres patentes & escrits, comme aussi par leurs actiõs des diettes & assemblees, qu'au lieu de leur pretendue renonciation en ladite alliance, ils ont tenu & traicté, comme & pour ennemie nostre armee Imperiale, laquelle nous auions enuoyee pour chasser Mansfeld hors dudit Circle: comme aussi, pour ramener les desuoyez à leur debuoir. Mais, en outre, ont fait publier, que tous ceux de la Confession d'Ausburg, qui se trouueroyent riere nous, eussent à se deporter de nostre seruice, sur peine de la vie, hõneurs, & de tous leurs biens. Excité leur pays & Noblesse à faire leuee de soldats, & menacé ceux lesquels n'y vouloyent entendre, à des griefs chastimens, demandé à leurs Estats continuellement certain nombre de tõnes d'or pour la contribution de ladite guerre, contre nous, & sur double peine les y ont contraints. Comme aussi lors que Mansfeld auoit son intention & dessein sur la Silesie, pour se joindre auec le Turq, & auec nos autres ennemis, ils luy donnerent librement passage par leurs terres. Et pour luy demonstrer leur bonne affectiõ, lui fournirent tout ce qui leur estoit possible, tant en viures que chariots, & autres necessitez. Il est aussi notoire, tant par leur lettre que par celle du Colonel Fuchs, qu'ils ont fourni à l'ennemy, tout vn esté, en l'an 1626. tout ce qui leur a esté possible, tãt

en

en viures que autres munitions : comme auſſi des batteaux pour l'edifice d'vn pont ſur la riuiere de l'Elbe: & ainſi communiqué toute l'aſſiſtãce qu'ils ont peu. Et qui plus eſt, pris en leur garde leurs armes & munitions de guerre dans leur fortereſſe de Donitz. Et à meſure qu'ils en auoyent de beſoing, la leur ont rendue. Et en Iuillet meſme annee, firent deliberation dans Lunenburg, de continuer ladite guerre, & d'annuller entierement nos mandats. Et afin de faire accroire qu'ils s'eſtoyent retirez de ceſte alliance, & qu'ils n'y auoyent aucune part, ils enuoyerent leurs troupes apres que le pays ne les voulut plus entretenir, au Roy de Dannemark, en meſme temps que la paix ſe traictoit à Braunſchueig: Et que la guerre ſe cõtinuoit auec toute force contre nous. Et propoſerent aux Eſtats du pays, que leſdites troupes ſeruiroyent autant là (pour la defenſe du pays, & dudit Circle) comme autre part. Et comme en l'annee 1627. & le 7. Aouſt, la bataille de deuant Luter, a bien demonſtré que leſdites troupes eſtoyent contre nous, là où il y euſt certaines Enſeignes & Officiers des gens deſdits Ducs, qui furent faicts priſonniers. Il ſe voit d'ailleurs par les actes, qu'auſſi toſt apres la bataille de Luter, qu'ils receurent des gens de l'ennemy, & ainſi taſchoyent à nous empeſcher de ſuyure noſtre victoire encommencee. Et comme les Eſtats du pays les aduertiſſoyent que de peur de nous offenſer, qu'ils les congediaſſent: ils ſe declarerent alors, que ſi les Princes vouloyent tenir bon auec eux, & leur preſter fidelité, qu'ils ſe faiſoyent fort de nous chaſſer: à quoy toutesfois, leſdits Eſtats ne voulurent

aucunement entendre: neantmoins, ne laiſſoyent d'vn coſté & d'autre à demander les contributiõs, pour nos ennemis; qu'ils auoyent retirez, & leſquelles ils tirerent par force deſdits Eſtats: & pour leur donner plus de crainte, enuoyerent Schlammerſdorff, en l'aſſemblee qui ſe tenoit, lequel menaçoit, ſur peine de grands chaſtiments, ceux leſquels n'y voudroyent entendre, & leur declara par pluſieurs fois, qu'ils ne ſe pouuoyent ſeparer de l'alliance dudit Circle, & de là aduint que les Eſtats furent en telle façon contriſtez, qu'en vne publique aſſemblee, ils luy prophetiſerent que le chaſtiment de Dieu & de l'Empereur, viendroit ſur eux. 6. Noſtre Commiſſaire Huſan, declare auſſi par ſa propre relation, qu'il fut long temps entretenu par leurs belles paroles, & qu'ayãt trouué tout le contraire, par leurs propres effects, il ne ſe cacha point de le dire en la preſence deſdits Ducs & des Eſtats, en vne aſſemblee qui ſe fiſt, & de s'en plaindre par vn eſcrit, qu'il preſenta à ladite aſſemblee: faiſant voir par là que leſdits Ducs luy donnoyent d'entendre d'vne ſorte, & que par effect, ils nous eſtoyent entierement contraires. Et les aduertiſſoit que pendant qu'il y auoit moyen de pardon, qu'ils ſe vouluſſent recognoiſtre, & ſe ranger de noſtre coſté, afin qu'ils ſe puiſſent accommoder realement, mais tout cela n'y peut de rien ſeruir, ains le tenoyent comme ennemy: Et encor que les Eſtats leur remonſtraſſent, auec prieres, de vouloir faire leur profit de l'aduertiſſement dudit Commiſſaire, & de vouloir penſer tant à eux qu'à leur pays: toutes ces raiſons ne peurent en rien operer, mais au contraire ledit Schlãmerſdorff,

merſdorff, entra vne fois dans vne aſſemblee generale du pays, & là remonſtra aux Eſtats dudit Circle, qu'ils ne ſe deuoyent repoſer ſur l'eſperance que leur donnoit le Commiſſaire Huſan, car les affaires ſeroyent bien-toſt reduicts en meilleur eſtat. Ce qui arriua au tẽps que nos ennemis s'auançoyent le plus en nos pays hereditaires de Sileſie, & de là ils ne ſe peuuẽt juſtifier par noſtre lettre du 23. Nouembre 1626. car il y auoit en termes expres (ſi cela eſt vray dont ils ſe vantent & qu'ils le miſſent en effect) ce que toutesfois n'eſt arriué. Dauantage, pour le 7. Se voit incontinant le contraire, car comme en cedit mois, nous auiõs eſperance qu'ils s'accommoderoyent realement, nous donnaſmes ordre au Duc de Lunenburg & au Comte de Tilly, de les induire à ſe ſeparer, ſoubs ſilence, de l'alliance de nos ennemis, & que ils priſſent quelque peu de nos troupes, dans leurs places qui n'eſtoyent point occupees, & principalement en la fortereſſe de Donitz, ce qu'ils pouuoyent facilement executer, mais au contraire, en nous amuſant, & comme ils nous donnoyẽt d'entendre par leurs lettres, qu'ils ſeroyent bien contens de ce faire, ſi ſeulement il leur eſtoit poſſible, & qu'ils ne fuſſent empeſchez par les troupes du Roy de Dannemark: & par ainſi nous ſupplioyent d'auoir patience, afin pour tant mieux donner loiſir au Roy de s'accommoder & faire ſes affaires, & de pouuoir pratiquer leurs menees: comme il appert du 13. Ianuier 1627. par la lettre qu'ils eſcriuirent à leur capitaine Gerhart Obenbergen, lequel eſtoit dans la fortereſſe de Donitz: ſçauoir, qu'ils auoyent promis ladite place, il y auoit deſia long

temps, au Roy de Dannemark, pour sa retraite, en cas de necessité, quand l'ennemy (parlant de nous) viendroit auec trop grande force sur luy. Parquoy, ledit Capitaine deuoit, en cas de necessité, receuoir Schlamonersdorff, auec 400. hõmes, dans ladite forteresse : comme aussi ceux des autres lieux d'enuiron, & autour de l'Elbe, afin que nous ne puissions passer & poursuyure nostre dessein. Et par lequel moyen l'ennemy a eu plus de temps & respi pour se remettre cest hyuer, & par ainsi recommencer la guerre contre nous. Sur quoy s'ensuiuit que le Marquis de Baden, prit Hauelberg, & y tint bon tout l'esté en l'an 1627. là où lesdits Ducs (à forme de leur lettre originaire) leur fournissoyent de viures & autres munitions. pour laquelle cause, en ayans esté aduertis par le General de Tilly, nous leur enuoyasmes, pour sobre de droict, encor vn monitorial, du 3. Iuillet. D'ailleurs, ils disent & donnent d'entendre qu'il ne leur a manqué qu'à la commodité, pour nous assister, laquelle pourtant s'est presentee en ce temps par diuerses fois, car alors que le General Duc de Fridland, eust chassé nostre ennemy de Silesie, & auec son armee s'en alloit au Circle de la basse Saxe, il enuoya deuant luy le Colonel de Arnheim. Et pour lors estoit le General Tilly pres de la Riuiere de l'Elbe, tout proche de leur pays, n'attendant rien que l'accommodement desdits Ducs, lequel s'il s'en fust ensuyui, nous estiõs asseurez qu'auec l'ayde de Dieu, la guerre eust pour lors pris fin, mais au lieu de ce, les Ducs firent vne assemblee à Sternenberg le 24. 25. & 26. de Iuillet, là où ils representoyent aux Estats

Eſtats le danger où tout le Circle & leur pays eſtoit à preſent,& auec vne aſſiduelle requeſte,demandoyent auſdits Eſtats vne prompte contribution, pour l'entretien de leurs troupes : là où pour lors,nous aüions la victoire toute manifeſte deuant nos yeux.(Et par ainſi contre nous.)2. Veu que le Colonel de Arnheim s'approchoit de leurs terres pour chaſſer noſtre ennemy, ils ne luy reſiſterent pas ſeulement, mais encor demandoyent ayde & ſecours deſdits Eſtats, pour le repouſſer. Et encor que leſdits Eſtats ſe plaignoyent fort de ladite contribution, & qu'ils leur repreſentaſſent nos ſi ſouuent reiterez mandats,auec remonſtrance que ladite contribution n'y ſeruiroit de rien, mais empireroit les chaſtimens de Dieu & les noſtres contre eux, & leur conſeilloyent que veu que ledit Colonel de Arnheim s'eſtoit touſjours declaré à leur deuotion,d'enuoyer vers luy, & de luy parler doucement. Ils ſe reſolurent, neantmoins rondement, qu'il faloit que ladite contribution continuaſt, afin de reſiſter audit Arnheim,comme ennemy: & par ainſi à nous meſmes. Pour le 8. noſtre dernier monitorial, leur paruint au jour de l'aſſemblee, lequel contenoit ces paroles: Apres que nous auons eſté informez en toute certitude,que les ſuſdits Ducs ſe ſont declairez ennemis de noſtre armee Imperiale, laquelle pour lors eſtoit deuant Hauelberg, & en toute autre occaſion ont taſché à luy nuire & reſiſter, & leſquels ont apporté à noſtre dite armee, plus d'incommodité & de perte que nul autre, Nous euſſions, à ceſt effect, eu juſte occaſion de faire publier le ban contre eux, mais nous auons

neantmoins voulu de superabondant,&afin qu'ils ne puissent auoir aucune excuse, comme s'ils n'auoyent sceu nostre derniere volonté,& pour plus grand aduertissement,sans lequel toutesfois, *ipso facto*,& sans autre declaration, ils meritoyent que le ban fust publié contre eux, leur enuoyer encor vn monitorial. Et comme nous auons tresbien sceu le peu de compte qu'ils ont fait par cy deuant de nos mandats, & afin que pour la derniere fois, ils soyent aduertis encor de leur debuoir, & pour eviter le mespris qu'ils font de nos commandemens, nous en auons enuoyé à ceste effect l'original à nostre General Tilly, par la voye de nostre Commissaire Husan, auec tres-expres commandement que pour la maintenance de nostre intẽtion,qu'il cerchast tout moyen à luy possible, à ce que ledit monitorial fust notifié à vn chascun: Sur quoy ledit Husan,apres auoir receu ledit monitorial, le fist Imprimer en forme de patentes aussi bien pour les Estats, que pour les Ducs: & pour plus grand aduertissement aux vns & aux autres, & lors que lesdits Seigneurs,en personne, estoyẽt assemblez à Sternberg,leur en enuoya diuers exẽplaires, lesquels furent presentez à ladite assemblee, dequoy neantmoins lesdits Ducs ne firent grand compte, non plus que du deuant, mais se voit par leurs actes de ladite journee, qu'ils s'efforçoyent encor de tout leur possible de resister à nostre armee, la traictãs touiours comme ennemie,machinãs encor de nouuelles pratiques pour ayder à nostre ennemy. Et n'ont jamais voulu entendre aux remonstrances que leur faisoyent les Estats dudit Circle,sçauoir,qu'ils ne mesprisassent pas

pas ainsi nos mandats,& qu'il ne leur en pourroit arriuer que du mal : comme aussi à eux,mais en ce ont mieux aymé suiure leur conseil & propre volonté. Et pour donner couleur à leur pretendue deuotion, faisoyent courir le bruit (lors que nostre ennemi fut mis en desroute) qu'ils auoyent tousiours attendu ceste journee,mais il se voit en ce le contraire, car lors que la journee fust tenue, & que le General de Tilly trauaillöit de tout son possible, pour se rendre maistre d'vn pont de batteaux, qui estoit deuant Baitzenburg, & par ainsi en chasser l'ennemy,ils escriuirent le 26. de Iuillet au Conseil de Baitzenburg,auec expres commandement, qu'ils eussent à deliurer au Colonel Durant, lequel estoit pour lors sur les retranchemẽs deuant ledit Baitzenburg, pour la garde & seureté dudit pont,tout ce qui luy seroit de besoing, & ce qu'il demanderoit, tant en sommiers,bois,lattes, clous,& autres telles choses.Et quand mesmes on les deburoit prendre & arracher des maisons & des toicts, car cela(disoyent ils)redonde à l'entier bien & defense de tout le pays. Item ils ont le 27.& 28.de Iuillet apres, par patentes expresses, encor demandé vne nouuelle contribution contre nous, à tous leurs Estats & subjects, sur peine de prompte execution, si dans trois jours ils ne faisoyent moyen de la trouuer.Et encor que apres tout cela nostre General Tilly,par l'aide du Tout-puissant, aye emporté ledit pont auec les retranchemens, & fust entré en leur pays par la trauerse de la riuiere,ils ne firent,neantmoins,aucun semblant qu'ils eussent desir de s'accommoder auec nous : mais continuoyent tousiours leurs menees

auec l'ennemy. Et le meſme jour firent publier l'execution des patentes pour la contribution. Là deſſus, l'vn des Ducs, nommé Adolph Frideric, ſe retira dans l'iſle Poel, & vn peu apres l'aiſné Marquis de Baden noſtre ennemi juré, ſe ſauua de Hauelberg, lequel auec peu de peine ils euſſent bien peu empeſcher, en jettant bas vn petit pont ſur lequel il ſe ſauua: & dequoy ils ne ſe ſoucierent gueres, mais permirent que l'ennemi en ceſte fuite, ſe ſaiſit de la ville de Butzau, & de l'iſle Poel, & là ſe tindrent vne bonne eſpace de temps: & lequel il nous faluſt apres chaſſer, auec grande difficulté. D'ailleurs, il ne ſe trouue pas, comme ils auaneēt, qu'ils ayent enuoyé le premier d'Aouſt vers Tilly, mais ſeulement le 11. ou 12. dudit, pendant lequel temps, il ſe paſſa pluſieurs choſes: & les affaires, par la grace de Dieu, s'auançoyent grandement de noſtre coſté, & de jour à autre alloyent de mal en pis, du leur. Et y ſuruenant le Duc de Fridland auec ſon armee, prit incontinant tout le pays, juſques à la forteresſe de Donitz, Pillau & Poltz. Il ſe trouue dauantage, & par leur enuoy propre, qu'ils n'ont jamais preſenté aucune place ni forteresſe à Tilly ou à Fridlād, bien loing de les auoir ouuertes, mais ſimplement penſoyent de les amuſer par leurs belles paroles de deuotion. Et comme auſſi ledit General de Tilly, le declara le 23. Aouſt, qu'il n'eſtoit point ſatisfait par leurs paroles, mais qu'ils debuoyent faire paroiſtre par vne reelle demonſtration la preuue de leur pretendue deuotion: & quant & quant leur enſeigna le moyen qu'ils deuoyent tenir pour ceſt effect: Aſſauoir, d'ouurir tous les paſſages, & en cas de neceſſité,

ceſſité, ouurir leurs fortereſſes, & prẽdre garniſon de nous; & s'ayder à chaſſer l'ennemi des paſſages qu'il occuppe. Leſquelles raiſons y ſeruirent autant que du deuant: que meſmes, le Capitaine qui commandoit dans la fortereſſe de Donitz, s'excuſa, diſant qu'il n'auoit aucun ordre de rendre ladite place, mais au contraire, qu'il luy eſtoit cõmandé de faire coupper les arbres d'alentour, & ainſi ſe preparer à ſe defendre, s'il eſtoit attaqué. Et par ce moyen nous ont touſiours entretenu, juſques à la fin que noſtre armee vinſt auec ſes forces deuant ladite fortereſſe. Surquoy ledit Capitaine, & autres Officiers conſulterent enſemble, & ayans trouué qu'il eſtoit impoſſible de pouuoir reſiſter à vne ſi puiſſante armee, il demanda par ainſi deux jours de terme, pour informer ſes maiſtres de ſon eſtat, apres l'expiration deſquels, ne luy eſtant venu aucun ordre nouueau, furent contraints de rẽdre ladite place: ce qui arriua le 3. d'Aouſt. Et lequel Capitaine fut aux mauuaiſes graces dudit Duc Adolphe Frideric, à forme de ſon Apologie, dans laquelle il eſt auſſi fait mention d'vn certain ſecours. Et comme auſſi il ſe voit par la lettre que le Marquis de Turlach eſcriuoit au Comte de la Tour, dattee du 27. de Iuillet à Hauelſberg, qu'il ſe retiraſt à Donitz, & là ſe pourroyent joindre enſemble: ce qui correſpondoit au commandement qu'auoit le Capitaine, aſſauoir de recepuoir des troupes Danoiſes: & ſe voit que par ainſi il y auoit vne ſecrette intelligence touchant ladite place, & qu'elle n'a jamais eſté liurée de gré, mais par force. Par ainſi, & veu que nous voyons clairement, en tout & par tout, qu'ils n'ont aucunes defenſes vali-

des pour leur justification, mais que toutes leurs exceptions alleguees, font contre eux mesmes: & qui donnent encor mieux à cognoistre leur desobeissance. A ces fins nous n'auons plus voulu differer ni reculer nostre publication, touchant l'alienation de leurs terres & pays, mais le faire cognoistre & sçauoir cuidemment à tous & en mesme temps en inuestir le Duc de Fridland nostre General, de leurs Duchez & Principautez de Mekelburg, auec leurs autres appartenances, & le retenir & maintenir en ladite possession, soubs nostre authorité Imperiale, auec commandement tres-expres, de nostre part, que tous & vn chacun les Estats dudit pays & Duché de Mekelburg, ayent à recognoistre ledit Duc de Fridland, pour leur vray & legitime Seigneur. & luy prester la fidelité & obeïssance à ce requise, auec hommage des fiefs, qu'ils tiendront de luy, &c.

Copie d'vne lettre laquelle les Eueſques de Bamberg, VVirtzburg, Eichſtat, Conſtance, & Augsburg, enuoyerent à l'Empereur au mois d'Aouſt 1629. concernant l'execution de l'Edict de l'Empereur.

COMME les susdits Eueſques, eurent entendu que ceux du Circle de Suabe & de Franconie auoyent enuoyé leurs Deputez vers S.M.Imper. pour obtenir d'elle vne suspension en l'execution de l'Edict de S.M. Ils eſcriuirent à ceſte cauſe vne lettre à l'Empereur, en ceſte ſorte, aſſauoir, Que com-

comme ils auoyent eu nouuelles certaines que les Princes & Estats du Circle de Franconie & Suabe, auoyent enuoyé leurs Deputez vers S.M. Imp. & lesquels à present y deuoyent estre arriuez, pour auoir audience vers S.M. & pour luy remonstrer ce qui est de leur commission, & qu'en autres choses ils desirent obtenir vne suspension en l'execution de l'Edict Imperial. Et encor que lesdits Euesques ne font aucune doute, que V.M. comme vn Sainct & juste Empereur, sur la remonstrance que luy pourroyent faire lesdits Deputez desdits deux Circles, concernant les biens Ecclesiastiques, ne prendra autre resolution, que celle des plus equitables Constitutions de l'Empire & paix de Religion, & sur lesquelles les Decisions generales de l'Empire sont suffisamment fondees, & que les pauures lezez Ecclesiastiques & Estats Catholiques, lesquels par leurs continuelles plaintes, & prieres, qu'ils ont fait à V.M. puissent vn jour, par sa juste clemence, auoir quelque repos & soulagement, & supplient instamment V.M. qu'elle les veuille laisser à forme du Traicté de Passau, & qu'en suite de ce, il plaise à V.M. donner ordre qu'il soit fait vn commencement pour la restitution desdits biens, si long temps vsurpez. En consideration que le temps est fort opportun pour l'execution : Et font voir lesdits Estats Catholiques, en toute humilité à V.M. la cause pour laquelle il est necessaire d'vne prompte execution, & qu'il soit desnié ausdits Deputez la demande qu'ils font pour ledit surçoy.

1. S.M. a desia suffisamment fait publier les griefs des Ecclesiastiques, fondez sur la decision

des Constitutions de l'Empire & Traicté de Passau.

2. Que les Commissaires deputez pour l'execution de l'Edict publié, sont suffisamment munis de decrets, commissions, instructions, specifications: comme aussi des actes de Chancellerie, & deuëment informez sur le tout, & lesquels sont à present arriuez aux deux Circles, pour l'effect de leur execution, que s'ils estoyent obligez à la suspension de ladite execution, & qu'elle ne puisse auoir son cours, les autres, & principalement ceux de la ligue Catholique, lesquels ont obtenu des prouisions pour le mesme faict, seroyent en diuers pensemens, & ne sçauroyent que croire.

3. Que si aussi ledit surçoy estoit obtenu jusques à vne assemblee generale, les Estats Catholiques n'auroyent rien autre à esperer, sinon de venir à nouueaux droits, auec leurs parties, & à la fin trouueroyent que ladite suspension leur auroit apporté vne grande perte.

4. Qu'à forme dudit Edict publié par l'ordre de V.M. en ce qui concerne les pretendues defenses des Protestans, les Catholiques & Ecclesiastiques ne sont plus obligez de s'enlacer à vne nouuelle dispute auec eux: veu que ce n'est plus *res integra*, mais *indicata*.

5. Il est bien veritable que jamais les Protestans n'ont voulu rendre les biens par eux indeuement occupez, par amitié ni par aucun accord, & d'autre costé, touſiours rejetté, tant qu'ils ont peu, le jugemẽt, touſiours empeſché les moyẽs ordinaires des viſites des Deputez de l'Empire, & principalement dés l'an 1601. en çà, contre tout deuoir & equi-

& equité: Comme auſſi en l'annee 1598. ils empeſcherent vne reuiſiõ qui ſe deuoit faire pour ledit faict, & juſques à preſent n'y ayant jamais voulu entendre, ont rompu & violé en ce la paix de la Religion, & par ainſi troublé l'Empire.

6. Il ſe trouuera auſſi en la Chancelerie de l'Empire ce qui s'eſt paſſé en diuerſes aſſemblees auec les Proteſtans, touchant l'indue occupation deſdits biens Eccleſiaſtiques, & principalement auec Magdenburg, laquelle auec le Chapitre n'ont jamais voulu recognoiſtre, pour legitimes poſſeſſeurs, leſdits Proteſtans, & demandé ordinairement ceſſion de leurs biens, ce que pourtant jamais ils n'ont peu obtenir. que ſi ladite execution eſtoit reculee juſques à vne aſſemblee generale, il ne faudroit rien eſperer autre ſinon que les autres Proteſtans, & principalement l'Electeur de Saxe, occaſion des exceſſiues pretentions qu'il a ſur Magdenburg, empeſcheroyent plus le fondement des affaires, que de les auancer.

7. Et comme il a eſté dit, leſdits Proteſtans occupateurs deſdits biens d'Egliſe, n'ont jamais eu autre intention par leurs exceſſiues & deſraiſonnables pretentions, que de retrancher entieremẽt aux poures Catholiques, leurs actions: & par ainſi ſe faire le chemin à l'vſurpation des autres biens d'Egliſe: & par ainſi les priuer de la jouïſſance du benefice de la paix de Religion. Par là ſe voit clairement que leur intention, concernant le ſurſoy de ladite execution, ne tend à autre fin qu'à l'entiere ruine & detriment des Eccleſiaſtiques de l'Empire, & par vn ſi long entretien, la poſterité n'auroit à attendre que tout malheur, juſques à la

fin qu'ayans l'occasion opportune, ils puissent mettre le vieux auec le nouueau, & en suite de ce, s'ils ne pouuoyent ruiner entierement l'Eglise Catholique, toutesfois pourroit apporter grand prejudice aux Estats Catholiques de tout l'Empire.

8. Lesdits Estats Catholiques ne peuuent s'imaginer comme il pourroit auoir lieu de leur octroyer ladite suspẽsion Et pour conclusion, representent encores, en toute humilité, leur precedente requeste à V.M. & la supplient, en toute humilité, de se vouloir ressouuenir d'vn Traicté si solennel, auec encores tres feruante priere, qu'il plaise à vostredite M. d'y interposer son authorité, & ne maintenir pas seulement les Estats Catholiques en leurs droicts à forme du contenu en la Constitution de l'Empire & paix de Religion, mais aussi par sa puissance & force, faire subsister son Edict publ é, & que l'execution s'en ensuiue, sans autre delai. Et que les Catholiques, lesquels ont esté greuez par si longue espace de tẽps, puissent, par l'authorité de V. M. estre remis en la jouïssance de leurs benefices. Par cela S.M. fera vne œuure agreable à Dieu, & toute l'Eglise Catholique, par leurs deuotes oraisons, prieront Dieu qu'il maintienne V.M. en longue & heureuse vie. Et par ainsi demeureront lesdits Eueſques en la treshumble deuotion de V.M. tout le temps de leur vie, en toute obeïssance,

Lettre

Lettre d'interceſſion du Roy de Dannemark pour les Ducs de Mekelburg à l'Empereur.

APRES que la publication de la deduction de l'Empereur, euſt eſté faite, & que par l'entremiſe & priere de tout le College Electoral, leſdits Ducs de Mekelburg ne peurent eſtre remis en grace enuers S.M. Le Roy de Dannemark à la fin interceda auſſi pour eux, & en eſcriuit, pour ceſt effect, à S.M. Imp. le 15. Septembre 1629.

Treſ-illuſtre, & Treſ-puiſſant Empereur, &c. Nous n'auons peu celer à V. M. en quelle ſorte nos deux Couſins les Ducs de Mekelburg ſe ſont plains à nous, touchant la maniere eſtrange que l'on a procedé contre eux, en les ſpoliant de leurs Duchez & Principautez, que jamais il ne s'eſt ouy en ſemblables affaires d'vne telle execution dedans l'Empire, & qui prouient tant ſeulement occaſion de la defenſe qu'ils ont fait au Circle de la baſſe Saxe, & qui n'eſtoit que pour la maintenance de leurs pays. Et Comme pour lors nous eſtiõs declarez General pour la defenſe dudit Circle, nous n'auons iamais, pendant ledit temps, apperceu qu'ils ſe ſoyent autrement gouuernez, que le reſte des autres Eſtats dudit Circle, pour la maintenance & ſeureté de leurs pays: Neantmoins, auroit eſté executé vne Commiſſion au nom de V. M. à Guſtrau, le 23. de Mars 1628. par laquelle ils furent entierement ſpoliez, & priuez de leurs Duchez, & generalement de tout leur pays. Et pour lors ſeulement donné en titre d'hypotheque au

Duc de Fridland, ſoubs pretexte de quelques pretentions de frais de guerre, leſquels n'eſtoyent ni ſpecifiez, ni meſmes liquidez. Et encor que nos bien-aymez Couſins & leur feale Nobleſſe & ſubjects, ayent cerché tout le moyen à eux poſſible de repreſenter leur droict, & de pouuoir eſtre ouys en leurs equitables defenſes, n'a pourtant riẽ peu ſeruir : Et par ce moyen, comme s'ils euſſent eſté ſuffiſamment conuaincus, & par ainſi condãnez, n'ont pas ſeulement eſté priuez de leurs Duchez, mais, qui plus eſt, n'ont jamais oſé demeurer au moindre lieu, ni mandement, pour leur entretien : Au contraire, ont eſté contraints par rudes menaces, à ſe retirer, & ſe rẽdre en exil auec leurs femmes & enfans innocẽs, en fort pauure eſtat. Et cõme ainſi ſoit qu'ils ayẽt le tout, juſques à preſẽt, porté fort patiẽment, & dés ledit tẽps, ſupplié en toute humilité V.M. qu'il luy pleuſt les vouloir ouyr en leurs defenſes : Comme moy auſſi, en la bonne eſperance de leur juſte cauſe, ay auſſi prié V. M. d'vn ſaufconduit pour la ſeureté de leurs perſonnes, & de meſmes diuers Electeurs du S. Empire, & Princes : Comme auſſi en general, le College Electoral a intercedé enuers V.M. pour eux, qui a eſté la cauſe que leſdits Ducs, juſques à preſent, ont touſiours veſcu en bonne eſperance de pouuoir, par vne telle interceſſion, eſtre ouys de V.M. & qu'apres la remonſtrance de leurs juſtes defenſes, ils puiſſent eſtre affranchis d'vne telle miſere & exil, auquel ils ont eſté reduits juſques à la deuxieſme annee : là où, priuez de toutes leurs rentes, auec grand' charge & peine, principalemẽt en telle calamité de temps, ils ont eſté contraints de s'en-

de s'entretenir fort petitement, & par ainsi V.M. les reprenant en sa clemence, les reuestiſſe & rejouyſſe de la poſſeſſion de leurs biens: Toutesfois juſques à preſent ils n'ont peu auoir aucune declaration de V.M. Mais au contraire, ont eſté contrains, à leur grand regret, d'entendre *afflictionem afflictis*, que ſans aucune audience, pour leurs juſtes defenſes, & ſeulement par l'enqueſte priſe d'un coſté, & ſur laquelle à forme du Droict & Conſtitutions de l'Empire, & capitulation Imperiale, ils n'ont jmais peu eſtre ouys en leurs defenſes: Et par ainſi, ſans aucune vraye cognoiſſance, ſans eſtre ouys, comme auſſi ſans aucun arreſt ni ſentence, a eſté le Duc de Fridland colloqué en reelle poſſeſſion de tout & vn chaſcun leur pays, *Cum libera diſponendi facultate*, le 18. de Iuin paſſé. Et en apres, publié vne declaration contre eux, par laquelle ils ſont accuſez *Criminis læzæ Maieſtatis Cæſareæ perduellionis*, & autres telles execrables caliõnies, deſquelles, par la grace de Dieu, ils ſe ſentent en leurs cœurs entierement innocens. Et ſur la fin de ladite declaration, auec menaces expreſſes, s'ils ne s'y veulent ſubmettre. Ce que, ſans aucune doute, n'eſt procedé *ex motu proprio* de V.M. car la bõne & paternelle affection de laquelle elle a accouſtumé vſer, teſmoigne bien le contraire: mais il eſt certain que le tout a eſté pratiqué par leurs malueuillans, leſquels, par des faux donner d'entẽdre, ont jnduict V.M. à ce faire. Veu dõques, que nous pouuons aſſeurer, en parole de verité, V.M. qu'ils n'eſtoyent nullemẽt conjoints auec nous, & qu'ils n'auoyent aucune communication auec ledit Circle, ſinon qu'à forme des Cõſtitutions d'Empire,

que auſſi ils ne ſe ſont laiſſez enfiler en aucune Alliance ou Confederation eſtrangere, mais ſur l'aduertiſſement de V.M. ſe declarerent incontinant à nous, tant de bouche que par eſcrit, qu'ils renonçoyent entierement à la defenſe dudit Circle: comme auſſi à l'vnion, & s'en vouloyẽt entierement deporter, ſi par quelques Regimens, que nous enuoyaſmes en leur pays, pour nous aſſeurer d'eux, ils n'en euſſent eſté empeſchez: par là il ſe peut clairement voir qu'ils n'ont jamais eu volõté de nuire à V.M. ni au S. Empire, mais que leurs intentions & actions ne tendoyẽt à autre fin, qu'à forme des Conſtitutions & ordre d'execution de l'Empire, à proteger, de tout leur poſſible, & empeſcher de ſurpriſe ou logement de troupes eſtrãgeres audit Circle de la baſſe Saxe: & par ce moyen, ſe maintenir en leur ancienne liberté Allemande, Comme V.M. & ſes deuanciers, de treſheureuſe memoire, auec tous les Princes & Eſtats de l'Empire l'ont ordonné: par ainſi, ils n'eſtiment pas que ledit *Crimen læzæ Maieſtatis* deduit en ladite declaration, leur ſoit en aucune façon imputé: mais au contraire, ils ont entiere eſperance que tãt par noſtre interceſſiõ, que occaſion du proche parentage, qu'il y a entre nous & eux, que V.M. les reprendra en ſa premiere clemence & benignité, & qu'elle les reſtablira en leur premier eſtat. Et encor que nous n'ayons jamais eu aucune volonté de violer la Paix, laquelle a eſté conclue entre V.M. & nous, nous nous ſouuenons pourtant treſbien, de ce que les Deputez de V.M. promirent aux noſtres, touchant leſdits Ducs de Mekelburg: & comme auſſi, par la pacification qui s'en enſuyuit,

uit, V.M. nous asseura qu'elle ne molesteroit ni ne greueroit personne contre la raison ni le Droict, par ainsi nous nous doutons qu'à la fin & occasion de ces affaires, si V.M. n'y remedie au plustost, qu'il s'oseroit bien soulleuer de nouueaux remuemens, & que d'autres s'en mesleront, & par ainsi seroit vne occasion que non seulement les voisins, mais que nos propres pays & subjects, pourroyent tomber en grands inconueniens: comme aussi V. M. par sa tres-haute discretion, le peut bien remarquer.

Par ainsi, nous n'auons voulu faillir à recercher V.M. en toute amitié, qu'il luy plaise ne vouloir rejetter sa paternelle clemẽce de dessus nos chers Cousins, & ne les laisser plus longuement plongez en ceste affliction & exil, mais plustost, les restablir & resiouyr par vostre bonté & clemence Imperiale. Ce qui redondera à l'honneur & immortelle loüange de V.M. & qui causera aussi la maintenance & fermeté de la Paix. Et par ce moyen lesdits Ducs, nos Cousins, ne seront pas seulemẽt obligez d'estre à l'aduenir fideles seruiteurs de V. M. Mais aussi nous ressentans de tant de faueur, serons aussi prests de luy rendre seruice.

Lettre de l'Empereur au Roy de Dannemark, aux fins qu'il ne moleste plus les pays & subiects du Duc d'Holstein.

COMME le Duc d'Holstein eust remarqué que l'Empereur auoit victoire contre le Roy de

Dannemark au Circle de la basse Saxe, se separa; soubs silence, de ladite guerre, & se remit en la deuotion de l'Empereur: & à ceſt effect, tenoit son pays & forteresses ouuertes au seruice des Imperiaux, en leur demonstrant toute sorte d'amitié, & par contre fermoit tous les passages & forteresses aux Danois. Ce que le Roy de Dannemark prit fort à la mauuaise part, & à ceſte cause, apres le Traicté de paix auec l'Empereur, & apres que les troupes Imperiales furent congedices de ladite Duché d'Holstein, ledit Roy pour se venger desdits Ducs, entra auec 4500. hommes de pied, & quelques compagnies de cheual, dans le mãdement de Eutin, dependãt de la Duché de Lubeck, & là se rendit maistre de plusieurs places. Surquoi S.M. apres auoir appris ces nouuelles, lui en escriuit comme s'ensuit. De Vienne le 21. d'Aouſt 1629.

Plus Illustre Prince, tresſ-cher & biẽ aymé Nepueu, nous requerons amiablement V.A. de croire que nous auons esté aduertis en quelle maniere V.A. sans auoir esgard à la paix traictee entre nous & elle, auant peu de temps, que le 17. du mois de Iuillet passé, elle seroit entree par force auec 4500. hommes de pied, & quelques compagnies de cheual, dans le mandement de Eutin, en l'Eueſché de Lubek, & là se seroit rendue maistresse du chasteau, chassé la garnison, puis pris & emmené tout ce qui s'y seroit trouué, tant en munitions, que bled & bestail: & ainsi commis toutes sortes d'hostilitez. Et comme toutes ces choses sont directement contre l'ordre & claire Constitution de l'Empire, Assauoir, qu'il n'est loisible, soubs quel pre-

pretexte que ce soit, de troubler ni molester aucun Prince ni Estat de l'Empire. Et qui plus est, par le Traicté de paix dernierement conclud entre nous & V.A. sont compris en icelui tous les feauls Princes & Estats dudit Empire,&c.

Par ainsi,nous auons voulu ressouuenir V.A.de sa parole Royale, & l'aduertir amiablement, que comme Duc d'Holstein,& par consequent Prince d'Empire, qu'elle ne donnast aucune occasion de violence ou rupture de paix, par semblables procedures,mais qu'en faisant cesser ces hostilitez,elle restitue les places & maisons par elle occupees & detenues: & en apres congedie les troupes qui y sont, puis donne ordre à ce que restitution soit faite du degast qui a esté fait. Et par ainsi, en apres n'attaquer plus ledit Duc ni le molester en aucune façon en ses terres. Lequel comme feal Prince d'Empire,nous sommes obligez à proteger. Et ce faisant, vostre A. effectuera le Traicté de paix, & euitera en outre,plusieurs malheurs qui pourroyent arriuer contre nostre volonté,&qui pourroyent aduenir, occasion de semblables inimitiez & attentats.

Autre lettre de l'Empereur au Roy de Dannemark, qu'il aye à laisser en paix le pays & subiects de l'Eueschè de Lubek, & Duchè d'Holstein.

PLvs Illustre Prince, tres-cher & bien aymé Nepueu, nous ne doutons aucunement que

V.A. n'aye receu noſtre derniere lettre du 21. d'Aouſt paſſé, par laquelle V.A. aura peu entendre noſtre raiſonnable demande, auec aduis qu'elle aye à ſe reſſouuenir de ſa parole Royale, & qu'elle euſt à quitter toutes ces hoſtilitez, leſquelles auoyent eſté commiſes par cy deuant, tant contre nous, que contre nos feauls Princes & Eſtats Catholiques: & principalement dans les mandemens de l'Eueſché de Lubek: & non ſeulement les quitter, mais auſſi leur reſtituer le degaſt & perte qui leur a eſté faite. Et à l'aduenir eſpargner les paures & innocens pays & ſubjects: & par ainſi ne donner lieu à quelque plus grand mal. Et comme auſſi ſes demandes ſont juſtes & equitables, tant à forme de la Conſtitution d'Empire, comme auſſi ſelon la pacification, laquelle fut faite à Lubek, entre nous & V.A. Parquoi, nous eſtimons que le tout aura lieu enuers elle, & la continuation deſdites hoſtilitez ſera entierement abbatue, & que par cy apres, n'en entendrons plus de plaintes, afin que la paix ne ſoit contrainte d'eſtre violee & rõpue par tels excez. Du depuis, nous n'auons pas ſeulement eſté aduertis que l'armee de V.A. continue touſiours leſdites hoſtilitez dans l'Eueſché de Lubek, mais fait encor pis dãs la Duché d'Holſtein: & principalement dans les terres & pays du patrimoine du Duc Iean Frideric de Holſtein: & là ſe ſont ſaiſis de diuerſes places & paſſages, pris tout ce qu'ils y ont trouué en prouiſions & munitions, puis le tout emmené en Dannemark: Et par ainſi, meſnagé en telle ſorte que c'eſt vne pitié que de l'entendre: Comme auſſi ce qu'il y auoit dedãs Eutin & Neuſtat, tant en canons que mouſquets, balles,

balles, & autres armes: & dequoi il y en auoit grãde quantité, a esté aussi saisi, sans aucun droict, puis emmené, & en apres pillé entierement diuers villages, les autres traictez auec telle & excessiue cõtribution, que les pauures pays & subjects, en sont entierement appauuris. Et comme toutes ces choses attentent de bien pres sur nostre authorité & charge Imperiale, & veu qu'aussi particulieremẽt nous auons promis audit Duc de Holstein, de l'auoir en nostre protection & maintenance Imperiale, nous sommes partant en volonté de ne permettre qu'il soit troublé ni molesté de la sorte, Qui est la cause que nous en auons bien encor voulu aduertir V.A. (& comme c'est nostre amiable desir) qu'elle se veuille deporter de ses inouyes procedures & hostilitez: & qu'en outre elle donne suffisant ordre que tout ce qui a esté saisi par cy deuant, soit restitué & restably. Et ce non seulemẽt dans l'Eueschié de Lubek, mais aussi dans les territoires & principautez du patrimoine du Duc Iean Friderich de Holstein, où il sera aussi donné ordre pour la restitution de ce qui luy a esté pris: & par ce moyen, pourront estre preuenus diuers malheurs qu'à ces fins s'en pourroyent ensuiure. Et en outre, V.A. fera ce qui est juste & equitable, & en ce tiendra sa parole Royale.

Exploits entre les Rois de Suede & de Poulongne.

ENVIRON ce temps, aduint vne grosse desfaite, car il y eust quelques 1000. hommes des gens

de l'Empereur & du Roy de Poulongne, lesquels furent assaillis par trois Regimens de pied & vn de cheual, du Roy de Suede, entre Stum & Marien Werter. le Suedien eut la victoire, & y en demeura bien 2000. tant Imperiaux que Poulonnois sur la place, & des autres seulement 40. Et en outre conquirent lesdits Suedes, grand' quantité de bagage, chariots, canons, & autres munitions, & butins.

Le lendemain les Poulonnois se r'assemblerent, ayans quelque dessein sur le petit Werter, lequel au commencement leur reussit en quelque façon, y estant desia entrez enuiron 1000. hommes: mais comme les Suedes s'en furent apperceus, ils vinrét auec telle furie sur eux qu'ils furent contrains à se jetter dans l'eau, pour se sauuer, & ceux qui ne sceurent nager furent noyez: dont il y en demeura bien 500. Le Roy de Suede fut fort irrité d'vne telle surprise, veu qu'il se parloit d'vn accommodement. En ces entrefaites le grand Duc de Moscouie enuoya vn Ambassadeur au Roy de Suede, pour le prier de continuer la guerre contre la couronne de Poulongne, luy offrant pour cest effect 12000. hommes, auec tout ce qui leur seroit necessaire, dequoi il le remercia, & luy dit qu'il estoit assez fort contre ses ennemis. L'Ambassadeur dudit Sieur Duc, fut renuoyé auec de riches presens. Quant aux Imperiaux ils endurerent de grandes necessitez au pays de Prussie, & y en eut beaucoup de taillez en piece par les Poulonnois mesmes lors qu'ils alloyent au fourrage: la peste regnoit aussi fort tant en l'armee de Suede, que de Poulongne: parquoi sa Majesté de Poulon-

gne

gne s'en alla du camp, & se retira à VVarschau.

Les Roys de Suede & de Poulongne traictent d'vne treve entre eux pour six annees.

PAR l'entremise des Ambassadeurs de France & d'Angleterre l'on passa outre à vne treve, laquelle fut conclue & arrestee pour six annees, & par ainsi dressé les articles suyuans, puis ratifiez des deux costez.

1. Pendant que ladite treve durera, ne sera commis aucun acte d'hostilité entre les deux parties.

2. Le Roy de Suede rendra au Roy de Poulongne la ville de Strasburg, Dirschau, auec ses territoires & appartenances: Le Dantker, VVerder, Gudstat, VVormbdit, Melsac, auec ses territoires: cõme aussi Frauenburg, auec les bourgs & villages en despendans: de mesmes la ville & chasteau de VVitau en Sennengalen, auec le circuit de ses appartenances, sera remis au Duc de Churland; toutesfois que le havre & port de Frauenburg auec toute la Cour, demeurera ouuerte & au pouuoir du Roy de Suede, comme aussi sera reserué aux habitans dudit Frauenburg, leur franchise & droict de pescher.

3. Il ne sera permis de fortifier Frauenburg ni aucune autre place de son mandement, & pourra la gendarmerie & soldats du Roy de Suede, aller

& venir par le mandement dudit lieu sans aucun empeschement.

4. Durant ladite treve, pourront garder les deux parties ce qu'ils auront au pays de Liefland, excepté Witau, comme dessus.

5. Le Roy de Suede gardera & tiendra Brauensberg & Folick auec toutes leurs dependances, Elbingen auec ses appartenances, & l'isle Fischausen, dans le gros VVerder. Et aura toute l'estendue des havres de Prussie, à commencer dés le mandement d'Elbingen, jusques aux frontieres du VVeichsel, auec leurs villages & despendances. Kuckkuck, Iamkendorff Eigenardt, & de là en descendant Kobelkrub, Stuthoff, jusques vers la mer, & tout ce qui est entre le Nering, Stegen & Pillau, & ce qui affronte à l'havre dudit Pillau.

6. Marienburg auec le gros VVerder (excepté le mandement d'Elbingen) Stum, le fort du VVeichsel au Nering, demeureront sequestrez entre les mains de l'Electeur de Brandēburg, toutesfois à condition que si vn mois auant la treve finie, on ne se puisse accorder Marienburg auec le fort de VVeichsel, Stum, & le gros VVerder, seront rendus au Roy de Suede.

7. Et pour asseurance de ce, l'Electeur de Brandenburg, remettra au Roy de Suede Fischausen & Lochstat, auec leurs appartenances, comme aussi le havre Electoral, ville & forteresse de Memmel, auec leurs despendances.

8. Et pour maintenir en paix lesdites sequestres, cest ordre sera tenu, assauoir, que quand la ratification du Roy de Poulongne sera venue, lors Strasburg, VVormbdit, Melsac, Fauenberg, &

Dirs-

Dirschau, seront remises aux Commissaires dudit Roy de Poulongne, dans six jours, & en apres, Marienburg, & le Stum, serõt remises douze jours apres à l'Electeur de Brandenburg: & apres sera aussi remises la ville & forteresse de Memmel au Roy de Suede. que s'il aduenoit que la garnison, bourgeois, habitans, & autres, auant & lors de leur depart, ou soit en marchant, receussent quelques deplaisirs en leurs personnes, ou qu'ils fussent violentez en leurs biens, la justice y deura tenir la main, & y estre administree en toute equité & raison.

9. Le Roy de Poulongne, ne pourra ni ne deura durant ladite trefve, pratiquer ni machiner aucune entrepriſe cõtre Marienburg, le gros VVerder, & le fort du VVeichsel.

10. Tout ce qui a esté fait par cy deuant, tant d'vn costé que d'autre, sera mis en oubli.

11. Dans les places qui sont en sequestre, serõt laissees les Eglises & biens Ecclesiastiques, comme ils ont esté auant l'occupation de ladite ville de Brauenburg, & sera donné aux Papistes le temple qui est dans la ville neufve, & en outre, encor trois autres dans le mandement d'icelle, & sera laissé à ceux de la Religion, leur exercice libre, sans aucun destourbier ni empeschement.

12. Que s'il auenoit que quelqu'vn n'euſt volonté de demeurer dans les susdites places & mãdemens d'icelle, & qu'ils aymassent mieux faire leur demeure pres Elbingen, ou en quelque autre part du pays, Il sera permis à vn chascun, qui se voudra habituer ou retirer autre part, de vendre son bien, le changer, trocquer, & en faire à son bõ

plaisir, comme aussi de mesmes, aux lieux & places qui demeureront au Roy de Suede.

13. Dans les lieux qui seront restituez ou en sequestre, tous les meubles & ornemens d'Eglise qui s'y trouueront. Item les liures de Chancellerie, priuileges, & actes de iustice, y seront laissez. mais quant à ce qui a esté par cy deuant au pillage, n'en sera fait aucune recerche.

14. L'artillerie, & principalement les gros canons, lesquels ont esté trouuez aux prises desdites places, seront rendus: toutesfois il en demeurera autant, & d'aussi gros, d'aussi bons, & en telle quantité, auec tout leur attelage, dans Marienburg & le fort du VVeichsel, comme l'Electeur en laissera dans Memmel.

15. Que si le Roy de Suede auoit par cy deuant confisqué à luy quelques meubles, de quelques cõmunes, & autres personnes priuees, ils luy demeureront sans aucune repetition.

16. Les soldats des deux costez qui sont en garnison, seront congediez.

17. Le commerce & trafic, tant par eau que par terre, comme aussi les ports & havres, seront libres des deux costez, & ne se pourra leuer aucun peage ni exaction, soit par eau ou par terre.

18. Tous les prisonniers seront mis en liberté, sans aucune rançon.

19. Les garnisons des deux costez deburont sortir du Duché de Prussie, & ne debura ledit Duché estre chargé d'aucun hyuernement de troupes.

20. Que s'il y auoit eu, ou qu'il se formast quelque plainte, occasion de ladite guerre, debura le tout

le tout estre appaisé & mis soubs les pieds.

21. Que s'il auenoit sous quelque pretexte que ce fust, que quelqu'vn vouluſt leuer les armes, & faire la guerre contre le Roy de Suede, au pays de Prussie, le Roy & Estats de Poulongne auec le Duc de Prussie, & les Estats de Prussie, party du Roy de Suede, & particulierement la ville de Dãtrig, promettront & s'obligeront de prester la main au Roy de Suede, & se joindre auec luy, en le defendant de tout leur possible, & n'endurerõt, en aucune façon, que ceste presente treve & accord, soit aucunement violé ni lezé. De mesmes promet le Roy & couronne de Suede, qu'ils ne permettront en aucune façon, que ledit accord soit aucunement rompu ni violé, mais veulent & promettent de joindre leurs armes & forces auec la couronne de Poulongne, le Duc & Estats de Prussie, particulierement, auec la ville de Dantrig, contre tous ceux qui les voudroyent molester ou attaquer.

22. Cas aduenant que durant ceste presente treve, quelqu'vn eust esté greué, soit en sa personne ou biens, il ne luy sera permis de se vanger soy mesmes, mais seront tenus les Officiers & Magistrats à les mettre d'accord, & leur faire justice.

23. Que s'il arriuoit quelque affaire d'importance, & que par là, le present Traicté couruſt fortune d'estre violé, seront ordonnez deux Commissaires des deux costez, lesquels se deburont assembler en certain lieu choisi pour ceſt effect, entre Marienburg & Elbingen, & là moyenner & accorder lesdits differents.

24. De mesme sera pratiqué au païs de Liefflãd.

25. Seront nommez deux Commissaires, auec entiere commission & pouuoir, lesquels d'icy à six mois, à conter dés aujourd'huy, s'assembleront, & aduiseront de traicter, auec l'entremise d'autres bons amis, du chef des affaires, comme aussi d'vne amiable paix.

26. Que si en ce present accord, y veulent estre compris, du costé du Roy de Suede, le Roy de Dannemark, le general des Estats, & le Prince de Transsyluanie, cela demeurera en leur liberté, & se deburont declairer dans le terme de cinq mois. De mesmes du costé de Poulongne, S.M. Imp. le Roy d'Espagne, l'Infante & Duchesse de Flandres, & le Duc de Bauiere.

Toutes lesquelles choses seront establies au prochain jour de l'assemblee.

Apres diuers essays de Traicté, le siege fust à la fin leué de deuant Magdenburg.

VEv que les hostilitez entre l'armee Imperiale & la ville de Magdenburg, s'enaigrissoyent de jour à autre, & apres que les Deputez de ladite ville, se furent transportez à Halberstat, vers le Prince General de Fridland, pour rascher de moyenner vne paix & accord, & n'y pouuans rien effectuer, le Conseil de ladite ville, escriuit de nouueau au Colonel Altringer, & le supplioyent qu'il vouluſt interceder pour eux enuers M^r le General, aux fins que le siege fust leué de deuant la ville, afin que le commerce fust libre des deux costez:

que

que si moins, & s'il en aduenoit quelque mal ou incommodité, ils s'en rendoyent excusables deuant Dieu & les hommes.

Surquoy il leur fust respondu par ledit Sieur Colonel, que veu qu'ils n'estoyent demeurez en la deuotion de S.M.Imper. & veu aussi qu'ils n'auoyent chastiez les poissonniers perturbateurs, & en ce, s'estans rendus comme participãs de la chose, il leur conseilloit qu'ils prinssent vne garnison Imperiale, & que par ainsi, il feroit enuers Monsieur le General, que le nombre en fust tant plus petit, & qu'ils seroyent maintenus en tous leurs priuileges & libertez.

Peu apres, par le commandement dudit Sieur General, Monsieur le Comte de Pappenheim, vinst à Lutgen Otterfleben, pour traicter de nouueau auec ceux de Magdenburg, & apres leur auoir fait sçauoir son arriuee, leur fust enuoyé vn passeport, pour le venir trouuer: & par ainsi le 3. de Septembre, y enuoyerent leurs Ambassadeurs, là où il leur fust dit que s'ils ne vouloyent entendre à recepuoir garnison, qu'ils eussent à deliurer trois tõnes d'or: mais, veu que lesdits Ambassadeurs n'auoyent aucune commission d'en traicter s'en retournerent vers leurs Superieurs, pour le leur representer: Surquoy, apres la ville se declaira, qu'ils ne pouuoyent entendre, ni se resoudre à receuoir ladite garnison, ni d'autre costé, à donner ledit argent: que si ledit Sieur General ne vouloit leuer le siege, qu'il luy pleust donner passeport aux Ambassadeurs des villes Anseatiques, aux fins qu'ils puissent venir à Magdenburg, pour conferer auec eux, & s'y interposer, ne pouuans rien tout à fait

conclurre, ſans leur expres conſentement, veu qu'ils leur auoyent remis tous leurs affaires entre les mains.

Surquoy, ledit Sieur de Pappenheim accorda paſſage libre, auec toute aſſeurance, auſdites villes Anſiatiques, & fut enuoyé vn trompette à Magdenburg, lequel alla querir les lettres dans ladite ville, pour les porter auſdites villes Anſiatiques, & s'offrit ledit Sieur Pappenheim, que quand les Deputez deſdites villes ſeroyent venus, qu'il aſſiſteroit en perſonne audit Traicté, & qu'il feroit tout ſon poſſible, à ce que ladite ville fuſt remiſe aux bonnes graces, tant de S.M. Imper. comme de Monſieur le General.

Surquoy, quelque temps apres, les Deputez deſdites villes, arriuerent, & furent accompagnez dãs Magdenburg, afin qu'auant le Traicté, ils puiſſent s'emboucher & parlementer auec ceux de la ville: apres quoy, ils s'acheminerent tous enſemble auec les Deputez de Magdenburg, vers Halberſtat, & là commencerent à traicter des conuentions dudit accord.

On eſtoit venu ſi auant audit Traicté, que Mr le General de Fridland ſe contentoit pour toutes choſes, de la ſomme de 50000. Reichſtalers, mais comme la ville eut fait voir ſes pertes & ruynes, & donné d'entendre que le degaſt qui leur auoit eſté fait en leurs bleds, leſquels leur auoyent eſté bruſlez par la plus part des Imperiaux, & vne partie emmenee, & l'autre partie foulee par la caualerie, ſe montoit à plus de 100000. talers. Sadite Alteſſe acquieſſa à toutes leurs demandes, & leur en fit gratuitement preſent: promettant de leuer le

le siege, & faire ouurir les passages. Surquoy fut tout aussi tost donné ordre que nul bourgeois ni soldat ne feroit aucun desplaisir aux Imperiaux, & ne porteroit aucunes armes hors la porte de la ville : ce qui fut aussi defendu aux Imperiaux, sur peine de la vie.

Parquoy ceux de Magdenburg, sortirent à grãdes troupes hors de la ville, jusques dans les tranchees des Imperiaux, & y achepterent de toutes sortes de viures, comme beurre, choux, raues, œufs, pain, & bled, & l'apporterent dans la ville: par ainsi, on peut facilement remarquer, qu'ils n'estoyent point ennemis. Il en entra beaucoup des Imperiaux dans la ville, lesquels aussi achepterent tout ce qui leur estoit necessaire. & comme le siege fut leué de deuant la ville, & que les Ambassadeurs desdites villes, & ceux dudit Magdenburg, furent reuenus, fut chanté par toutes les chaires, actions de graces à Dieu le 27. de Septembre occasion d'vne si bonne paix & accord, & furent sonnees les cloches par les trois villes, dès 10. heures, jusques à 11. puis tous les canons tirez, qui estoyent dessus les remparts, & apres vne salve par les soldats.

Sur ce les portes furent ouuertes & garnies de soldats, & laissoyent aussi bien entrer les soldats Imperiaux que les paysans auec tout ce qu'ils auoyent tant pour vendre que pour achepter : & par ainsi fut le passage entierement libre & ouuert.

Le siege auoit duré 28. sepmaines, & durant ledit temps, il mourut 2000. Imperiaux, entre lesquels il y auoit 36. des principaux Officiers, & 3.

Comtes: & de ceux de la ville enuiron 136. hommes.

Liſte de ce que les viures ſe vendoyent durant ledit ſiege, dans la ville.

Vne meſure de Segle valoit	1.taler
Vne meſure de Froment	1.taler 6.groſches.
Vne meſure d'Orge	21.gro.
Vne meſure d'Auoyne	12.gro.
Vne liure de beurre	5.gro.
Vne liure de lard	3.gro.
Vne liure de Stockfiſch	1.gro.6.pfenings
Vn harenc	4.pf.
Vne liure chair de bœuf	1.gro.3.pf.
Vne liure de mouton	1.gro.6.pf.
Vne liure de chair de porc	1.gro.6.pf.
Vn coq d'Inde	1.taler
Vne oye	12.gro.
Vne poule	5.gro.
Vn pot de biere	5.pf.
Vn pot de brichan	6.pf.
Vn pot de vin de Rhin ou d'Eſpagne	8.gro.

L'Armee Imperiale qui eſt au pays des Griſons part pour Italie & Mantouë.

ENVIRON ce temps l'armee Imperiale laquelle auoit demeuré quelque temps aux Griſons, s'en alla en Italie, & auoit pour General le Comte Colaldo, & eſtoit compoſee de 20000. hommes de pied, & 4000. cheuaux, mais il n'y en demeura pas

pas peu par les chemins, tant pour neceſſité de viures que du mauuais air: quand ils y furent arriuez, ils ſe deſpartirent en trois, dont chaſcune partie auoit 4. pieces de canon auec ſoy, & ainſi s'en allerent contre Mantouë, & prirent le pays d'alentour auec perte de peu de gens.

Comme le Roy de France euſt appris ces nouuelles, & entendu d'ailleurs, par ſon Ambaſſadeur, lequel il auoit enuoyé à Vienne vers S.M. Imp. le peu de reſolution qu'il y auoit obtenu ſur la propoſition qu'il luy fiſt de la part du Roy ſon Maiſtre, aux fins qu'il laiſſaſt le Duc de Mantouë en vraye & reelle poſſeſſion des Duchez de Mantouë & de Montferrat, & qu'il l'en vouluſt inueſtir, & ne permettre que perſonne le moleſtaſt en ſa poſſeſſion, s'en retourna toutesfois ledit Sieur Ambaſſadeur aſſez mal content, & auec peu d'effect: par ainſi le Roy de France ordonna de grãds preparatifs de guerre par tout ſon Royaume, pour maintenir ledit Duc de Neuers, contre ceux qui s'y voudroyent oppoſer: & commanda que toutes les troupes qui eſtoyent dans le Lyõnois & Dauphiné, & lieux circonuoyſins, euſſent à marcher promptement, & s'emparer de Suſe, & fiſt tenir, à ceſt effect, au Mareſchal de Crequy 700000. eſcus, & en bled & autres munitions de bouche, pour l'entretien de 50000. hommes demy an durant.

Par contre le Marquis Spinola ne dormoit pas, mais donnoit ordre à toutes ſortes de preparatifs de guerre, & enuoya bon nombre de gens au Mõtferrat, pour encommencer le ſiege deuant Caſal. Mais veu qu'en ce temps le fleuue du Po, & autres

riuieres s'estoyent desbordees de telle façon que les soldats, ne pouuans rien faire, furent contrains de se retirer dans la Duché de Milan.

L'Ambassadeur de Turquie prend congé de l'Empereur à Vienne pour s'en retourner.

LE Vendredy 30. Octobre 1629. l'Ambassadeur des Turcs, lequel auoit demeuré vn an entier à Vienne, demanda son congé de S.M.Imp. en pleine Audience en la forme que s'ensuit.

Premierement le Bascha ou l'Orateur Turq se fit accompagner fort somptueusement vers S.M. Imp. & apres luy auoir fait vne profonde reuerence, elle estant assise sur vn riche throsne, tenant tousiours la teste couuerte, commença ledit Orateur, en langage Turq, & fort distinctement, auec vne belle grauité, à demander son congé: Ce qui fut en apres donné d'entendre par l'Interprete en langue Italienne, *præmissis Curialibus &c.* qu'il auoit esté deputé, & enuoyé de la part du Tres-puissant & inuincible Empereur des Turqs, son tres-clement Seigneur, vers S.M.Imp. de Rome, aux fins que la treve, laquelle auoit esté arrestee pour 25. ans entre leurs Majestez, & qui se trouuoit à present finie, fust renouuellee, & reconfirmee pour autres 25. annees, & que le Traicté, lequel pour cest effect auoit esté commencé en l'annee 1627. fust entierement paracheué: Comme aussi pour moyenner vn accord touchant le different qu'il y auoit

auoit pour la fortereſſe de Graw, auec toutes ſes dependances, que le grand Seigneur pretend luy deuoir appartenir: Comme auſſi, afin que ceux leſquels par cy deuant, & par lõgue eſpace de temps, ont commis toutes ſortes d'hoſtilitez, vols & raps, à l'encontre des ſubjects de S.M. de Turquie: & par ce moyen, rompu & violé la treve, ſoyent punis par le commandement de V.M.Imp. cõme elle trouuera raiſonnable, & ſelon leurs merites, pour donner exemple à tous ceux qui ſe voudroyent licentier à tels exces. Et comme auſſi le grand Seigneur donnera tout ordre à ce que les Chreſtiens puiſſent aller & venir en toute ſeureté par ſes terres & pays. Et n'a jamais eu autre intention, ſinon de maintenir la paix, & bonne intelligence auec S.M.Imp. Ce qui peut auoir eſté, juſques à preſent, recognu par tous: & ce qu'il deſire encor cõtinuer à l'aduenir, de tout ſon poſſible, & eſpere que comme bon voiſin, ſadite M.Imp. ſera auſſi de ſõ coſté plus portee à la paix qu'à la guerre: & auſſi qu'elle trouuera la requeſte, qu'elle luy fait à preſent, raiſonnable: & que par là on pourra recognoiſtre ſa bonne volonté, comme auſſi le deſir qu'elle a au renouuellement de la treve, & continuation d'icelle. Et par contre, ne permettre que par le refus deſdites demandes, la paix ou treve encommencee fuſt ainſi rompue & annullee, & que par ce moyen la guerre s'allumaſt entre deux ſi puiſſans Monarques, ou pluſtoſt on deburoit entrer en conſideration qu'elle commodité & profit la paix peut apporter, & par contre, les grands malheurs qui peuuent ſuruenir par les euenemens de la guerre. Et *quòd pax iniuſta potior ſit*

bello iusto. Car encor que V.M. aye touſiours eu victoire juſques à preſent, tant dedans que dehors de l'Empire, il eſt neantmoins à croire, *quòd non minor ſit virtus quærere quàm parta tueri.* Finalemẽt, fuſt ſuppliee ſadite Ma. par l'Ambaſſadeur, qu'apres ſa benigne reſolution, ſur les poincts par luy propoſez, qu'il luy pleuſt luy deſpartir ſa clemence Imperiale, & luy dõner congé pour ſon retour.

Surquoy, apres que l'on euſt donné d'entendre à S.M.Imp. le contenu du diſcours dudit Ambaſſadeur, elle fiſt venir à ces fins aupres d'elle le Baron Ieã de la Reck, l'vn de ſes Conſeillers d'Eſtat, lequel apres s'eſtre mis à genoux, ſadite Ma. l'informa particulierement ſur ce qu'il auoit à reſpõdre, & à forme de la preſente teneur, le declara en langue Allemande: Aſſauoir, Que S.M.Imp. de Romme, auoit compris la teneur de ſon diſcours: Et comme elle n'auoit rien plus en recommandation que la paix vniuerſelle, & principalement pour le bien de ſes ſubjects. (ce que juſques à preſent elle auroit fait voir par ſa debonnaireté & clemence) en diuers endroits de ſon Empire. Que auſſi à ceſt effect elle eſtoit touſiours en meſme volonté par le deſir qu'elle auoit que ladite treve fuſt conclue & arreſtee, & ne permettre en aucune façon que de ſon coſté elle fuſt violee ou rompue. Quant à ce qui concerne les places & deſpẽdances d'icelles, qui ſont à preſent en conteſte, S. M.Imp. a bien voulu, pour faire voir la bonne affection qu'elle a d'entretenir la paix, de ne refuſer en ce vne amiable compoſition & accord: Et à ceſt effect auoit deſia ordonné certains Commiſſaires, leſquels auec les Deputez du grand Seigneur,

gneur, y deuoyent desia auoir fait vn commencement: & est S.M. en esperance que le tout deura se conclurre à l'amiable. que S.M. aussi en a escrit aux Palatins du pays, & autres Colonels & Officiers de remarque, auec expres commandement d'obseruer & garder ladite paix en tous & vn chacun ses poincts, sans aucune violence ni exces, & de chastier rigoureusement ceux qui y voudroyent contreuenir. A l'encontre desquels aussi S.M. croit que le grand Souldan tiendra main de son costé, & donnera ordre que justice soit administree. Quant à son depart, il luy sera permis de s'en aller quand bon luy semblera: Et luy sera pourueu de batteaux & autres equippages pour son voyage, auquel S.M. souhaitte tout bon heur & succes en sondit voyage. Et sur ceste resolution ledit Orateur ou Ambassadeur Turq remercia par son Interprete en toute humilité, S.M. Imper. & la loüa fort de ce qu'elle estoit si bien portee à la paix: & promit d'en faire le rapport à son Seigneur. Et quant à ladite commission, pour le different desdites places, il pria S.M. que veu que les Commissaires estoyent tous d'Hongrie, qu'il luy pleust aussi y en adjouster des Allemans: Surquoy S.M. lui fist faire response, que ladite commission debuoit pour l'heure presente desia estre encommencee, & que les Commissaires estoyent en telle façon informez de l'affaire, qu'ils n'auoyent garde d'outrepasser leur instruction ni ce qui estoit de la raison: que neantmoins, en cas de necessité, que S.M. auiseroit à ladite adjonction: Et que par ainsi, comme il a desia esté dit, S.M. ne desire rien tant que de faire paroistre la bonne inclination qu'elle

auoit à la paix. Apres quoy ledit Ambaſſadeur ſupplia S.M. de vouloir par ſa ſinguliere clemence luy donner le Colonel Aga lequel il detenoit priſonnier, finalement remercia S.M. de tous les bons traictemens qu'il auoit receu pendant ſon ſejour, auec treſ-inſtante priere qu'il pleuſt à S.M. de ſe repoſer entierement ſur les effects & bonne volonté de ſon Treſ-puiſſant Seigneur. Surquoy S.M. luy fiſt faire reſponſe, qu'apres qu'elle auroit ſceu & auroit deuëment eſté informee du faict dudit Colonel Aga, qu'elle s'en declareroit puis apres: qu'en outre elle eſtoit fort joyeuſe de entendre que ledit Ambaſſadeur ſe trouuoit content du traictement qu'il auoit receu. Et l'enjoignit de vouloir preſenter ſes humbles recommãdations au Treſ puiſſant Soldan, en la meilleure forme que faire ſe pourroit. Apres quoy ledit Ambaſſadeur, auec pluſieurs autres Turqs qui eſtoyent à ſa ſuitte, au nombre de 100. baiſerent tous l'vn apres l'autre l'aiſle gauche du manteau de S.M. & s'en toucherent les yeux, comme auſſi la face & en ceſte ſorte prirent congé de S.M. puis de là furent conduits en la chambre de l'Imperatrice, là où de meſmes apres que ledit Ambaſſadeur euſt fait ſon harangue, fut incontinant interpreté par le Truchement. Surquoy il luy fut reſpondu par ledit Sieur de la Reck, cõme S.M. l'Imperatrice auoit entendu auec grande joye, qu'il s'en retournoit auec contentement, & qu'elle eſtoit aſſeuree que l'Empereur ſon treſ-cher Seigneur, n'auoit rien plus en ſinguliere recommandation, que d'entretenir la paix auec le Treſ-puiſſant Souldan. Et finalemẽt le pria de vouloir preſenter

senter ses humbles recommandations à la mere du Tres-puissant Souldan, auec offre de son bien-humble seruice. Surquoy tous lesdits Turqs les vns apres les autres baiserét vne medaille de pierreries qui estoit en la manche gauche de la robbe de l'Imperatrice, & laquelle estoit soustenue par le Comte de Liechtenstein son Maistre d'hostel. Et apres plusieurs profondes reuerences se retirerét. Apres vserent de mesmes ceremonies en la Cour du Roy d'Hongrie & de Boheme, & là où il fut renuoyé presque auec de semblables responses. Apres quoy ledit Ambassadeur auec les principaux de sa suite, monterent à cheual, & tous les autres estans à pied deux à deux, & en bel ordre, s'en retournerent en leur logis. Et marchoit ledit Ambassadeur entre le Baron de Parr premier Gentilhomme de la chambre de S.M. Et entre le Colonel de Gomorre, Colonitsch: accompagnez de plusieurs mousquetaires. Et le Dimanche apres, sçauoir le 11. Nouembre, luy fut enuoyé par S.M. vn present de douze tasses d'argent d'oré, & deux grands goubelets, auec vn grand bassin & l'esguiere d'argent: & le tout fut porté à descouuert jusques à son logis: puis luy fut presenté par le Comte de Eggenberg, ce qu'il receust fort gratieusement. Et apres auoir remercié S.M. dudit present, partit peu apres auec 18. batteaux de Vienne. Et par contre l'Ambassadeur de S.M. partit de Constantinople pour venir à Offen, & là attendre l'arriuee dudit Ambassadeur Turq.

Le Roy de Suede defend aux ports Anſiatiques leſquels tiennent garniſon Imperiale, de nauiger.

NOvs Guſtauus &c. Faiſons ſçauoir à tous ceux à qui il appartiendra, Comme par cy deuant nous aurions pour juſte cauſe pris à noſtre protection & ſauuegarde la ville de Stralſund, aux fins de la defendre contre toutes injures & moleſtes qui luy pourroyent arriuer: comme auſſi pour la maintenir en ſes libertez, priuileges & franchiſes. Et nous eſtant venu à notice, comme apres que leurs ennemis les auroyēt par cy deuant grieſuement moleſtez & tourmentez par terre, &, par la grace de Dieu, le tout reuſſi à leur perte & confuſion, maintenant ils s'efforcent auſſi de leur dōner de l'ennuy par eau. Et comme cela nous eſt grandement important & au public que ceſtedite ville ſoit defendue & protegee auſſi bien par eau que par terre, nous auons à ces fins donné ordre que noſtre Admiral de Stralſund, lors que noſtre armee nauale aura priſon quartier d'hyuer, qu'il ayt à faire bonne garde auec quelques nauires, & principalement en ce port: & par ainſi tenir les nauigations & commerces libres: & au cōtraire empeſcher que par fortune les ſoubſnommez ports Anſiatiques fuſſent fortifiez, afin qu'il ne s'enſuiuit de là que ceſte innocente ville fut totalement ruynee, & ledit port hors d'aſſeurance: & afin qu'il ſoit notoire à chaſcū de quel port on ſe doit meſfier & prendre garde, leſquels ont couſtume de

mole-

moleſter, & qui ne tendent qu'à la ruyne de ladite innocente ville. Par ainſi nous voulons apertement faire ſçauoir, que perſonne n'aye par cy apres à nauiger, ſoit à Stolpen, Kolbergen, Camin, VVolgaſt, Gripſwarde, Roſtock, VViſmar, & ne trafiquer ni nauiger en aucun autre ſemblable lieu où il y aura garniſon Imperiale. Parquoy de noſtre puiſſance & authorité Royale, nous mandons & commandons à quelque perſonne, & de quelle qualité, nation ou condition qu'ils ſoyent, ſur peine de confiſcation du nauire & biens, Que perſonne n'aye à nauiger auſdits lieux, juſques à ce que par quelque autre moyen il y ſoit pourueu. Et quant à Lubeck & Stettin, leſquels n'ont aucune garniſon ennemie, il ſera permis d'y nauiger, toutesfois à condition que veu que le voyage de Stettin s'addreſſe par deuant VVolgaſt, faudra que ceux qui nauigeront à Stettin, monſtrent vne atteſtation comme ils n'ont point abordé à VVolgaſt, & n'y ont amené aucune marchandiſe que ce ſoit. Donné dans noſtre Chaſteau de Vſbald, le 22. d'Octobre 1629.

Les Imperiaux & Eſpagnols ſortent auec accord du Velau.

VEu que les Imperiaux & Eſpagnols ne vouloyent quitter le Velau, mais s'eſtoyent encor renforcez de certaines troupes : par ainſi le Comte Erneſt Caſimir, auec 150. compagnies de pied & 30. cornettes de cauallerie, y vint pour les

en faire desloger, & fist faire à Isselort vn pont de batteaux à trauers la riuiere d'Issel : puis passant pres Duisburg, se rendit à Keppel, lieu distant vne heure & demy du camp Imperial. Et comme le 10. d'Octobre ils y furent arriuez, commencerẽt à se fortifier : A quoy les Imperiaux & Espagnols taschoyent de les empescher, & pour ceste effect, s'escarmoucherent auec ceux des Estats, jusques au soir : mais s'estans retirez, sans aucun effect, ceux desdits Estats, aussi bien Officiers qu'autres, y trauaillerent toute la nuict: & par ainsi aduancerent en telle sorte leur besongne, qu'elle se trouua en defense le lendemain. Puis apres le Sr Comte Ernest Casimir, fist dire au General de l'Empereur le Sieur Comte Iean de Nassau, s'il se vouloit retirer, si moins, qu'il l'y contraindroit par force. Ledit Sieur General auoit ordre de la Sereniſſime Infante que plustost que de quitter le Velau, il permist que tous les soldats y mourussent. Et voyant qu'il ne luy pouuoit arriuer aucun secours, il entra neantmoins en vn accord, & apres la conclusion sortir auec toutes ses gens du Velau, le 13. de Octobre, auec tout leur bagage, enseigne deployee, & tout leur canon, excepté trois pieces de Amorsfort, lesquelles ils laisserent aux tranchees: & ainsi s'en alla en bataille rengee à Bokholot & Berg.

Diuerses places prises par les Hollandois au pays de Cleues & de Marck.

PEu apres le Sieur de Haute-Riue Colonel Fran-

François, par le commandement du Prince d'Orange, auec bon nombre de soldats de cheual & de pied, prinst son chemin vers Ringelberg, & le 31. d'Octobre dans la nuict fist branquer quelques canons deuant icelle, lesquels furent tirez le matin par plusieurs coups. Ceux de dedans tirerent aussi quelques coups, mais apres auoir attendu 21. coups de canon, ils demanderent finalement à parlementer, & ce jour mesme fut fait l'accord, & la garnison qui estoit de 160. hommes, sortit auec leur bagage & enseigne desployee. En apres les Espagnols rendirent aussi Isselburg sans attendre le canon. Dauantage il sortit de Vesel 150 hommes auec bastons à feu, & prirent leur chemin vers Duisberg, & en la nuict l'escalerent & s'en rendirent maistres. En apres ceux des Estats prirent Duinslaken, Essen, & Holdt, comme aussi Rurort. Il fut trouué estrange, & de plusieurs Colonels, que Rurort s'estoit ainsi promptement rẽdu: veu qu'ils n'estoyent que 80. hommes de Messieurs les Estats à la prise, & ceux de dedans estoyent beaucoup plus forts. Et comme cedit lieu estoit vne place d'importance, les Estats commencerent à le fortifier.

Ceux de Vesel eurent aussi vn dessein sur le pont qui est aupres de Reinberg: parquoy ils s'y en allerent de nuict, & desfirent deux arcades dudit pont, soustenues par 5. batteaux. Que s'ils eussent eu des haches auec eux pour couper les cordages qui tenoyent les batteaux, ils eussent facilement tout desfait ledit pont. Mais comme ils s'amuserent trop longuemẽt, les Espagnols qui dormoyent dans les batteaux de dessus, s'esueillerent

& tirerent auec telle furie contre eux, qu'ils furent contraints de se retirer auec perte de quelques soldats.

Le mesme jour 30. compagnies de cheual & enuiron 1000. hommes de pied, lesquels auoyent esté choisis de toutes les garnisons, soubs le commandement du Colonel Stackenbrock, sortirent de Vesel, & menerent auec eux deux pieces de canon, & en ceste equippage vinrẽt jusques deuant la ville de Burich, demandans qu'ils eussent à rendre la place. Et comme les Espagnols y firent refus, le canon fut branqué & tiré quelques coups. Surquoy la garnison accorda, & le lendemain à midy sortirent enuiron 200. soldats de ladite place auec leurs armes, bagage, enseigne desployee, tambour battant: & y fut apres mise garnison Hollandoise. En ce mesme temps il y eust plusieurs troupes Hollandoises soubs le gouuernement du Comte Guillaume de Nassau, lesquelles passerent aupres de Vesel pour se rendre dans les Eueschez de Munster & de Paderborn: & fit entendre ledit Sr Comte à l'Electeur de Coulongne de la part de Messieurs les Estats, qu'il ne permist qu'on fist aucun desplaisir à ses troupes, s'il ne vouloit que ses subjects fussent attaquez comme ennemis.

Cesdites troupes vinrent jusques deuant la ville de Solingen, mais veu que la garnison de la ville estoit desia aduertie de leur venue, ils se preparerent de les attendre, & munirent les chemins passagers, comme aussi les remparts, de soldats. & cõme les Hollandois virent qu'ils se mettoyent en telle defense, ils se jetterent à grand force sur eux, & emporterent ladite place: & par ainsi y demeura

bon

bon nombre des deux costez. Il y auoit dedans ladite ville 4. compagnies de pied & vne de cheual, lesquels se rendirent, & mirent bas les armes : & par ainsi prirent lesdits Hollandois 260. prisonniers, & enuiron 80. cheuaux, auec beaucoup de bagages, armes, & autres butins, & ne mirent aucune garnison dans ladite ville.

Là dessus, ils prirent aussi le pont de Keluich, qui est vn important passage, & y trouuerent enuiron 2000. sacs de farine, qui furent menez à Lingen : puis se rendirent aussi à la fin maistres de la maison d'Anguerrot, & de là passerent outre jusques à Anguermund, qu'ils emporterent aussi par force. Et comme ils s'amusoyent au pillage, sans songer à autre chose, les habitans, auec quelques soldats, commencerẽt à les charger, & les repousserent : & par ainsi n'y perdirent pas seulement le butin qu'ils auoyent fait, mais qui plus est, y laisserent deux pieces de leurs canons. Sur ces entrefaites, le Sieur Comte Guillaume de Nassau, lequel estoit à Duisburg, ramassa bon nombre de troupes, & auec icelles s'en retourna deuant ladite place, & à la fin l'emporta par force, & y fut trouuee grande quantité de bleds.

Occasion desdites troupes, l'Euesché de Coulongne, le pays de Berg, & de Mark, furent en grand crainte, & s'enfuyrent plusieurs de ces petites autre part.

Mort du Prince de Transsyluanie.

COMME le Prince de Transsyluanie Betlehem

Gabort, eust esté longuement detenu malade d'vne hydropisie, & qu'il auoit recerché toutes sortes de remedes pour sa gùerison, & que les Docteurs & Medecins ne luy pouuoyent en rien ayder, il se seruist finalement d'vn Executeur de haute justice, lequel luy ouurit les plantes des pieds, qui ne luy seruir aussi de rien, & comme la gangrene s'y fust mise, & que de jour à autre sa maladie empiroit, il mourut à la fin le 15. de Nouembre, apres auoir remis sa femme à la protection & sauuegarde de S.M. Imperiale.

Traicté de la Iournee tenue à Baden en Suisse.

ENCOR que l'Ambassadeur de France fist tout son possible pour r'amener les Suisses de son costé, afin qu'ils assistassent à son Roy en Italie, & chasser les Imperiaux des Grisons, il n'en peut neantmoins retirer grand fruict : & encor qu'il en eust beaucoup attiré à sa deuotion, l'Auoyer de Soleurre les en destourna presques tous, parce qu'il disoit qu'à la verité il n'y auoit point de Prince ni Seigneur qui luy fust plus agreable que le Roy de France, mais que s'ils consideroyent bien la teneur de l'Alliance qu'ils ont auec les François, ils y trouueroyent, que si la France estoit attaquee ou molestee, qu'alors ils sont obligez à la venir defendre, mais que s'il veut aller en Italie, pour y faire la guerre, qu'ils ne sont obligez d'y aller : occasion mesmes de plusieurs anciennes alliances

liances qu'ils ont auec la Duché de Milan. Surquoy il fut conclud, qu'on ne se desuoyeroit en aucune sorte d'vne seule lettre du contenu de l'alliance. & auec ce qu'ils n'auoyent aucune occasiõ d'aller contre l'armee Imperiale aux Grisons, veu que la maison d'Austriche auoit jusques à present maintenu l'alliance qu'elle auoit auec eux, mais qu'eux mesmes l'auoyent violé, par plusieurs fois, & encor que Chur & les Grisons fussent alliez auec eux, qu'ils ne leur osoyent assister, veu qu'ils n'ont pas tenu l'accord de Lindau, mais sans le consentement des Suisses, se sont laissez porter à vne rebellion, par les menees & pratiques de ceux de Vidigau, rebelles de la maison d'Austriche: & comme dés lors jusques à present, ils n'ont apporté que tout mal & incommodité aux Suisses & aux 10. jurisdictions, il n'y doit point auoir d'alliance auec eux: Et jamais S.M. Imp. n'a eu volonté de garder les Grisons, mais seulement pour auoir le passage libre pour ses armees, & ce auec raison, veu qu'il n'y auoit aucune fiance en ces incõstans là. Et partant, ils remercient la France d'vne si grosse offerte.

Progres de l'Empereur en Italie.

CEPENDANT les Imperiaux se hastoyent auec grande diligence à la prise des villes & places, dans la Duché de Mantouë, & prirent, entre autres auec ruse & finesse, Belfort & Galzolo, ayans passé à la faueur d'vne grosse nuee, le fleuue Oglio, n'estans point apperceus jusques à ce que

les deux places furent entierement inuesties : & par ainsi sortirent desdites deux places enuiron 2500. soldats, entre lesquels y auoit 500. Suisses, le tout soubs 15. enseignes, lesquels n'emporterent aucunes armes sinon quelques Officiers, lesquels par la faueur du Colonel Altringer, eurent permission d'emporter leurs armes, & lequel Colonel commandoit en l'absence du General Colaldo, lequel estoit malade pour lors d'vne fiebvre. Les enseignes furent emportees à Lody, & fust trouué dans Gaizolo 9. pieces de canon, 200. quintaux de poudre, 600. quintaux de mesche, & grande quantité de toutes sortes de balles, auec beaucoup de feu d'artifice preparé, & 3000. sacs de bled.

Apres ce, ils s'acheminerent contre le chasteau Gouuernolo, lequel est distant de deux journees de Mantouë, & l'emporterent par force. Et veu que les soldats y firent grande resistance, mirent tout au fil de l'espee : surquoy les habitans se sauuerent aux Eglises. & comme les Imperiaux les poursuyuoyent à toute outrance, le Prestre sortit & porta le S. Sacrement au deuant desdits soldats: ce que voyant le susdit Colonel, commanda incõtinant que l'on ne fist plus de desplaisir à personne, & en s'agenouillant, porta grande reuerence audit Sacrement, & l'accompagna luy mesmes dans l'Eglise: & apres donna la vie aux refugiez, & ainsi se rendit maistre de ladite place.

Mantouë aſsiegee par les Imperiaux.

APRES cela les Imperiaux s'acheminerent contre Mantouë, & ſe ſaiſirent du fauxbourg S.George,& là commencerent à ſe retrancher incontinant. & branquerent le canon contre la ville. Auant leur venue, pluſieurs Dames de qualité auec leurs enfans, & pluſieurs Iuifs auec leurs plus precieux affaires, s'enfuyrent à Padouë, & Veniſe.Le Duc de Rethel luy meſmes ſe retira auec ſa femme & ſes plus precieux meubles à Veniſe, mais le Duc de Neuers demeura dedans la ville pour la defendre. Cependant les Imperiaux dreſſerent vne batterie auec des batteaux ſur vn bras de mer,deuant ladite ville:au moyen dequoi ils tirerent auec des groſſes pieces contre ladite ville, & en apres fermerent tous les paſſages d'alentour. Il leur fut cependant enuoyé par les Venitiens dès Veronne bonne quantité de viures: & comme le 13.de Nouébre il leur venoit 200.chariots de munitions,accompagnez de 1000.ſoldats Venitiens, en deliberation d'entrer dans la ville, furent rencontrez par 800. caualiers Imperiaux, Deſquels (occaſion qu'ils furent ſecourus par ceux de la ville qui leur venoyent à l'encontre) en demeura bon nombre ſur la place: & par ainſi emmenerent ladite munition dedans la ville. Ce que leſdits Venitiens reïtererent par diuerſes fois: & par ainſi fut la ville grandement renforcee & auictuaillee.

Comme les Imperiaux apperceurent cela, ils

commencerent à tirer force coups de canon cõtre le Castel Porto & le Castel du costé gauche: par le moyen dequoy ils estimoyent de pouuoir empescher l'entree dudit secours. Cependant vne partie de l'armee Imperiale partit pour aller deuant Goito, eslongné 3. heures de Mantouë. Et apres auoir perdu beaucoup de gens deuant, l'emporterent à la fin par accord, & laisserent sortir la garnison Venetienne auec toutes leurs armes, bagages, enseigne desployee, mesche allumee, & y trouuerent grande quantité de viures & munitions de guerre.

Priuileges & Franchises presentees par le Roy de Dannemark à ceux qui se vaudront habituer dans sa ville de Gluckstat.

NOvs Christian IIII. &c. A tous sçauoir faisons, par ces nos presentes patentes que comme les malheurs & troubles de la guerre, ayent par cy deuant porté grand' perte & ruyne tãt aux commerces, trafics, mestiers que fabriques de nostredite ville de Gluckstat : & par ainsi causé qu'vne bonne partie des bourgeois & habitans d'icelle de diuerses nations se seroyent retirez & refugiez d'vn costé & d'autre. Et veu que, par la grace de Dieu, la paix a esté establie à present en ceste nostre principauté & pays, nous auons à ceste effect desir d'incliner fauorablement à ce que nostredite ville, & tous ceux de quelle natiõ & qualité qu'ils soyent, qui s'y trouueront encor à present

sent resîdans, comme aussi tous ceux lesquels y voudront faire leur demeure par cy apres, à leur ayder en tout ce qui nous sera possible pour le restablissement de leurs commerces, trafics & estats, & autres moyens pour leur entretien, leur offrãs, pour ceste effect, tous priuileges, franchises, immunitez & libertez suyuantes, auec nostre propre sceu, & de nostre puissance & Authorité Royale, ce que nous leurs ottroyons & concedons en force & vigueur de la teneur des presentes.

1. Quiconque se voudra habituer en cestedite ville de Gluckstat, & qui voudra, en honorable condition gaigner sa vie, soit en marchandise, mestier ou estat, ou autre trafic, de quel nom & espece qu'ils soyent, luy sera permis, en toute asseurance & seureté, que toutesfois il luy conuiendra de se consigner à nostre Gouuerneur, lequel inscrira aux regîstres des bourgeois, tant son nom que le lieu de sa patrie & son estat, & luy sera donné à ceste effect, vne attestation en main, de laquelle il ne luy sera rien demandé, ni pour l'emolument, escriture, ni seau, mais le tout concedé liberalement.

2. Les mestiers & estats, & autres moyens pour gaigner leur vie ne seront point chargez d'aucunes confrairies, abbayes, & autres tels monopoles, & particulieres concessions ou priuileges, mais sera permis à vn chascun de gaigner sa vie auec quel trafic ou estat qu'il luy plaira, à condition (toutesfois) que le tout soit à honneur & reputation.

3. Tous les bourgeois d'icelle demeureront l'espace de 25. ans, à compter dés la datte des pre-

sentes, francs de tous impostz, charges, contributions, de quel nom & espece qu'ils soyent, & n'en seront, pendant ledit temps, en aucune façon recerchez. Nous voulons aussi que les soldats qui seront cõmis pour la garde, afin que les bourgeois puissent d'autant mieux estre soulagez, qu'ils soyent leuez aux enuirons de nostredite ville: & lesquels seront logez en certaine demeure, laquelle à ces fins, nous ferons construire & bastir. Et par ainsi seront lesdits bourgeois exempts de toute garnison & charge d'icelle.

4. Que si quelqu'vn s'habituoit en nostredite ville, lequel ne fit aucun trafic ni negoce, mais eust le moyen de viure de ses rentes, il pourra jouyr de mesme priuilege & franchise que dessus, toutesfois n'y seront compris ceux qui demeurent dans nos mandemens, maisons de nos Domaines & dans nos forests, & autres tels lieux à nous appartenans, car ceux là, à forme de nostre precedent mandat, doiuent se tenir dans lesdites terres & seigneuries.

5. Pour les peages, soit pour la sortie ou entree des marchandises, encor qu'il en faudra payer quelque chose, nous donnerons neantmoins ordre à ce que la tarife en soit amoindrie & de plus petite charge: ce que nous ferons aussi publier au premier jour, afin que les commerces & trafics puissent estre d'autant plus soulagez.

6. Que s'il s'habituoit dans la ville vne natiõ estrangere d'enuiron 50. familles ou dauantage, leur sera permis d'eslire dix hommes d'entre eux, gens de bien & d'honneur, lesquels seront establis pour decider les differents qui pourroyent naistre entre

entre eux, & l'appel debura aller par deuant le Iuge ordinaire de la ville, comme auſſi les affaires criminels, amendes & confiſcations. Que ſi toutesfois ils auoyent quelque different auec quelqu'vn d'autre nation ou de dehors, il en debura alors eſtre cognu par le Iuge ordinaire de la ville.

7. Pour occation des differents & meſintelligences qui pourroyent ſuruenir aux negoces & trafics, nous le laiſſerons en la liberté des Marchands pour le bien & vtilité de leur commerce, d'eſlire & choiſir d'entre eux des gens de bien & experts : Aſſauoir deux de la nation Flamande, deux de la Portugaiſe, & quatre de la nation Allemande, leſquels de noſtre part ſeront confirmez par noſtre Lieutenant, & leſquels toutes les ſepmaines ſe deburont aſſembler en vn certain lieu, là où en la preſence de noſtredit Lieutenant, lequel y preſidera, vuyderont leurs differens comme il eſcherra par raiſon.

8. Nous voulons auſſi que tous les priuileges particuliers, leſquels par cy deuant nous auons concedez aux vnes & aux autres nations, que non ſeulement ils ſoyent renouuellez, confirmez & reſtablis, mais voulons en outre, qu'ils ſoyent reaugmentez & meliorez.

9. Voulons auſſi que la juſtice de la ville ſoit conſtituicte & adminiſtree par des gens de bien & d'honneur, là où nous eſtablirons vn Gouuerneur bien qualifié, lequel comme noſtre Lieutenant, debura y tenir bon ordre & diſcipline, & luy donnerons ſpecial commandement à ce qu'il aye à maintenir leſdits bourgeois & nations en tous leurs priuileges par nous accordez.

10. Nous voulons en outre, prendre en noſtre protection & defenſe Royale, tous les habitans auec leurs trafics & commerces, tant par eau que par terre, & leur adminiſtrer tout ce que de beſoing, enuers tous Princes, Potentats & Seigneurs: & en ce leur preſter toute la faueur à nous poſſible, à ce que les nations eſtrangeres leſquelles negotieront auec noſdits bourgeois, ſe puiſſent reſſentir de noſtre clemence & liberalité. Et pour meilleure aſſeurance & corroboration des preſentes, nous les auons ſignees de noſtre propre main, & ſeellees de noſtre ſeau.

Donné dans noſtre fortereſſe de Gluckſtat, le 9. de Decembre 1629.

Iournee des Princes tenue à Breſlau, & ce qui y fut conclud.

EN VIRON ce temps fut tenue vne journee à Breſlau, là où il fut propoſé par les Commiſſaires deputez de la part de S.M.Imper. les conditions ſuyuantes.

1. Premierement que S.M.Imper. demandoit pour vn voyage en l'Empire, comme auſſi pour eſtablir vne paix aſſeuree auec le Turq: Et pour les extraordinaires Ambaſſades, & autres neceſſitez vrgentes 200000. Richſtalers.

2. Pour entretenir les garniſons du pays, vne certaine ſomme d'argent tous les ans.

3. Pour la conduction des intereſts deubs aux Creanciers 80000. fl.

4. Pour r'edifier la demeure Imperiale du chaſteau

steau de Prague, l'Arsenac & fossez dudit chasteau, comme aussi pour conduire l'eau, 25000. gulden.

5. Pour la reparation des mines 10000. gulden.

6. Pour l'entretien des appellations & paye de Messieurs de la Chancellerie vne certaine somme tous les ans.

Pour s'asseurer des frontieres d'Hongrie, & pour les fortifier, il se debura faire aussi vne recolte.

Gabelle pour la Cour de S.M. Imp. de chasque tonneau de 4. septiers de biere, 6. sols de Roy.

Pour refortifier Gratz, faudra aduancer certaine somme d'argent.

Le Royaume de Boheme demande à S.M. qu'il soit desparty en cinq Circles, & qu'en chascun il y soit pourueu de Capitaines pour le gouuerner.

Ces demandes furent vne bonne partie accordées, & fut ladite journee tenue auec grand contentement.

Reformation faicte à Halberstat.

EN mesme temps l'Edict Imper. fut executé à Halberstat, & le tout en la maniere suyuante; assauoir,

Le 16. de Decembre 1629. son Alteſſe l'Eueſque de Osnaburg auec le Commissaire Sieur Iean de Heyn, Conseiller d'Estat de S.M. Imp. arriuerent audit Halberstat, lesquels furent receus fort magnifiquemt par Messieurs les Generaux de Frid-

land,& de Tilly,qui y estoyent arriuez auãt quelques jours : puis furent logez dans la maison de ville,là où lesdits Commissaires donnerent commencement à leur Commission, & le 18.citerent par deuant eux le Chapitre dudit lieu. Et apres l'examen requis, ceux lesquels à forme de l'Edict Imp.se trouuerent mal fondez en leur possession, leur fut commandé de vuyder. Et encor que pour leurs defenses ils se vouluſſent seruir d'vne asseurance laquelle leur auoit esté donnee par l'Empereur en l'annee 1628.les Commissaires ne se laisserent esmouuoir pour tout cela, veu qu'en ladite asseurance,le poinct de Religion y estoit entierement obmis, & estoyent remis comme il estoit contenu dedans l'Edict Imper.assauoir à vne plus particuliere resolution. 2. Que c'estoit seulement à dire, que le Chapitre ne seroit point molesté ni greué contre la paix de Religiõ,mais pour la garentir contre toute force irraisonnable.Mais ceci n'est point force irraisonnable, ou qui soit contre le Traicté de paix de Religion,mais entierement conforme à iceluy. Et il est facile à juger, que jamais S.M.Imper n'a eu volonté, ni mesmes venu en la pensee, que ladite asseurance fust au prejudice de la paix de Religion, n'estant mesmes en sa puissance d'en disposer de la sorte. & ce qui n'a jamais esté concedé à aucun Prince tant releué fut-il. Finalement leur instruction contenoit que toutes les exceptions qui seroyent contre le Traicté de paix de Religion,& Edict Imperial, seroyẽt rejettees, & que sans s'arrester à autre chose, ils euſſent à poursuyure leur execution.

De là les Sieurs Commissaires passerent outre en leur

en leur execution, lesquels apres s'estre fait liurer les clefs des Archiues, & de l'Eglise Cathedrale (dans laquelle il ne s'estoit tenu aucun exercice de Religion Catholique Romaine dés l'annee 1591.) les remirent reallement aux Chapitres Catholiques qui estoyent là presens au nombre de 5. puis lesdits Commissaires firent publier vn Decret touchant ladite alienation.

Surquoy s'ensuiuit que le 20. dudit la veille de S. Thomas, dans l'Eglise Cathedrale, en presence desdits Sieurs Commissaires & des dèux Generaux fut chanté Vespre: puis sortirent en processiõ de l'Eglise nostre Dame: & de là r'entrerent dans ladite Eglise Cathedrale: & là mesme fut fait vn sermon, puis chanté le *Te Deum*, apres quoy tous les habitans furent citez, & appellez par deuãt lesdits Catholiques auec defenses expresses de ne receuoir à l'aduenir aucun ordre ni commandemẽt des degradez. & de ne les plus recognoistre en aucune façon. De mesmes en fut fait enuers les 4. Eglises, *Beatæ Virginis, S. Pauli, S. Bonifacij, & S. Mauritij*: Et falut aussi que la ville vuidast les Cloistres & Abbayes.

Les Commissaires Imperiaux se preparent à l'execution dans la Duché de Virtemberg.

EN mesme sorte fut prise deliberation pour l'execution des biens Ecclesiastiques dans la Duché de Virtemberg, par ainsi les Sieurs Com-

missaires deputez, assauoir, S.A. l'Eueſque de Cõſtance, Monſieur l'Abbé de Kempſen, & le Comte de Sultz, eſcriuirent vne lettre à S.A. Louys Frideric Duc de Virtemberg, assauoir,

Illuſtre Prince, V.A. doit auoir eſté ſuffiſamment inſtruicte, de la reſponſe qui fut faite à ſes Ambaſſadeurs par S.M.Imp. tant de bouche que par eſcrit: comme auſſi aux autres Deputez de la Confeſſion d'Augſburg, du Circle de Suabe au mois de Mars paſſé: Comme auſſi de l'Edict publié, en ſuite duquel nous a eſté donné Commiſſion, pour l'execution d'iceluy, & en vertu de ce deſtourner entierement les proces encommencez pour cet effect: Comme auſſi V.A. peut bien auoir compris par diuerſes lettres que S.M.Imp. luy en a eſcrit: Et comme auſſi il l'a fait entendre par ſes reſolutions à tous les autres Princes & Eſtats dudit Circle de Suabe de la Confeſſion de Augſburg. Toutes leſquelles choſes ont eſté entierement notoires à V.A. Et n'en ont pas eſté ſeulement enuoyees diuerſes copies, tãt à la Cour qu'à la Chambre Imperiale de Speir, pour la vuydange deſdits proces: Mais auſſi treſ expres commandement à nous, qu'apres auoir receu noſtre inſtruction, nous euſſions à paſſer outre en l'execution: & ſe declara treſ expreſſément S.M. que là où il ſeroit notoire *de facto occupationis*, dés le Traicté de Paſſau, que ſans auoir eſgard à aucun proces ventillant, ſoit auſdites Cours ou Chambres Imperiales, nous euſſiõs à ſuyure noſtre execution. Et ſur ce, par particulieres lettres, occaſiõ des maiſons de Religion, assauoir de Lorck, Herbrechtingen, Anhauſen, Denkendorff. Et apres auoir

auoir veu les actes qui nous ont esté enuoyez de la Cour Imperiale, auons trouué clairement estre notoire & euident que lesdites maisons de Religion, & Abbayes, estoyēt possedees en toute proprieté par les Religieux de la profession Catholique Romaine, auant le Traicté de Passau, & encor du depuis : & lesquelles leur ont esté ostees & detenues quelques annees apres sans aucun droit ni raison. Parquoy nous disons que en ces lieux où (comme dit est) il s'agit euidemment *de facto occupationis*, qu'à forme de nostre instruction, l'execution doit auoir lieu, & comme nous y sommes obligez par l'expres commandement de S.M. lequel nous deuons ensuyure en toute obeïssance. Par ainsi nous requerons que V.A. se veuille souuenir de la pure lettre contenue dans l'Edict de S. Ma. Comme aussi des resolutions & commandemens à nous faicts. Et d'ailleurs nous donnons aduis à V.A. en vertu & force de nostre Commissiō, que nous n'auons pas seulement charge d'executer sur les quatre lieux predits, mais aussi sur tous leurs territoires, despendances & appartenances, droicts, titres, documens, & regiſtres : & dont il nous est venu ces jours passez vn particulier commandemēt à ce que V.A. aye à quitter lesdits lieux auec leurs appartenances susdites, de bon gré, dans le terme de 30. jours apres la presente receuë. Mais dauantage il s'est trouué par l'information prise à Valdsee au mois d'Aoust, & du depuis par les autres documens, creances, & autres preuues manifestes, que les maisons Religieuses de Alberspach, Blaubeuren, Hursthau, & Murrahrdt, estoyent de l'ordre des Benedictins: Maulbrun, Bebenhausen,

Konisbrũ, Hernalb, de l'ordre de Cisteaux: & Phullingen de l'ordre de S. Frãçois: lesquels lieux sont situez dans la Duché de Virtemberg, auec les Cures des deux Villages Neuhausen & Oddenvald Stetten, qui sont occupez & saisis dés le Traicté de Passau, par des Ministres de la Confession de Augsburg. Tous lesquels lieux, Abbayes, Cloistres & Cures, de quel nom qu'ils soyent, V.A. les debura aussi quitter & rendre dans six sepmaines, de son bon gré, & sans aucune contradiction. Que si V.A. estime pouuoir verifier qu'vn ou plusieurs de ces lieux, Cloistres & Abbayes derniers specifiez, ayent esté possedez par les deuanciers de V.A. d'heureuse memoire, auant le Traicté de Passau, en ce cas, nous donnons aduis à V.A. que 36. jours apres la reception de la presente, qu'elle aye à cõparoir, ou en personne de son Procureur, par deuant nous à heure du matin en la maison de ville d'Vberlingen, ou à faute de ce en attendre l'entiere execution.

Quant à ce qui concerne les autres Cloistres, Abbayes, Hospitaux, Prebendes, Benefices, ou autres biens d'Eglise, situez dans la Duché de Virtemberg: & lesquels ne sont compris dans la presente, nous sommes aussi resolus de voir que c'est: & en toute occasion où V.A. aura besoin de nous, elle nous trouuera prests à luy rendre seruice.

Extrait d'vne lettre escripte au Pape par l'Empereur, touchant la guerre d'Italie.

LA paix & repos commun aueugle les personnes,

nes,& la force que Dieu leur a dõné pour sa gloire,ne sert que pour opprimer les innocens: & n'y ayant chose qui fut plus contre le gré de S.M.Imper.elle n'a peu de moins, comme la dignité Imperiale luy commande, d'vser & interposer son Authorité en ces lieux despendants du S. Empire Romain,où nulle autre personne qu'elle n'y a que voir, qu'il ne peut en l'administration de la justice,auoir esgard à aucune personne ou nation.Que si les promoteurs,& ceux qui sont cause des troubles, eussent donné lieu à la justice & pris de plus salutaires Conseils,l'armee de S.M. laquelle pour ceste occasion auoit esté si long temps aux frontieres, auroit bien peu demeurer hors d'Italie, mais veu que les affaires ont prisvn autre chemin, & qu'en si brief temps l'armee de S.M.Imper.a eu de si heureuses issues & progres, il est hors de doute de leur continuation, comme ayant juste cause. Neantmoins sans auoir esgard à ses victoires,S.M.estoit portee à vne bonne paix,& auoit à ces fins donné entiere commission & pouuoir à son General d'Italie, d'entendre à vn raisonnable accord,s'il luy estoit presenté,afin que par ainsi vne fois la noble & tant desiree Paix, & la bõne Foy, puissent estre establies entre les Chrestiens, & les forces employees contre les mescreans & infideles.

Toutes ces salutaires representations,entre autres,n'ont encor peu destourner les opiniastretez du Duc de Neuers. Toutesfois,si encor à present, apres tant d'excés dont il a vsé contre S.M.Imp. il vouloit se repentir & venir à vne recognoissance de sa desobeyssance,& s'humilier enuers S.M.elle

oublieroit tout le passé, & le reprendroit en sa bonnes graces. Que ce luy seroit vn grand contentement, s'il se pouuoit faire vn bon accord, & que par ainsi ces malheurs fussent terminez.

Les Estats de la haute Hongrie se rendent à la deuotion de l'Empereur.

EN ce mesme temps S.M.Imp.enuoya ses Ambassadeurs à Caschau pour reprendre les fiefs que S.M. auoit donnez à Betlehem Gabort. mais auant qu'ils fussent arriuez dans Caschau, ils firent declairer les Estats estre bons Imperiaux, & leur fut cõmandé de venir prester le sermēt & l'hommage qu'ils debuoyent.ce qui fut executé sur la fin de Ianuier par lesdits Sieurs Ambassadeurs au nom de S.M.Imper. & plusieurs personnes & de diuerses qualitez,se firent de la Religion Catholique Romaine.

Testament de Betlehem Gabort.

ENVIRON ce temps le Testament de Betlehem Gabort fut ouuert, & y fut trouué qu'il auoit donné à S.M.Imp. vn cheual auec vne tres-riche harnacheure:& en outre 40000.ducats en espece: A S.M. d'Hongrie aussi vn cheual des plus beaux qui se puisse voir,auec colier,bride & selle, le tout enrichi d'or & d'argent & pierres pretieuses: auec aussi 40000.ducats en espece. A l'Empereur des

Turqs

Turqs, auſſi vn ſemblable cheual, auec 40000. ducats. A ſa femme la Princeſſe 100000. ducats, 100000. Reicſtalers, & 100000. fl. d'Allemagne: & en outre trois Seigneuries de remarque, ſa vie durant. & pour l'execution dudit Teſtament, a eſté eſtably l'Empereur des Turqs.

Le Regotzi George s'en alla peu apres à Conſtantinople, pour recepuoir l'Inueſtiture de la Principauté de Tranſſyluanie &c.

Hommage & ſerment preſté au Duc de Fridland en la Duché de Mekelburg, par la Nobleſſe.

APRES que la Duché de Mekelburg euſt eſté remiſe par S.M. Imper. noſtre treſ-clement Seigneur, au Duc de Fridland ſon General, la Nobleſſe & Cheualiers du pays, furent conuoquez à Gustrau pour venir receuoir l'inueſtiture de leurs fiefs. & luy rendre l'hommage & ſerment, comme à leur vray & naturel Seigneur. Et comme le terme dõné pour ceſt effect s'approchoit, & que toute ladite Nobleſſe eut eſté venue, le tout fut executé auec les ceremonies requiſes. Et en apres furent les precedens Ducs, pour eux & leurs ſucceſſeurs quelconques, deſcheus & entierement priuez de ladite Duché. Et d'autre coſté furent confirmez aux Eſtats du pays leurs anciens priuileges & libertez, & encor en quelque façon augmentees. Durant ladite Ceremonie, il y auoit autour de ladite ville 6000. hommes, & dedans la ville

600. lesquels y estoyent aux fins que si on se vouloit mutiner, de les faire joindre par force: de mesmes en fut fait à Rostrock: là où il fit aussi entrer ledit jour de la Ceremonie, durant le sermon, & à l'inscen des bourgeois, 3. compagnies de pied.

Accident memorable arriué à vn soldat.

ENVIRON ce temps arriua à Geismar, pays de Hessen, vn accident estrange à vn soldat, car comme en ce lieu deux soldats qui auoyent là leur quartier, logeassent & couchassent ensemble: estans couchez, l'vn commença à dire à l'autre qu'il auoit grand froid, surquoy l'autre respondit qu'il n'en croyoit rien, veu qu'il auoit si grand chaud qu'il en estoit tout en eau: & dit à celuy qui s'estoit plaint du froid, qu'il mist sa main sur son costé, & verroit comme il suoit. Le compagnon du soldat y mit la main, laquelle il retira toute moüillee & gluante: parquoy se douta de quelque chose, & par ainsi estendit sa main contre la clarté de la Lune, laquelle il vist estre toute ensanglantee, dequoy il fut fort espouuanté, & appella l'Hoste à ce qu'il apportast de la chandelle: & comme il fut venu, ils allerent ensemble vers le lict, où ils trouuerent l'autre assis, mais fort foible, & les linceulx pleins de sang, comme aussi son costé. Ils commencerent à le torcher, mais cela n'y seruoit de rien, & suoit d'autant plus: ce qui dura l'espace d'vne heure, & apres cela luy passa. Apres cela, ils ramasserent des linceulx 3. fois pleines leurs mains de sang

de sang fort espais, lequel ils mirent dans vn petit vaisseau de terre, & le lendemain estant sceu, fut ledit soldat mené deuant les Ministres, comme aussi deuant le Capitaine, & luy fut demandé que c'est qu'il auoit: Surquoy il respondit qu'il ne sçauoit rien, sinon qu'il auoit eu toute la nuict grande frayeur, & ne s'en estoit trouué aucunement mal.

S. M. Imp. aduertit le Comte de Hanau de prendre garnison.

BIEN né & cher feal, nous auons entendu par deux de tes lettres, comme tu te plains grandement que non seulement ta ville & residence de Hanau, par le commandement de nostre Colonel de Ossa, a esté bloquee & entouree de quelques troupes de nostre armee Imperiale: Mais qui plus est gens mal disciplinez, & qui se plaisent à tout mal, & lesquels font grand degast à ton pays: de mesme sçauons-nous que tu t'es plaint audit Colonel, & submis à toute humilité & obeyssance de nostre Clemence.

Nous te disons, que nous n'auons jamais fait doute de ta personne, ni eu aucune mesfiãce d'elle, & voulons bien te croire: & nous asseurer sur ta simple parole, comme prouenãt d'vn des principaux Comte de l'Empire, & de nostre feal Vassal, & sans autre tesmoignage ni probité nous y reposer.

Et comme nous nous ressouuenons tresbien, &

de ce auons pleine certitude que ladite ville de Hanau a esté bastie la plus part par des Hollãdois, lesquels non seulement ont correspondance auec les Estats, mais aussi, comme adherans du proclamé Comte Palatin, pourroyent à la premiere occasion qui se presenteroit, ouurir les portes de ta ville à ton insceu, & contre ta propre volonté : ce qui seroit chose tres-facile à leur intention, estant vne place fort aisee à liurer de telle sorte, & par ainsi pourroyent mettre en grand danger tout le pays des deux costez, tant vers le fleuue du Rhin que du Mayn.

Par ainsi cest nostre bening commandement à Toy pour euiter tous les dangers & surprises qui en pourroyent arriuer, comme aussi consequemment à tout l'Empire, que tu ayes à recepuoir de nostre armee Imperiale vne legere garnison dedans ta ville, en signe de tres-humble honneur & bon plaisir, comme aussi pour la conseruation de ta forteresse: & comme sans cela tu y es tenu à forme de la bulle Imperiale. Nous donnerons cependant bon ordre que non seulement tes bourgeois & subjects ne soyent molestez par les soldats, mais leur sera pourueu pour leur entretien de la contribution du pays, & sera faite exacte recerche de ceux qui contreuiendront à leur debuoir, & les coulpables grieuement punis. & en suite d'vn si bon ordre & exacte discipline qui sera obseruee, personne n'osera se porter à aucun exces. Surquoy tu te pourras entierement reposer, & en attendrons au plustost ta declaration, afin que selon ce nous y donnions l'ordre requis : & sur ce te tenons en nostre clemence. Donné en

nostre

noſtre ville de Vienne, ce neufieſme de Ianuier 630.

La ville de Hanau Bloquee.

DVRANT ces practiques, la ville de Hanau, lieu & reſidence de Monſieur le Comte, fut bloquee par le Comte de Witzleben, & ce par le commandement du General de Fridland, parce que ledit Comte de Hanau, ne voulut recepuoir garniſon Imperiale dans ladite ville: & par ainſi fut bloquee en telle ſorte qu'il n'y entroit ni n'en ſortoit aucune choſe.

S.M.Imp.conuoque vne iournee pour ſe tenir à Regensburg.

SVR ce S.M.Imp. eſcriuit au College Electoral pour ſe preparer à vne Diette dans Regenſburg, là où ſadite Ma.vouloit eſtre en perſonne, & là,auec tous les Electeurs de l'Empire, deliberer de toutes les vrgentes neceſſitez dudit Empire. pour pouuoir conclurre vne bonne fin,ſadite Ma.enuoya auſdits Electeurs, de s'y trouuer en perſonne.

Articles propoſez au Duc de Neuers pour moyenner la paix.

ENVIRON ce temps furent propoſez au Duc de Neuers, pour s'acheminer à vne paix les

conditions suyuantes. Premierement, Qu'il eust s'en retourner en France. 2. Que par contre le fils du Duc de Rethel, lequel estoit né auant quelques sepmaines, seroit inuesti par S.M. Imper. de Duchez de Mantouë & Montferrat, lequel comme innocent, n'auoit aucune part en la rebellion & desobeyssance contre l'Empereur. 3. Que ledit Duc de Rethel son pere, comme Administrateur gouuerneroit le pays jusques à ce que ledit enfant fut venu en aage. 4. Que le pays entretiendra, à ses despens, dans la ville de Mantouë & Casal, vne garnison Allemande. 5. Que ledit fils ne se pourra marier sans le sceu & expres consentement de S.M. Imper. & du Roy d'Espagne, & par ainsi le pays pourroit demeurer en bonne paix & repos, & les armes Imperiales, & Royales, en bonne reputation.

Sur lesquels articles le Duc de Neuers ne voulut aucunement entendre.

Succes de ce qui s'est passé entre l'armee Imperiale, & ceux de Mantouë.

PAR ainsi les Imperiaux assaillirent par deux fois le Castel-Porto, mais par la bonne diligence & conduicte de ceux de la ville, ils furent tousiours repoussez: & veu que occasion du froid, & des grands marescages où il leur conuenoit entrer jusques aux genoux, il ne se peut pour lors riẽ executer dauantage: parquoy les troupes se retirerent aux plus proches lieux d'alentour, pour s'hyuer-

tierner, & furẽt posees certaines postes pour couper chemin aux viures qui leur pourroyent estre enuoyez.

Cependant il leur fust enuoyé vn fort secours de François dans la ville, tant de cheual que de pied, lesquels allerent droit à vne poste, & ayant trouué la sentinelle qui dormoit, la tuerent: & apres se ruerent sur ladite poste, les mettant tous en piece. Parquoy les Imperiaux, pour se venger de ceste injure, enuoyerent deux barques pleines de soldats, contre la ville, pour leur jetter des grenades & bales de feu en la nuict, lesquels furent rencontrez & assaillis par deux Princes armez, lesquels y faisoyent la garde en personne, & traictez en telle sorte qu'il n'y en eust pas vn qui en puisse rapporter les nouuelles. Apres, le Duc de Neuers en personne auec toutes les troupes qu'il auoit dedans la ville, sortit & les assaillit en diuers lieux d'vne telle façon qu'il chassa les Imperiaux de leurs postes, & par ainsi y en demeura beaucoup des deux costez.

Les Mantouans gagnerent 3. grosses pieces de canon auec les retranchemens que les Imperiaux y auoyent faits, & emmenerent beaucoup de prisonniers en la ville. Les Imperiaux se reculerent vn peu de la ville, & recommencerent à se retrãcher de plus fort: surquoy le Duc sortit derechef, & gaigna la poste de Mammirol, là où vne partie des Imperiaux s'estoyent retirez, & y mit tout au fil de l'espee: & apres y auoir mis garnison, se retira: puis estant de retour, fit supplicier certaines personnes dans la ville, lesquels auoyent conspiré contre luy.

Depuis que la ville fut affranchie du siege, le Duc fit applanir tous les retranchemens Imperiaux, & fut enuoyé de Veronne à ladite ville, toutes sortes de munitions & viures. auec bon conuoy, lesquels furent assaillis par deux compagnies de cuiraſſes Imperiales, lesquels furent chaſſez en fuite auec la perte de 100. de leurs Cuiraſſes & beaucoup de priſonniers. Il en demeura auſſi bon nombre de ceux de Mantouë ſur la place.

Et veu que ceux de Mantouë continuoyent à faire des courſes, le Comte Celaldo fit incontinant fortifier & munir de toutes choſes neceſſaires les forteresſes de Goito, Borgoforte, Gouernolo, & Caneto.

Le Duc de Sauoye cependant faiſoit tout ſon poſſible d'amener le Roy de France à quelque accord, ſurquoy il luy fit reſponſe qu'il n'entendroit à aucun accord auec les Imperiaux, ſinon que le Duc de Neuers fuſt laiſſé en paiſible poſſeſſion.

Dauantage il enuoya le Marquis de Cœure vers tous les Princes d'Italie pour leur faire entendre l'occaſion qui le mouuoit de venir auec vne ſi puiſſante armee en Italie.

Enuiron ce temps furent enuoyez 500. chariots de munition pour l'armee Françoiſe en Italie: Comme auſſi pluſieurs batteaux ſur le Roſne, leſquels deſcendirent à Marſeille auec la quantité de 30000. ſacs de bled, pour les enuoyer par Gennes au Montferrat.

Et pour lors arriuerent auſſi 500. chariots de munition auec le conuoy de 3000. hommes, ſans aucun empeſchement, de Veronne à Mantouë. & occaſion des grandes pluyes, les Imperiaux ſe tindrent

drent quelque peu à recoy, toutesfois ils despescherent de fortifier Goito & les autres places, & deuoyent certains Princes d'alentour, en ce temps là hyuerner quelques troupes des Imperiaux: mais ils accorderent à vne certaine somme d'argent, & ainsi en furent tost deschargez.

Election d'vn nouueau Duc de Venise.

VEv qu'en ce mesme temps le Duc de Venise estoit allé de vie à tresPas, on proceda incontinant à vne nouuelle election, laquelle fut arrestee le 18. de Ianuier, & paruint en ceste dignité le Sieur Nicolaus Contarinus, & fut arresté en mesme temps que la ville de Vincense seroit fortifiee.

Extraict d'vne lettre laquelle le Roy d'Espagne escriuoit au Pape.

OCCASION de la guerre d'Italie, le Roy d'Espagne escriuit vne lettre au Pape contenant ces paroles. Qu'il auoit enuoyé ses forces au Mõtferrat, afin d'empescher que l'on ne menast tant de troupes estrangeres dans les pays des alliez d'Italie, & qu'à ceste occasion il auoit assiegé Casal, d'autant plus doucement, pour donner temps & loisir aux interessez de s'accorder. Que l'Italie ne deuoit auoir aucune occasion de jalousie contre la couronne d'Espagne, laquelle encor que par cy deuant elle y aye pris & occupé diuerses places, &

lesquelles elle auroit bien eu le moyen de garder, les a neantmoins, par sa debonnaireté, restituees. Le Duc de Neuers n'a pourtant laissé d'abuser de sa benignité, lequel dans sa rebellion se bande directement contre S.M.Imp. & entre autres appelle le Roy de France en Italie, lequel apres s'estre empara de Suse, s'y est grandement fortifié, cõme aussi dans le Montferrat. Ce qui a esté la cause que S.M.Imp. a enuoyé tant de troupes en Italie, pour maintenir sa jurisdiction & hautesse Imperiale: auquel aussi, tant pour la proche parenté, comme aussi pour les fiefs qu'il tient de l'Empire, ne pouuoit de moins que de luy ayder, & qu'ainsi estoit sa derniere volonté, comme il s'en estoit desia par cy deuant declairé par son Ambassadeur, qu'il ne voyoit pas volontiers vne si grosse armee en Italie, pour crainte de plusieurs malheurs qui ne se pourroyent pas accommoder si facilement. Et ce seroit aussi vne chose bien estrange si vn Roy ou Prince d'Italie voyoit ruyner deuant ses yeux, des Prouinces que ses deuanciers auroyent tousjours protegees & maintenues, sans faire le semblable. La preuue a assez donné de cognoissance que c'estoit de resister à la jurisdiction & hautesse Imperiale: & y en a plusieurs qui sont tombez par ce moyen en de grands malheurs & inconueniẽs: & est à craindre que si ceste dissension dure plus long temps, qu'il n'en pourra aduenir que du pire. Mais il seroit meilleur, pour l'accommodemẽt de ceste affaire, que vostre Saincteté r'auisast le Duc de Neuers à son debuoir & obeyssance enuers S. M. Imper. que le Roy de France fist retourner son armee, & que les autres Princes & Seigneurs ne

se mes-

se meslassent en aucune façon de ceſt affaire. Que si ceſte querelle se pouuoit terminer de la sorte, tous les intereſſez se pourroyent retirer auec reputation,& l'Empereur,par sa bonté & clemence, pourroit reduire les affaires en vne bonne fin, & ne se voudroit pas seulement ayder à ce que justice fust adminiſtree, mais à ce que la clemence & benignité Imp. fust d'autant plus recognue, & par ainsi, seroit bien aise de voir que tant de sang humain preſt à estre respandu, fust retenu par vn tel moyen.ce qu'il auroit voulu donner d'entendre à sa Saincteté, afin d'en auoir sa saincte resolution, & que par sa bonne disposition, tous les malheurs qui en pourroyent arriuer, puiſſent estre preuenus. Que si toutesfois s'estoit la volonté de Dieu, pour chastier les pechez de la Chreſtienté, que la guerre suyuit son train,il auoit,neantmoins,voulu faire voir, en teſmoignage de sa bonne intention, le desir qu'il auoit à l'accommodement d'vne Paix.

Reſponse du Comte de Hanau à sa Maieſté Imperiale.

TRES-ILLVSTRE,&c. I'ay receu en toute humilité & deuë reuerence le commandement escrit qu'il a pleu à V.M.de m'enuoyer,& par iceluy compris à quelle fin V.M. veut & entend que ie reçoiue garniſon dedans ma ville, & que sans autre delay i'aye à me declairer: A quoy ie n'ay osé manquer, en signe de treſ humble obeyſſance,

& en toute humilité representer à V.M. que jamais en aucune maniere que ce soit, quand mesme, il y iroit de ma vie, je n'ay eu volonté de desobeyr à V.M. ni de luy estre en aucune façon contraire, &, dequoy Dieu par sa grace me veuille garder: Mais au contraire y ay tousiours porté le respect & obeyssance que ie dois à V.M. pour la servir en toute humilité là où elle me voudra commander: comme son tres-honoré chef & clement Seigneur. & me suis tousiours pris garde, & auec grand soing, tout le temps de ma vie, que mon pauure pays & subjects fussent à la deuotion de V. M. dequoy i'espere que le Tout-puissant ne me laissera dechoir, & me protegera contre toutes pensees & effects à ce contraires, & dont sans merite de tant de faueurs, V.M. m'en donne louange & tiltre de feal Vassal, dequoy ie me repute heureux & grandemẽt honoré. Ce m'est neantmoins vne grande affliction & tristesse, que mes enuieux, par leur donner d'entendre à V.M. taschent de me rauir ce que par cy deuant les defuncts, de tres-haute & heureuse memoire, deuanciers de V.M. à l'Empire, ont tousiours maintenu à mes predecesseurs. Mais au contraire, me voudroyent voir à la besace, & en ce cerchent plus leur interest particulier que le bien de l'Empire. Et d'ailleurs, ie puis asseurer auec toute verité, & où il escherroit en donner bonne & suffisante preuue à V.M. que madite ville de Hanau n'a esté bastie par des Hollandois, mais par des Allemans, lesquels se sont ordinairement tenus dans l'Empire, cõme de Francfort, Coulongne, Bremen, Nuremberg, & autres lieux semblables, y estans, la plus part natifs, & lesquels

lesquels de leur vie ne furent ni Hollandois, ni subjects d'Hollande: & encor à l'heure presente, la plus part nez hauts Allemans, dés le plus grand jusques au plus petit. ce qui est notoire & euident à tous: & lesquels n'ont aucune correspondence auec les Estats d'Hollande, ni aucun autre party contraire à V.M. mais seulement auec des Marchands, en ce qui concerne leurs particuliers negoces: en la correspondence duquel, ils ont auec diuerses natiõs, & comme il a esté permis de tout temps en tous Estats. Que s'il me venoit à notice la moindre chose de leur infidelité, ie leur ferois voir que ie me sçay biẽ vẽger, & les chastierois en telle sorte que les autres auroyent subject d'y prẽdre exemple. Et d'ailleurs, mes bourgeois ne tiennent pas les clefs de la ville riere eux, mais moy, & sont commis pour ouurir & fermer les portes, gẽs feables, & desquels la probité m'est suffisamment cognue, lesquels sont obligez à venir prendre les clefs vers moy, puis quand ils ont ouuert ou fermé, me les rapporter: & par ainsi ne s'ouurent ni ne se ferment sans mon sceu & consentement: en telle sorte qu'il ne s'y peut commettre aucun abus. Et aussi il est bien à croire que ceux lesquels sont constituez à cest office, ne se voudroyẽt laisser emporter à vn acte si perfide, veu qu'ils ont la plus grande partie de leurs biens dans l'Empire: & ainsi risquer leur propre vie & perte de tous leurs biens. Et qui plus est, par vne friuole & incertaine imagination mettre au desespoir leurs femmes & enfans, & par ainsi se rendre eux & les leurs à perpetuité mal'heureux. De mesmes on a aussi representé à V.M. Comme si ma ville estoit

quelque important passage, tant du Rhin que du Mayn, ou quelque forteresse, laquelle estant prise par les ennemis de V.M. pourroit à ceste effect causer grand mal & incommodité à tout l'Empire, ie me soubsmets au jugemẽt de qui que ce soit, si ceste ville est telle qu'on l'a representee à V.M. estant distante de plus de six lieuës d'Allemagne, du Rhin, & laquelle aussi n'est si proche du Mayn, & encor moins aucun pont ni passage, sur lesdites riuieres. Que si par là on vouloit tirer consequence, plusieurs autres villes & places, & passages qui sont entre ce lieu & l'Hollande, & lesquelles seroyent beaucoup plus propres à ceste fin, n'ont jusques à present pris aucune garnison, mais ont esté laissees en leur propre garde & defense.

Que s'il ne plaist à V.M. de prendre mes excuses en payement, & qu'elle ne se vouluſt fier en mon dire, ie m'offre en toute humilité & obeyssance, de faire prester serment à tous mes bourgeois & habitans, comme aussi à mes soldats, lesquels promettront d'estre fideles & loyaux seruiteurs de V.M. & ne permettre que la ville soit liuree à aucun ennemi de V.M. mais promettront la defendre de tout leur possible enuers & contre tous, & si de besoing est, & que V.M. le trouue bõ, ie feray renforcer la garde, pour tant plus grande asseurance. Ie m'offre encor de superabondant, en toute humilité & obeyssance, que si V.M. n'est satisfaite de toutes mes propositions, & si elle le trouue bon, de luy faire auoir vne asseurance & promesse de mes parens des Estats d'Hollande, par laquelle ils promettront de n'entreprendre en aucune façon sur ceste place, soit par surprise, pra-

ctique ou force : par cela V.M.peut facilement recognoistre que ce n'eſt par maniere de deſobeyſſance & refus que ie m'excuſe de ladite garniſon, mais pour empeſcher & preuenir à mon entiere ruyne, & celle de mes ſubjects. Car encor que V. M.par ſa bonté & clemence, entend qu'il y aura bon ordre & diſcipline parmy les ſoldats, & n'y ſoit permis aucune inſolence,& que ie ſois aſſeuré que par la bonne conduicte des Officiers,que le tout aura lieu, ie ne laiſſerois pourtant auec mes bourgeois d'eſtre en continuel ſoucy, ayant pour exemple & deuant les yeux les autres villes qui ont receu garniſon,comme elles ont eſté ruynees & appouries, qu'au ſouuenir d'aucune perſonne viuante, ils ne pourront reuenir au deſſus, mais faut qu'auec leurs femmes & enfans ils demeurẽt gueux le reſte de leur vie.Comme auſſi ma poure Comté a eſté diſſipee & ruynee par embraſemẽs, & par ſes voyſins propres. Que ſi i'auois leué les armes contre S.M.Imper. il ne me pourroit eſtre arriué pis,& n'en ſeroit icy pas autrement, car les ſoldats & Officiers ſe font deſia entendre, diſans qu'ils ſont tous nuds & deſchirez, & que par ainſi il leur conuient entrer dans Hanau, & faire contribuer les Marchands à bonnes ſommes de deniers contens, & puis s'habiller:& pluſieurs autres paroles offenſiues.

Ce que ie ſupplie en toute humilité & obeyſſance, V.M.de vouloir conſiderer, que cela ne m'apporte pas ſans cauſe de terribles apprehenſions,& veu principalement qu'on voit ordinairemẽt deuant ſes yeux, le peu de ſoucy que les inferieurs Officiers, ont à chaſtier les exces, encor qu'ils me-

ritent grande punition, mais au contraire, se moquent des offenſez: que ſi ſeulement vn bourgeois ou payſan, pour quelque injuſte demãde que leur fera le ſoldat, veulent leur contredire en quelque façon, ils les traictent fort inhumainement: & dequoy il n'y a que trop d'exemples. Ie puis aſſeurer V.M. par mon honneur, que durant le peu de tẽps que ma ville a eſté bloquee, il m'a plus apporté de ruyne & de perte, & à mes poures ſubjects en mes mandemens, villages, bleds, maiſons, ciſternes, fourneaux, feneſtres, que toutes les guerres des precedentes annees n'ont fait, & ſont bien venu deſia ſi auant qu'ils ont pillé de mes Egliſes: & apres auoir deſcendu les cloches, les ont rompues, pillé les villages entiers, deſpouillé tout nud, battu & bleſſé mes pauures ſubjects, leſquels alloyẽt querir quelque entretien pour leur beſtail, & emmené des troupes entieres de beſtail, & pris tout ce que mes pauures ſubjects auoyent. Et ont eſté leſdits ſoldats ſi volages & peruers, qu'ils n'ont eu aucun eſgard aux pauures maiſons des ladres, mais les ont deſpouillez tout nuds, pillez, & à la fin chaſſez hors de leur maiſon, & ſe ſont logez dedans: leſquelles maiſons ont eſté touſiours priuilegiees en temps de guerre. Et ne ſçachant plus de quoi s'aduiſer, ils ont tiré par force, & hors du lict les poures malades dans ladite ladrerie, & en apres ſe ſont couchez dedãs leur lict. Ce qui apporta grande contagion à tout le Regiment: Et par ainſi, V.M. s'il luy plaiſt faire de ce conſideration, peut voir quel bien on a à eſperer en logeãr de tels hoſtes. Ce que ie ne remonſtre pas à V. M. pour meſfiance que i'aye en ſes paroles, mais afin qu'il luy

luy plaise de voir, que ce que ie differe n'est pour autre chose(comme deuant Dieu & V.M. ie l'asseure)qu'afin d'euiter la ruyne totale de mon pays & de mes pauures subjects:& que par ainsi madite ville puisse estre exempte de garnison. Ce que neantmoins,pour ma conclusion,ie remets entierement à la bonne volonté,discretion & bon plaisir de V.M.comme mon tres-honoré Chef, & clement Seigneur: & me soubsmettray tousiours en toute humilité & obeyssance à ce qu'il luy plaira ordonner pour ceſt effect: dequoy i'en attendray la resolution de V.M. laquelle ie recommanderay à la protection & garde du Tout-puissant,à ce que il luy plaise la maintenir en toute prosperité, felicité,& heureuse Regence. Donné à Hanau,le 21. de Ianuier 1630. Philippe Morits Comte de Hanau.

Les Estats d'Hollande poursuyuent leurs progres au pays de Berg,& de Mark.

LEs Estats d'Hollande poursuiuoyent tousjours leur poincte en la prise de diuerses places au pays de Berg &de Mark,& s'emparerẽt dès le 27.d'Octobre 1629.jusques au 15.de Iãuier 1630. les places suyuantes,assauoir,de Ringelberg,Isselburg,Duisburg,Duinslaken, Essen,Stel,Burich,la maison de Brich,la maison des Arbren, Anguerot, Anguermond, Ruhrort,Holt, Hattingen, Werden,Solingen, Eluerfeld, Rattingen, Resvihau pont, Schwerdt, Wippenphurt, Radworm-

waldt, Leimep, Iserloh, & dans Ruttingen, ils trouuerent grande quantité de bestail, que les Imperiaux auoyent amenez du Velau, comme aussi vne piece de canon, sur laquelle estoyent les armoiries du Roy de Dannemark.

La petite ville de Schwerdt fut quelque peu apres reprise par les Imperiaux, où ils tuerent la plus grande partie d'vne compagnie de pied qui estoit dedans, par contre ceux des Estats prirent vne petite ville au pays de Iuliers, nommee Sichelm, & y desfirent vne compagnie de Crabates, qui estoit dedans: comme aussi à Hünff cinq lieuës soubs Coulongne, ils rencontrerent vne compagnie de cauallerie Imperiale, laquelle ils metamorphoserent en Infanterie.

Le Comte Guillaume fist fortifier la ville de Duisburg, & la renforça de bons bouleuars, & de jour à autre y filer force soldats: par contre aussi les Imperiaux renforcerent grandement Meulhem.

Comme aussi enuiron ce temps on enuoyoit dés Coulongne à Radwormwaldt, (ville que les Imperiaux auoyent reprise) 120000. Reichstalers, pour payer l'armee, soubs la conduicte de 250. soldats Imperiaux. Les gens dudit Comte Guillaume s'en estans apperceus chargerent & desfirent ledit conuoy, puis amenerent ledit argent à Wipperfurdt.

En ce mesme temps le Comte Guillaume eut vn dessein sur Dusseldorp, & lequel il pensoit mettre en execution par le moyen d'vn carrosse, dans lequel il vouloit loger certains soldats en habits de femme, lesquels deuoyent tuer les sentinelles,

nelles,& eſtoyent encor ordonnez 30.autres perſonnes,pour ceſt effect, qui ſe deuoyent tenir aux portes de la ville pour venir ſecourir les autres, mais veu que leſdits attitrez vinrent trop tard, le deſſeing fut à neant.

Certains Hollandois,& Eſcoſſois ſe rendent Maiſtres d'vn nauire Eſpagnol.

ENVIRON ce temps 8 Hollandois & 10.Eſcoſſois ſe rendirent Maiſtres d'vn nauire Eſpagnol, lequel eſtoit au havre de Liſabona, lequel portoit 18 pieces de canon de metal & quelques pieces de fer.& chargé de marchandiſe pour aller au Peru, & lequel ils ſurmonterent en ceſte ſorte, Premierement ils tuerent tous les principaux du nauire,leſquels ne ſe doutoyent de rien,puis apres les autres, leſquels en telle ſurpriſe ſe trouuerent tout eſperdus, leur fut promis que s'ils ne ſe mettoyent en defenſe, qu'on les mettroit à terre: ce qui leur fut obtenu : & par ainſi leſdits Hollandois, & Eſcoſſois, s'en vinrent auec ledit nauire à Fleſſingen,dans lequel il s'eſt trouué en marchandiſe 36000. liures Vlamiſch, qui furent laiſſees à ceux qui les auoyent conquiſes.

Autres nauires pris par les Hollandois.

LE Lieutenant de feu le General Peterheins, accompagné de cinq nauires, ſoubs la coſte

de France deux nauires de Dunckerken : & apres long combat en amena vne à Roterdam , sur laquelle il y auoit 10. pieces de canon, & enuirõ 100. hommes. Vray est que toutesfois il s'en sauua enuiron 40. les autres furent menez auec le Capitaine à Leyden, l'autre nauire fut en telle sorte brisé par le canon, que le Capitaine se pensant sauuer auec ses gens, alla heurter auec le nauire contre vn grauier, qui le mit tout en pieces, & fut ledit nauire pillé par des Matrosens Hollandois.

Diuers signes veus en plusieurs lieux.

ENVIRON ce temps on vit en plusieurs lieux d'estranges signes, comme en Sachsen, il se leua vn grand tourbillon & vent, lequel contenoit enuiron vne lieuë autour d'Hamburg , lequel abbastit grand nombre de bastimens. & autour de Bremen se fit vn grand tremblement de terre: comme aussi de nuict le Messager de Nuremberg auec quelque autre compagnie, passans aupres de Koburg pour aller à Hamburg, virent vn feu qui sortoit & entroit dedans ladite ville de Koburg, comme si on eust tiré des coups de canons des deux costez: ce qui dura quelques heures, qui fut la cause que ledit Messager se retira en la campagne, & n'osa passer plus auant jusques au matin.

Confiscation d'vn nauire de Hamburg, en Espagne.

EN

EN ce mesme temps par le commandement du Roy d'Espagne, furent cõfisquez quelques nauires de Hamburg, veu qu'ils n'auoyent aucun passeport, ou bien certificat de Gabriel Roy Cõmissaire deputé du Roy d'Espagne resident à Vesmar, dont s'ensuiuit que par le commandement de la Seigneurie de Hamburg, que 50. autres nauires, lesquels estoyent prests à faire voile, qui estoyent au port d'Hamburg, furent arrestez, & fait defenses de partir jusques à ce que l'on eust veu l'intention du Roy, lequel fit affiger des placards pour la seconde fois, qui contenoyent que tous les nauires lesquels viendroyent de ces quartiers, & qui n'apporteroyent certificat dudit Gabriel Roy, seroyent confisquez auec tout ce qui seroit dessus. par ainsi il aduint grande dissension contre les Espagnols qui negotioyent à Hãburg: & le Conseil de la ville ne vouloit en aucune façon souffrir qu'ils fussent obligez à prendre aucun certificat dudit Roy. & firent entẽdre qu'ils n'endureroyent point qu'on s'immiscuast si auant dans leur reputation, ni qu'elle fust amoindrie par telles nouueautez. Car si on permettoit ces violences, cela leur pourroit apporter vne tresdangereuse consequence, & que puis apres le Roy d'Espagne voudroit tenir vn Ambassadeur ou resident en la chaire du conseil d'Hamburg.

Le General de Fridland demande au Roy de Dannemark de loger des troupes dans l'Eueschè de Lubeck & Comtè de Pinnenburg.

VEv que le commun bruit estoit que le Roy de Suede auoit dessein de se jetter dans l'Eueſché & Comté de Pinnenburg, par ainſi le Duc de Fridland, pour preuenir à ces deſſeings, voulut loger certaines troupes audit Eueſché & Comté, & en meſme temps en donna aduis à S.M. de Dãnemark, ce qu'elle luy refuſa tout à plat, & luy fit entendre que ces lieux eſtoyent ſoubs la protection & maintenance de S.M. Royale, & compris ſoubs l'appartenance du Comte d'Holſtein à luy appartenante : Comme auſſi à forme du Traicté qui fut fait entre S.M. Imper. & luy à Lubeck, fut ordonné que les troupes qui eſtoyent en ces lieux, en ſeroyent oſtees. que s'ils eſtoyent contraints à loger & recepuoir leſdites troupes, leſdits habitãs croiroyent que l'accord & Traicté dans lequel ils ſont cõpris, n'euſt eſté que pour ſe moquer d'eux & les tromper, mais que d'ailleurs S.M. Royale eſtoit aſſez informee & aſſeuree du Roy de Suede, qu'il ne luy fera aucun deſplaiſir ni moleſte dans ſes principautez & autres lieux.

Le Docteur Zaman eſt liberé des priſons.

ENVIRON ce temps le Docteur Zæman, lequel auoit eſté longuement detenu aux priſons à Tirol, par la priere & interceſſion de pluſieurs, fut à la fin mis en liberté, & de là s'enſuiuit que S.M. Imp. eſcriuit vne lettre à l'Archiduc Leopold, ainſi comme s'enſuit.

ILLuſtre, bien né, treſ-cher, bien-aymé frere & Prin-

Prince, nous nous sommes laissé remonstrer en toute obeyssance le contenu de la lettre que V.A. nous a escrit touchant la prison & eslargissement du Docteur George Zæman, & qu'il nous pleust, par nostre clemence, & selon ses pretendues justifications & excuses, permettre qu'il fust liberé : A quoy nous auons voulu incliner fauorablement, & dont aussi par cy deuãt sa femme & enfans nous ont fait grande instance & priere. Item le Conseil & tous les bourgeois de nostre ville Imp. de Kempten: Comme aussi non seulement les Ambassadeurs de son Altesse l'Electeur de Saxe, mais aussi tous les Deputez des Estats de Suabe, & Franconie, de la Confession d'Augsburg, mais aussi particulierement le Duc de Virtemberg. Et encor veritablement que (tant cõtre luy que contre tous les autres lesquels se portent à tels exces, calomnies & blasphemes contre nostre ancienne & S. Religion Catholique, & contre les hauts & saincts Prelats de l'Eglise, soit en leurs sermons, comme aussi en leurs escrits) nous aurions bien peu proceder à ces fins plus rigoureusement contre ledit Zæman, pour donner crainte & exemple à tous autres qui se voudroyent immiscuer dans telles prophanitez & injures, ayans assez esté informez par les actes & protocoles qui nous ont esté enuoyez de son mesfait: Toutesfois nous auons voulu, par nostre clemence, auoir pitié de luy, & incliner fauorablemẽt à tant de prieres que l'on nous à fait pour luy. Et de nostre bon plaisir auons cõclud que ledit Ministre Zæman seroit relasché des prisons & mis en sa premiere liberté: que toutesfois, par contre, il s'obligera par escrit que par cy

apres jusques à nostre ordre special, il s'abstiendrā entierement de prescher ou de parler auec injures, soit en paroles ou par escrit, contre la Diuine puissance, la Saincteté du Pape, & autres Saincts de la Religion Catholique, & que tout ce qu'il a escrit contre S.M. Diuine, la Saincteté du Pape & Magistrats temporels, rapporté par luy de diuers Autheurs, qu'il ne le soustiendra point, & qu'il declairera qu'il n'a esté l'autheur dudit liure. Et que d'ailleurs il promettra qu'il se contiendra en telle sorte à l'aduenir, qu'il n'y aura occasion, que tant les fautes passees que celles qu'il pourroit commettre, soyent ramassees ensemble, & par ainsi puni à forme de ses merites.

Le Roy de Suede se prepare à la guerre.

LE Roy de Suede auoit fait dés quelque temps en ça des grands preparatifs pour vne puissante guerre, & ne cessoit de faire nouuelles leuees de soldats, & en diuers lieux : & apres auoir fait treves auec le Roy de Poulongne, vne bonne partie de son armee se vinst rendre à luy : Assauoir, le Regiment, du Colonel Danhoff, toute la cauallerie de Monsieur l'Electeur, quatre compagnies de la ville de Dantzich, sans ce que luy vinst encor apres de ladite armee.

L'on asseura aussi pour certain que ledit Roy de Suede auoit accepté la generalité de la nouuelle Vnion qui s'estoit establie en ce temps auec la France, Angleterre, Moscouie, Venise, & les Prouinces

uinces vnies du Pays-bas, & lesquels s'estoyent obligez pour asseurance des deniers par eux promis pour la contribution de ladite guerre de donner bonnes & suffisantes Cautions & Ostages audit Sieur Roy. Il se contenta de la parole du General des Estats, sans aucun Ostage. Le Roy de Frãce en enuoya sept Parisiẽs à Amsterdam pour Ostages. Venise en enuoya deux à Stokolm, Angleterre n'auoit pour lors encor enuoyé les siens. Et quant au Secours que les Tartares luy auoyent presenté par cy deuant, le Roy l'accepta aussi auec certaines conditions, & demanda d'auoir touſiours aupres de luy au camp, des Ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Venise, des Estats, & de Moscouie, auec lesquels il puisse consulter & traicter des affaires. Et par ainsi s'est resolu à la poursuite d'vne guerre si dangereuse, & d'ailleurs fait equipper 100. nauires auec tout leur appareil de guerre, comme aussi dans sa ville de Stralsund, autres grands preparatifs.

L'Empereur fait loger des troupes dans l'Eueſché de Metz.

VEv que dés quelque temps on auoit aduis que le Roy de France auoit dessein d'entrer auec vne puissante armee dans les terres de l'Empire pour remettre le Comte Palatin en ses terres. Par ainsi, S.M.Imp. desirant de bonne heure y remedier, fit assembler plusieurs troupes dans l'Elsasse; & les fit filer sur les frontieres de l'Empire,

du costé de la France, jusques dans l'Eueschéde Metz.

Salingen repriſe par les Imperiaux.

APRES que les Imperiaux eurẽt appris que le Colonel Roſenkrantz, lequel commandoit ſur quelques troupes Danoiſes, s'eſtoit ſaiſi de la ville de Wipperphurdz, ils ſortirent le 2. de May de Meulhem auec 4000. fantaſſins & 20. cornettes de cauallerie pour bloquer ledit Colonel,& le charger,mais trouuans qu'il eſtoit deſia party, ils tournerent bride du coſté de Solingen, où il y auoit deux compagnies du Regiment dudit Colonel,où c'eſt qu'eſtans arriuez le 3.dudit,la cauallerie occupa incontinant les paſſages, & l'infanterie donna l'aſſaut, leſquels furent repouſſez par les Danois, fort valeureuſement: mais eſtant venus juſques au troiſieſme, ils s'y pouſſerent en telle ſorte qu'à la fin ils ſe rendirent maiſtres,& mirent tout au fil de l'eſpee ceux qui ſe trouuerent en armes:dont il y en demeura enuiron 50.ſoldats & 3. bourgeois ſur la place:puis prirent priſonniers les principaux Bourgeois & Officiers, & pillerẽt toute la ville: & ainſi s'en retournerent à Meulhem. Ils firent bon butin,& y auoit entre autres 18000. lames d'eſpees,qu'ils emporterent auec eux:il deſcendit auſſi 7.compagnies de cauallerie de ladite armee au pays de Iuliers.

La ville

La ville de Hanau desbloquee.

LE Ieudy 11. de Mars la ville de Hanau fut desbloquee, & le Conseil de ladite ville auec les bourgeois & soldats presterent serment de fidelité aux Deputez de l'Electeur de Mayence au nom de S.M.Imp.comme aussi le Sieur Comte de Hanau l'auoit presté entre les mains dudit Electeur à Assaffenburg, & promirent tous vnanimement de se defendre contre tous ennemis de l'Empire jusques à ce qu'il leur fut enuoyé secours, pour mieux resister, & promit ledit Sieur Comte, d'enuoyer de ses soldats en cas de necessité, & sans delay, à l'Electeur de Mayence: comme aussi au Lãdgraue de Darmbstat. Sur ce les Imperiaux furent congediez, puis fait vne salue par les soldats qui estoyent dedans la ville, au nombre de 6. compagnies: & apres les canons furent tirez tout autour de la ville: & le Dimanche apres 14. dudit fut solennisé vn jour de priere pour la deliurance que Dieu leur auoit faite.

L'armee Françoise arriue à Suse.

EN ce temps le Cardinal de Richelieu, auquel le Roy de France auoit donné entiere commission & pouuoir, selon qu'il jugeroit propre à faire pour poursuiure la guerre, ou bien d'entendre à vne paix, arriua à Suse auec la meilleure partie de l'armee Françoise, lequel se declara, que si

on le laiſſoit entrer auec ſon armee au Montferrat, & dans Caſal, qu'il entendroit à quelque raiſonnable accord : ſur cela il enuoya bon nombre de ſes troupes dans le Montferrat, & contre Caſal, & laiſſa le fort d'Auigliana à main droicte, veu qu'il y auoit garniſon Eſpagnole dedans : pour à quoy s'oppoſer, les Imperiaux firent tout leur effort, & ſe fit au premier rencontre, pres de Nitza de la paglia vne eſcarmouche entre vne compagnie de caualerie Françoiſe & vne compagnie de caualerie Eſpagnole, là où il demeura 5. François & 11. Eſpagnols ſur la place, à la fin les Eſpagnols prirent la fuite & ſe ſauuerent. En meſme temps le Cardinal de Richelieu declaira au Marquis Spinola que ſon Roy entendroit à vne paix s'il vouloit accepter les conditions ſuyuantes : Aſſauoir, Que le Duc de Sauoye reſtitueroit au Duc de Neuers toutes les places qu'il tient au Montferrat, & que par contre ledit Duc de Neuers donneroit au Duc de Sauoye tous les ans 18000. eſcus. Que le Duc de Neuers donneroit en outre au Duc de Guaſtalla, pour toutes ſes pretentions 50000. eſcus. Que l'Empereur inueſtiroit ledit Duc de Neuers des Duchez de Mantouë & de Montferrat, & ſans aucunes conditions ni aſtraintes, que les armees Imperiales ſe retireroyent d'Italie, & que l'Eſpagnol en feroit de meſmes auec ſes troupes, & y laiſſeroit ſeulement les garniſons ordinaires. Que l'armee Imperiale qui eſt aux Griſons, ſeroit congediee, & les forts demolis & raſez. Que l'Eſpagnol remettra audit Duc de Neuers toutes les places qu'il occupe dans le Montferrat. Que le fort de Suſe demeurera aux François pour aſſeuran-

tance. Lesquelles conditions Spinola, & Colaldo enuoyerent à l'Empereur.

Escarmouche entre les Imperiaux & ceux de Mantouë.

EN ces entrefaites, les Imperiaux attrapperent certains chariots chargez d'argent, que l'on conduisoit dans Mantouë, mais le Duc de Neuers l'ayant sceu, les suyuit auec quelques compagnies de cauallerie jusques à vn bois proche de là, où les ayant atteint, en tua bon nombre, & prit beaucoup de prisonniers, puis recouura tout ledit argent & butin qu'ils auoyent fait.

Accord entre le Roy de Suede & la ville de Dantzig, pour le different du peage de Mer.

LORS que la treve entre les Roys de Suede & de Poulongne, fust establie, dont auons fait mention par cy deuant, & que l'accord entre le Roy de Suede, & la ville de Dantzig ne peut pour lors estre totalement conclud, qui fut la cause que les affaires furent remis jusques à vn particulier traicté, où c'est que les Deputez des deux parties, par l'entremise de l'Ambassadeur d'Angleterre, s'emboucherent plus particulierement, & finalement conclurent vn accord en Feburier 1630. presente annee comme s'ensuit.

Premierement que ceux de Dantzig jouyront

en tout & par tout de la treve publique faite entre les Roys de Suede & de Poulongne. Et que les Suedes & habitans des autres prouinces dependantes de la couronne de Suede au pays de Prussie, iront, viẽdront, & negotieront en toute liberté auec ceux de la ville de Dantzig. Et par contre, ceux de ladite ville jouyront de mesme benefice riere toutes les terres & Seigneuries qui dependent de la couronne de Suede.

Secondement, que tous les subjects du Roy de Suede lesquels auront des creances contre ceux de Dantzig, comme aussi ceux de Dantzig qui en auront contre les subjects de Suede, les pourront repeter tant d'vn costé que d'autre, & les exiger, comme ils verront à faire par raison: toutesfois sera reserué, tant d'vne part que d'autre ce qui aura esté confisqué, & du depuis recouuré, où c'est que personne ne pourra pretendre aucun remboursement.

En troisiesme lieu, a esté accordé pour ce qui concerne les peages, que toutes marchandises, de quelle qualité qu'elles soyent, lesquelles entrerõt & sortiront de ladite ville, payeront le cinq & demy pour cẽt, desquels il entrera es coffres du Roy les trois & demy, & les autres deux seront pour la ville, & sera ledit peage en tout & par tout conforme à celuy de Pillauw.

Et afin que le Roy de Suede puisse estre totalement asseuré des ports & havres de Dantzig, il ne sera permis, soubs quelque pretexte que ce soit, ni à la ville en general, ni à aucun particulier, de construire des nauires de guerre ni d'en sortir des ports & havres pour les conduire autre part: ne

sera

sera aussi loisible de se joindre aux Flottes estrangeres qui passerõt pres ladite ville, & de faire voile auec eux: Toutesfois il sera permis aux bourgeois de la ville, de Dantzig d'equipper quelques nauires pour la defense & seureté de leurs ports & marchandise: à condition, toutesfois, que durant la presente treve aucuns desdits nauires ne pourra estre vendu à l'ennemy, ou autrement liuré en quelle maniere que ce soit, mais en fin de treve pourront estre vendus à des Marchands estrangers & autres desquels le Roy n'aura aucun soupçon.

Et cas aduenant que la treve entre les Roys de Poulongne & de Suede vint à estre rompue, la ville de Dantzig sera obligee à faire tous ses efforts cõtre l'infracteur de ladite treve, soit en ses ports, havres, & autres territoires, afin de le contraindre à l'obseruation d'icelle.

Mariage du Duc d'Holstein auec la fille de l'Electeur de Saxe.

ENVIRON ce temps Tres-illustre Prince, Friderich heritier de Nortwegen, Duc de Schlesswig & Holstein s'espousa au commencement de Mars presente annee auec Sereniſſime Princesse, Marie Elisabeth de Saxe.

Il s'y trouua bon nombre de Princes, Comtes, & Barons, entre lesquels il y auoit le Sieur Adam de Wallenstein Burgraue de Prague & Ambassadeur de S.M.Imper. le Prince George de Darmb-

ſtat, les Ducs de Coburg & Weymar, trois Ducs de Saxe, Altenburg le Duc Frãçois de Saxe Lauẽburg, le Prince Ratzvvilt Marquis de Breit, le Comte de Mãsfeld, & au nom des Comtes d'Empire, le Comte de Solms.

Les Nopces furent celebrees auec grande magnificence, & n'y euſt rien qui ne fuſt treſ-ſplendide, accompagnees de toutes ſortes de paſſetemps, tant en courſes de bagues, chaſſe & parades: que principalemẽt en la recreation d'vn feu d'artifice, qui ſe fiſt le 5. de Mars, & lequel eſtoit compoſé ſelon qu'il vous eſt repreſenté, dont l'interpretation en eſt telle.

Comme ordinairement les eſprits genereux & magnanimes ne trouuent rien de difficile pour paruenir au but de leurs conceptions, il fuſt repreſenté à ce ſubject vn caualier armé de toutes pieces, & aupres de luy la vertu, laquelle ne luy enſeignoit pas ſeulement le chemin qu'il faloit tenir pour entrer en la porte d'honneur, & de la gloire meſme; Mais auſſi luy mettoit deuant les yeux, les ennemis eſpouuantables, leſquels il faloit vaincre auant que d'y paruenir, car là eſtoit premierement repreſentée la poureté. 2. L'Infortune. 3. La Calomnie. 4. Le Meſpris. 5. La Tromperie, & le 6. eſtoit l'Enuie.

Ceux là eſtoyent les ennemis de dehors, qui ſe tenoyent à la porte, afin d'en empeſcher l'entree, & encor qu'il ſemblaſt au caualier, les ayant tous fait reculer en arriere, qu'il n'y euſt plus de danger qui le peuſt empeſcher de paruenir à la gloire de l'hõneur, il ſe trouua neantmoins encores au dedans, c'eſt à dire, lors qu'il eſtimoit eſtre au ſommet

met de la rouë, le plus signalé & ennemy capital, assauoir la mauuaise Affection, en forme de Geant.

Il y auoit en ce feu d'artifice enuirõ 100. mortiers que grenades, desquelles l'vne portoit vne bale de 383. liures pesant, huict autres de 178. liures. sept de 123. liures. les autres de 100. 90. 60. & 32. liures, desquelles il fut tiré 30000. coups. Ce qui donna vn merueilleux contentement aux spectateurs.

Apres la consommation des Nopces, où il n'y eut que toutes sortes de recreations & passetemps, le Duc de Holstein prist resolution de s'en retourner auec sa nouuelle Espousee. Parquoy ils commencerent à desloger de Dresden sur la fin de Mars. S.A. l'Electeur de Saxe leur fit compagnie jusques à Wirtemberg, là où se firent les Adieus.

Retour de l'Electeur de Brandenburg au pays de la Mark.

COMME la treve entre leurs Majestez de Suede & de Poulongne eust esté totalement arrestee, ainsi qu'il en a esté fait mention par cy deuant, l'Electeur de Brandenburg lequel pendant ladite guerre s'estoit retiré au pays de Preussie, apres auoir congedié ses troupes s'en retourna au commencement de Mars dans son pays de l'Electorat.

Et comme il estoit en chemin, il luy fut presenté vne lettre de la part de S.M. Imper. par laquelle il luy donnoit aduis de l'assemblee qui se deuoit

faire à Regensburg, l'aduertissant de s'y trouuer en propre personne. Surquoy ledit Sieur Electeur luy fit response de la sorte.

Qu'il estoit veritable qu'il n'y auoit rien de plus necessaire qu'vne assemblee des Electeurs, pour aduiser aux moyens qu'on deuoit tenir pour l'establissement d'vne paix, & encor que les interessez en ceste affaire, ne voulussent se soubsmettre au jugement & à la cognoissance des Electeurs, que toutesfois l'intention de S.M.Imper. ne laisseroit d'y estre proposee: qu'aussi il n'auoit plus grand' enuie, que se trouuant en ceste occasion, de faire paroistre à S.M.Imp.le desir qu'il auoit de luy rédre seruice, selon qu'il y estoit obligé. Mais comme il auoit trouué, en passant par ses terres, son pays entierement ruyné, & en si grãde desolation, qu'à peine l'auoit-il peu recognoistre pour sien, & hors d'esperance d'en pouuoir retirer pour son entretien, qu'à ceste occasion S.M. l'eust pour excusé s'il ne se pouuoit si tost declarer sur ce qui estoit de ses demandes, & que cependant il luy pleust commander que l'armee Imperiale, eust à se retirer au plustost, sans faire dauantage de degast à son pays, & principalement celle qui estoit dans le Circle plus proche de sa residance Electorale, à laquelle il auoit falu contribuer dés 16. mois en ça plus de 300000. Reichstalers, sans la perte & le dommage que les soldats auoyent fait en leurs allees & venues: Et que la ville de Francfort sur l'Oder, seroit exempte d'vne si grande contribution, à laquelle ils auoyent esté forcez jusques à present. Et que d'ailleurs il seroit tenu bon ordre & discipline aux autres quartiers jusques à vn to-

tal

tal congediement des troupes. Et comme il y auoit ordre que le Regiment de Pappenheim, seroit leué sur le pays de la vielle Mark: que aussi il n'y seroit logé aucunes troupes estrangeres, veu que le pays estoit desia en assez piteux estat.

Que si S.M.Imper. se vouloit resoudre aux propositions susdites, ledit Sieur Electeur luy feroit voir par sa declaration la bonne affection & syncere deuotion qu'il a enuers S.M.Imperiale.

Assemblee des villes Anseatiques à Lubeck.

CEPENDANT les villes Anseatiques firent vne assemblee à Lubeck, mais on ne peut sçauoir pour lors ce qui y auoit esté conclud.

Arriuee des Ambassadeurs du Roy de Suede en l'assemblee desdites villes Anseatiques, & quelle fust leur proposition.

EN l'assemblee que firent ceux des villes Anseatiques, il s'y trouua aussi les Ambassadeurs du Roy de Suede, lesquels proposerent aux Estats que leur Roy estoit totalement porté à la paix, s'il s'en presentoit quelque acheminement, & qu'on le pouuoit faire sçauoir à S.M.Imp. comme aussi au Roy de Dannemark, au Duc de Saxe, & à l'Electeur de Brandenburg, afin de pouuoir pacifier le tout à l'amiable. Sur ceste proposition, les villes y apporterent leur consentement & obtindrent

de l'Empereur qu'il enuoyeroit vn Ambaſſadeur de ſa part à Dantzig pour aduiſer aux moyens de traicter auec le Roy de Suede.

Articles propoſez par les Ambaſſadeurs de Suede pour l'accommodement d'vne paix.

PRemierement, que S.M. Imper. fera congedier & emmener toutes les troupes qui ſont au Circle de la haute & baſſe Saxe.

2. Que toutes les forteresſes & retranchemens qui ont eſté faicts pẽdant la guerre d'Allemagne, vers la mer d'Oſt & de Weſt, ſeront entierement abatus & demolis.

3. Il ne ſera laiſſé garniſon en aucun lieu qui affronte la mer d'Oſt & de Weſt.

4. Tous les ports & havres demeureront libres comme auparauant la preſente guerre, & n'y aura aucuns nauires de guerre ni armee nauale, & tous ceux qui auront eſté conſtruicts pour ceſt effect, ſeront desfaits.

5. Quant aux differens des Eueſchez qui ſont ſituees vers la mer d'Oſt & de Weſt, la cognoiſſance en demeurera aux Electeurs d'Empire.

6. Il ſe fera reſtitution dans le Circle de la haute & baſſe Saxe, & principalement aux Ducs de Pomeranie & Mekelburg, aux Comtes de Oldenburg & Oſt Frieſland, comme auſſi aux villes, tout ce qui leur a eſté ſaiſi, & leſquels tous enſemble ſeront remis en leur premier eſtat, comme ils eſtoyent auparauant.

7. Que

7. Que si quelqu'vn auoit failly contre les loix du S.Empire ou offensé S.M.Imp. cestuy-là debura estre chastié par amende pecuniaire, qui se fera par la cognoissance des Electeurs & Estats de l'Empire.

8. Et afin que les Ducs de Mekelburg, puissent estre reïntegrez plustost dans leurs biens, le Roy de Suede promettra d'estre caution pour la somme à laquelle ils pourroyent estre condamnez: toutesfois à condition qu'au plustost & sans delay ils seront remis en leur premier estat.

9. La garnison Suedienne, qui est dans la ville de Stralsund sera congediee, & lors que la ville aura esté remise en sa premiere liberté, il sera payé & restitué aux habitans leurs dommages & interests qu'ils ont soufferts durant le siege.

10. Il ne pourra à l'aduenir, porter aucun prejudice au Roy de Suede, pour auoir pris la ville de Stralsund en sa protection.

11. S.M.Imp. ne pourra donner aucun secours ni assister aux ennemis de Suede.

12. Toutes les injures & mesintelligences demeureront tant d'vne part que d'autre soubs les pieds & totalement en oubly, & n'y aura que stable paix & amitié entre S.M.Imper. & le Roy de Suede.

13. Dans le present Traicté seront compris les Roys de France, d'Angleterre & de Dannemark, comme aussi les Prouinces vnies d'Hollande, & le Prince d'Orange.

14. Le present accord sera signé & seellé par tous les principaux interessez.

Le Baron de Dhona eſt enuoyé de la part de S.M. Imp. à Dantzig pour traicter auec le Roy de Suede.

COMME S.M.Imp. ſe fuſt declaree d'enuoyer ſes Ambaſſadeurs pour traicter auec le Roy de Suede, elle enuoya en ce meſme mois de Mars le Baron de Dhona à Dantzig, lequel y arriua le Vendredy 15.du ſuſdit mois, à 4.heures du matin auec 3.carroſſes, chaſcune attelee de 6.cheuaux, & accompagné d'vne belle cauallerie, & tous ſes ſeruiteurs veſtus d'eſcarlatte en broderie d'or.

Accident merueilleux d'vn ieune enfant dans la ville de Schwerin en la Duché de Mekelburg.

ENVIRON ce temps il arriua dans la ville de Schwerin en la Duché de Mekelburg vn cas eſtrange à vn enfant de l'aage de 10.ans, duquel le pere eſtoit Tailleur.

Ceſt enfant fut pluſieurs fois raui en ſon eſprit, & lors qu'il eſtoit en extaſe, on luy entendoit chãter pluſieurs Pſeaumes & Chançons Spirituelles: & principalement, *Si le Seigneur pour nous n'euſt point eſté.* On entendoit la vraye voix de l'enfant accompagnee d'vne telle harmonie que les auditeurs l'entendans, en demeuroyent rauis. Et lors que l'extaſe ceſſoit, & qu'il eſtoit reuenu à ſoy, il exhortoit

exhortoit tous ceux qui estoyent presens à amendement & repentance, & leur annonçoit des choses estranges qui deuoyent aduenir : & qui plus est, il respondoit à tous ceux qui l'interrogoyent, soit en Allemand, Latin, Grec, Hebreu, ou Poulonnois, selon le langage dont ils luy formoyent la demande.

Prise de l'isle de Rugen par le Roy de Suede.

COMME dés long temps il fust arriué bon nombre de gens de guerre dans la ville de Stralsund, ils estimerent estre bien capables de quelque bonne entreprise, parquoy ils enuoyerẽt à ceste effect le 17. de Mars, enuiron 1000. hommes, auec 16. pieces de canon, sur des bateaux, soubs le commandement du Colonel Tubat, lesquels entrerent à l'inceu des Imperiaux dans l'isle de Rugen, qui contient sept lieuës de longueur & autant de largeur, où d'abord ils se rendirent maistres, & incontinant apres se saisirent de Wittaw & Isemund, où c'est qu'ils se retrancherent à la bonne escient: & apres auoir receu des nouuelles troupes, ils s'auancerent iusques deuant vn grand retranchement que les Imperiaux auoyent fait, là où, auec grandes menaces, ils firent entendre à ceux de dedans que s'ils se mettoyent en defense, & ne rendoyent la place, qu'ils les mettroyent tous au fil de l'espee, qui fust la cause qu'ils se rendirent incontinant. Comme le Colonel Götz,

euſt ſceu le meſnage des Suedes, il aſſembla prõptement quelques troupes auec leſquelles il eſtimoit ſe jetter dans leſdits retranchemens, mais il y vinſt trop tard, car les Suedes en eſtans deſia les maiſtres, l'en chaſſerent auec perte de bon nombre des ſiens: Sur ce, il ſe renforça de quelques autres troupes, auec leſquelles il vint derechef attaquer les Suedes, où il ſe fit quelques petites eſcarmouches, mais à la fin la victoire en demeura aux Suedes. Et tout ce que le Colonel Götz peut faire que de ſe ſauuer ſur vn petit bateau: par ainſi, toute l'iſle demeura en la puiſſance du Roy de Suede.

Les Imperiaux ſe fortifient contre les Suedes.

EN meſme temps les Imperiaux craignãs quelque autre ſurpriſe ſe munirent de toutes choſes neceſſaires, & fortifierent Wiſmar, Wolgaſt, Kolbergen, Camin, Barth, & autres places ſituees aupres de la mer d'Oſt, & y mirent en outre bon nombre de gens de guerre.

Il y euſt auſſi le Colonel Hatzfeld, lequel demanda au Duc de Pomeranie qu'il euſt à luy ouurir les paſſages de Griffenhagen & de Görtz, dãs leſquels, juſques alors, il y auoit eu garniſon au nom dudit Sieur Duc, car diſoit-il eſtre bien aduerti que le deſſein du Roy de Suede eſtoit d'entrer dans la Pomeranie, & que partant il eſtoit neceſſaire que les Imperiaux fuſſent aſſeurez de ces deux paſſages. Ceſte demande fut totalement eſ-

con-

conduite, auec aduis que ledit Sieur Duc auoit jusques alors maintenu & gardé lesdits passages auec grands frais, & qu'il auoit encor les moyens de les supporter, & de se defendre contre les Imperiaux: Et comme le Colonel Hatzfeld eust veu qu'il n'en pouuoit obtenir autre chose, mais qu'au lieu de luy ouurir les passages, on auoit renforcé les garnisons, le Sieur Torquato Conti Mareschal general de l'armee enuoya quelques troupes auec du canon deuant le passage de Griffenhagen, auec commandement de le prendre par force, s'ils ne le vouloyent rendre de leur bon gré. Et comme le Sieur de Krokou Lieutenãt general pour ledit Sr Duc qui commandoit pour lors audit passage, eust veu que c'estoit à la bonne escient, il rendit incontinant la place, sans se faire beaucoup tirer l'oreille.

Surquoy les Imperiaux s'auancerent jusques deuant le passage de Görtz, lequel fut aussi rendu par le Capitaine Gruntz, qui y commandoit.

Le Sieur Mareschal de Pappenheim, est enuoyé à Regensburg pour donner ordre à la reception de S.M.Imp. & des Electeurs.

COMME il a esté fait mention dans la precedẽte Relation, que S.M.Imp. trouuoit neccessaire pour les affaires d'Empire, qu'il se fist vne assemblee generale des Princes Electeurs à Regẽsburg, lesquels y furent conuoquez pour le mois de Iuin presente annee 1630. A ceste occasiõ S.M. enuoya

en mesme temps le Sieur Comte de Pappenheim Marescha d'Empire, pour donner ordre à la reception de S.M. & des Princes Electeurs, auec commandement à la ville de donner bon ordre à toutes choses requises pour son entree & logement.

Prise de Fernambuk au Bresil.

IL arriua enuiron ce temps nouuelles de la prise de Fernambuk, ville capitale du Bresil aux Indes Occidentales : ce qui fut executé par la compagnie des Indes Occidentales, soubs le commãdement du general Corneille Loncq, en ceste maniere, assauoir : Apres que le Sieur General eust fait voile des Goece au mois de Iuin 1629. & qu'il eust soustenu vne rude escarmouche auec Don Frideric de Toleda, proche de Teneriffa, dans l'isle de Canarie, où estant passé par force, il arriua à bon port le 4. Septembre dans l'isle de S. Vincent, pour là assembler les autres nauires qui s'y deuoyent rendre sur la fin du mois de Nouembre, soubs le commandement des Colonels Wartenburg & Dirich, Simons. Et apres que ledit Sieur General eust fait reueuë de toutes ses gens de guerre, & ayans trouué qu'ils estoyent bien forts de 7280. hommes, & 53. vaisseaux, il prist sa route vers la coste de Fernambuk, où c'est qu'il arriua le 14. de Feburier, & le mesme iour il prist de tous ses nauires vne partie des soldats, lesquels il fist conduire sur des chalouppes jusques à deux lieuës & demy, dessoubs la ville du costé du Nordt, proche d'vn lieu nommé Paolo Morello, & le 11. dudit il s'alla

s'alla loger auec le plus grand de ſes vaiſſeaux deuant la ville, d'où c'eſt qu'il commença à tirer viuement, auſquels les Eſpagnols rendoyẽt de ſemblables ſalutations, mais ſans beaucoup les endõmager. le Sieur General ſe retira ſur le ſoir vn peu auant dans la mer, cependant le Sieur de Wartẽburg, qui commandoit ſur ceux qui eſtoyent dans les chalouppes, les fiſt tous mettre à terre, eſtans quelques 25. enſeignes en tout, auec 9. pieces de canon, deſquels il en fit mettre trois en l'auantgarde, 3. au milieu, & 3. en l'arrieregarde. Ils n'eurent ceſte nuict autre couuert que le ciel, & firent treſbõne garde, principalement du coſté du bois, où c'eſt que les Eſpagnols s'eſtoyent fait voir, & auoyent bleſſé deux ſoldats aux jambes, & tué vn Lieutenant.

Comme le jour commençoit à paroiſtre, il deſpartit ſes ſoldats en trois troupes, & mit 500. arquebuſiers en teſte, leſquels marcherent le long du riuage de la mer, faiſant en outre conduire des chalouppes proche du bord, chargees de munitions de guerre & de viures. Et comme ils eurent marché enuiron vne demy lieuë, ils rencontrerẽt les Eſpagnols eſtans au nombre de 600. hommes de pied, & enuiron 100. cheuaux proche d'vne petite riuiere, qu'ils appellent Rio-dulce, où ils s'eſtoyent retranchez, leſquels le Colonel Wartenburg alla attaquer, leſquels recognoiſſans n'eſtre ſuffiſans pour luy reſiſter, prirent incontinant la fuite, & y laiſſerent quelques cheuaux: Surquoy le Colonel paſſa en bataille rangee de dela la riuiere, & le 16. dudit enuiron le midy, ſe vinſt rendre auec toutes ſes troupes deuant la ville, là où eſtãt

arriué, il se saisit de deux retranchemens & de deux redoutes, l'vne du costé du Nordt, & l'autre du costé du Sud: par lequel moyen il se rendit maistre de la ville, presque sans aucune resistance, veu que les habitans en estoyent sortis, & s'estoyent sauuez quelque peu au parauant. Et apres qu'il se fut rendu maistre de la ville, il alla recognoistre tous les lieux d'alentour, & s'alla loger deuãt vn Cloistre situé sur vne coline. Et apres que le 13. dudit les troupes eurent esté rafreschies, le dessein fut le 18. dudit de donner vn assaut au chasteau, mais les eschelles se trouuans trop courtes, il ne se peut rien executer pour lors. Le 24. dudit ils emmenerent de nuict dãs des chalouppes quelques paniers qu'ils poserent soubs le chasteau, derriere lesquels ils se retrancherent: comme cela fut fait, on sortit 4 pieces de canon hors des nauires, auec lesquels on commença à batre le chasteau, où il se fit vne grande bresche. Ils y vinrent à l'assaut, mais ils en furent repoussez jusques à deux fois. Comme les assiegez virent qu'ils estoyent resolus d'y venir pour la 3. fois, ils enuoyerent vn Capitaine dehors, pour aduiser à quelque bonne composition. Ceux de l'autre chasteau se rendirent aux mesmes conditions que ceux-ci. Ils desiroyent bien de sortir auec leurs armes & autres munitions de guerre, mais il ne leur fut accordé que d'emporter ce qui estoit de leur bagage, & d'estre accompagnez auec tous les Ecclesiastiques jusques en vn lieu asseuré. Et par ainsi ces deux chasteaux furent assujettis aux Estats des Prouinces vnies, lesquels n'y perdirent que 50. hommes des leurs.

Les Espagnols estoyent enuiron 600. qui en par-

partirent, lesquels presterent serment de ne porter les armes de 6. mois contre la compagnie des Indes Occidentales, & qu'ils seroyent conduicts dãs des nauires en terre ferme, & que le Gouuerneur nommé Matthieu de Alberquerque demeureroit en Ostage jusques à ce que lesdits nauires fussent de retour. Ledit Gouuerneur auoit fait boucher le canal de 4. nauires remplies de pierres qu'il auoit fait aller en fonds, lesquels en furent retirez, & apres il y entra 16. nauires Hollandois, qui vinrent prendre port dans le havre.

Les Espagnols mirent le feu dans les maisons où se cuisoit le sucre, où il y brusla 15000. caisses de sucre, comme aussi le nombre de 28. nauires, lesquels estoyent chargez de sucre & de tabac. On trouua encor dans la ville enuiron 14. à 1500. caisses de sucre, & 3000. pippes de vin: & dans l'vn des chasteaux y fust trouué vn grand thresor & de riches meubles. Dans le grand chasteau, il y fust trouué 15. pieces de canon de fonte, & quelques vnes de fer: & lors que l'on alloit contre la ville, il y eust vn Capitaine des Estats qui y fust tué.

Apres ceste victoire le general Loncq despescha quelques nauires pour en apporter les nouuelles à Messieurs les Estats, & leur demander quelque renfort, cependant il enuoyoit tousiours quelques nauires par la coste du Bresil, lesquels à leur retour ramenoyent tousiours quelque butin.

Le General Loncq se trouue en grand peril.

QVELQVE temps apres le General Loncq se trouua en grand danger de sa personne, car comme il alloit dés la marine jusques à la ville, accompagné seulement de 40. hommes & du Sergẽt Major : & estant desia fort proche de la ville, ne se doutant d'aucune chose, il sortit de certains buissons enuiron 200. Bresiliẽs auec leurs mousquets, lesquels se jetterent sur les Hollandois, & en tuerent beaucoup auant qu'ils eussent peu mettre la main aux armes. Le General & le Sergent Major en eschapperent, veu qu'ils estoyent à cheual, mais leurs cheuaux furent blessez en plusieurs endroicts.

Submergement de la ville de Merico en l'Amerique.

OVTRE la perte de Fernambuk, il falut que les Espagnols en ressentissent encor vne autre plus grande, car au mois d'Octobre 1629. la ville de Merico en la nouuelle Espagne, laquelle contient (y compris le lac dans lequel elle est situee) 70. lieuës de circuit, fut totalement submergee, & en telle sorte que l'eau passoit au plus haut de la ville jusques par dessus le palais du Gouuerneur, lequel auec l'Archeuesque & le Iuge de la ville, alloyent auec des petits bateaux faire tirer les corps morts de l'eau. Ceux qui se peurent sauuer

uer s'allerent rendre aux villages les plus proches. La ruine de ceſte grande & riche ville a apporté vne perte incroyable à toute la nouuelle Eſpagne.

Trinitado pillee par les Hollandois.

QVELQVE temps apres, les Hollandois arriuerent auec 11. nauires dans l'iſle Trinitado, laquelle ils pillerent, puis mirent le feu dans la ville de S. Thomas, où il bruſla 300. maiſons qu'il y auoit.

Perte de quelques nauires ſur mer.

SVR la fin du mois de Mars il y euſt vn gallion de 400. charges, portant 40. pieces de canon de fonte, lequel partant d'Alekante, pour aller à Veniſe, fut emporté en l'air, occaſion du feu qui ſe mit en la poudre, où il y eut vn Seigneur Eſpagnol, & 30. autres perſonnes qui y moururent miſerablement. La perte qui s'y fit fut eſtimee à la valeur de 6. tonnes d'or. Lors que le feu s'y mit il fit vn tel eſclat qu'on l'entendit à 7. lieuës la ronde: ce qui donna vne telle frayeur à ceux du pays circonuoiſin, qu'ils creurent aſſeurément que le Turq fuſt entré au pays. Et comme la garniſon de Alekante ne pouuoit juger que c'eſtoit, voyans fuyr tous les nauires d'alentour, ils commancerent à tirer quelques coups, qui fut la cauſe que

sans y penser, ils firent enfoncer vne galere.

Il se perdit en outre deuant Algier en Barbarie 8. de leurs nauires de guerre, & deuant Tripoly 4. par la tempeste, & vent contraire: De mesmes il y eut deuant S. Iean d'Acre vn nauire d'Ambsterdam, & deux autres du Pays-bas, lesquels estoyent venus de Venise auec 27. autres nauires François & Italiens, qui y demeurerent.

Trois galeres conquises par le Turq proche de la ville de Naples.

ENVIRON ce temps, les Turqs firent vne course auec quelques nauires jusques deuant la ville de Naples, où ils attaquerent trois galeres. sur lesquelles on menoit des soldats pour aller à Gênes, lesquels apres auoir soustenu le combat l'espace de 3. heures, furent vaincus par les Turqs, & enuiron 800. faicts prisonniers, qui furent menez esclaues en Turquie.

Escarmouche entre les Turqs & les Perses.

ENVIRON ce temps il y eust quelque 1000. Turqs, lesquels s'en allans auec bon nombre de canons du costé de Babylone, furent rencontrez, & en mesme temps desfaits par les Perses, & tout leur canon pris, ce qu'estant venu à notice au general Turq, il enuoya quelques cõpagnies apres eux, lesquels les ayans attrapez en tuerent enuiron

ron 600. & leur reprirent tout le canon qu'ils auoyent pris.

Desseing inutile des Hollandois sur la ville de Meulheim.

CEPENDANT le Comte Guillaume voulut mettre en effect vne entreprise sur la ville de Meulheim, lequel à ceste occasion arriua à 2. heures apres la minuict deuant ladite ville, auec 4000. hommes & quelques pieces de canon, mais les Imperiaux en ayans esté aduertis, se renforcerent de nouuelles troupes, se tenans d'ailleurs biẽ sur leurs gardes. Comme le Sieur Comte viſt que son desseing estoit descouuert, il se retira, & en passant pilla l'Abbaye de Dunwald, & quelques autres places.

Proposition du Cardinal de Richelieu pour l'establissement de la paix en Italie.

PAR nostre Relation precedente nous vous fismes mention comme le Cardinal de Richelieu, estant arriué en Italie proposa de la part du Roy son maistre au Marquis Spinola & au Comte Colaldo quelques conditions pour s'accommoder à vne paix, lesquelles furent enuoyees à S. M. Imper. pour les ratifier.

Outre les conditions susdites, ledit Sieur Cardinal, y adjousta encor ceſt article: assauoir,

Que S.M.Imper. inueſtiroit dans le terme de 30. jours le Sieur Duc de Neuers des Duchez de Mãtouë & Monſerrat,& qu'il ſe declareroit ne pretendre aucune choſe au nom de l'Imperatrice ſur la ſouueraineté deſdites Duchez. Que d'ailleurs toutes les contributions que le Comte Colaldo auoit retirees des pays qui ne ſont point de la dependance de l'Empire ſeroyent reſtituees. Que moyennant ce les François quitteroyent Suſe & tous les autres paſſages, & s'en retourneroyent en France.

Le Duc de Sauoye refuſe paſſage au Roy de France.

ENVIRON ce temps il y eut quelque meſintelligence entre le Roy France & le Duc de Sauoye, car par l'accord qui ſe fit à Suſe l'annee precedente, le Duc promit au Roy de ne luy donner pas ſeulement des viures, mais qui plus eſt, paſſage pour ſon armee riere ſes terres. & le Roy promettoit par contre que ſi la neceſſité le requeroit, qu'il feroit venir des viures de ſon Royaume par mer juſques à Nice.

Le Cardinal ſe repoſant ſur ceſt accord s'achemina auec l'armee pour entrer en Italie, où c'eſt que le Duc luy demonſtra au cõmencement quelque ſigne d'amitié, mais comme il vint à demander quelque fortereſſe pour ſa retraicte, le Duc la luy refuſa tout à plat,& en meſme temps fit fortifier quelques paſſages, & luy enuoya dire qu'il auoit beſoing luy meſmes de viures pour ſon armee.

mee. Le Cardinal se voyant ainsi deceu, enuoya enuiron 400. hommes à Turin pour la surprendre par ruse, & de se saisir quant & quant du Duc: Comme ils y furẽt arriuez soubs pretexte de vouloir faire emplette de quelques marchandises, & le Duc estant aduerty de leur dessein les fit tous arrester, entre lesquels il y auoit le fils du Mareschal de Crecqui. Le vieux de Crecqui ayant apperceu que la mesche estoit descouuerte, s'estoit desia sauué vn peu auparauant, mais il y eust 48. mulets qui portoyent son bagage, lesquels furent attrapez & amenez dãs la ville de Turin. On trouua parmi ledit bagage des coffres pleins d'eschelles de cordes & de soye verte: là dessus le Duc se declaira au Marquis Spinola, que s'il le vouloit assister de gens & d'argent qu'il luy remettroit pour asseurãce les villes d'Ast, Crescentin, & Trino. Le Marquis de Spinola ayant ouuert les oreilles sur ceste proposite, fit incontinant compter aux Ministres de Sauoye 150000. escus, & enuoya en outre 8000. hommes de pied & 1500. cheuaux, pour secourir le Duc contre les François.

Pignerol assiegée & emportee par les François.

A Ceste occasion le Cardinal de Richelieu ayant fait dessein de prendre sa route cõtre Casal, fut contraint de faire volte face, & de faire retourner ses troupes qu'il auoit desia fait entrer au Montferrat, & de venir assieger Pignerol situee sur vne haute roche, afin qu'apres s'estre rendu

maistre de ceste place, d'auoir le passage libre par la valee de Petrosa au Dauphiné, pour y faire conduire les viures en son armee : & qu'aussi il eust moyen de rendre inutile le passage d'Auigliano que le Duc tenoit.

Apres que ceste place eust esté batue quelques jours de 12. pieces de canon, & que pour tout cela la garnison ne se vouloit rendre, le Cardinal fit miner le chasteau, puis leur fit dire que si auant que la mine jouast, ils vouloyent sortir par composition, qu'il les laisseroit aller auec leurs armes & bagages, & qu'il leur payeroit en outre deux mois de solde. Surquoy ils accorderent & quitterent ceste place aux François, lesquels commencerent à la fortifier de nouueau, & la munirent de toutes choses necessaires.

Cependant le Duc fit abatre tous les ponts autour de Thurin, & fit faire des profonds fossez pour empescher les approches des François, & barricader toutes les rues de la ville de peur de quelque surprise.

Le Roy de France se resout de faire la guerre au Duc de Sauoye.

COMME le Roy eust entendu que le Duc de Sauoye auoit refusé des viures & le passage à son armee, il en fut grandement irrité, qui fust la cause qu'il demanda à son pere Cõfesseur s'il pouuoit en bonne cõscience faire la guerre à vn Prince, lequel s'estoit trouué parjure jusques à la troisiesme

sieſme fois à l'encontre de luy,& de le chaſſer entieremẽt hors de ſon pays. Comme ſon pere Cõfeſſeur luy euſt reſpondu qu'ouy,le Roy luy dit,& bien ie pourſuyuray donques ma reſolution , & ſuyuray mon deſſeing pour la defenſe des Princes opprimez, contre les injuſtes poſſeſſeurs de leurs pays. & parce moyen mettray ma conſcience en repos deuant mon Dieu,& feray des choſes qu'il en ſera memoire à l'aduenir.

Mutinerie arriuee à Dijon occaſion des nouueaux Impoſts pour les frais de guerre.

ET afin que le Roy euſt le moyen de ſupporter plus ayſément les frais de guerre,on auoit mis à ceſt effect de grands impoſts ſur toutes ſes terres,qui fut la cauſe qu'il y euſt de grands murmures en pluſieurs lieux,& principalement à Dijon ville capitale de Bourgongne, où c'eſt qu'il y euſt vne telle mutinerie , que pluſieurs maiſons furent pillees & bruſlees , & de celles des principaux Conſeillers.

Le Mareſchal de Baſſompierre demande vne leuee aux Suiſſes pour le Roy.

ENVIRON ce temps le Mareſchal de Baſſompierre fut enuoyé vers les Suiſſes en general, tant pour les payer des reſtats qui leur eſtoyent

deus, comme auſſi afin d'obtenir vne leuee pour la guerre d'Italie, auquel il fut accordé finalement la leuee de 6000. hommes.

Le Roy de Dannemark fait dreſſer vn nouueau peage dans Glukſtat.

AV commencement d'Auril il ſe trama vne querelle entre le Roy de Dannemark & la ville de Hamburg, car le Roy fit affiger deſſus & deſſous les foſſez de la ville de Glukſtat des mandats, par leſquels il eſtoit enjoint que tous les nauires qui deſcendroyent ou remonteroyent la riuiere de l'Elbe, ſeroyent tenus d'y mouïller l'ancre, & ployer le voile: puis enuoyer quelqu'vn d'entr'eux vers le Gouuerneur de Glukſtat, pour s'enquerir de luy ſi S. M. Royale n'auoit rien affaire aux lieux où les nauires deuoyent aller.

Apres cela il fit loger cinq nauires de guerre vis à vis de la ville, leſquels deuoyent eſtre là pour faire payer le peage aux nauires qui paſſeroyent par là.

Ceux de Hamburg demandent au Roy l'aneantiſſement de ce peage.

CE nouueau impoſt fut trouué fort eſtrange par ceux de Hamburg, car ils recognurent qu'en endurans ceſte nouuelle ſurcharge, que leur negoce prendroit vn grãd deſchet: qui fut la cauſe qu'ils

qu'ils enuoyerent leurs Deputez vers S.M. pour essayer s'il y auroit moyen d'abatre ce nouueau Impost à l'amiable, & apres qu'il leur eust esté accordé audience, ils representerent leur commission de la sorte, assauoir,

Que la ville de Hamburg auoit appris que leurs nauires auoyent esté contraints de payer vn grãd peage deuant la ville de Glukstat, & que cela ne se pouuoit faire sans l'expres consentement de S. M. Imper. & sans la ratification de tout le College Electoral & de tous les interessez, que d'autre costé la continuation d'vn tel peage ne leur pouuoit apporter à l'aduenir que ruyne & perte totale à leur commerce: qu'à ceste occasion le conseil & les bourgeois d'Hamburg ne s'y pouuoyent accorder, beaucoup moins les Prouinces voisines. C'est pourquoy ils esperent que S.M. se reposera sur les constitutions & fondement du S. Empire, & qu'elle ne desirera de ruyner ainsi vne ville, qui ne lui en a jamais donné aucun subject, mais qu'elle se declarera de les maintenir à forme de leurs anciennes coustumes.

Resolution du Roy de Dannemark sur la proposition de ceux d'Hamburg.

LA dessus, S.M. se declara en ceste maniere, assauoir: Que ce n'auoit jamais esté son intentiõ, & que ce ne l'estoit pas aussi d'establir vn peage ordinaire sur la riuiere de l'Elbe, & encor moins d'en surcharger aucunes Prouinces & natiõs estrã-

geres, comme mesmes il en appert par les patentes & mandats qu'il en auoit decreté, mais que cela s'entendoit seulement pour l'equitable retorsion de S.M. à l'encontre de ses naturels subjects d'Hamburg: de mesme qu'ils auoyēt fait par quelques annees en ça, sans aucune concession d'Empire, ni sans le consentement du College Electoral, & sans aucune consideration que S.M. estoit leur souuerain Seigneur, mais contre tout droict & raison, se seroyent bandez contre lui, & auroyēt contraints à payer tāt pour les biens Royaux que des autres appartenans aux Marchands, vn grand & presque insupportable peage, & outre ces excessifs & indeus Impostz, ils ont esté cause par la retention de plusieurs sepmaines, qu'ils ont fait des nauires, que cela a apporté grand' perte à S.M. Royale, & aux siens. Et d'ailleurs il est notoire à vn chascun que non seulement, contre tout droit & raison, ils auoyent estabi vn peage & Impost sur la biere, mais qui plus est, en auoyent mis vn autre sur le sel, & particulierement sur les subjects de S.M. Ceux de Hamburg n'ignorent pas aussi en quelle sorte ils ont traicté en tout & par tout les subjects du Roy, soit en menaces, mespris & hostilitez, aussi bien dedans que dehors la ville, tant par eau que par terre, comme auroyent fait des ennemis jurez si la guerre auoit esté totalement ouuerte: chose qui est manifeste à tous, ce que S. M. n'eust pas estimé de ceux d'Hamburg, comme estans ses subjects: En consideration mesmes de tant de faueurs Royales qu'elle leur auoit demonstré pendant son jeune aage, principalemēt en ce qu'elle les a deschargez d'vn peage qu'ils auoyēt

payé

payé l'eſpace de 43. ans, & dont ils n'auoyent peu obtenir l'aboliſſement pẽdant la vie du Roy Frideric ſecond de treſ-heureuſe memoire, pere de S.M. mais qui plus eſt, leur auroit quitté tous les deſpens qu'il auroit eu contre eux, qui ſe montoyent à de grandes ſommes par les procez qu'ils auoyent eus enſemble. Ce qui faiſoit croire à S. M. qu'ils recognoiſtroyent la faueur qu'elle leur auoit demonſtree par l'humilité & deuotion à laquelle ſõt tenus des vrays & loyaux ſubjects. Mais cõme ils ont voulu (contre le ſerment de fidelité qu'ils ont preſté à S.M.) s'endurcir en leurs opiniaſtretez contre tout droict & raiſon, eſtimans par ce moyen de s'eſtablir vne grandeur particuliere, S.M. à ceſte conſideration, ſe ſeroit reſoluë de ne plus endurer tant de meſpris ſans bleſſer ſa reputation Royale, mais auroit eſté contrainte à rechercher les moyẽs les plus raiſonnables, ainſi qu'il appartient à vn Potentat de ſa qualité, de faire cõtre des ſubjects qui luy ont preſté ſerment. Parquoy, S.M. auroit ſeulement *Iure Retorſionis* impoſé ce petit peage ſur ceux d'Hamburg, afin que la juſtice euſt lieu, & que S.M. puiſſe eſtre en quelque façon ſatisfaicte du meſpris & dommage que elle auoit ſoufferte.

Ceux d'Hamburg ſe reſoluent d'aneantir le peage de Glakſtat.

CEvx d'Hamburg ne ſe trouuerent ſatisfaicts de ceſte reſolutiõ, mais enuoyerent vne pro-

testation au Roy, que s'il ne cassoit ce peage, qu'ils estoyent resolus de l'aneantir, & d'aller prendre leurs nauires par force, qui y estoyent arrestez. A ces fins, voyans que le Roy n'estoit en volonté de rien faire, ils enuoyerent quelques nauires auec 1500. hommes le 26. d'Apuril, par deuers Glukstat, dont il sera fait mention par cy apres.

Preparatifs de guerre pour le Roy de Suede.

CEPENDANT le Roy de Suede se preparoit de tout son possible pour entrer dans l'Empire, faisant leuee de gens par tout où il pouuoit, & assembloit vne puissante armee, de laquelle le denombrement en fut enuoyé de Stokolm, comme s'ensuit.

Compagnies de Caualerie Allemande.

Des gardes du Roy	1
Du Chancelier	1
Des Cuirasses du Comte de la Tour	1
Du Mareschal de Camp	1
Le Regiment du Kingraue	12
Le Colonel Streiffs	5
Le Colonel Baudissen	12
Le Colonel Iunker	5
Le Colonel Wrangé	5
Le Colonel Massicas	5
Le Colonel Pattlen	1
Le Major Grotten	1

Cauallerie de Funland.

Le Colonel Tatte	8
Le Colonel Eicholtz	8
Le Colonel Auripp	8

Cauallerie de Suede.

Le Colonel Sapp	8
Le Colonel Titterschen	8

Le

Le Colonel Rotkirchen 8
Le Colonel Pauln 7
Le Comte Bar 8
Dragons de Casabelle 4

Compagnies d'Infanterie Allemande.

Le Colonel Teuffel 12
Le Colonel Einrodens 12
Le Colonel Rothan 8
Le Colonel Klitschin 8
Le Colonel Wettawin 8
Le Colonel Grotten 4
Le Colonel Titterschen 8
Le Colonel Mutschaual 8
Le Sieur de Zerotin 8
Le Colonel Kriegbaū 8

Infanterie Escossoise.

Le Colonel Kamsee 12
Le Comte Spars 8
Le Colonel Lessel 8
Vn Comte de Suede 2

Infanterie de Funland.

Le Colonel de Essen 12
Le Colonel Lilleil 8

Infanterie de Suede.

Le Colonel Peiners 12
Le Colonel Kinmund 8
Le Colonel Saltzburg 8
Le Colonel Iean Henry 12
Le Colonel Schotten 8
Le Colonel Traymūd 8
Le Colonel Sapp 8
Le Colonel Rippin 8
Le Colonel Lascaua 8
Le Colonel Thobas 4
Le Colonel Pagen 8
Le Colonel Dorsen 8

Dans la ville de Stralsund.

Le Colonel Lessels 10
Le Colonel Tubal laisné 8
Le Colonel Tubal le jeune 8
Le Colonel Niclaus 8

Somme de Cauallerie 117. Compagnies. & d'Infanterie 284. Compagnies.

Eſtabliſſement de quatre nouuelles Eueſchez en Boheme par S. M. Imperiale.

ENVIRON ce temps S.M.Imp. fonda quatre Eueſchez dans le Royaume de Boheme, aſſauoir vne à Pilſen, la ſeconde à Bohemiſch Budweitz, la troiſieſme à Leithmeritz, & la quatrieſme à König Gaatz : auſquelles il fut conſtitué vn grand reuenu prouenant de l'impoſt du ſel. La Boheme a eſté diuiſee en ces 4. parties, & par contre les autres Circles auec leurs Capitaines furent caſſez & annullez.

Deſſeing inutile du Duc de Sauoye contre les François.

CEPENDANT le ſanguinaire Mars ne ceſſoit de prouoquer les genereux ſoldats au combat, entre autres le Duc de Sauoye, lequel auoit deſſeing de ſurprendre le Cardinal de Richelieu, qui eſtoit logé auec ſon armee dans l'eſtendue de 40. villages: & en outre de ſurprendre la forteresſe de Suſe par fineſſe : puis auoit deſſeing d'affamer les François, & auec l'ayde de l'Eſpagnol & de l'Empereur, les chaſſer de là où ils eſtoyent venus: mais la meſche eſtant deſcouuerte, le Duc fut lui meſmes attaqué par les François, & chaſſé auec ſon plus jeune fils, juſques à Turin. Surquoi le Cardinal enuoya au Sieur Mareſchal de Baſſompier-

pierre par vn Courrier, qu'il euſt à faire auancer les Suiſſes en Piedmont.

Le Marquis Spinola enuoye du ſecours au Duc de Sauoye.

VEv que le Duc de Sauoye eſtoit ſi preſſé des François, le Marquis Spinola luy enuoya quelques troupes de renfort, de ſorte que le Duc ſe trouua auoir 14000. hommes de pied, & 3000. cheuaux, & ſon fils le Prince Thomas enuiron 4000. en tout. Là deſſus il fit congedier toutes les Dames & Damoiſelles Françoiſes de la Cour, qui eſtoyent au ſeruice de la Princeſſe, & les renuoya en France : leſquelles la Princeſſe ne laiſſa de recompenſer de riches preſens : de meſmes fut fait de tous les François qui eſtoyent à la Cour & au ſeruice de Sauoye.

Et veu que le Cardinal Barbarin, lequel auoit fait tout ſon poſſible pour l'accommodement de la paix, s'en retournoit en Boulongne : ſans auoir rien peu effectuer : & qu'il y auoit apparence que la guerre ne ſe termineroit pas ſi toſt, le Duc fit à ceſte conſideration fortifier la ville de Turin : à quoy il falut que les Eccleſiaſtiques contribuaſſent.

Les Imperiaux font grand dommage au Duc de Neuers.

APRES que les Imp. eurent tenus vne bonne

eſpace de temps la fortereſſe de Goito (comme il en a eſté fait mention) & qu'ils l'eurent munie de toutes choſes neceſſaires, le Duc de Neuers voyãt que cela luy apportoit grãd prejudice, fit deſſeing de la reprendre : parquoy il s'en alla aux paſſages, afin d'empeſcher qu'il ne leur fuſt point enuoyé de viures ni aucun ſecours: & de l'autre coſté les Venitiens s'eſtoyent retranchez. Et veu que pour tenir les paſſages bien bouclez, il trouuoit que le chaſteau de Rodigo luy eſtoit bien commode, il enuoya à ces fins le Colonel Kanoffsky auec 600. hommes pour s'en ſaiſir. Et comme les Imperiaux en eurent eſté aduertis, ils aſſemblerent prõptement, & ſans grand bruit bon nombre de troupes tant de cheual que de pied, auec leſquels le Sergent Major Gallas conduiſoit vne grande prouiſion de farine dans Goito : & à ſon retour il aſſaillit le chaſteau de Rodigo, & le tint de ſi pres que le Colonel Kanoffsky fut contraint d'en ſortir par accord : mais il ne lui fut rien accordé que la vie, & que ſeulement il lui ſeroit permis de retourner à Mantouë. Le Duc de Mantouë perdit à ceſte priſe plus de la quatrieſme partie de ſa garniſon de Mantouë, & la choſe fut executee ſi prõptement que ni le Duc ni les Venitiens ne les peurent jamais ſecourir. Lors de ceſte priſe ils eſtoyent encor enuiron 400. hommes de reſte, leſquels furent tous faits priſonniers.

Les Imp. ſont batus par les Mantouans.

PAR contre le Marquis de Guerrery s'en vint auec

auec bon nombre de cauallerie deuant Oſtia, ſurquoi la garniſon Imp.ſe retira au chaſteau, & cõme il leur venoit enuiron 100. hõmes de ſecours ſur des bateaux, ils furent rencontrez par ceux de Mantouë, leſquels les mirent tous au fil de l'eſpee, mais ayans du depuis receu vn autre ſecours, ils firent vne ſortie, en laquelle ils tuerent tous les habitans d'Oſtia, & en chaſſerent les Mantuans.

Le Marquis Spinola ſe prepare d'aſſieger Caſal.

COMME pendant ce temps les François qui eſtoyent au Montferrat, & principalemẽt ceux qui eſtoyent dedans Caſal, faiſoyent grand degaſt par leurs continuelles ſorties: le Marquis Spinola ſe reſolut à ceſt effect de l'aſſieger à la bonne eſcient: parquoi il fit aſſembler toutes ſes troupes, & prepara tout ce qui eſtoit neceſſaire pour vn ſel ſiege, & prit Pondeſtura, Gabiano, Morano, & autres places circonuoyſines, pour empeſcher qu'il ne leur fuſt rien enuoyé d'aucun coſté.

Priſe du Marquiſat de Saluces par les François.

CEPENDANT les François ne perdoyẽt point temps prenans vne place apres l'autre dans le Marquiſat de Saluces, en ſorte que dans peu de temps ils prirent tout le pays d'alentour Carmagnole, & en outre fortifierent tellemẽt Pignerol,

qu'il sembloit estre chose impossible de le pouuoir reprendre.

Accord entre le Duc de Sauoye & la Republique de Gennes.

PAR l'entremise du Marquis Spinola il se fit vn accord general entre le Duc de Sauoye & la Rep. de Gennes, lequel portoit qu'il seroit restitué tant d'une part que d'autre, en certain temps les biens & places qui auoyent esté saisies, & que pour toutes les autres pretentions du Duc, la Republique lui entretiendroit 6000. hommes, pendant que la guerre dureroit auec le François.

Grande assemblee de gens de guerre dans le pays d'Alsace.

ENVIRON le mesme temps les troupes Imper. qui estoyent au haut Alsas & Brisgau, se vinrent rendre proche Hagenau, où ils assirent le cãp pour leur infanterie, & la cauallerie fut logee aux villages plus proches d'alentour, la ville de Hagenau fut aussi fortifiee, & y fut amené grande quantité de viures & munitions de guerre. L'armee Imp. laquelle estoit dans l'Eueschè de Metz, fut aussi renforcee de jour à autre, & munie de toutes choses necessaires.

Prise

Prise d'vn Gallion Turq au port de Lisbonne.

EN ce mois il arriua vn grand Gallion Turq au port de Lisbonne feignans estre Marchãds Chrestiens, mais comme on euſt recognu leur tromperie, & qu'ils n'estoyent venus que pour voler les nauires, on commença à les charger, & apres s'en estre rendu maistres, on en prit enuiron 100. & 8. Chrestiens reniez, qui furent faicts esclaues.

De mesmes il y eut vn Gallion Venetien qui attrappa vne Tartane de Turqs, laquelle ils prirent & tuerent 120. Turqs qui estoyent dedans.

On euſt aussi nouuelles de Constantinople, que les Turqs auoyent esté batus des Perses, & qu'il en estoit demeuré bon nombre sur la place, & que les Cosakens auoyent fait grand degast vers la mer noire.

Trois Soleils apparus d'vn mesme iour au ciel.

LE 11. Auril 1630. il fuſt veu en diuers lieux, principalement à Nuremberg, Regensburg, Augsburg, & autres lieux, en plein jour trois Soleils, par là où nostre Dieu nous veut faire voir comme il appreste sa verge pour nous chastier, si nous ne nous repentons par amendement.

Les Hollandois enuoyent des nouuelles troupes à Fernambuck.

NOvs vous auons fait mention par quel moyen les Hollandois vinrent à bout de la ville d'Olinda en Fernambuck : & afin qu'il ne leur en prist comme de Todos los Santos , ils enuoyerent, sur la fin d'Apuril, à grand' haste 17. nauires garnis de soldats & de toutes choses necessaires, & en equippoyent tous les jours d'autres pour y enuoyer.

Prise de la ville de Kuchbocheim par les Espagnols.

EN ces entrefaites les Espagnols qui estoyent dans Aamm, Vnna. & autres lieux, firent dessein de prendre Kuchbocheim petite ville dans le pays de Berg , dans laquelle il y auoit quatre compagnies du Comte Guillaume, desquelles la plus grande partie estoyent allez à la picoree : & comme les Espagnols en eurent esté aduertis, ils s'y en allerent sans mener grand bruit, & y entrerent, sans qu'on s'en donnast garde, & s'en rendirent maistres. Il y en demeura huict de ceux des Estats sur la place, & 30. prisonniers auec vn bon butin qu'ils emmenerent.

Examen

Examen rigoureux contre le iadis Gouuerneur de Vesel touchant la perte de ceste place.

LE Gouuerneur qui commandoit dans Vesel, nommé Lozanno, fut emmené prisonnier à Bruxelles, occasion de la perte de ceste place, où c'est qu'il fut examiné fort rigoureusement en presence de deux Seigneurs de la Croix, de deux Capitaines, du Fiscal, & de l'Auditeur general.

De mesmes l'Admiral Pasman fut pris le 17. d'Apuril à Rhinberg, & mené prisonnier à Bruxelles auec deux autres Capitaines. En mesme temps il y eut certains Colonels Espagnols, lesquels s'estans laissé prendre la Flotte d'argent qu'ils auoyent en leur conduicte, & pour n'y auoir donné meilleur ordre, eurent les testes tranchees.

Armement de nauires contre les Hollandois.

COMME on eust appris nouuelles en Espagne de la perte d'Olinda aux Indes Occidentales, & que par ce moyen le trafic du sucre estoit sorti des mains de l'Espagnol, pour tomber entre celes des Hollandois, on fit à ceste occasion equiper des nauires de guerre par tout le royaume d'Espagne, pour le recouurement desdites places, & fut commandé que tous les meilleurs na-

uires qui seroyent à Dunkerken, & à Ostende euſſent à s'y trouuer.

Diette tenue à Presburg par les Hongrois.

AV commencement de May il se fit vne assemblee à Presburg, où c'est que leurs Ma. Imp. & Royales d'Hongrie & de Boheme assiste rent en propre personne. Les Estats du pays s'y trouuerent en grand nombre, & y fut accordé à leurs Ma. 4. guldes, pour chacũ chef de famille de contribution: par contre aussi S.M. Imper. reconfirma de nouueau le priuilege de l'exercice de la Religion par tout le Royaume d'Hongrie.

Il s'y trouua aussi des Ambassadeurs de la part de la vefve de Bethlehem Gabor, lesquels presenterent à leurs M. Imp. & Royales des beaux cheuaux Turqs auec de tresprecieuses harnacheures, ainsi que ledit Bethlehem Gabor l'auoit declaré par son testament.

Apres que le tout eust esté expedié en la maniere susdite, S.M. Imp. se mit en chemin le 6. de May pour s'en retourner à Vienne, où c'est qu'elle arriua le lendemain apres en bonne disposition.

Arriuee des Ambassadeurs de Saxe à Vienne.

QVELQVES jours apres arriuerent à Vienne les Ambassadeurs de l'Electeur de Saxe, cõme aussi ceux de la haute Saxe, lesquels obtindrẽt prom-

promptement audiance, où c'eſt qu'ils propoſerẽt ce qui eſtoit de leur legation. Mais veu que S.M. eſtoit fatiguee du chemin, & que leurs propoſitions eſtoyent d'importance, les affaires furent mis en conſulte pour deux jours, apres leſquels, S.M. Imper. fit donner ſa reſolution par eſcrit aux Ambaſſadeurs, dont le contenu a eſté tenu juſques à preſent en ſecret.

Le jour apres qu'eſtoit le Dimanche 28. de May, ſtyl ancien, S.M. inuita leſdits Ambaſſadeurs au diſner, leſquels s'en excuſerent, & n'y euſt que le Sieur de Brandenſtein qui s'y trouua: aux autres il leur fut enuoyé 4. tonneaux de vin dans leurs logis, & ſur la fin de May ils s'en retournerent à Dreſden.

L'Empereur depart auec toute ſa Cour de Vienne pour aller au College Electoral à Regensburg.

LE Lundy 27. de May, ſtyl an. leurs M. Imp. & Royales d'Hongrie & de Boheme, enſemble les deux Princeſſes Imperiales, & toute la Cour, partirent de Vienne pour aller à Regenſburg à la iournee du College Electoral, leſquels le plus ieune Prince Imperial, aſſauoir l'Archiduc Leopold Guillaume, accompagna juſques à l'Abbaye de Murnbach, où c'eſt qu'ils diſnerent, & là firent leurs Adieux, puis il s'en retourna à Vienne auec ceux de ſa ſuite, & leurs M. Imper. & Royales allerent coucher à Tilbingue.

Les Commissaires Imperiaux reçoyuent l'hommage de la ville de Hall, au nom du fils de l'Empereur.

COMME sur la fin d'Apuril leurs Excellences les Sieurs de Metlernich, Ieã Reinards prieur du Chapitre de Mayence, & le Docteur Hammerlin Commissaires deputez de la part de S.M.Imp. furent arriuez dãs la ville de Hall au Moritzburg, ils produisirent leurs commissions, premieremẽt au Chapitre, puis au Conseil de la Chancellerie, & finalement au Conseil & bourgeois de la ville.

Pour ce qui concernoit le Chapitre, la Commission Imperiale portoit que les Chanoines Lutheriens se rendroyent de la Religion Catholique Romaine, ou bien qu'ils seroyent cassez. Ce qui fut promptement executé, car en la place de ceux qui ne voulurent l'accepter, il en fut mis des autres.

Le Conseil de la Chancellerie, ensemble les Secretaires furent retenus, lesquels presterent serment au nom de S.M.

Comme cela fut expedié, les Commissaires Imperiaux, ensemble le Chapitre Catholique allerent à la maison de ville, où c'est qu'ils ouurirent & firent voir aussi leur commission, lesquels apres auoir confirmé au Conseil & bourgeois de la ville, leurs anciens priuileges, ils receurent d'eux le serment au nom du jeune Prince Imp. & pendant l'action, il y auoit deuant la maison de ville, en la place du marché, quelques 100. soldats en armes: en apres le serment receu, il fut tiré trois volees de ca-

de canon en signe de joye.

Là dessus lesdits Commissaires s'en allerent à Wolmerstadt, eslongné deux lieuës de Magdenburg, où ils firent aussi prester serment aux Estats du pays.

Comme S.A. l'Electeur de Saxe eust appris la procedure qui auoit esté tenue à Hall, elle y enuoya quelques siens Conseillers secrets, lesquels protesterent en son nom contre la procedure tenue audit Chapitre.

Arriuee des nauires de guerre d'Hamburg deuant la ville de Glukstat, & quel fut leur progres.

IL a esté fait mention par cy deuant, cõme ceux d'Hamburg auoyent enuoyé quelques nauires de guerre pour abatre ce nouueau peage que le Roy de Dannemark auoit estably. Et comme ils y furent arriuez, le Roy commanda qu'on eust à descendre les siens plus bas qu'ils n'estoyent, lesquels ceux d'Hamburg viurent attaquer de tout leur possible, & les batirent en telle sorte qu'ils se rendirent maistres de deux, & chasserent les autres en pleine mer, vne partie de ses gens prirent terre, lesquels s'allerent cacher dans vne petite foreſt derriere Billeberg.

Et comme le Roy, sans sçauoir rien de tout cela, alloit le long de l'Elbe, luy troisiesme à cheual, ils donnerent feu sur luy, & en se retournant il y eust vn coup de mousquet qui mit bas le chapeau d'vn Gentilhomme qui estoit auec luy.

Or tãt à ceste occasiõ que pour ce qui estoit ar-

riué sur la riuiere de l'Elbe contre ses nauires, cõme aussi occasion d'vn simple Messager de pied que ceux de Hamburg luy auoyent enuoyez, le Roy se mit en grand colere contre eux: Surquoy il escriuit aux villes de Bremen & de Lubek en ceste teneur.

Que les villes de Bremen & de Lubek auroyẽt, sans doute, entendu comme sa ville de Hamburg, à l'encontre de laquelle il desiroit se reuencher *per viam retorsionis* des impostz & peages, qu'ils auoyent fait payer à ses subjects, contre tout droict & raison, auroyent sur ce (par conspiration & machine de leurs communs bourgeois) equippé quelques nauires de guerre, & sans qu'il y pensast, & qu'il se fust declaré plus amplement, luy auroyent enuoyé vn malotru Messager de pied, pour luy faire entendre leurs excuses: & sans autres considerations, & à son grand prejudice, seroyent entrez dans ses ports & havres, là où ils ont commis toutes sortes d'hostilitez en l'attentat de ses nauires, qu'il tenoit pour la maintenance dudit peage: desquels ils en auroyent chassé vne partie en pleine mer, & se seroyent rendus maistres des autres: & qui plus est, se sont vantez qu'ils ne laisseroyent pierre sur pierre dans nostre ville de Glukstadt.

Et comme il y auroit plus que juste occasion pour se vẽger d'vn tel mespris & hostilitez à l'encontre de tels malicieux, & de leurs adherens, cõmis principalement à l'encontre de leur naturel Seigneur, auquel ils ont presté hommage & serment de fidelité, Qu'il ne vouloit neantmoins vser de la force qu'il pourroit bien pour chastier ces

ces perturbateurs & rebelles, occasion des temps qui sont desia assez calamiteux, mais qu'il se contenteroit qu'en recognoissant leur faute, ils restituassent le degast qu'ils auoyent fait.

Et encor que ces seditieux se glorifiassent de l'esperance qu'ils ont du secours desdites deux villes, que S.M. ne pouuoit croire qu'ils vouluſſent approuuer vne telle rebellion contre les Constitutions d'Empire, & encor moins de se precipiter dans vne guerre qui ne leur estoit aucunemẽt necessaire, sans en auoir aucune claire cognoissance. Qu'à ceste occasion il leur auoit voulu faire entẽdre sa resolution, estimant qu'ils feroyent voir à ceux d'Hamburg l'exces & violence qu'ils auoyẽt commise enuers leur Roy & legitime Seigneur, auquel ils auoyent presté serment de fidelité, & qu'ils feront tout leur possible de les ramener à leur debuoir, bien loing de les fauoriser en leurs pernicieux & damnables desseings.

Les villes de Lubeck & de Bremen font tout leur poßible pour appaiſer les differents entre le Roy de Dannemark & la ville de Hamburg.

SVR le contenu desdites lettres les villes de Lubek & de Bremen enuoyerent quelques Ambassadeurs au Roy de Dannemark, pour auiser aux moyens de les mettre d'accord auec ceux d'Hamburg, ausquels se joignirent deux Ambassadeurs d'Angleterre, qui se trouuerent à Hamburg pour lors. Le Duc de Holstein y enuoya aussi les siens, desquels ayans ouy leurs propositions,

le Roy se declara, que si ceux d'Hamburg luy restituoyent les nauires qu'ils luy auoyent pris, auec le degast qu'ils luy auoyent fait, & que en apres ils recerchassét d'accord, qu'il s'y resoudroit. Sur ceste declaration, ceux de Bremen & de Lubek s'en retournerent pour sçauoir la volonté de ceux d'Hamburg, & les Ambassadeurs d'Angleterre demeurerent aupres de S.M. pour traicter d'autres affaires auec elle.

Ceux d'Hamburg poursuyuent leur pointe.

CEPENDANT ceux d'Hamburg ne dormoyent pas, mais prirent aupres de Friburg sur l'Elbe vn gros vaisseau Danois, de l'hauteur de 14. aulnes, 78. de long, & 36. de large, sur lequel il n'y auoit que 40. hommes & 6. petites pieces de canon, lequel on amenoit pour estre equippé dans la ville de Glukstat. Ceux d'Hamburg l'ayans en leur puissance, le munirent de 25. pieces de canon, puis l'emmenerent deuant Glukstat pour le mettre en practique.

Le tambour batoit tous les jours à Hamburg pour leuer des soldats, & s'y equippoit force nauires de guerre: & comme ils eurent entendu la resolution du Roy, que les Ambassadeurs leur apporterent, ils ne voulurent en aucune façon y entendre, mais qu'ils vouloyent, auant toutes choses, estre asseurez que ledit peage seroit leué: & ne pouuans obtenir autre chose, ils passerent outre en leurs propositions, & en peu de temps mirent 30. vaisseaux sur l'Elbe, auec lesquels estans venus

deuant

deuant Glukſtat ils furent ſaluez à force de coups de canons: de ſorte qu'ils en mirẽt deux en fonds. par contre ceux d'Hamburg prinrent vn vaiſſeau Dannois chargé de viures pour entrer dans la ville de Glukſtat: Surquoy le Roy enuoya à Nortwegen & Bergen, comme auſſi en tout ſon Royaume, qu'on euſt à arreſter tous les debtes, biens & nauires de ceux d'Hamburg, & qu'on euſt à luy equipper ſes nauires de guerre de Coppenhagen.

Cependant les troupes qui eſtoyent en Pomeranie, ne ſe repoſoyent pas, car les Imperiaux qui eſtoyent ſoubs le commandement du Colonel Götz, ſe renforçoyent de jour à autre, eſtimans aller ſurprendre l'armee de Suede qui eſtoit dans l'iſle de Rugen, laquelle ils auoyent priſe vn peu auparauant. A l'arriuee des Imperiau, les Suedes chargerent leur canon de chaiſnes & de cloux, auec quoy ils les ſaluerent en telle ſorte qu'ils furent contraints de reculer. En meſme temps il firent vne ſortie, où c'eſt qu'ils desfirent vne grãd' partie de l'armee Imperiale: laquelle à ſa retraitte prit tout le beſtail qui ſe trouua en leur chemin: lequel ils emmenerent dans Brandenshagen, où c'eſt que derriere les retranchemens ils le mirent paiſtre ſoubs la bergerie de 100. mouſquetaires. Ceux de Stralſund s'en eſtans apperceus, ils firent ſortir trois cornettes de cauallerie, & deux compagnies de pied, leſquels les allerent inueſtir, & leur reprirent tout leur beſtail auec les 100. mouſquetaires qu'ils emmenerent dans Stralſund.

Le Roy de Suede se prepare pour entrer dans l'Empire.

D'Avtre costé le Roy de Suede fist commãdement à toutes ses troupes de se tenir prestes pour entrer dans l'Empire: & pour passer ses gens, il fist venir grand nombre de bateaux: ses Cõmissaires en auoyent retenu aussi grand' quantité pour conduire les viures & munitions de guerre pour son armee. Et qui plus est, il fist vn traicté auec les Marchands de son pays d'Ingemmerland, assauoir, qu'il les laisseroit jouyr vn certain temps des reuenus du pays, à condition qu'ils luy liureroyent 80000. tonneaux de biscuit pour son armee.

On passe outre à la reformation contre les Lutheriens.

Les Commissaires Imp. vouloyent à toute force introduire la Religion Catholique dans la ville de Kempten, mais le Conseil s'excusa en telle sorte enuers lesdits Commissaires, qu'ils obtindrent encor delay pour quelque temps. Il y eust aussi pour lors quelques biens d'Eglise dans la Duché de Brunschweig, qui furent remis aux Catholiques.

Approches de l'Espagnol vers Casal.

Les Espagnols faisoyent cependant leurs approches deuers Casal, lesquels prirent vn passage

sage là proche, nommé S.George, situé sur vne coline, où il n'y auoit que 12.soldats, lesquels tindrent bon deux jours,puis en sortirẽt par accord. Là dessus les Espagnols firent tous leurs efforts pour couper chemin aux viures à ceux de la ville : & à ce subject s'allerent camper deuant Rosignan,où il y auoit 300.François en garnison.

Comme les habitans de Casal virent qu'il leur faloit encor soustenir vn siege, ils enuoyerent leurs femmes & enfans hors la ville, en d'autres lieux asseurez,& là en attendre l'euenement.

Les Espagnols faisoyent de plus en plus leurs approches, lesquels apres s'estre rendus maistres de Rosignan,emmenerent 40. pieces de canon auec plusieurs grenades & autres feux d'artifices,afin de commencer le siege à la bonne escient.

La garnison ne laissoit de se defendre vaillamment,faisant souuent des sorties sur les Espag.

Les Venetiens sont batus par les Imperiaux.

APRES que le Duc de Neuers & les Venetiés eurent fait tous leurs efforts pour chasser les Imp.hors de Goito, où ils s'estoyent retranchez, & ne desirans se despartir de leur entreprise, faisans tout leur possible pour en venir à bout, ils firent venir 800. pionniers pour faire des retranchemens & des bateries deuant Goito, où ils voulurent loger bon nombre de soldats Venetiens. Les Imper.les ayans apperceus, firent vne sortie & en chasserent les soldats, puis firent prester serment aux pionniers de ne jamais seruir cõtre l'Empereur. Là dessus les Imper.suyuans leur

pointe, prirent grand nombre de bestail sur le pays Venetien, pour lequel recouurer, il leur fust enuoyé apres deux compagnies de cauallerie Venetienne, lesquelles au cõmencement les ayans attrapez, en tuerent bon nõbre: mais cõme ils se furent remis faisans volte face contre les Venetiens, ils les contraignirent à prendre la fuite, & emmenerent le butin, malgré eux, en toute asseurance dans Goito.

Quelque peu apres les Venetiens entreprirent de se fortifier en diuers lieux dans le ressort de Mantouë, entre Valezzo & Mantouë, assauoir à Marmirol & Villabella, afin que plus facilement ils puissent secourir ceux de Mantouë dés Valezzo, Villafranca & Verone, tant en munition de guerre qu'en viures, mais le General Colalto en estant aduerty, il commanda au Colonel Gallasse, lequel pour lors commandoit en l'absence du Sieur Altringer Sergent Major general, d'aller preuenir aux desseings des Venetiens, lequel sur la fin du mois de May ayant passé le pont de Goito, rencontra en raze campagne les troupes Venetiennes, composées d'enuiron 3000. hommes, qui auoyent esté logez dans Villabella, & lesquels auoyent desia en partie fortifié le passage. Et comme ledit Sieur Colonel les eust attaquez, ils reculerent dans leurs retranchemens, où c'est qu'il alla faire branquer le canon, & apres auoir tiré quelques coups, il fit venir ses gens à l'assaut, ausquels la fortune fust si fauorable, qu'ils se rendirent maistres de ce passage, & la plus part de ceux de dedans taillez en pieces, & vne bonne partie faicts prisonniers: Entre lesquels il y eust le Sieur De la

Valette

Valette frere du Duc de Candale. Et comme vne partie de ceux qui prirent la fuite se voulurent sauuer les vns dans Veronne, les autres dans Valezzo, ils furent suyuis par les Imperiaux qui les desfirent presques tous : & ceux lesquels à ceſt effect sortirent de Valezzo furent aussi mis en fuite & chassez jusques au fauxbourg de ladite ville.

Comme les Imperiaux se furent campez tout proche de Valezzo, le General Venetien fut en grande doute qu'ils ne se saisissent aussi de ce passage: parquoy il le delaissa, comme aussi Villafranca, auec bon nombre de munition de bouche & de guerre, lesquels à leur sortie furent aussi suyuis par les Imperiaux jusques à Veronne & Dusilena, où ils en tuerent grand nombre, & en prirent plusieurs prisonniers : En sorte que l'on tient pour certain qu'il y estoit demeuré du costé des Venetiens passé 3000. hommes. Ils delaisserent aussi en mesme temps Marmirol & autres passages. Les Imperiaux y gaignerent quelques 40. enseignes qui furent enuoyees à S.M. Imperiale.

Le Cardinal de Richelieu s'en va à Grenoble pour faire entendre au Roy l'estat de la guerre d'Italie.

APRES que le Cardinal de Richelieu se fust saisi de Pignerol & autres places dans le Marquisat de Saluces, & qu'il les eust fortifiees & munies de toutes choses necessaires, il remit aux Mareschaux de la Force & de Schomberg, le com-

mandement sur l'armee, puis s'en alla au deuant du Roy à Grenoble, pour l'informer de l'Estat de la guerre d'Italie. Et comme le Roy eust entendu du Cardinal ce qui auoit esté executé jusques alors, il y prist vn singulier plaisir.

Resolution du Roy de France de suyure la guerre en Italie.

COMME le Cardinal luy eust remonstré quels moyens proposoyent ceux qui se mesloyent d'establir la paix en Italie, & quelle response ils y auoit donné, comme aussi l'occasion qui l'auoit empesché d'y consentir, jusques à la resolution de S.M. Le Roy fist sur ce assembler son Conseil de guerre, pour sçauoir s'il estoit plus profitable de entendre lesdites conditions pour faire la paix, ou bien de suyure la guerre: Surquoy il fust conclud que veu que le Roy d'Espagne demandoit que le Roy de France eust à restituer tous les passages, villes & forteresses qu'il tenoit en Italie, & de n'auoir pour tout autre asseurance sinõ vne promesse que le Duc de Neuers seroit inuesti des Duchez de Mantouë & de Montferrat, & que par ainsi on recognoissoit que l'intention du Roy d'Espagne, n'estoit que pour oster toute liberté au Duc de Neuers, en ce qu'il ne vouloit permettre qu'il tinst garnison dans ses places. Et d'autre costé, parce que le Duc de Sauoye auoit des nouuelles pretẽtions sur le Montferrat, directement contre le Traicté de Suse, qu'à ces considerations il seroit plus profitable de suyure la guerre, afin d'amener l'Espagnol & le Sauoyard à des conditions plus auan-

auantageuſes,& qu'à l'aduenir les Duchez de Mãtouë & Montferrat,cõme auſſi toute l'Italie, puiſſent eſtre en aſſeurance, au lieu de ſe ſoubſmettre à vne paix incertaine,qui pourroit eſtre cauſe d'vne autre guerre plus longue entre les deux Couronnes.

Priſe de Chambery en Sauoye par le Roy de France.

SVR ceſte reſolution le Mareſchal de Crequi partit par le commandement du Roy auec l'auantgarde, & s'en vint deuant Chambery, lequel le jour enſuyuant fuſt ſuyui de S.M. auec toute l'armee, apres qu'il euſt donné congé au Cardinal de Richelieu, d'aller juſques à Lyon ſaluer les Roynes, à condition qu'il ſe rendroit pour le 26. de May dans l'armee. Ceux de Chambery furent inueſtis par le Mareſchal de Crequi,leſquels firent au commencement quelque reſiſtence, mais ayans recognu le courage des François,ils ſe rendirent incontinant, & le 18. dudit mois le Roy fiſt ſon entree dans la ville,& apres y auoir laiſſé bonne garniſon,il paſſa plus outre.

Le Roy de France recommande à Monſieur ſon frere le gouuernement ſur vne partie de ſon Royaume.

VEv que le Roy auoit fait deſſein de ſuyure la guerre en propre perſonne,il donna le gouuernement à ſon frere le Duc d'Orleans, ſur la

ville de Paris & Prouinces voysines: comme aussi sur l'armee qu'il auoit en Champagne.

Preparatif de nauires en France pour enuoyer en Italie.

OVTRE l'armee que le Roy auoit par terre, il en fist dresser encor vne autre par mer, de 100. nauires soubs le commandement du Duc de Guise, pour soustenir d'autant mieux la guerre d'Italie.

Les François patissent en Piedmont.

ENVIRON ce temps les Espagnols surprirent le regiment de Monsieur de Villeroy, lequel gardoit vn passage proche d'vn pont, où c'est que ils en tuerent 600. & se rendirent maistres dudit passage.

Arriuee de plusieurs troupes Imperiales en Italie.

EN mesme temps il arriua des nouuelles troupes pour l'Empereur en Italie : On asseuroit qu'ils estoyent passé 10000. hommes, accompagnez de bon nombre de canons & de munitions.

Le General de Fridland s'en va à Memingen.

APRES que le General de Fridland eust sejourné quelque temps aux bains de Carl, il partit

partit pour aller à Memingen, & arriua le 13 de Mars à Nuremberg, auec 17. carrosses attelees chacune de six cheuaux, 24 Calleſches, & 60. chariots de bagage: accompagné en outre de 150. Cauallier, entre leſquels il y auoit ſept Princes: on luy alla au deuant auec tout l'honneur qui ſe peut repreſenter. Et outre les preſens que l'on a accouſtumé faire aux Princes, on luy fiſt preſent d'vn treſbeau cheual, & apres y auoir ſejourné deux iours, il s'en alla, & arriua le 29. de May ſtyl ancien, dans la ville d'Vlm. Et comme auant ſon arriuee il auoit commandé que veu qu'il entroit en leur ville, comme amy, qu'auſſi aucun bourgeois ni ſoldat n'euſſent à ſe mettre en armes: ce qui fuſt executé, & pendant ſon ſejour les boutiques furent fermees. On luy fiſt auſſi preſent d'vn treſbeau cheual, d'vn grand boccal d'argent d'oré, dans lequel il y auoit vne bourſe de veloux, pleine de grandes pieces d'or. On luy fiſt encor preſent d'vne baſſine auec l'eſguiere d'argent doree, & en outre grande quantité d'auoine & de vin. & le jour enſuyuant il deſpartit pour aller à Memingen.

Les Hollandois attrappent du butin ſur mer.

EN meſme temps furent amenez 3. nauires en Zelande, ſur leſquels il y auoit 1600. caiſſes de ſucre. d'autre coſté il y eut vn nauire Hollãdois qui ſe rẽdit maiſtre d'vn Portugais, ſur lequel il y auoit entre autres marchãdiſes 1000. liu. d'or peſãt. Dauãtage les Hollan. attrapperẽt vn Threſorier lequel cõduiſoit 20000. richſtal. pour la paye des ſoldats

Espagnols, lequel ils emmenerent auec l'argent en Hollande.

Il arriua en outre au Texel deux nauires, sur l'vn desquels il y auoit 1200. marcs d'or, & sur l'autre enuiron 1089.

Dessein inutile des Espagnols sur la ville de Burich.

CEPENDANT le Comte Iean de Nassau prist de diuerses garnisons, comme de Rhinberg, Orsoy & autres places, enuiron 2000. hommes, pour mettre en effect vne entreprise qu'il auoit sur la ville de Burich, pour l'execution dequoy, il fist tenir prests plusieurs gẽs de cheual & de pied de Guelleren, Stralen & de Rhurmund: par ainsi il arriua le 4. de May styl an. au matin deuant Burich, mais la cauallerie des Estats, laquelle pour lors estoit en sentinelle, les voyans venir, commença à les charger: en apres se reculerent en arriere, contre leurs retranchemens, où c'est que les Espagnols les pensans suyure, furent saluez à grãds coups de canon: en sorte qu'ils furent contraints à prendre la fuite sans rien effectuer.

Exploits plus particuliers de ce qui s'est passé au Pays-bas.

EN mesme temps on fist vn grand pont de bateaux à Coulongne, lequel fust amené à Rhinberg: Et encor que ceux de Rhurort y donnassent tout l'empeschement à eux possible, ils ne laisserent

rent de passer, estãs accompagnez du Sieur Comte Iean de Nassau, auec 1000. hommes: par contre les Estats poserent aussi vn pont à Vesel sur 70. bateaux.

D'autre costé tous les soldats Espagnols qui estoyent en garnison dans Hennegaw, Lutzelburg, Limburg, Mechelen, Herrenthal, Sichenen, Arschot, Halen & Diest, furent emmenez au Brabant.

Arriuee de S. M. Imp. comme aussi des Electeurs à Regensburg.

IL a esté fait par cy deuant mention en quel estat leurs M. Imper. & Royales, ensemble les Princesses Imperatrices, auec toute la Cour, partirent de Vienne pour aller à Regensburg: & apres que leurs Ma. eurent esté receuës par tous les lieux où elles passerent, en tres-grand honneur & reuerẽce, elles firent leur entree le 19. de Iuin styl an. sur le soir à 4. heures, dans la ville de Regensburg, où c'est que les bourgeois demeurerent en parade tout ce jour là. Quelque peu apres le Sieur Electeur de Trier y arriua, comme aussi ceux de Mayence, de Coulongne, & de Bauiere. Les Electeurs de Saxe & de Brandenburg y enuoyerent leurs Ambassadeurs. Il s'y trouua aussi grand nombre de Princes & Seigneurs, & autres Ambassadeurs.

Proposition de l'Empereur à la iournee de Regensburg.

LA dessus le 3. Iuillet styl nouueau, S. M. Imper. fist sa proposition en presence de tout le Col-

lege Electoral en ceste maniere.

Qu'il estoit hors de doubte qu'il ne fust notoire à tous les Electeurs & Estats de l'Empire, en quel estat, jusques present, le S. Empire s'estoit trouué par la rebellion du Comte Palatin, & qu'à son subject le Turq, les Venetiens, les Roys de France, d'Angleterre, Suede Dannemark, & les Estats de Hollande auroyent leué les armes contre S.M. & les Estats d'Empire, & que d'autre costé seroit suruenue la guerre d'Italie, où c'est que le Duc de Neuers, le Roy de France & la Repu. de Venise auoyent voulu entreprendre de s'opposer à son authorité Imperiale, & de luy prescrire ce qu'il deuoit faire.

Que d'ailleurs il estoit manifeste à vn chacun quel mesnage les Hollandois auoyẽt fait aux pays de Iuliers, Cleue, & Berg: comme aussi en Westphalie, où ils auroyent fait contribuer plusieurs villes & s'estoyent rendus maistres d'vne partie. Que d'autre costé il se voyoit clairement que S.M. Imp. n'auoit autre enuie que de voir la paix establie dans l'Empire, ainsi que le tesmoignent ses lettres & Ambassades qu'il a enuoyees aux Electeurs. Mais comme les affaires seroyent tousiours allez de mal en pis, qu'il y auoit apparence d'vne ruyne totale dans l'Empire, & que les affaires estans de si grande importance, S.M. à ceste occasion n'auoit rien voulu entreprendre plus outre, sans le conseil & bon aduis des Princes Electeurs: qui estoit la cause qu'elle les auoit conuoqué à ceste presente journee, où c'est qu'elle les prie, ensemble les Sieurs Ambassadeurs, au nom de leurs Maistres, de vouloir faire digne consideration sur

tous

tous les articles suyuans.

Premierement quel seroit le moyen pour establir vne paix generale dans l'Empire, ou bien si on n'en pouuoit venir à bout, comment on pourroit resister aux ennemis.

2. Veu qu'à la supplication des Electeurs S.M. Imper. auoit promis de pardonner au Comte Palatin, en renonçant par luy au Royaume de Boheme & à l'Electorat, lequel n'ayant voulu tenir cõpte d'vne telle faueur, auroit au contraire animé les Hollandois & autres à faire guerre à S.M. Imp: & autres Estats de l'Empire, S.M. demande si à l'aduenir par droicte raison & equité il ne seroit digne d'estre esconduit de tout pardon.

3. Quant à ce qui concerne la guerre d'Italie, S. M. espere que par l'ẽtremise du Pape le tout pourra estre mis d'accord : que si au contraire le Roy de France aymoit mieux prendre les armes & suyure la guerre en Italie, & qui plus est d'entrer dans l'Empire, auec quels moyens on luy pourra aller au deuant.

4. Que si les Hollandois entreprenoyent plus d'entrer dans l'Empire, ou bien vouluſſent mettre en possession le Compte Palatin du bas Palatinat, par quel moyen leur empescher leurs desseins, & recouurer les villes qu'ils ont prises dans l'Empire.

5. Veu que S.M. Imp. n'a jamais esté contraire au Roy de Suede, que par ainsi elle ne peut croire que pour l'amour du differẽt de la guerre de Stralsund, il vouluſt commencer guerre contre S.M. ni contre l'Empire: que si moins, & que l'accord ne se puisse conclurre à Dantzig, quels moyens

on pourroit faire pour luy resister.

Il fust aussi proposé que l'Edict Imp. publié dãs l'Empire touchant la restitution des biens Ecclesiastiques, seroit confirmé par Decret du College Imperial, & par maniere certaine amené à pleine execution.

2. Que le Decret de l'Empereur Ferdinand II. donné à ceux de la Religion, seroit cassé par authorité de S.M. & des Princes Electeurs.

3. Que S.M. Royale, d'Hongrie Ferdinand Ernest soit esleu Roy des Romains.

4. Qu'il soit decreté par le College Electoral cõmẽt & par quel moyẽ pourroit estre entretenu *perpetuus miles* dans l'Empire, & qu'ils puissent auoir, sans aucun empeschement, leur quartier ordinaire, riere les Estats de l'Empire, lesquels pourront seruir pour l'execution de tous les Arrests de la Cour Imp. comme aussi contre le Turq. & autres ennemis, en cas de neccessité.

Ceux d'Hamburg enuoyent leurs Ambassadeurs à Regensburg.

CEvx de la ville d'Hamburg enuoyerent aussi leurs Ambassadeurs à Regensburg à la journee Electorale, pour donner aduis à S.M. en quel estat ils estoyent auec le Roy de Dannemark, & d'y pouuoir vuyder leurs differens.

Grands orages & inondations d'eaux à Glukstat & Hamburg.

IL se fit au cõmencement de Iuin vn grãd orage accompagné de pluye & de tempeste, qui fut la cause

cause que le fleuue de l'Elbe s'enfla en telle sorte qu'il fit grand degast à la ville de Glukstat. Les nauires d'Hamburg furent aussi en grand danger, car il y en eust vn qui fust pousſé jusques dedans la ville, les ancres, les voiles & le matz, demeurerent dans l'eau. Vn autre s'alla mettre sur le grauier, & le troisiesme alla en pieces à l'emboucheure de l'Elbe : dans le pays d'Holstein les eaux se desborderent aussi en telle sorte que presque toute la ville de Eydecstat fust submergee, & y furent noyez passé 400. personnes, & tous les fruicts des champs d'alentour perdus & emmenez.

Edict Imperial contre ceux qui sont sortis de Vienne pour la Religion.

ENviron ce temps il se publia vn Edict Imp. non seulement conforme au precedent de l'onziesme d'Aonst 1629. qui portoit que tous Marchands & autres de la Religion, qui habitoyẽt dans Vienne, se feroyent Catholiques, oubiẽ vuyderoyent la ville, mais qui plus est fust enjoint à tous ceux lesquels à ceste cause en estoyent sortis, & qui y tenoyent des facteurs, que lesdits facteurs se feroyent Catholiques, ou biẽ vuyderoyent aussi la ville: & en outre, qu'ils ne pourroyent tenir aucun mesnage en leur particulier, mais qu'ils se mettroyent en pension.

Les Turqs sont batus par les Hongrois.

COmme les Turqs ne cessoyent de commettre toutes sortes d'Hostilitez, ceux de Neu-

hauſen en Hongrie les vinrent charger en telle ſorte qu'ils furẽt contraints à ſe retirer auec grande perte de leurs gens.

Il fuſt à ces fins enuoyé vn Courrier à S.M.Imper.pour luy donner aduis de ceſte desfaite, & le prier de leur enuoyer des troupes Allemandes.

Les Turqs reçoyuent dommage par eau aupres de Malte.

ENVIRON ce temps les galeres de Malte prirent vn nauire Turc chargé de marchandiſes pretieuſes, ſur lequel il y auoit 100. hommes & 12. pieces de canon.

A ceſte priſe il y en euſt 30. de tuez & 70. faicts eſclaues. Par contre les Eſcumeurs de Mer de Thunes & Alger, prirent pluſieurs nauires vers la coſte de Sicile, & firent grand degaſt.

Accouchement de la Royne d'Angleterre.

LE 8. de Iuin la Royne d'Angleterre accoucha d'vn jeune Prince, & y euſt à ceſte occaſion grand' reſiouyſſance par tout le Royaume.

Priſe de diuerſes places par les François en Sauoye.

APRES que la ville de Chambery euſt eſté priſe par le Roy, (comme il en a eſté fait mention) commanda incontinant apres d'aller aſſieger Montmeillan, là où la ville fuſt incontinant priſe, mais non pas le chaſteau.

Il y

Il y eust en mesme temps enuiron 8.compagnies de cauallerie,& 1000.hõmes de pied,lesquels s'en allerent vers Volucra eslongné deux lieuës de Turin,laquelle ils surprirent, & pillerent tout ce qu'il y auoit.

Et comme de jour à autre les François s'auançoyent dans la Sauoye,& qu'ils estoyent ja proche de la Val d'Oste,les Espagnols se doutans,que s'ils y entroyent,qu'ils viendroyent secourir Casal : à ceste occasion ils se retrancherent à la montagne de S.Bernard,pour leur empescher les passages.

Escarmouche entre les François & les Sauoyards vers le pont d'Oste.

CEPENDANT le Prince Thomas arriua auec ses troupes Sauoyardes vers le pont d'Oste pour attaquer les François,là où il se fit vne cruelle escarmouche,& y en demeura bon nombre des deux costez.

Là dessus les François estans enuiron au nombre de 8000.hommes auec 8.pieces de canõ,coururent jusques à Millefleur, eslongné vn quart de lieuë de Turin : Mais comme le Duc eust ramassé toutes les troupes d'alentour,les ayant fait entrer dans Turin,les François se retirérent dans Pignerol,& en passant mirẽt le feu au bourg de Cauors, parce que ceux du chasteau auoyent tiré quelques coups de canon sur eux, qui fust la cause que le Prince Thomas les attaqua pour la seconde fois, où il se fist vn grand carnage, mais la victoire en demeura aux François.

Là dessus les François prirent Anicy, Romilly, & Conflans par composition, & par ce moyen furent presque maistres de toute la Sauoye.

Les Espagnols tiennent Casal de pres.

CEPENDANT les Espagnols tenoyent Casal de pres, car enuiron ce temps ils s'en approcherent fort, ayans dressé cinq bateries, d'où c'est qu'ils battoyent la ville & le chasteau, mais les assiegez faisoyent voir par leurs defenses qu'ils ne s'en soucioyent pas beaucoup. Et arriuant que quelques compagnies Espagnoles sortoyent de leurs retranchemens pour marcher contre Casal, elles furent inuestics par 300. caualliers François, portant chascun vn mousquetaire en croupe, lesquels en tuerent enuiron 250. & mirent le reste en desroute. Il y demeura deux Capitaines d'infanterie Espagnole, le Sergent Maior, Fillo Marini y fust blessé à mort, & le Comte de Soragno auec plusieurs autres faits prisonniers, & emmenez dans la ville.

Par contre les Espagnols eurent en quelque façon leur reuenche en la prise qu'ils firent du mouli deuant la ville où ils desfirent 70. François.

Les Espagnols estimoyent au commencement que la garnison de la ville estoit grandement foible : ils trouuerent neantmoins par experience qu'ils estoyent forts de 5000. hommes de pied, & 700. cheuaux, auec bon nombre de munition de bouche & de guerre.

Comme les Espagnols se furent approchez assez pres

pres de la ville, ils creurent de pouuoir miner la citadelle, mais leur entrepriſe ne peut reuſſir, veu que les foſſez eſtoyent remplis d'eau de la hauteur d'vne piqne.

Enuiron ce temps le Sieur de Toiras Gouuerneur de Caſal fiſt prendre priſonnier vn de ſes Capitaines, lequel ayant intelligence auec les Eſpagnols leur auoit donné aduis par vn jeune garçon qui ſe tenoit ſur la muraille, ayant vne marque blanche ſur ſon mouſquet pour ſignal, comme le Sieur de Toiras auoit deſſein de faire vne ſortie: Sur quoy les Eſpagnols, ſe preparerent auec 20. compagnies de cheual ; & 2000. hommes de pied, leſquels deuoyent eſtre preſts pour entrer dans la ville, lors qu'ils feroyent leur ſortie, mais le tout eſtant deſcouuert, le jeune garçon fuſt fait priſonnier, lequel ayant eſté examiné, confeſſa, outre autres choſes, qu'il auoit porté par 5. diuerſes fois des lettres au camp Eſpagnol, & rapporté la reſponſe dans la ville, & dõt il auoit receu toutes les fois pour ſon ſalaire vn doublon d'Eſpagne. Apres ladite inquiſition & verification, il y en euſt cinq des intereſſez qui furent executez.

Les François reçoyuent dommage dans Caſal.

QVELQVE temps apres les François firent vne ſortie en intention de mettre le feu aux fagots que les Eſpagnols auoyent apporté pour remplir les foſſez, mais ils en furent chaſſez auec perte des leurs, dans la ville.

Il y eut auſſi quelques mines que les aſſiegez

auoyent fait pour faire sauter les Espagnols, qui furent descouuertes & mises à neant : toutesfois les assiegez ne faisoyent pas peu de dommage aux batteries Espagnoles par le continuel exercice de leur canon.

Grand degast par les Imp. au pays Venetien.

APRES la desfaite Venetiéne, il y eust plusieurs des fuyards qui se retirerent dans Peschecа: & comme les Imperiaux en furent aduertis, ils se vinrent flanquer deuant, & commencerent à la battre de 6. pieces de canon. Ils coururent aussi bien auant dans le mandement Venetien, & vinrent jusques pres de Veronne, là où ils prirent 50. balles de marchandises estimees à la valeur de 10000. fl. & dans Valesio, ils se saisirent de 2000. sacs de farine, & en outre d'vne grande prouision de vin.

Nouuelle armee dressee par les Venetiens.

APRES que les Venetiens eurent appris vne telle desfaite, ils enuoyerent incontinant vne galere auec grande somme de deniers pour la leuee de 10000. Grecs, pour la recruë de leur armee. Et en outre ils esleurent vn nouueau General pour la conduire de leur armee nommé Erriзzo, lequel s'en alla à Veronne auec grande somme d'argent, accompagné de plusieurs Comtes & Seigneurs, de 1000. cheuaux, & de 6000. hommes de pied, qui furent pris de diuerses garnisons Venetiennes.

Les

Les Imperiaux ſont battus à Bouolon par les Venetiens.

LEs Imperiaux eſtans en bon nombre firẽt deſſein d'aller piller Bouolon, leſquels y eſtans arriuez en furent chaſſez par les habitans du lieu: veu que le general Errizzo leur auoit enuoyé 300. hommes de renfort: il y demeura pour lors 156. Imperiaux ſur la place.

D'ailleurs il y euſt trois compagnies Imper. qui firent des courſes delà le lac de Gard, juſques au bourg Bagolin, mandement de Breſſe. Là deſſus les habitans mirent bas le pont ſur lequel ils eſtoyent paſſez, puis les attaquerent, & tout ce qui ſe trouua Allemand fuſt mis en pieces.

Priſe de Canetto par les Venetiens.

LA deſſus les Venetiens prirent Canetto à l'impourueu, où c'eſt qu'ils eurent paſſé 60000. eſcus de butin.

Mantouë attaquee par les Imperiaux.

CEPENDANT la ville de Mantouë eſtoit tenue de pres par les Imperiaux, & encor qu'il y en mouruſt beaucoup de peſte, ſi eſt-ce que neantmoins le Duc de Neuers ne fiſt jamais paroiſtre aucun traict de laſcheté.

Grande Mortalité en Italie.

PENDANT les guerres d'Italie la peſte regnoi en pluſieurs endroicts. on auoit aduis de Milan qu'il y mouroit tous les jours paſſé 500. perſonnes: il y auoit auſſi bien du mal au camp Eſpagnol,& dans Mantouë elle eſtoit tellement vehemente, que pendant la guerre,il y mourut, & aux enuirons,paſſé 70000.ames,& dans Veronne, en 3.mois paſſé 20000.

Retour du Roy d'Hongrie d'Eſpagne, & ſon arriuee à Gennes.

COMME le mariage, entre Treſ-illuſtre & Treſ-puiſſant Prince Ferdinand troiſieſme Roy d'Hongrie & de Boheme, & la Sereniſſime Princeſſe l'Infante d'Eſpagne:Dona Maria,euſt eſté totalement conclud, il y fut enuoyé, pour accompagner ladite Sereniſſime Eſpouſe, le Sieur Comte de Keuenhiller, & S.M. Royale ſe trouua quatre mois & quatre jours apres dans Barcelonne,ville capitale du Royaume de Catalogne,là où il attendit ſon arriuee, & le 13.de Iuin enſuyuant, ils s'embarquerent. Et pour le conuoy de leurs Majeſtez, il y euſt 24. galeres d'appareillees, aſſauoir 10. Neapolitaines, 7.de l'eſquadron du Duc de Turſis, 6.Eſpagnoles, & la capitaine de Sicile. Il y auoit à la capitaine de Naples,ſur laquelle cõmandoit le Sieur Melchior Bolgiar,vn pont tout coloré de rouge, & la gallerie tapiſſee d'vn drap rouge. Et comme tous les ſoldats leſquels appartenoyent

enoyent aux galeres eurent esté mis en ordre, e-
tans au nombre de 14000. ames, le Duc d'Albe,
equel estoit general sur toute ceste armee, le Cō-
e Keuenhiller, le Marquis de Cadareita, le Com-
e de Barasas, le Capitaine Major, & le Marquis
Areizo: comme aussi le Duc de Feria, Vice-Roy
le Catalongne, accompagnerent S.M. à la Cour,
de là, par vne grande gallerie, monterent sur
edit pont, puis entrerent tous dans la capitaine
e Naples, laquelle à leur entree, comme aussi
ous les autres firent vn salue. Le Duc d'Albe le-
uel auoit fait cōstruire vne petite pouppe à main
auche de la place d'armes, pour sa retraitte, y de-
eura: comme aussi le Comte Barasas, le pere Cō-
esseur de la Royne nommé Quiroga, & le Mede-
n. Et en premier lieu la Maistresse d'hostel, la
omtesse de Querela, deux Vefves, vne Dame de
hambre, 2. Damoiselles de Chambre, & vne
hambriere de Chambre, & autres necessaires
fficiers: mais les autres monterent sur d'autres
leres. Il y auoit au riuage de la mer, comme
ussi sur les bastiōs, & sur les ports, plusieurs grāds
eigneurs & Noblesse, & autre commun peuple,
squels pouuoyent facilement voir monter S.M.
oyale dans sa galere. Toutes les capitaines auoy-
t au sommet du matz, & aupres de chacune ra-
e, des Estendards de damas rouge, où estoyent
espeintes les armes du Roy en fōds d'or, la poup-
e estoit enrichie en dedans & dehors d'or fin, &
bois d'Ebenne: & la couuerture de dessus estoit
drap rouge en fonds d'or, & tous les Esclaues
oyent vestus de damas rouge.

On commença à quitter la riue à 9. heures dans

la nuict,& à vne heure apres la minuict, il suruint vn vent si contraire que s'ils n'eussent esté desia si auant dans la mer,il n'y a nulle doubte qu'ils ne fussent retournez de là où ils estoyent partis. Et comme on pourparloit de retourner en arriere, n'ayans peu faire, tant le jour que la nuict,plus de 10.lieuës, on delibera d'aller aborder vers vne tour qui se nomme Canet, là où S.M. descendit pour ouyr Messe, laquelle fust celebrée soubs vne tente de damas rouge qu'on y dressa.

Le 3.dudit mois, ancien styl, sans auoir esgard au vent contraire,on ne laissa de passer outre.

Le 4.on arriua de bonne heure à Palames,qu'est vne ville appartenante au Duc de Cæsar,20.lieuës de Barcelonne, où S. M. prist terre, & de là alla à pied jusques dans l'Eglise, sans grãde compagnie: & apres y auoir ouy Messe, s'en reuint dãs sa galere,& à 3.heures les voiles furẽt tendus,& enuiron la minuict ils attindrent Cadaques,eslongnee 15. lieuës de Palames, qu'est vne ville appartenante au Duc de Cordanno.

Le 15.leurs Majestez partirent à vne heure apres la minuict,& en 29.heures firent 65.lieuës jusques à l'entree du port de Tolan,vne partie auec le vẽt fauorable, & l'autre auec le vent contraire : & le 16. dudit ils se trouuerent dans des brouillards si espais que les galeres ne se pouuoyent voir l'vne l'autre. Ils enuoyerent vn Capitaine dans vn Esquif à Tolan,pour sçauoir si la Royne Regente de France y estoit,car elle auoit escrit à S.M.qu'il luy pleust prendre port à Tolan, ce que la Royne d'Hongrie accepta soubs l'adueu du Roy d'Espagne,partant elle voulut comparoistre au lieu designé:

gné: mais comme la Royne de France ne s'y trouua pas, & qu'on n'auoit aucunes nouuelles de sa venue, ne pouuant auoir ce bon heur que de voir sa seur, apres y auoir demeuré toute la nuict, ils partirent le lendemain 17. dudit, & finalement arriuerent fort tard à Monaca, apres auoir fait 40. lieuës de chemin.

On ne fit en aucun lieu de France aucun semblãt ni demonstration d'hõneur à leurs Majestez, mais arriuans du costé de Nice & ville Franche appartenantes au Duc de Sauoye, on leur tira force salues de canons, comme aussi fist le Duc de Monaca, lequel descendit de la forteresse, & vint là bas au port, prier S.M. de venir prendre logis au chasteau, lequel il auoit preparé splendidement pour sa venue. Mais veu que S.M. ne vouloit point perdre de temps, & desirant partir le lendemain, elle le remercia de son bon offre.

Le Cardinal de Sauoye demeura assez long tẽps à Nice en attendant la venue de S.M. pour le recepuoir, mais comme le Roy de France fust entré en la Sauoye, il fust contraint de s'y en aller pour la defense de quelques places. En la mesme nuict le Duc d'Albe despescha vne galere pour Gennes, pour leur donner aduis de la venue de S.M.

Au commencement des limites de Gennes, ils encontrerent les galeres de la Seigneurie, en l'vne desquelles il y auoit 6. Gentilshommes Genenois, qui estoyent enuoyez au deuant de leurs M. pour les recepuoir, lesquels eurent audiance en pleine mer. On ne prit point port de toute ceste nuict, & le 19. dudit, il vint encores au deuant de leurs M. deux galeres, dans lesquelles il y auoit le

Cardinal Sant Cecilia, & de la maison de Spinol le Marquis de la Saincte Croix auec le Duc d'Oria. La mer estoit tellement agitee ce jour là, qu l'on ne peut mettre aucunes enseignes au vent, n moins entrer en ordre, mais chascun prist port d mieux qu'il peut.

Lors que S.M. eust pris terre, elle fust receu du Duc & de tout le Senat, puis accompagnee jus ques à sa chambre, laquelle le Duc d'Oria auoit fait preparer Royalement, lequel defraya toute la Cour, donnant toutes choses largement, dont les Officiers d'Espagne auoyent de besoin : le Duc d'Albe fust pareillement logé dans le palais, & pourueu de belles & riches chambres.

Auant que leurs Ma. arriuassent au port, la ville leur fit vne belle salue, à quoy la Royale, comme aussi toutes les Capitaines, & vn peu apres, par vn signal, les autres galeres respondirent, lesquelles apres que la Royne fust sortie, firent vn tel tintamarre par les coups de canon, que l'on ne s'entendoit pas parler.

Le 26. dudit le Cardinal de Dietrichstein vint en poste à Gennes, lequel se fist porter dans vne lictiere en la Cour pour auoir audiance, accompagné de plusieurs Seigneurs & Caualliers : ledit Sieur Cardinal auoit attendu l'espace de six sepmaines la venue de leurs Ma. à Gennes : & encor qu'au commencement la Seigneurie le defrayast auec tout son train, si se retira-il pourtant à Bernardino de Arena, en vn palais appartenant au Duc de S. Pierre, en attendant la venue de leurs Majestez.

Trise

riſe du reſte des retranchemens des Imperiaux par les Suedes, dans l'iſle de Rugen.

LEs Imperiaux tenoyent encor vn retranchement dans l'iſle de Rugen du coſté de Brandenshagen, contre leſquels le 7. de Iuin il partit 000. Suedes de pied, & 4. compagnies de cauallerie : & en meſme temps y furent enuoyees deux aleres & 11. chalouppes bien munies de gẽs & de outes choſes neceſſaires, leſquels ſe vinrent preenter deuant leſdits retranchemẽs. Et encor que eux qui eſtoyent venus par terre, viſſent que les mperiaux qui eſtoyent dans les tranchees de Brãenshagen fiſſent jouër ſans ceſſe le canõ ſur eux, ne laiſſerent-ils de ſe retrancher, & y planterent canons, auec leſquels ils commencerent à battre ns leurs retranchemens, mais ils n'y peurent en effectuer pour lors.

Le jour enſuyuant les Suedes les ſommerent ſe rendre, à quoy ils reſpondirent qu'ils eſtoyt reſolus de ſe defendre juſques à la derniere utte de leur ſang : quelque peu apres ils enuorent vn bateau dés Brandenshagen, dans lel il y auoit quelques perſonnes qui conduiyent de l'eau pour les aſſiegez, contre leſquels chalouppes de Suede tirerent viuement.

Ce que voyans les aſſiegez, ils tournerent leur non du coſté de l'eau contre leſdites chaloups, afin de mettre à l'abri le bateau qui leur aportoit de l'eau. là deſſus il y euſt vne ſi grande fue dans les retranchemens, prouenans du canõ, e les aſſiegez ne pouuoyent rien voir. Et les

Suedes ayãs jugé que ceſte fumee leur pouuoit e
ſtre fauorable, ils allerent incontinant dõner l'af
ſaut, & ainſi ſe rendirent maiſtres deſdits retran
chemens, auec perte de peu de leurs gens. Ils en
tuerent en ceſte priſe bon nombre des Imper. &
en prirent 200 priſonniers. Au reſte ils trouue
rent ſix pieces de canon, 60. tonneaux de biſcuit
quelques moutons, oyes, & poules, & en outre
quelques quintaux de poudre.

Occaſion de ceſte victoire, la ville de Stralſund
donna 100. tonneaux de biere aux ſoldats de Sue-
de. Il fuſt auſſi tiré force coups de canon, en ſigne
de joye.

Les Imperiaux veulent que la ville de Stettin reçoiue garniſon Imperiale.

APRES que les Imperiaux eurẽt eu aduis que
le Roy de Suede vouloit entrer auec ſon ar-
mee dãs la Pomeranie, ils enuoyerẽt à ceſt effect au
Duc de Pomeranie, afin de tant mieux empeſcher
le deſſein du Roy de Suede, qu'il euſt à recepuoir
vne garniſon d'enuiron 8. compagnies de l'armee
Imper. dans ſa ville de Stettin, auſquels ledit Sieur
Duc ſeroit tenu de preſter ſerment.

Ledit Sieur Duc s'excuſa ſur ceſte demande, &
dit ne s'y pouuoir accorder, leur reprochant l'in-
ſolence & le degaſt que les ſoldats Imperiaux luy
auoyent fait lors de la priſe des deux paſſages de
Görtz, & de Griffenhagen, qu'à ceſte occaſiõ ceux
de Stettin auoyẽt requis vne Sauue-garde, pour la-
quelle il leur auoit falu dõner 90000. reichſtalers.

Là deſ-

Là dessus il fust remonstré audit Sieur Duc qu'il seroit tenu pour infidele, & son Conseil, à l'encõtre de sa Majesté Imperiale : & que s'il ne s'accordoit à receuoir garnison, que l'on croiroit qu'il eust correspondence auec les ennemis de l'Empire. Il ne fist neantmoins pas grãd compte de leurs menaces, mais se resoluit de la defendre de tout son possible, s'ils la venoyent attaquer.

Quelque temps apres, ledit Sieur Duc faisant leuee de nouuelles troupes, le S. Torquato Conti, Mareschal de Camp, en estant aduerti, s'en plaint audit S. Duc, lequel luy fist responce qu'il s'estoit joinct en ceste alliance, & s'y tiendroit, & que pour le bien de l'Empire, il estoit resolu de proteger & maintenir ceste ville, veu qu'ils auoyẽt promis de demeurer tousiours en sa deuotion.

Arriuee du Roy de Suede en Pomeranie.

TOST apres, assauoir le 24. de Iuin le Roy de Suede entra dans la Pomeranie auec 133. bateaux tous pleins de gens de guerre & autres munitions necessaires. Il s'achemina auec vne partie de son armée du costé de Stralsund, l'autre partie demeura en la basse Pomeranie, & apres que les soldats eurent pris terre, tous les nauires furent renuoyez en Suede querir des troupes nouuelles.

La premiere chose que firent les Suedes apres auoir pris terre fust de donner l'assaut à Spanierhagen, esloignée d'vne lieuë de Wolgast, là où apres auoir tué la sentinelle, ils entrerent dedans, & y mirent au fil de lespee ce qu'ils y rencontrerent,

& le reſte fait priſonnier. Ils firent butin de 100. beſtes à cornes, qu'ils emmenerent dans l'iſle de Rugen. En meſme temps ils mirẽt 400. hommes en garniſon dans l'iſle de Vſadom, laquelle ils auoyent auſſi priſe ſur les Imperiaux.

Il y euſt auſſi la ville de Rugenwald en Pomeranie, laquelle fuſt entierement bruſlée iuſques à ſix maiſons, & auec vne telle vehemence que pluſieurs enfans y furent bruſlez ſans pouuoir auoir ſecours.

Eſtat des affaires du Pays-bas.

ENVIRON ce temps il y euſt quelques compagnies de cauallerie qui ſortirent de Bolduc, Heuſden, & Gertrudenberg, & s'en vinrent deuant Breda, leſquelles apres s'eſtre embuſquees dans vn bois, en enuoyerent trois d'entre eux vers la ville, faignans d'eſtre amis, leſquels y eſtans arriuez tuerent vn coporal Eſpagnol, & à l'inſtant meſmes gaignerent au pied: ce qui donna l'alarme à la ville, qui fut la cauſe qu'on leur enuoya 60. caualliers apres, & quelques gens de pied, leſquels furent rencontrez par ceux qui eſtoyent en ambuſcade, deſquels ils en prirent 50. priſonniers, auec vn Lieutenant & vn Cornette, puis s'en retournerent.

Flotte d'argent d'Eſpagne.

ENVIRON ce temps il arriua vne courſiere à Seuille venant de la nouuelle Eſpagne, portant

tant aduis que la flotte d'argent, (par l'ordre de Don Frideric de Toleda, lequel se tenoit pour lors à Cartagena) deuoit partir pour Hauena, & qu'elle portoit en or & argent comme s'ensuit, Premierement pour sa M. Royale, 9500. pieces de huict, 2. pour des particuliers, vn million 7500. pieces de huict, 167775. liures d'annis, 800. liures de soye, 60000. cuirs de bœuf, 168. caisses de cotton, 25. quintaux Salsaparilla, 251. pieces de pretieuses choses sans nom, 3248. quintaux de bresil, 3859. quintaux bois de camperes, 4000. caisses sucre, 89. pippes Purgo de Chalouppa, 22. sacs Kanna fistola, quatre charges de bois Sainct, le tout estimé à quatre millions.

L'Admiral Paters attrape du butin aux Indes.

EN ce mois de Iuin il arriua vn nauire de l'Admiral Paters dans l'Hollande, portant aduis que ledit Admiral s'estoit saisi de la ville & du chasteau Sainct Martin, sans que ceux de la ville y fissent grande resistẽce, mais que ceux du chasteau auoyent soustenu iusques au troisiesme assaut: & apres auoir esté inuestis l'espace de trois heures, se rendirent. L'Admiral garda ceste place enuiron 8. iours: mais occasion du manquement des viures, & autres incommoditez, il fust contraint de l'abandonner: La ville cõtribua pour estre preseruée du feu 5550. Reichstalers: Toutesfois ledit sieur Admiral fist emmener tout le vin, Tabac, bois de Camperes, les cuirs, auec vne grande Croix d'argent, & autres biens qu'il y auoit, les habitans

auoyent desia refugié leurs plus pretieux meubles auant que la ville fust prise.

Par contre les Hollandois receurent aussi de la perte par l'embrasement de deux de leurs nauires, & d'vn autre qui fust ensablé.

D'autre costé les Escumeurs de mer de Seelande, emmenerent trois nauires Espagnols venans de Todos los Santos, auec 900. caisses de sucre. Les Anglois en attrapperent aussi trois autres: En sorte que tout ce qui venoit du Bresil fust presque partagé entre les vns & les autres.

Par contre ceux de Dunkirke se rendirent maistres, & emmenerent six nauires Hollandois chargez de riches marchandises, faisans voile pour aller en France.

Il partit aussi vn nauire de Sanfliet, portant les armes d'Hollande, lequel estant cognu par ceux des Estats fust pris, & y estans entrez y trouuerent 17. personnes qu'ils ietterent tous dans l'eau.

Exploits des Hollandois à Fernambuk.

IL arriua le 15. de Iuin en Hollande 4. nauires de Fernambuk portans nouuelles que le General Loncq auoit grandement fortifié la ville de Fernambuk, & qu'il auoit enuoyé 8. nauires à Sainte Helene, pour attendre les Caraques de ceux de Goa. Il y en eust aussi 14. autres qui furent despeschés pour aller d'vn autre costé, & enuiron 15. qui ne faisoyent que courir sur mer, lesquels apportoyent tous les jours de riches butins. On trouua dans la ville encor 800. tonneaux de vin & quelques

ques 100. tonneaux d'huile : & d'ailleurs on retira des nauires qui auoyent esté submergez, quantité de bois de bresil: d'autre costé ils emmenerent vn nauire auec 600. caisses de sucre venant de Baia Todos los Santos. Le Colonel Wartenburg fist abatre quelques maisons pour refaire & meliorer la forteresse. Les Bresiliens se faisoyent souuent voir tirans de leurs arcs dans la ville, mais aussi tost qu'ils apperceuoyent quelqu'vn, ils se retiroyent incontinant dans les bois.

La ville & le Chasteau d'Orange saisy au nom du Prince Henry.

COMME dés long temps le Prince Henry eust presenty que le Gouuerneur d'Orange s'escartoit de son deuoir, il y enuoya à ceste occasion vn Commissaire nommé le S. Kneut, auec commission & patentes signees & seellees de sa main, lequel y estant arriué y seiourna quelques mois, sans mener grand bruit, y prenant soigneusement garde à toutes les commoditez de la ville, puis de iour à autre attira à sa deuotion bon nombre de soldats de la garnison, & principalemẽt des bourgeois : Et comme vn iour le Gouuerneur de la maison de Frankenburg fust descendu à la ville pour se resiouir en bonne compagnie, le Commissaire en estant aduerty logea vne partie de ses gens au chemin de la citadelle pour empescher que personne n'y peust aller ni en sortir, puis il alla auec le reste de ses gens vers le Gouuerneur,

lequel le voyant se voulut sauuer, mais luy estant impossible, il monta au haut de la maison dãs vn grenier, où il s'enferma, jusques à la fin que la porte fust ouuerte, & luy tué d'vn coup de pistolet. Surquoy le Commissaire produisit les patentes qu'il auoit du Prince, lesquelles il fist voir à tous, & par ce moyen appaisa le peuple.

Les Imperiaux & Espagnols sont battus par les Hollandois aupres de Bunikgar.

COMME le Sieur de Didden Gouuerneur de Vesel eust eu aduis qu'il y auoit sept compagnies en partie Imper. & en partie Espagn. qui s'estoyent retranchees proche du quartier de Rosenroy, assauoir les Capitaines Gerignar, de Rhinberg Offenberg, Melabe de Stralen, Hierome de Dalen, le Lieutenant Bras, ensemble la compagnie de Don Diego de Meria lieutenant Colonel des troupes, ledit Sieur de Didden ordonna qu'il faloit chasser ces troupes auant qu'ils se fussent mieux retranchees, & à ceste occasion despescha le Sieur de Isselstein auec 250. cheuaux & 1000. fantassins, où estant arriué il trouua les affaires en autre estat qu'ils n'auoyent estimé, car les Espagnols s'estoyent fort bien retranchez: neantmoins ledit Sieur de Isselstein ne laissa d'y donner l'assaut, lequel les chassa jusques aux autres retranchemens hors dudit quartier.

Aussi tost que le Comte Iean de Nassau eust sceu l'arriuee du S. de Isselstein, il sortit de Rhinberg auec 6. compagnies de cauallerie & 16. d'Infanterie,

rie, auec lesquelles il alla inuestir le Sieur de Isselstein auant qu'il s'en fust apperceu, & logea en outre deux compagnies pour garder les passages. Cõme le Sieur de Isselstein se vit inuesti, il commença à donner l'escarmouche auec vne telle furie qu'il entama la croupe de l'armee Espagnole, & en mesme temps les trompettes menoyent vn tel bruit que le Comte Iean de Nassau & les gens ne se trouuerent pas peu esperdus, estimans tout à fait qu'il y estoit suruenu de nouuelles troupes Hollãdoises.

Cependant le Sieur de Isselstein voyant la fortune si fauorable, ne perdit point temps, mais fist tant qu'en moins d'vne heure il rompit & mit en desroute l'armee Espagnole, & garda le champ de bataille.

Le Sieur Comte Iean de Nassau se trouua percé aux espaules de 3. mousquetades & autres parties de son corps, lequel ainsi blessé à mort fust fait prisonnier & mené dans Vesel. Le Capitaine Offenberg y demeura, & plusieurs autres Capitaines, Enseignes, & autres Officiers, le Capitaine Grignar, & autres furent grieuement blessez.

Apres que le Sieur Comte Iean de Nassau, eust esté pensé de ses playes, il demanda qu'on luy fist sa rançon, & qu'il fust accompagné à Rhinberg, mais veu qu'il estoit blessé à mort, estant aussi General sur l'armee Imp. on ne s'y voulut accorder, auant qu'on en eust donné aduis & receu ordre de Messieurs les Estats & du Prince d'Orange. Son dessein estoit auant ceste desfaite, de s'aller camper dans le Hammeken, pour là coupper passage au Comte Guillaume.

Proposition du Comte de Mansfeld au nom du Duc de Saxe son maistre à l'Empereur, dans la ville de Regensburg.

ENVIRON ce temps le Sieur Comte de Mansfeld fist vne proposition à S.M. dans Regensburg au nom de l'Electeur de Saxe, par laquelle il demandoit.

1. L'inuestiture & confirmation de tous les priuileges que la maison Electorale de Saxe possede.

2. Que les interests escheus deus par S.M.Imp. à la maison de Saxe, seront payez.

3. L'establissement, tant en la Religion, comme aux affaires d'Estat, ainsi qu'elles estoyent auparauant la guerre des paysans.

4. Que la ville d'Augsburg soit remise en son premier estat.

5. Que l'Edict Imperial touchant la restitution des biens Ecclesiastiques soit cassé.

6. Que les Officiers Imperiaux rendront compte des contributions qu'ils ont receu, & où elles ont esté appliquees.

Declaration de l'Empereur.

1. QVE l'inuestiture & confirmation des priuileges aura lieu.

3. Que S.M. est resolue de maintenir le Traicté de Passau, mais que ce qui estoit arriué du depuis, qu'elle ne le pouuoit oster à l'Eglise.

2.4.5.6.

2.4.5.6. Qu'il sera traicté de ces 4 poincts.

Le 25. de Iuin styl ancien, son Excellence de Tilly accompagné de 83. hommes à cheual, comme aussi leurs Alteſſes Christian & Frideric d'Anhalt, arriuerent dans Regenſburg, le nombre de ceux qui accompagnoyent les Electeurs estoit de enuiron 1000. perſonnes, & 900. cheuaux.

Au reſte leſdits Sieurs Electeurs estoyent de bõne intelligence, ce qui se pouuoit voir par les continuelles viſites qu'ils faiſoyent les vns vers les autres.

Le Comte Palatin fiſt inſtance vers S. M. d'vn ſauf-conduit pour ſes Ambaſſadeurs, lequel luy fuſt accordé, mais eſtant le 5e Camerarius nommé pour l'vn deſdits Ambaſſadeurs, le tout fuſt reuoqué.

Reſtitution de l'Egliſe des Dominicains aux Catholiques dans Regensburg.

IL y auoit pluſieurs annees que ceux de Regenſburg, de la Confeſſion d'Augſburg auoyent achepté la moitié de l'Egliſe de ſainct Dominique, pour le prix de 4000. fll. & juſques à preſent y auoyent fait l'exercice de leur Religion: ce qu'eſtãt venu à notice à l'Ambaſſadeur extraordinaire de Eſpagne, lequel eſtoit pour lors à Regenſburg, il ſonta incontinant de ſes propres deniers leſdits 4000. fll. pour les rẽdre au Conſeil de la ville, afin que les Dominicains euſſent toute l'Egliſe à leur deuotion: Surquoy S. M. Imp. donna auſſi quelques 1000. fll. pour le reſtabliſſement dudit ordre.

Le 9. de Iuillet ſtyl nouueau S.M.Imp. fiſt vn feſtin treſ-ſplendide aux Electeurs, & Ambaſſadeurs dans la maiſon Epiſcopale, cependant les Sieurs Electeurs & Ambaſſadeurs ne laiſſoyent de paſſer outre ſur les propoſitions qui eſtoyent auancees, mais tout ce qui y fuſt conclud à eſté tenu ſecret. Son Excellence de Tilly y fuſt demandé pluſieurs fois pour y donner ſon aduis : Et toutes les fois qu'il y auoit quelque choſe d'arreſté on le faiſoit voir à S.M. laquelle y donnoit auſſi ſon conſentement. Les aſſiettes ſe tenoyent ſouuent dés les ſept heures du matin, juſques à onze heures.

Sur la fin de Iuillet le Sieur de Chieſa Lieutenant d'vn Regiment en l'armee Imp. d'Italie, apporta nouuelles à S.M. de la priſe de Mantouë, & pour preuue de ce il luy preſenta 23. enſeignes, auec aſſeurance que c'eſtoit luy qui auoit appliqué le petard à la porte de la ville : Surquoy S.M.Imp. le fiſt cheualier, & l'eſleua en la dignité de Baron.

Le meſme iour l'Ambaſſadeur de France y arriua, lequel fuſt receu auec grand honneur par les Deputez de ſa M. Puis le lendemain il euſt audiance.

En meſme temps il y arriua le Duc Vldrich fils du Roy de Dannemark, lequel euſt auſſi audiance, & apres y auoir ſejourné quelques iours, priſt congé de ſa M.Imp. de l'Imperatrice & de la ieune Princeſſe, puis partit pour aller à Munchen, & de là à Nucuberg.

Priſe de la ville de Mantouë par les Imperiaux.

LA

LA prise de la ville de Mantouë arriua à l'occasion d'vn Capitaine Italien, lequel ayant intelligence auec les Imperiaux leur donna aduis qu'il ni auoit que 1800. soldats dans la ville, & que de 500. hommes qui estoyent ordonnez pour la garde, qu'il n'y en auoit pas 150. de sains, & que la plus grand' part des bourgeois estoyent morts. Cependant que ce Capitaine Italien donnoit ces aduis, le Duc de Neuers demandoit aux Venetiés 5000. hommes de renfort, mais le malheur voulut que les lettres tomberent entre les mains des Imperiaux, lesquels en ayant fait lecture, assemblerent incontinant 5000. de leurs hommes, faisans mine de se batre, passans par le camp Imperial, & par ceste ruse, arriuerent le 17. de Iuillet sur le soir deuant la ville, se disans estre soldats Venetiens, ausquels ceux de la ville creurent, & leur donnerent en mesme temps la garde d'vne des portes, de laquelle estans maistres, l'assaut fust donné en trois diuers endroicts, les autres portes furent enleuees par l'effort du petard. Tous ceux qui se mirent en defense furent taillés en pieces, entre lesquels il y eust plusieurs braues Colonels & Capitaines, qui y perdirẽt la vie. Le Duc se retira auec ses enfans dans le chasteau, mais estant entieremẽt destitué de gens, il fust contraint de se rendre, & prester serment aux Imperiaux qu'il n'iroit ni en France, ni riere le ressort Venetien, sans la permission de sa M. Imperiale: surquoy il fust conduit dans le mandemẽt de Ferrare, appartenãt au Pape. La ville & le palais furẽt trois jours entiers exposez au pillage, il y fust trouué vn grand butin en or & argent, lequel fut desparty entre les soldats. Il y

auoit enuiron 1200. Iuifs tant hommes que femmes, leſquels furent chaſſez, & leur fuſt pris tout ce qu'ils auoyent, & leur fuſt donné à vn chaſcun trois eſcus pour faire leurs deſpens: leſquels eſtans ſortis de la ville, il y euſt 800. caualliers qui les deſpouïllerent juſques à la chemiſe.

Eſtat du Siege de Caſal.

CEPENDANT le Marquis Spinola faiſoit de grands preparatifs, pour faire ſes approches de la ville de Caſal, qui fuſt la cauſe qu'il enuoya aux Eccleſiaſtiques, qu'ils euſſent à ſortir, mais le S. de Toiras ayant trouué la mine que les Eſpagnols auoyent faite, y fiſt mettre le feu, laquelle emporta 150. Eſp. en l'air, & vn peu apres il fiſt mettre le feu à trois autres mines qui tuerẽt beaucoup de perſonnes, puis apres il fiſt vne ſortie, en laquelle il chaſſa les Eſpag. d'vne beſongne qu'ils auoyent commencée. Il y demeura du coſté du Marquis Spinola trois Capitaines, 2. Lieutenans, & 5. Sergens, & pluſieurs autres ſoldats: par contre les Eſpag. trouuerent deux mines que les aſſiegez auoyent faites, dans leſquelles il y auoit pluſieurs caques de poudre, balles & cloux, qui euſſent fait grand degaſt s'ils euſſent fait leur effort.

Il y euſt en meſme temps pluſieurs François, leſquels ſe voyans ainſi reſſerrez, s'allerent rendre du coſté de l'Eſpagnol, d'où ils furent renuoyez auec d'honneſtes preſens, toutesfois ſoubs l'aſſeurance du ſecours qu'ils attendoyent du Roy, ils ſe maintenoyent vaillamment contre l'Eſpagnol, & faiſoyent

faisoyent voir par leurs continuelles sorties, qu'ils n'auoyent aucune enuie de se rendre : cependant le Marquis Spinola faisoit tous preparatifs pour donner l'assaut, & à ceste occasion le canon joua afin de faire bresche.

Cependant les François tiroyét dès le chasteau jour & nuict sans cesse, qui fist perdre la vie à plusieurs braues Colonels & Capitaines. Et comme il y auoit vne batterie de 4. pieces de canon au cãp de l'Espag. qui endommageoit fort le chasteau, le S. de Toiras la fist miner, puis le 4. Iuillet y fist mettre le feu. Elle fist vn tel esclat que tout le cãp fust en grand' alarme. Lesdites pieces furent creuees & brisees en plusieurs pieces, & y eust enuiron 800. personnes de tuees, entre lesquelles il y eust 4. Colonels, & le Marquis luy mesmes fust en grand dãger. Ceste desfaite mit vn peu le chasteau en repos : d'ailleurs il arriua 400. François du costé des marests, chargez de poudre, qui entrerent dans la ville. Le S. de Toiras donnoit tousiours bonne asseurance aux soldats sur le secours que le Roy deuoit enuoyer, & fist pendre trois Capitaines à la veuë de l'Espagnol, qui voulurent parler d'accord.

Progres des François en Piedmont.

EN mesme temps le Roy de France se trouua à Suse, son armée estant composée de 35000. hõmes de pied & 3500. cheuaux, lequel par la prise qu'il fist de Giauan, eslongné deux lieuës de Auigliano, ouurit les passages que les Sauoyards te-

noyent bouclez pour aller à Pignerol. Cependant le Sieur Mareschal de Bassompierre se tenoit au petit S. Bernard auec 4000. Suisses & deux mille François, où c'est qu'il fist faire trois retranchemés, pour empescher le secours de Montmeillan.

Et veu que les François s'estoyent fait voir fort proche de Milan, ayans pillé & bruslé plusieurs beaux bourgs & villages, & tué tout ce qui leur venoit au deuant, en la furie : Ceux de Milan en prirent l'alarme, lesquels craignans quelque surprise emporterẽt tous leur plus pretieux meubles dans la citadelle. D'autre costé le Marquis Spinola print vne partie des troupes qui estoyent deuant Casal, lesquels il logea dans la Duché de Milan pour resister aux François.

En mesme temps les Sauoyards surprirent le chasteau de Sarcinasco auec 800. hommes de pied & 3. compagnies de cauallerie, où ils trouuerent grande quantité de munition de bouche, la garnison Françoise qui y estoit, en sortit sans armes ni bagage, on en apporta deux Enseignes au Duc.

Par contre les François prirent Charbonnieres d'où il sortit 150. soldats qui y estoyent en garnison. Il y eust aussi enuiron 7000. hommes de pied & 700. cheuaux qui marcherent contre Auigliano, lesquels eurent vne escarmouche vers le pont de Tora auec les Sauoyards ils furent toutesfois maistres du pont : là dessus les Sauoyards estans secourus des Imperiaux ils reprirent ledit pont aux François.

Quelque temps apres les François se rendirent aussi maistres d'Auigliano, ils rencontrerent aussi proche de là, l'armee du Prince d'Oria, composee d'en-

d'enuiron 8000. hommes, lesquels ils batirent & mirent en desroute, en sorte qu'il en demeura pres de 2000. sur la place. Ledit Prince fust fait prisonnier auec 30. Seigneurs de qualité & 300. soldats. Les François y conquirent 19. Enseignes & 3. Cornettes, auec tout le canon que ledit Prince auoit.

C'estoit l'armee que le Marquis Spinola auoit ordonnee pour faire teste aux François dans le Piedmont.

D'autre costé le Duc de Montmorancy prist la ville de Saluces par accord.

Certains Empoisonneurs suppliciez dans la ville de Milan.

ENVIRON ce temps il y eust plusieurs personnes dans Milan, lesquels par le moyen de certaine graisse qu'ils auoyent, & dont ils engraissoyent les portes & serrures, faisoyent augmenter la peste, de sorte que dans quelques mois il y mourut passé 15000. personnes: à la fin estans descouuerts, ils furent pris, puis bruslez tous vifs. On eust nouuelles certaines que le fils du Chastelain de Milan donnoit de l'argent à ces sorciers pour les faire engraisser, car il s'en trouua bien 1500. qui auoyent trempé en ceste affaire. Il arriua le mesme à Turin, où c'est que la peste regnoit estrangement.

Mort du Duc de Sauoye.

LE 16. de Iuillet stil ancien, Tres-illustre Prince le Duc Charles Emanuel de Sauoye fust

frappé de peste à l'heure du disner, & mourut le mesme jour, finissant ses jours, non sans grande tristesse, voyant le Roy de France si auant dans ses terres. Il estoit fils vnique du feu Duc Emanuel Philibert & de Madame Marguerite sœur du Roy Henry second : Il nasquit l'an 1561. & eust de l'Infante d'Espagne fille de Philippe I I. Le Duc Philippe Emanuel, lequel nasquit le 2. Auril 1586. & mourut en Espagne l'an 1604. Le Duc Victor Amedeus, Le Duc Philibert, Le Duc Maurice Emanuel qui fust creé Cardinal l'an 1607. Le Duc Thomas, Mesdames Marguerite, Catherine, Isabelle, & Marie.

Ceux de Casal demandent treves à l'Espagnol.

COMME le Sieur de Toiras eust recognu que les Espagnols se preparoyent de venir à l'assaut, il enuoya à ces fins, vn trompette demander treves pour 20. jours, aux conditions que si pendant ce temps le secours François ne pouuoit venir, qu'ils aduiseroyent à parlementer : Le Marquis Spinola ne s'y voulut aucunement accorder. Le Sieur de Toiras voyant le peu de courtoisie des Espagnols commença à leur donner tant de salues de canon qu'ils n'en receurent pas peu de dommage.

Rencontre des Chrestiens & des Turqs sur Mer.

ENVIRON ce temps les galeres Venetiennes attraperent quelques nauires d'Escumeurs Turqs,

Turqs, où il y auoit 3. caisses de pretieuses marchandises, puis tuerent tous ceux qui estoyent dedans.

La Caisse de Mahomet emportee par vn rauage d'eaux.

ON euſt nouuelles asſeurees de Turquie qu'il y euſt vn grand tremblement de terre à Mecha, d'où il s'enſuyuit que la Moſchea où c'eſt que Mahomet eſtoit enterré, & pluſieurs autres maiſons, cheurent toutes en ruyne, & en meſme inſtant ſuruint vn tel debris & rauage d'eaux que la Moſchea & la caiſſe de Mahomet fuſt emportee.

On eſcriuit auſſi qu'il y auoit eu vne grande desfaite entre le Turq & les Perſes, & qu'il y en eſtoit demeuré grand nõbre des deux coſtez, mais que les Perſes auoyent tiré la plus courte.

Deſſein inutile des Imperiaux ſur Bellentz.

LEs troupes Imper. ſe voulurent ſaiſir dans la Suiſſe de deux paſſages, aſſauoir de Bellentz & Vrſula, mais leur deſſein ayant eſté deſcouuert, ceux d'Vry, Schweitz, & Vnderwald, leur vinrent au ſecours, auec 4. enſeignes, en ſorte que les Imp. n'y peurent rien effectuer: d'autre coſté les troupes Imp. qui eſtoyent dans la Valtoline ſe jetterẽt dans la valee de S. Martin, appartenant aux Venetiens, leſquels furent auſſi rencontrez par les troupes Venetiennes, qui les en chaſſerent, auec perte de leurs gens.

Mesintelligence du Duc de Lorraine auec le Roy de France.

EN mesme temps le Duc de Lorraine tomba en quelque different auec le Roy de France, car comme ils auoyent eu quelque difficulté ensemble occasion de la Duché de Bar, le Parlement de Paris s'en estant attribué la cognoissance, l'adjugea au Roy, parquoy ledit Sieur Duc, pour resister audit Arrest, demãda à l'Empereur de luy permettre la leuee de quelques troupes Allemandes, ce qu'ayant obtenu, il donna des patentes au vieux Colonel Gratz, pour la leuee de 1500. cheuaux, & à son frere, pour la leuee de 1000.

Progres du Roy de Suede dans la Pomeranie.

APRES que les Imperiaux qui estoyent dans les retranchemens de Brandenshagen eurẽt appris l'arriuee des Suedes, & que occasion de la perte de l'isle de Rugen ils ne les pouuoyent plus defendre, apres les auoir applanies ils les delaisserent, puis se retirerent à Grippwalde.

Apres que le Roy se fust rendu maistre de l'isle de Vsedom & Wollin, il prist aussi les retranchemens de deuant Wolgast, comme aussi les autres de deuant Schwerin. Il y mourut grand nombre de gens par le continuel exercice du canon de S. M. de Suede, qu'on tiroit dés les nauires: il luy arriuoit aussi tous les jours des nouuelles troupes, ayans touſiours le vent fort fauorable, & estoyent gens

gens qui faisoyent promptement beaucoup de besongne, se contentans seulement de pain & d'eau pour leur entretien. Apres qu'il se fust rendu maistre desdits retranchemens, il attaqua la ville de Wolgast, d'où c'est que pour la premiere fois il fust chassé, mais à la fin il s'en rendit maistre par composition.

Cependant le Sieur Torquato Conti Mareschal general de l'armee, escriuit à ceux de la ville de Stettin, qu'ils eussent à demeurer en la deuotiõ & fidelité de l'Empereur, & de ne prendre aucunes troupes de Suede: par contre le Roy de Suede leur enuoya de ne recepuoir aussi aucunes troupes Imperiales, & qui plus est s'offrit que si on les y vouloit contraindre, de les en garentir de tout son possible, & de les secourir en propre personne.

Quelque peu apres le Roy arriua inopinément auec plusieurs nauires chargez de gens de guerre, munitions & viures, jusques deuant Oderburg proche de Stettin, puis fist mettre toutes ses gens à terre, & les dispósa en bataille rangee: ce qui dõna vne grande alarme à la ville, en sorte que le Colonel Damitz luy fist dire qu'il ne s'approchast pas de si pres, autrement qu'il feroit donner feu. Surquoy le Roy demanda qu'il luy vint parler, lequel estant venu, il luy representa quelle cause l'auoit meu à se porter en ceste maniere deuant ceste ville, qui n'estoit que pour restablir le pays en sa premiere liberté: & que pour cest effect il luy estoit neccessaire de s'asseurer de Stettin, que par ainsi il deuoit de bonne heure luy en laisser l'entree. Là dessus le Colonel & les autres Deputez luy respondirent que leur Prince estoit demeuré

jusques à presen dans la deuotion & fidelité de S.M.Imp. & que son dessein estoit d'y persister, que par ainsi il le supplioit de le vouloir excuser sur vne telle demande,& de se retirer auec son armee loing de leur ville, & de leur pays, sans les plus molester ni troubler en leur repos : le Roy luy dit qu'il ne desiroit point distraire son Prince de la deuotion de l'Empereur, encor moins de se saisir de son pays, mais que ce qu'il en faisoit n'estoit que pour mettre le pays en sa premiere liberté,& qu'il payeroit tout ce qu'il faudroit pour ses troupes,&que l'on dit au Prince qu'il le vint trouuer luy mesmes. incontinant le Prince sortit dans vn carrosse & vint trouuer le Roy accompagné de plusieurs Officiers à cheual. Comme le Roy l'eust apperceu il luy vint au deuant, & luy fist vn assez long discours, luy demandant l'entree de la ville, mais le Prince s'en excusoit fort, & par l'aduis de ses Conseillers le luy refusa tout à plat. Le Roy tenant peu de compte de leur refus les menaça de les prendre par force, & leur fait voir le lieu par où il pouuoit entrer, & comment & en combien de temps il en viendroit à bout.

Le Prince considerant toutes ces choses fust cõtraint de le loger. Il entra donques par des fossez imparfaits sur les remparts, auec toute son armee, là où estant il changea la garde & fit mener le canon autre part, & par ainsi se rendit maistre asseuré de la ville. Il en fist de mesmes à Oderburg, où c'est qu'il mist aussi bonne garnison.

Le jour ensuyuant qu'estoit l'onziesme Iuillet, il fist amener force canons sur les rempars, & le 12. dudit il alla de bon matin à 6. heures accompagné

pagné de quelques gens de cheual, sur vne montagne eſlõgnee d'vn grãd quart de lieuë de la ville, là où il fiſt tracer à ſon Ingenieur, vn grand retranchement. Il demandoit aux eſtrangers qu'il rencontroit, en quel eſtat eſtoit la Sileſie, comment elle eſtoit gouuernee ſoit en la Religion ou en la Police, & ſi les fruicts de la terre auoyent belle apparence.

Incontinant apres il fit fortifier la ville tout autour auec de bons retranchemens, dés la porte des moulins juſques à Oderburg, & de là juſques à la riuiere, pres de la porte de Deſſau, tout le long des moulins à vent, juſques à la montagne. Ceſte grande beſongne fuſt rendue en defenſe dans 4. jours.

Le 13. de Iuillet il enuoya 1500. hommes vers la ville de Stralgard, dans laquelle il y auoit 400. Imperiaux en garniſon, leſquels apres auoir eſté ſommez, & ne ſe voulans rendre par compoſitiõ, furent aſſaillis par les Suedes: & pendant l'aſſaut les bourgeois ſe ſaiſirent des portes, & les ouurirent à ceux de Suede, leſquels à leur entree firent vn grand carnage. Il y en euſt enuiron 150. qui ſe ſauuerent dans la tour de S. Iean, d'où ils tiroyent dans la ville, faiſans grand dommage: mais comme ils virent que les Suedes les vouloyent miner, ils demanderent quartier, ce qui leur fuſt accordé, & ſortirent auec leurs eſpees & bagage. On y trouua 500. tonneaux de farine, 16. pieces de canon, & beaucoup de munitions de guerre.

Retour du Baron de Dhona de Danlzig.

IL a esté fait mention par cy deuant que sa Ma. Imp. auoit enuoyé le Baron de Dhona à Danlzig pour traicter de la paix auec le Roy de Suede, où c'est qu'il sejourna quatre mois entiers en attendant la commodité du Roy. Finalement n'y pouuant rien effectuer fust contraint (toutesfois par la permission de son maistre) de s'en retourner, sans auoir rien auancé, lequel partit d'aupres du Roy le 16. Iuillet.

Parmi ces nouueaux troubles de Pomeranie le Sieur Torquato Conti Mareschal de l'armée prist l'assiette de son camp, & y logea l'armée Imperiale pour monstrer les dents à celle de Suede. Il fist en outre mettre le feu aux bleds, moulins, & en quelques villages, afin que les Suedes y arriuans ne peussent rien trouuer pour leur entretien: Il y eust aussi en ce temps plusieurs troupes d'Empire qui furent emmenées en la Pomeranie contre le Roy de Suede: il se faisoit aussi plusieurs leuées par tout l'Empire pour mener en Silesie.

Par contre il arriuoit tous les jours des nouuelles troupes pour le Roy de Suede en Pomeranie, & y en eust beaucoup des Imp. qui s'y vinrét rendre, & grand nombre de Gentilshommes les vns à 20. chenaux, les autres à 30. & dauantage.

En mesme temps les Imperiaux pourueurent le fort qui est pres du pont de Dessau de toutes choses necessaires, là où commandoit le Capitaine Nideumb.

Le

Le Roy de Suede se trouue en grand peril de sa personne.

SVR la fin du mois de Iuillet le Roy de Suede se trouua en grand danger de sa personne, car voulant auec petite compagnie aller recognoistre le passage de Görts, les Neapolitains se ruerẽt impetueusement sur luy, & en s'escarmouchant, son cheual tumba par terre, qui fust la cause qu'il fust fait prisonnier, & emmené desia bien loing: toutesfois incognu. Ce qu'ayant esté apperceu par 5. compag. de Finlandie de cheual, qui suyuoyent leur Roy de loing, ils commencerent à courir de tout leur possible apres lesdits Neapolitains, & les ayans attrappez le deliurerent de leurs mains. On tenoit pour asseuré que son Lieutenant l'auoit trahy lequel s'enfuit quelques temps apres, & vn autre Capitaine qui y estoit interessé fust empasslé tout vif.

Guerre entre les Poulonnois & Moscouites.

ENVIRON ce temps, la guerre se r'alluma entre les Poul. & les Moscouites plus fort que jamais, car le grand Duc ne voulut plus tenir la treue auec le Roy de Poulongne. Parquoy à la premiere rencontre il se fist vne desfaite où les Poulonnois perdirent 2000. hommes.

CEPENDANT le Conſeil d'Eſpag. faiſoit tout ſon poſſible pour aſſembler vne grande ſomme de deniers pour reprendre Fernambuk, & à ceſte occaſion il fuſt demandé aux Mores ou nouueaux Chreſtiens vn demy million d'or, & cependant on ſe preparoit de jour à autre, & enuoyoit-on pluſieurs Caraueles chargées de ſoldats & munitions pour Baia Pariba, & autres lieux.

Le jadis Gouuerneur de Fernambuk nommé Albuquerque eſcriuit auſſi à Liſabonne, demandant vn prompt ſecours, veu que les Hollandois ſe fortifioyẽt tous les jours de plus fort à Fernambuk, & que cependant le commun peuple y ſouffroit de grãdes pouretez: & qu'il y auoit pluſieurs mendians qui alloyẽt tous nuds n'ayans le moyen d'auoir des habits pour ſe couurir. Qu'à la verité ceux de Baia auoyent enuoyé aux refugiez de Fernambuk quelques viures, mais qu'ils auoyent eſté pris en chemin par les Mores: Et que la plus grande partie des nauires qui auoyent eſté enuoyez au Breſil, auoyent eſté pris par les Hollandois.

Rencontre de 40. Hollandois & de 43. Eſpagnols aupres de Thurnhut.

LE 17. de Iuillet ſtyl ancien, il ſortit 40. hommes de cheual de Bolduc, leſquels en rencontrerent 43. Eſpagnols pres de Thurnhut, qu'ils batirent, & en tuerent 8. entre leſquels il y auoit vn Lieutenant, & emmenerent 21. cheuaux & quelques priſonniers. des Hollandois il y en demeura 2. ſur la place.

Deſſeing

Dessein inutile des Hollandois sur Breda.

SVR la fin du mois de Iuillet il sortit de bon matin hors de Bolduc 500. hommes de cheual, & 200. pietons soubs le commandement du Sieur de Brederode, entre lesquels il y auoit le Sieur Comte de Horn, & plusieurs autres Seigneurs de qualité, ausquels se vinrent joindre plusieurs troupes de Heusden, Graue, Nimegen, & autres lieux, lesquels tous ensemble, la nuict ensuyuant, se vinrent rendre deuant Breda, où c'est que d'abord ils tuerent des Espagnols qui estoyent en sentinelle perdue: ce qui donna vne grosse alarme dans la ville, d'où il fust tiré quelques coups de canon. Les Hollandois voyans leur mesche descouuerte, se retirerent le petit pas deuers Bolduc, emmenans quant & eux quelques prisonniers, & vne partie du bestail que ceux de Breda estoyent allé querir à Möncher Heyden. A leur retour, il y eust vn Capitaine François, lequel ayant oublié de se faire rendre les armes à vn prisonnier qu'il auoit pris, luy donna vn coup de pistolet par derriere, & le tua.

Retour du General Loncq en Hollande.

EN ce mois de Iuillet le General Loncq arriua de Fernambuk en Hollande auec 7. nauires, lequel fust receu dans la ville d'Ambstredam par la compagnie des Indes Occidentales, auec grand honneur. Tous les nauires qui estoyent au havre y firent la salue. il y eust aussi beaucoup de naui-

res qui luy allerent au deuant. Lors qu'il eust pris port, il fust accompagné fort honorablement dans la maison de la compagnie des Indes Occidentales, où c'est qu'il fust festoyé tres-splendidement.

Il raconta que Fernambuk estoit presque acheué de fortifier, & que le retranchement aupres de la mer & Sainct George estoyent entierement paracheuez, comme aussi l'isle d'Antoine Vas. Que le Colonel Vartenburg en auoit le gouuernemẽt lequel prenoit soigneusement garde que le tout fust bien fortifié, principalement le Mont Segnor où il y auoit vn trespuissant fort, qu'il y auoit laissé pour garnison 12. Enseignes chacune de 150. hommes, auec 13. nauires bien munis de toutes choses necessaires, & que les autres estoyent allez au deuant de la flotte d'argent, ausquels se deuoyent aller joindre encor 22. nauires soubs le commandement de l'Admiral Boon.

Quelque peu apres, le Sieur General Loncq partit d'Amsterdam auec quelques vns de la cõpagnie des Indes Occidentales, pour aller à la Haye d'O communiquer auec Messieurs les Estats & le Prince d'Orange de son voyage, & de ce qui estoit à faire sur ce subject.

Arrinee du Duc de Neuburg à la Haye.

LE Duc de Neuburg arriua aussi à la Haye, lequel fust receu du Prince d'Orange & de plusieurs Seigneurs proche de Riswick, auec grand honneur, puis conduit de la sorte dans la ville. L'on a asseuré qu'il auoit fait vn Traicté auec Messieurs les Estats, par lequel ils luy rendoyent toutes

outes les villes dans le pays de Iuilliers, Cleue, & Berg: où c'eſt qu'il y auoit garniſon Hollandoiſe.

Eſtat de ce qui s'eſt paſſé entre les Eſpagnols & Hollandois ſur mer.

SVR la fin du mois de Iuillet il y eut vn nauire de la compagnie des Indes Occidentales, lequel arriua à Amſterdam, amenant quant & ſoy vn nauire Eſpagnol de 80. charges, qu'ils auoyent pris entre Hauena & S. Iean de Lux. Ceux qui y furent pris donnerent aduis que ceſte ville de Hauena auoit eſté la plus part ſubmergee, & qu'il y auoit plus de 9000. maiſons enſeuelies ſoubs les eaux, & qu'en outre il s'eſtoit noyé vn grand nõbre de perſonnes. Il y auoit ſur ce nauire 40. charges de farine, chair, & autres munitions de bouche, que l'on conduiſoit pour l'armee de Don Frideric de Toleda. On y trouua d'ailleurs 6000. Reales de huict, ſix lingots d'argent, 4. bales de cochenille, & autres marchandiſes.

Par contre, il y euſt vn nauire Hollandois nommé le petit Cygne, qui fuſt pris proche d'Hauena, ſur lequel il y auoit 30. perſonnes, & 6. pieces de canon.

Le Sieur Comte Iean de Naſſau eſt mis en liberté en payant ſa rançon.

ENVIRON ce temps les playes du Comte Iean de Naſſau commencerent à ſe remettre, par-

quoy se trouuant en disposition de pouuoir partir il requit sçauoir qu'on demandoit pour sa rançon: surquoy Messieurs les Estats le quitterent pour 6000. Reichstallers, pour le payement desquels chacune des Compagnies sur lesquelles il auoit commandement se cottisa à 100. talers.

Submergement d'vn grand bateau Viennois sur le Danube.

LE Mardy 27. de Iuillet styl ancien, il y eust vn grand bateau qui partit de Vienne pour aller à Bresburg, chargé de beaucoup de personnes, lequel perit enuiron vne lieuë pres de la ville, où il le perdit 60. personnes qui furent noyees.

Temps espouuantable arriué à Vienne, & aux enuirons.

LE 9. d'Aoust styl nouueau, il se fist aux enuirõs de la ville de Vienne, sur le soir, du costé de la mõtagne proche de Kaleberg, Meydling, Krembs, & autres lieux, où c'est que le meilleur vin croist, vn horrible temps meslé de vents & de tempestes, car il tomboit de la gresle grosse comme des noix, & plus ressemblãte à la face d'vn homme, & au bout il y auoit comme la queuë d'vn limaçon. Ce qui apporta grand degast aux vins de ceste contree.

Estat de ce qui s'est passé au College Electoral dans Regensburg.

LE

LE 13. de Iuillet ſtyl ancien, S.M.Imp. partit auec toute ſa Cour de Regenſburg, & s'en alla en vn chaſteau non gueres eſlongné de la ville, là où apres le diſner, il ordonna de tirer vn prix, où il eſt que S.M. euſt le meilleur.

Il y arriuoit tous les jours des Princes & des Ambaſſadeurs des Eſtats de l'Empire.

On deſpeſcha en meſme temps lettres Imperiales & Electorales pour France, Veniſe, & les Eſtats, par leſquelles on les ſommoit de rendre toutes les villes qu'ils tenoyent appartenantes à l'Empire.

Le 18. dudit l'Electeur de Bauiere fiſt vn feſtin où il s'y trouua leurs M. Imp. le Roy d'Hongrie, les deux Princeſſes Imp. & l'Electeur de Coulongne. Il n'y euſt tout le long du repas que paſſe-temps & recreation, & la table eſtoit ouuerte à tous allans & venans.

Le 22. de Iuillet ſtyl ancien, auant midy leſdits Sieurs Electeurs eurent audiance vers S.M.Imp. & les Ambaſſadeurs de Saxe, & Brandenburg demeurerent ſur la maiſon de ville pendant que leſdits Electeurs eſtoyent en audiance. On eſcriuit aux Eueſques de Saltzburg, Bamberg, Wurtzburg, Aycſtat, & Augſburg, de venir au College Electoral.

Le 4. d'Aouſt ſtyl nouueau le College Electoral fuſt aſſemblé dés 7. heures de matin, juſques à midy pour deliberer ſur la propoſition de l'Ambaſſadeur de France. Il y fut parlé fort amplement de traicter paix auec ſon Roy.

Le 5. d'Aouſt enſuyuant, S.M.Imp. & le Roy de Hongrie auec les Electeurs de Coulongne & de

Bauiere, s'en allerent à Neuſtetel ſe recreer à chaſſe.

Le 6. d'Aouſt ſtyl ancien, l'Electeur de Bauier fiſt vn ſuperbe feſtin aux autres Electeurs, & au deux Ambaſſadeurs de Saxe & Brandenburg, & pluſieurs autres Princes & Seigneurs: S.M.Imp en fiſt auſſi vn le 8. dudit à tous les Electeurs e general, & apres le diſner, S.M.Imp. ordonna vn courſe de bague à vn quart de lieuë de la ville dans vn jardin, là où leurs M.Imper. enſemble le deux jeunes Princes Imperiaux, les Electeurs, & pluſieurs autres Princes, & grandes Dames ſe trouuerent.

Le Roy d'Hongrie parut le premier à la lice ſuyui de pluſieurs Princes, Comtes, & Barons. Il y euſt vn Comte Hongrois qui emporta le meilleur, puis le jeune Comte de Pappenheim, & apres le Roy d'Hongrie, qui emporterent le prix Il faloit emporter trois bagues en vne courſe, deſquelles l'vne eſtoit rouge, l'autre bleuë, & la troiſieme blanche, & n'y auoit que la blanche qui valuſt.

Et veu qu'on auoit tous les jours nouuelles, cõme le Roy de Suede s'auançoit dans la Pomeranie, on s'aſſembla à ce ſubject pour deliberer par quel moyen on luy pourroit reſiſter. d'autre coſté on eſtoit en continuel ſoucy comment on pourroit eſtablir vne paix generale dans l'Empire, laquelle fuſt conforme aux Conſtitutions d'Empire: comme auſſi pour trouuer vne ſaincte defenſe contre tous eſtrangers qui deſireroyent troubler le repos du S. Empire.

Son Excellence de Tilly arriua le Lundy enſuyuant

uant, sur le soir aussi dans Regensburg.

Le Mardy ensuyuant les trois Electeurs Ecclesiastiques furent vers sa Majesté, & apres midy il se tint vn Conseil secret entre eux.

Le jour mesme il fust publié à son de trompe, & par affiches de plaquards, sur peine de la vie, qu'aucun bourgeois ni estranger n'eust à disputer de la Religion, ni d'escrire aucunes nouuelles preudiciables à l'Empire.

D'autre costé sa M. Imp. comme aussi le College Electoral, escriuirent au Roy de Suede, luy mãdans de laisser le Sainct Empire Romain en paix, veu qu'il n'auoit rien à desmesler auec luy.

Le 26. dudit styl nouueau il se fist derechef vne assemblee Electorale.

Nouueaux troubles suscitez dans l'Eueschè de Magdenburg.

PENDANT que le College Electoral se tenoit, il se souleua vn nouueau trouble dans Magdẽburg, car l'Administrateur de Hall, assauoir Christian de Brandenburg, s'estant fait coupper les cheueux & appointir la barbe, s'en vint de la sorte incognu auec vn Lieutenant Colonel, dans la ville de Magdenburg, où il demeura quelques jours, sort secrettement: puis à la fin se donna à cognoistre: là dessus le premier jour d'Aoust, il s'en alla accompagné de l'Ambassadeur de Suede & de tout le Conseil, dans l'Eglise cathedrale, où il demeura depuis 7. heures iusques à 10. & y entendit le sermon, assisté de bon nombre de personnes.

Apres l'action, le Conseil l'accompagna hors de l'Eglise, & le retint au disner.

Apres le disner, ils allerent tous ensemble auec l'Ambass. de Suede dans la maison de ville, où il fust tenu vn cõseil secret, là où aussi la quatriesme partie des bourgeois comparut, ausquels l'Administrateur demanda s'ils vouloyent tenir le party du Roy de Suede & le sien, lesquels respondirent tous vnanimement qu'ouy: & en mesme temps luy presterent serment, là dessus les portes de la ville furent fermées, n'estant permis à aucun de sortir sans la permission dudit Administrateur : il fust aussi defendu aux bateliers, sur peine de la vie, de ne sortir personne de la ville, & de ne passer aucun Imperialiste de deça l'Elbe. On ne sçauroit exprimer la joye que le peuple receut lors qu'ils sceurent la venue de leur Administrateur, lequel parmy ces affaires, enuoya premierement quelques compagnies des gens de la ville contre Wolmerstat, & Calbe, lesquels à leur arriuee en chasserent les Imperiaux, & en amenerent 24. Moines auec grand' quãtité de graines, dãs Magdenburg. On trouua dans Calbe 5. chariots chargez de mesche, & 100. quintaux de plomb. Ils trouuerent d'autre costé dãs la ville de Wolmerstat, 6500. bales de fer tant grosses que petites. Apres on commença à faire des leuees dãs Magdenburg au nom du Roy de Suede. Il falut aussi que les Chanoines prestassent serment à l'Administrateur, & comme le Sieur Molte Chanoine de l'Eglise Sainct Sebastien, & Conseiller du Duc de Fridland, ne voulut y entendre, l'Administrateur luy osta l'espée du costé & le fit mettre en prison.

Le 8.

Le 8. d'Aoust entre 10. & 11. heures de nuict l'Administrateur s'en vint deuant la ville de Hall, là où incontinant les habitans, sans se soucier des Imperiaux, luy ouurirent les portes, & y laisserent entrer deux de ses compagnies: là dessus, ils mirẽt la porte de Moritzburg en pieces & y logerent des bourgeois. Et apres il y entra encor 4. autres compagnies par la porte de Vlrich. Les Imperiaux se trouuãs trop foibles pour leur resister, se retirerent dans le Moritzburg, d'où c'est qu'ils tiroyent viuement dans la ville, lesquels apres auoir esté sommés de se rendre, firent response qu'ils se defendroyent jusques au dernier des leurs. Surquoy l'Administrateur fist rompre quelques maisons, où il fist planter son canon contre Moritzburg, d'autre costé les Imperiaux qui estoyent dedans ne perdoyent point temps, mais faisoyent paroistre qu'ils auoyent du courage, par la defense qu'ils faisoyent. On faisoit tous les jours des leuees pour l'Administrateur, auquel se venoyent rendre plusieurs troupes des lieux circonuoysins. Il luy arriua aussi 5. compagnies qui auoyent esté nouuellement leuees dans Magdenburg. En mesme temps les Imperiaux de Querfurt furent aussi chassez, & le canon qui s'y trouua emmené à Hall. Pendant ces affaires, ceux de Magdenburg faisoyẽt des continuelles sorties, ayans tousiours l'œil sur les Imperiaux. La femme du Capitaine Nidrumb s'en allant en carrosse trouuer son mary aux retrãchemens de Dessau, fust prise auec tout ce qu'elle auoit, estimé à demy tonne d'or, puis emmenée dans Magdenburg. Ils emmenerent en outre 4000. pieces de bestail.

Pour resister aux desseings de l'Administrateur, les Imp. s'assemblerent auec toutes leurs forces dans la Comté de Mansfeld. Et comme ceux de Magdenburg en eurent eu nouuelles, ils le firent incontinant sçauoir audit Administrateur, lequel, veu qu'il n'estoit assez fort pour leur resister, sortit promptement, & s'en vint auec ses troupes dans Magdenburg. Il donna, toutesfois, bonne esperance aux bourgeois de Hall, de les venir trouuer au plustost, auec plus de forces. Le Capitaine qui s'estoit retiré dans le Moritzburg, fust fort resiouy du despart de l'Administrateur, car il n'auoit plus moyen de tenir que trois ou quatre jours, veu la neceſſité des viures, lequel demãda aux bourgeois incontinant apres, auec grandes menaces, les clefs de la ville, qui luy furent remises en mains propres. Là dessus, il joignit encor 300. Crabates qu'il logea aussi dans le Moritzburg & dans la ville, & fist mener le canon & autres munitions que l'Administrateur auoit laissees dans le chasteau. Ceux qui auoyent tenu le parti de l'Administrateur se sauuerent de peur que mal ne leur aduint.

Auant que l'Administrateur arriuast dans Hall, il passa par Bernenburg appartenante au Prince d'Anhalt, où c'est que les bourgeois luy promirẽt de luy donner touſiours passage, & de le garder de tout leur possible contre tout autre: & à ceſt effect mirent bas le pont qu'il y auoit: ils en firent aussi sortir les Crabates qui y estoyent logez, pendant ces troubles les portes de Halberstat furent toutes pilotees & remplies de pierres.

Ceux de Magdenburg ne laisserent pour tout cela d'emmener plusieurs mille charges de bled dans

dans la ville, qu'ils alloyent querir aux lieux circonuoisins.

Nouueau different entre le Roy de Dannemark & ceux d'Hamburg.

APRES que la querelle d'entre le Roy de Dãnemark & la ville d'Hamburg euſt eſté, pour quelque temps, miſe en oubly, & que les nauires, en leur montee & deſcẽte de l'Elbe, auoyẽt quelque reſpi, cela ne fuſt pourtant de longue duree, car cependant le Roy fiſt equipper ſes vaiſſeaux de guerre, & les fiſt munir de toutes choſes neceſſaires, puis partit en perſonne au mois d'Aouſt auec 36. vaiſſeaux pour faire guerre de nouueau à ceux d'Hamburg, & les faire joindre à ce qui eſtoit de ſon intention. Comme ceux d'Hamburg eurent appris ces nouuelles, ils equipperent outre la precedente Flotte, laquelle leur couſtoit dés le commencement de ces troubles, paſſé 6. tonnes d'or, d'entretenir) encor 8. autres nauires qu'ils enuoyerent à l'emboucheure de l'Elbe, & ayans fait voile, ils apprirent d'vn autre vaiſſeau d'Hamburg, qu'ils rencontrerent, que le Roy auoit eſté inopinément pouſſé en arriere, auec toute ſa Flotte, par vn vent contraire, auec grand peril de ſa perſonne: & qu'il auoit eſté contraint de retourner d'où il eſtoit party: que d'ailleurs il auoit ſouffert vne grande perte par le briſement des matz & voiles, & qu'il luy faloit bien du temps pour refaire ce degaſt.

Eſtat des Imperiaux & des Suedes en Pomeranie.

CEPENDANT le Roy continuoit ſans ceſſe aux fortifications de la ville de Stettin, & y forma vn camp. Le 7. d'Aouſt, ſoubs la faueur d'vn brouïllard, il arriua deux Compagnies Imp. proche de Stettin, leſquelles tuerent la ſentinelle. Et comme il y auoit grand' quantité de beſtail qui paſturoit en ceſte contree, on auoit laiſſé 40. Caualliers derriere la montagne pour le garder, leſquels, pour n'auoir eſté aduertis par la ſentinelle de la venue des Impeaiaux, furent ſurpris, & vne partie de tuez & bleſſez: neantmoins eſtans montez à cheual, ſe defendirent vaillamment. Le Roy en eſtant aduerty leur enuoya quelques compagnies pour les ſuyure, mais comme les Imper. virent qu'ils n'eſtoyent baſtans pour leur reſiſter, ils ſe retirerent.

Denombrement des Cornettes du Colonel Danhoff.

LA premiere Cornette eſtoit de damas blanc, où il y auoit dans l'vn des coſtez vne Couronne auec le nom du Roy Guſtauus Adolphus, & ſur ladite Couronne vn cheual, & de l'autre coſté il y auoit ceſte deuiſe,

Ne me touche pas
Autrement tu te bruſleras.

L'autre Cornette eſtoit blanche & verte, dans l'vn

l'vn des costez il y auoit vn Lion rempant, auec la langue hors de la gueule, & de l'autre costé estoit ceste deuise,

Dieu ayde aux Iustes
Contre les Iniustes.

La troisiesme estoit rouge cramoysi, dans laquelle il y auoit la Iustice tenant vne balance en vne main, & en l'autre l'espee, & de l'autre costé il y auoit,

Pour le Roy & la Iustice.

La quatriesme estoit noire, dans laquelle il y auoit cinq couronnes, & pour deuise,

Veillez & faites bonne garde.

La cinquiesme aussi de damas noir, dans laquelle il y auoit le Sacrifice d'Abraham, & pour deuise,

D'vn tel cœur qu'Abraham faisoit son Sacrifice,
Voulons pour nostre Roy mourir en son seruice.

On donna aussi d'entendre que les deux Ducs de Mekelburg auoyent pension du Roy, auec patentes pour la leuee de deux Regimens. Le Roy demanda aussi à l'Electeur de Brandenburg, qu'il eust à se declarer rondement quel party il vouloit tenir, & luy donna d'entendre que les affaires ne le concernoyent pas seulement, mais touchoyent à plusieurs autres Princes & Estats confederez, lesquels s'ils ne s'accordoyent, il y auoit apparence que la guerre dureroit plus de 20. & 30. ans.

Pour preuenir aux desseings du Roy de Suede, le Comte Schlik fut enuoyé en la basse Saxe.

Execution sur les biens Ecclesiastiques dans la Duché de VVurtemberg.

ENVIRON ce temps, il y eust plusieurs troupes Imperiales qui se rendirent dans la Duché de Wurtenberg, pour commencer l'execution des biens Ecclesiastiques. Les Commissaires deputez estoyent l'Eueſque de Constance & l'Abbé de Kempten, & le Comte de Monte Cuculi commandoit aux troupes.

On enuoya aussi en mesme temps d'autres troupes Imperiales dans l'Eueſché de Metz, pour preuenir à l'entree des François, & la ville de Vicq, que les Imperiaux auoyent prise fust de jour à autre fortifiee.

Declaration du Roy de Suede pour quelle cause il entre auec vne si puissante armee dans l'Empire.

EN mesme temps que le Roy de Suede entroit dans l'Empire, il fist courir vn Manifeſte, par où il faisoit voir la cause qui le prouoquoit à vne si dangereuse guerre, assauoir, Qu'aussi tost, & au commencement de la guerre d'Allemagne, lui & son Royaume auroyēt esté menacez de beaucoup d'inconueniens, principalement lors qu'en l'an 1626. il alla en Preussie, contre les Poulonnois, il auoit commencé à recognoistre en quelle sorte il auoit à se prendre garde de l'Empereur: que d'ailleurs il auoit bien remarqué que tant plus les Imperiaux s'approchoyent de la mer Occidentale, & des pays, & Estats qui y affrontent, qu'il y auoit d'autant plus de risque pour lui & son Royaume.

Et qui plus est, qu'en la mesme annee les lettres qu'il

qu'il escriuoit au Prince de Transsyluanie, contre tout droict & raison, furent arrestées, saisies & ouuertes, auec grand mespris & derision, sur l'interpretation d'icelles, puis finalement le Messager detenu prisonnier.

Dauantage, lors que les Commissaires de Suede & de Poulongne s'assembloyent pour aduiser aux moyens de traicter paix entre les deux Couronnes, le tout estoit à la fin detraqué, par les continuelles lettres que l'on enuoyoit en Poulongne, qui chantoyent que l'on ne deuoit faire aucun accord auec le Roy de Suede, & lui estoit en mesme temps promis vn prompt secours, afin de lui tant mieux resister. Et afin que tels perturbateurs de la paix, eussent d'autant mieux le pouuoir d'oster tout moyen au Roy de Suede de se garentir, ils ne firent pas seulement defense de ne mener ni soldats ni aucune munition, hors de l'Allemagne, à la Couronne de Suede: mais au contraire, donnerent ordre d'assister en tout & par tout ce dequoi le Poulonnois auroit de besoing, lequel estoit pour lors ennemi declaré de la Couronne de Suede.

Mais qui plus est, enuoyerent incontinant apres en l'annee 1627. vne puissante armee en Preussie, soubs le commandement du Duc d'Holstein, pour le secours du Roy de Poulongne, non pas soubs le nom ni titre du Roy de Poulongne, mais soubs l'enseigne & estendart de l'Empereur.

Dauantage ils ne confisquoyent pas seulement les nauires & marchandises de ses subjects de Suede, lesquels en leurs honnorables commerces frequentoyent les ports & havres d'Allemagne, mais

qui plus est, s'efforçoyent de tout leur possible tãt à Lubeck qu'aux autres villes du pays de Windẽ, d'interdire entieremẽt le commerce aux subjects du Roy de Suede: & à ces fins assemblerẽt vne armee nauale pour attenter sur la mer d'Ost, comme on l'a bien peu remarquer par leurs actions. D'ailleurs, lors qu'il prist en sa protection la ville de Stralsund, laquelle S.M.Imp. declara lui mesme innocente, & qu'à ceste occasion il commanda que l'armee Imperiale eust à se retirer de deuant. Les ennemis du Roy de Suede, en furent tellement irritez, qu'ils attirerent l'armee nauale Poulonnoise, afin de rendre innaüigeable ladite mer: ce qui l'occasionna d'esquipper aussi vne armee nauale pour tenir enfermez ses ennemis dãs leurs ports & havres.

Dauantage, lors qu'en l'annee 1629. il se deuoit traicter paix auec S.M.Imp. & le Roy de Dannemarck, dans la ville de Lubeck, le Roy de Suede trouua bon d'y enuoyer ses Ambassadeurs de bõne heure, afin que par vn bon accord les autres mesintelligences qu'il y auoit eu par cy deuant auec la ville de Stralsund, puissent estre terminees, mais au lieu de donner audience à ses Ambassadeurs, ils furent renuoyez auec mespris & moquerie, sans leur donner vn mot de respõse, & ne leur fut pas seulement interdit d'aller à Lubeck, mais defendu expressément de mettre le pied en aucun lieu des terres d'Empire.

Surquoi quelque temps apres il y eust vne puissante armee, soubs le commandement du Sieur Mareschal d'Arnheim, qui fust enuoyee en Preussie, laquelle se portoit en telle sorte contre le Roy

de

de Suede, que si Dieu n'euſt diſpoſé au contraire de leurs deſſeings, il y auoit apparence que ſon Royaume, amis & parens, fuſſent tombez en grand danger.

Veu donques qu'il auoit ſouffert tant d'injures, ſans aucun ſubject, qu'il eſtoit plus que raiſonnable, comme chaſcun le doit juger equitable, à forme de tous droicts tant naturels que eſcrits, d'en prendre ſa reuenche, & d'en cercher par les armes vne entiere ſatisfaction. Et qu'apres tant de menaces, tant d'appareils, & tant de menees & pratiques, contre les ports & havres de la mer d'Oſt, il eſtoit temps d'y pouruoir à la bonne eſcient.

Par ainſi, à l'occaſion de ſi grands motifs, qu'il eſtoit contraint de ſe mettre à la defenſiue, & que le Droict lui enſeignoit le chemin qui commande de chaſſer la force irraiſonnable auec la raiſonnable.

Et que comme il n'y auoit autre moyen pour ſa ſeureté & tranquillité, que de prendre les armes: que neantmoins il proteſtoit à tous bons Chreſtiens, que c'eſtoit à ſon regret qu'il venoit à ceſte extremité.

Et que comme ceſte guerre n'eſtoit contre aucũ Prince ou Eſtat d'Allemagne, auec leſquels il n'auoit rien à deſmeſler, qu'il proteſtoit euidemmẽt que ce n'eſtoit que pour maintenir ſa franchiſe & celle de ſes parens, & amis, & voiſins, & pour les remettre en leur premier eſtat, comme ils eſtoyent par cy deuant.

Et que par ce moyen le Royaume de Suede, toute la mer d'Oſt, & la ville de Stralſund, puiſſent ouyr à l'aduenir, en toute ſeureté, de ce qui leur

appartient: que par ainſi, il ne faiſoit aucune doute, qu'vn chaſcun bon Chreſtien ne trouuaſt ſa procedure bonne, & l'occaſion qui le mouuoit à prendre les armes, qui n'eſtoit que pour eſtouffer & abatre ceux qui prenoyent plaiſir à opprimer les innocens.

Quelque peu apres le commencement du mois d'Aouſt, le Roy de Dannemark arriua lui quarantieſme dans Regenſburg, ſuiui de quelques Ambaſſadeurs du frere du Duc de Bauiere, du Duc Iean Albert, & de l'Abbé de Aychſtat.

Quelques jours apres, il y arriua auſſi l'Ambaſſadeur du Roy d'Angleterre, auquel S.M. Imp. enuoya deux de ſes carroſſes au deuant. Il y entra auſſi auec lui l'Ambaſſadeur du Comte Palatin. Celui d'Angleterre euſt audiãce le 11. dudit mois, lequel fraya le chemin à celui du Comte Palatin.

Denombrement des troupes Imperiales qui de nouueau furent enuoyees en Italie.

ENVIRON ce temps il nous fuſt enuoyé vn denombrement des troupes Imp. qui furent enuoyees de nouueau en Italie, comme s'enſuit.

Compagnies de Cauallerie.

Les Gardes du Prince	10
Le Colonel Picolomini	4
Le Colonel Dutzka	7
Le Colonel Dampierre.	4
Somme 25. Compagnies.	

Compagnies d'Infanterie.

Les Gardes du Prince	2

Le

Le Prince d'Anhalt	10
Le Comte de Mansfeld	10
Le Comte de Wallenstein	10
Le Colonel Tieffenbach	10
Le Colonel Altringer	7
Somme 49. Comp.	

Desfaite des Espagnols par les François en Italie.

VEv que les François s'estoyent rendus maistres du Marquisat de Saluces, & qu'apres la prise de Pancalier, ils estoyent allez du costé de Carignan, ayans volonté de la fortifier, pour de là secourir Casal. Le Marquis Spinola pour preuenir à leurs desseings, y enuoya 8000. hommes tant de cheual que de pied, soubs la charge de Don Philippe Spinola, lequel mit garnison dans ladite ville de Carignan, puis se retrancha de dela la riuiere du Po. Et apres que le Sieur de la Trimouille fust arriué auec l'auantgarde, deuant Carignan, il y rencontra quelques compagnies d'Espagnols, qui cõmençoyent à s'y retrancher, lesquels il fist reculer, & les suyuit jusques au pont, là où, auec l'aide des mousquetaires qui s'y trouuerent, ils commencerent à leur monstrer les dents. Et veu que ledit S. de la Trimouille, fust blessé à vn genouïl, cela le contraignit à se retirer, sans autre exploit : surquoy, à son retour, le chasteau de Carignan se rẽdit, dans lequel il mit 30. hommes en garnison : & comme il se trouuoit trop foible pour faire teste à l'Espagnol, il se retira auec la caullerie dans

Pancalier, où il auoit laiſſé des troupes pour la ſeureté de ceſte place : veu qu'elle eſtoit importante, là où il attendit le Mareſchal de la Force, lequel auoit eſté occupé ce jour là au ſiege de Villefranche, de laquelle il ſe rendit maiſtre. Apres le deſpart du Sieur de la Trimouille, les Eſpag. vinrent reprendre Carignan, & aſſiegerent le chaſteau, & le jour enſuyuant, le Mareſchal de la Force s'y en alla auec 3. Regimens de pied, & quelques compagnies de cauallerie. Il appriſt de quelques ſoldats Eſpag. qu'il rencõtra en ſon chemin, qu'il y auoit enuiron 16. Cornettes de cauallerie, & 2000. hommes de pied, qui auoyent paſſé le pont, & eſtoyent venus à Carignan. Ce qu'il fiſt ſçauoir promptement au Camp, afin qu'on luy enuoyaſt dauantage de gens. Sur quoy il luy fuſt enuoyé le Marquis Deffiat auec vn Regiment de Cauallerie. Les Eſpagnols s'en eſtans apperceus, ſortirent de Carignan, & s'en retournerent vers le pont.

Le meſme jour, le Mareſchal de la Force arriua auec le reſte de l'armée dans Pancalier, & l'autre jour apres, le Duc de Mont-Morancy arriua auec deux Regimens dans Carignan. En meſme temps, toute l'armée Eſpagnole arriua du coſté du Po, ſoubs le commandement de Don Philippe Spinola, leſquels jetterent bas le pont, du coſté des François, & s'y retrancherent du mieux qu'ils peurent, puis ils paſſerent du coſté des François, où ils firent auſſi vn retranchement en forme de demy lune, & encor deux autres demy-lunes, l'vne de delà le pont, & l'autre ſoubs le pont, leſquelles eſtoyent toutes trois liees enſemble, par le moyen

moyen d'vn fossé qui alloit de l'vne à l'autre. Il se fist vne telle besongne en ses retranchemens, dãs deux jours, que les François s'en esmerueillerent, n'estans d'aduis de les attaquer pour lors, mais vouloyent attẽdre d'autres troupes, car ils estoyẽt bien aduertis que la cauallerie Espag. estant forte de 8000. hommes, pourroit ayséement passer l'eau, & l'Infanterie sur le pont, & que d'ailleurs ils n'auoyent que deux petites pieces de canon, & fort peu de munition, veu que le reste de l'Infanterie & du canon, n'estoit encor arriué: toutesfois il y en eust qui furent d'aduis de les attaquer auant que leurs retranchemens fussent mieux en defense, d'autres disoyent que c'estoit chose bien hazardeuse que d'attaquer son ennemi dans ses retranchemens. A la fin, il fust arresté qu'on donneroit l'assaut, lors que toute l'armée seroit complette. 24. heures apres ceste resolution prise, arriua le Mareschal de la Force auec le reste des troupes & le canon, surquoy ils tindrent derechef conseil, & arresterent en mesme temps d'assieger ces retranchemens, comme si c'estoit vn fort, & de les battre à coups de canon. Tout sur le champ, les Sieurs de la Force & Doriac, prirent quelques troupes pour aller recognoistre la place, lesquels se separerent en deux, & le reste de l'armee demeura au quartier en bataille rangée. Il y auoit au grand retranchement 900. Espagnols, & en chascun des autres deux 600. Comme ledit Sieur de la Force & Doriac voulurent recognoistre les passages, il se fist vne escarmouche: ce que voyant le reste de l'armee, ils commencerent à venir à eux, & en mesme temps donnerent l'assaut de tous

les coſtez. quelques vns entroyent par les foſſez qui n'eſtoyent encor paracheuez.

La fortune leur fuſt fort fauorable en ce qu'vne partie des principaux chefs eſtoyent allez le matin à la pourmenade auec Don Philippe Spinola. Les Eſpagnols ſe defendirent vaillamment, & firent en ceſt endroit tous actes genereux, mais à la fin, ils furent vaincus : & y en demeura enuiron 300. ſur la place, dans le grand retranchement: entre leſquels il y auoit Don Diego Cardanais fils du Lieutenant du Duc de Margnera en Portugal, Don Louys Sapata Lieutenant general Quartier Maiſtre, Don Alonſo Suaſſo Lieutenant general ſur l'armée Eſpagnole & Mareſchal de bataille, Don Beniſſo de Ribera Couſin du Duc de Alcala, Lieutenant au Royaume de Naples, Don Ian de Maſquita, Don Antonio Caualerio, & pluſieurs autres Gentilhommes & Officiers qui furent mis au fil de leſpée.

Il y euſt de priſonniers, Don Martin de Arragon Colonel du Regiment de Lombardie, homme de grande reputation, & des meilleurs amis du Marquis Spinola, Don Madriques de Lima, ſon couſin, Don Louys de Caſtres, Gregoire de la Fega, Don Matthias Berets, Don Iacynte de Cordua, & pluſieurs autres Capitaines & Enſeignes.

La cauſe pour laquelle il y euſt tant de morts, fuſt par ce que les François entrerent par vn lieu fauorable dans les retranchemens.

Du coſté des François, il y demeura le Baron de Cuirs de Piccardie, le Barõ d'Eſtre couſin du S. de Valẽce, le Breuil Lieutenant de la Cõpagnie d'vn Capitaine de Piccardie, auec quelques bleſſez.

Si le

Si le pont euſt eſté quelque peu plus large, l'armee Eſpagnole couroit fortune d'eſtre toute deſfaite & miſe en deſroute.

Arriuee de la Flotte d'argent en Eſpagne.

LE 23. d'Aouſt ſtyl nouueau, il arriua vn Courrier de Madrid à Anuers, auec nouuelles aſſeurees que le 31. de Iuillet ſtyl nouueau, Don Frideric de Tolede eſtoit arriué à Calis Malis auec 70. vaiſſeaux, & qu'à ce ſubject il y auoit eu grãde reſiouyſſance, le 27. ledit Don Frideric mit à terre vn Commiſſaire deuant Caſcais à vne lieuë & demi de Liſbonne, & le 20. enſuiuant, encor vn autre pres le Cabo S. Vincent, pour dõner aduis au Roy de l'arriuee de la Flotte d'argent. Ledit Don Frideric attrappa ſur ſes frontieres 3. nauires Turqs Eſcumeurs de mer, leſquels il conquiſt. Si ladite Flotte euſt demeuré plus longuemẽt en chemin, ils euſſent eſté contraints d'endurer la faim, pour faute de viures, mais elle arriua dans 11. jours dés Terzera en Eſpagne.

Il laiſſa dans Hauena 20. gallions & 3. pataſſes pour maintenir la mer en ſeureté, & auſſi pour accompagner la Flotte d'argent contre le mois de Nouembre, on eſtimoit, neantmoins, qu'elle ſeroit retardee juſques au mois d'Apuril enſuiuant.

Enuiron ce temps, on conſtruiſit dans Biſcaye vn grand gallion de 800. charges, & lequel on garnit de 80. pieces de canon de fonte.

Eſtat de ce qui s'eſt paſſé entre les Eſpagnols & Hollandois en Flandres.

CEPENDANT les Eſpagnols en Flandres faiſoyent de grands preparatifs pour l'executiõ de quelques deſſeings, leſquels à ceſt effect emmenerẽt toutes les chalouppes dés Anuers à Dermonde, & de là à Gand, Bruck & Damme. Qui fuſt la cauſe que les Hollandois ſe prepararẽt, prenans vn perpetuel ſoing que la garde fuſt par tout bien diſpoſee. Il partit auſſi par le commandemẽt du Prince d'Orange 6. cõpagnies auec 3. pieces de canon qui s'en allerent dans le Bittau.

En meſme temps le Prince d'Orange fuſt auec le Prince de Neuburg en ſa maiſon d'Honſeler Teich. Et le jour enſuyuant ledit Prince de Neuburg fiſt vn feſtin au fils aiſné du Prince d'Orange, & à tous les jeunes Princes & Princeſſes du Comte Palatin, puis partit le lendemain, & s'en alla à Kienen, là où il monta ſur vne courſiere du Prince d'Orange, & de là s'en alla à Bruxelles.

La Sereniſſime Infante de Bruxelles, donnoit des paſſeports à qui en vouloit, moyennãt la ſomme de 100. liures, pour nauiger en Eſpagne, & le Roy donnoit libre ſauf-conduit à ceux qui ameneyent des marchandiſes Hollandoiſes : toutesfois, il faloit que outre les peages ordinaires, ils payaſſent le 6. pour cent.

Grande peſte en Italie.

ON ne parloit en ce temps que de la grande mortalité d'Italie, car elle regnoit eſtrangement

ment dans Veronne, Bergame, Milan, Mantouë, Parme, & autres lieux circonuoisins, en sorte qu'il n'estoit presque resté personne dans Parme. Elle n'estoit aussi gueres moindre dans les deux armees.

Proposition des Ambassadeurs de l'Electeur de Saxe à l'Empereur.

NOvs vous auons fait mention par cy deuant, comme S.A. de Saxe auoit enuoyé ses Ambassadeurs vers S.M.Imper. à Vienne au mois de May 1630. dequoi on n'auoit encor peu sçauoir la teneur: mais comme du depuis il nous a esté enuoyé au vray, ce qu'auoit esté de leur proposition, & la declaration de S.M. ça esté la cause que nous en auons voulu faire part au Lecteur.

Il est donques à sçauoir, qu'apres que les Ambassadeurs qui estoyent les Sieurs Comte Philippe de Mansfeld, le Sieur Nicolas Gebhard de Militz, le Sieur Gabriel Duntzel Docteur, & le Sieur Iean de Plansdorff, eurent eu audiance vers S.M.Imp. au nom de S.A. de Saxe, ils luy presenterent encor de superabondant vn escrit cõcernãt deux poincts principaux: assauoir, que S.A. requeroit qu'il pleust à S.M. de donner ordre, comme desia si souuent elle en auoit fait instance à S.M. par ses Ambassadeurs, que ce grand fardeau de la guerre tant generale que particuliere, puisse vn jour estre leué, soubs lequel se trouuoyent accablez presque tous les Circles de l'Empire, que aussi tous les Estats fussent preseruez de l'euident peril qui les menaçoit d'vne ruyne totale, & que les armees fussent

congediees entierement de l'Empire, afin que la paix generale, laquelle auoit duré si long temps en Allemagne, puisse vn jour estre restablie: & que par ce moyen il y auroit bonne foy & correspondence auec tous les Estats, comme au parauant, qu'estoit la loy fondamentale & constitution de l'Empire. Et particulierement en ce qui concerne la preeminẽce, authorité, & dignité des Electeurs, laquelle doit estre conseruee en tout & par tout.

D'autre costé, S.A. se plaignoit grandement cõtre l'Edict Imp. & faisoit voir par vne ample deduction, comme les Estats de la Confession d'Augsburg, contre & au preiudice de la sacree paix de Religion, se trouuoyent en diuers endroicts lezez, & principalement par l'execution encommẽcee par les Commissaires deputez, auec instante priere qu'il pleust à S.M. faire digne consideration sur tout, & que ce que la rigueur auoit fait, & qui pourroit encor estre fait par cy apres, en ruyne & desolation de l'Empire, d'y vouloir apporter son soing paternel: & en reuoquant cest Edict, donner ordre que toutes les executions encommencees fussent suspendues : & que toutes les difficultez qu'il y auoit eu depuis plusieurs annees en ça, entre les Catholiques & ceux de la Confessiõ d'Augsburg, puissent estre terminees à l'amiable, afin que les malheurs qui s'en pourroyent ensuyure, occasion d'vne si rigoureuse procedure, puissent estre preuenus.

Response de S.M. Imp. ausdits Ambassadeurs.

SA Majesté Imp. se declara sur cette propositiõ, en la maniere suyuante : Assauoir, Que pour ce qui

qui concernoit le premier poinct touchant le fardeau de la guerre tant generale que particuliere, qu'elle se souuenoit fort bien en quelle sorte elle en auoit escrit à tous les Electeurs de l'Empire,& particulierement à S.A.de Saxe,lui donnant aduis pour quel subject il y estoit contraint,& que pour les occurrences du temps,c'estoit vne chose inuitable,qu'il estoit necessaire d'estre prest pour empescher l'entree aux ennemis,dans l'Empire:qu'il estoit veritable & notoire à tous, & que S.M. estoit bien aduertie des alliances & ligues secrettes qu'il y auoit contre S.M. & contre l'Empire: que neantmoins elle n'auoit rien voulu entreprẽdre,sans l'auoir communiqué & escrit aux feaux Electeurs, pour en tirer leur bon aduis & conseil: C'estoit aussi ce qui auoit meu S.M. à publier ce prochain College Electoral,là où elle esperoit se trouuer en propre personne,& qu'en ceste saincte Assemblee, toutes les desolations & longues miseres seroyent (auec l'ayde de Dieu, & par le bon Conseil des Princes Electeurs, comme les plus fideles Conseillers de S.M.)assopies, & qu'vn chascun auroit occasion de louër Dieu de ceste saincte Assemblee.Et comme tous ces affaires sont de grande importance, & que pour la briefueté du temps S.M. ne s'en peut bonnement resoudre,elle estime que S.A.y ayant de l'interest,tant pour son particulier comme pour le public,qu'elle ne differera de se trouuer en propre personne au prochain College Electoral, comme vn feal & affectionné Electeur, pour y apporter son bon conseil & aduis,sur les occurrences qui se presenteront, & afin d'aduiser aux moyens plus propres pour mettre

vn jour l'Empire en repos.

Quant à ce qui concerne l'autre poinct touchã l'Edict Imperial, S.M.ne doute aucunement qu S.A. ne se souuienne bien en quelle maniere ell s'en est declaree par ses lettres : & fait entendr que comme le superieur Iuge, elle n'auoit peu d moins,à la priere de tant d'oppressez que d'admi nistrer justice, & donner ordre que ceux qui s trouueroyent priuez, par injuste raison, de leur biens,y fussent reintegrez par la raison : là où pa le Droict, & à forme du Traicté de paix de la Religion,ils se trouuoyent bien fondez. Et comme mesmes nostre charge Imp.nous y oblige. D'ailleurs,nous ne pouuõs ni ne deuons oster le droict aux Catholiques,sans leur consentement,que si *in ipsa executione*,il s'estoit commis de l'exces par les Commissaires, *in modo procedendi*, comme il y auoit plusieurs Estats qui s'en estoyent plaints : en ce cas,S.M.s'offre en toute clemence,d'y apporter tout ce qui sera de la raison,afin que personne n'aye à se plaindre,que droict ne luy aye esté fait.

Continuation des troubles de Magdenburg.

APRES que la ville de Magdenburg eust receu l'Administrateur de Hall, comme il en a esté fait mention, le Roy de Suede ayant recognu leur bonne volonté,en ce qu'ils l'auoyent si benignement receu, les en remercia, & en outre leur offrit assistance & secours lors qu'ils en auroyent de besoing.

D'ailleurs, on fist reueuë sur la fin du mois oust de deux Regimẽs pour l'Administrateur, chascun

chaſcun de 1000.hommes, & 1500. cheuaux,qui luy furent enuoyez. Il ſe faiſoit tous les jours des nouuelles leuees pour luy,où il s'alloit rendre tãt de gens que c'eſtoit choſe incroyable, juſques à ceux qui pouuoyent porter vne eſpee.

La Nobleſſe fit auſſi 1000.cheuaux,que les payſans entretenoyent chacun ſelon ſa portee, & payoyent,en outre,les contributions ordinaires.

Cependant, on amenoit tous les jours force bled dans la ville, & ſe faiſoit ſouuent des eſcarmouches, auec les Imperiaux. Entre autres les troupes de l'Adminiſtrateur vinrent juſques vers Calbe,où ils attaquerẽt 300. Crabates qui conduiſoyent pluſieurs chariots de bagage, où il y auoit de grandes richeſſes, qu'ils auoyẽt ſorties de Moritzburg, pour mener au pont de Deſſau, leſquels furent chargez & desfaits, puis emmenerent leſdits chariots auec tout ce qui eſtoit deſſus, dans Magdenburg.

En meſme temps,on euſt nouuelles qu'il y auoit 1000.Hollandois, ſoubs le commandement du Colonel Ferentz, qui venoyent dans Magdenburg: Comme auſſi proche de Minden,il y auoit pluſieurs troupes qui ſe diſoyent appartenir au Roy de Suede.

Progres du Roy de Suede en Pomeranie.

CEPENDANT le Roy de Suede ſe fortifioit de tout ſon poſſible dans la Pomeranie, & priſt le chaſteau de Wolgaſt, lequel s'eſtoit touſiours maintenu,comme auſſi Pintz.Il luy arriua en meſme temps à Stralſund 12. nauires chargees de ſol-

dats, qui auoyent eſté leuez dans l'Oſt-Frieſland. Il en arriua auſſi 20. à Stettin, auec force canons & 800. tonneaux de poudre. L'armee qu'il auoit dedans & aux enuirons de Stettin, eſtoit eſtimee de 25000. hommes de pied, & 8000. cheuaux, ſans y comprendre celle qu'il auoit en Preuſſie, qui n'y eſtoit pas encor venue.

Eſtat de ce qui s'eſt paſſé au College Electoral à Regensburg.

LE Lundy 6. Septembre ſtyl nouueau, on ſortit de nuict vn Courrier de Regenſburg, lequel fuſt enuoyé aux Electeurs de Saxe & Brandenburg, pour les citer à ſe trouuer promptement & en perſonne dans Regenſburg.

D'ailleurs l'Ambaſſadeur d'Angleterre interceda enuers S.M.Imp. à ce que le Comte Palatin fuſt remis en ſes biens & honneurs, lequel obtint que ſes Ambaſſadeurs donneroyent ſes propoſitions par eſcrit.

Accord entre les Ducs de Brandenburg & de Neuburg, pour le different du pays de Iuilliers.

ENVIRON ce temps les Princes de Brandenburg & de Neuburg, firent vn Traicté, occaſion du pays de Iuilliers, lequel portoit que le Duc de Brandenburg garderoit Cleues, la Mark & Ravenſburg, pour le terme de 20. ans, & que par cõtre, le

ire, le Prince de Neuburg garderoit Iuilliers & Berg, pour le meſme temps.

Eſtat des affaires d'Italie.

LE Colonel Altringer fut fait Gouuerneur dans Mantouë, duquel les troupes rencontrerent vne compagnie de Venetiens, qu'ils mirent preſque toute en pieces.

Le Marquis Spinola tenoit touſiours de pres la citadelle de Caſal, où il fiſt ſauter deux demi lunes par le moyen d'vne mine qu'il auoit fait faire, qui porta grand dommage aux aſſiegez. En meſme temps, les François faiſoyent tout leur poſſible pour y amener du ſecours, mais veu que les paſſages eſtoyent par tout fermez, ils ne peurent faire grand exploit pour lors.

FIN.

TABLE DES SOMMAIRES

CONTENANT LES CHOSES PLVS remarquables en ce Mercure d'Allemagne.

Prise de Bolduc par le Prince d'Orange page 1

Articles entre M. le Prince d'Orange & Messieurs les Estats d'Hollande, d'vn costé, & les Ecclesiastiques, & Bourgeois de Bolduc de l'autre 4

Articles lesquels ont esté conclus & arrestez entre M. le Prince d'Orange, & le Gouuerneur de Bolduc, & auec les Capitaines & soldats 10

Dessein inutile de l'Espagnol sur Axel en Flandres 19

Armement de nauires tant Espagnols que Hollandois 19

Les Princes & Estats du Circle des pays de Suabe & de Françonie, de la confession d'Augsburg, enuoyent leurs Ambassadeurs & Deputez à la Cour Imperiale, pour amollir la guerre: comme aussi, pour obtenir suspension en l'executiõ des Edicts de l'Empereur 20

Resolution de l'Empereur donnée aux Ambassadeurs du Circle de Suabe 21

Lettre de l'Empereur au Duc Louys Frideric de VVirtenberg: De Vienne le 23. d'Aoust 1629. 26

Copie de la lettre Imperiale enuoyee aux Deputez, pour l'execution au Circle de Suabe: De Vienne le 14. d'Aoust 29

Copie du Decret Imperial au Conseil de la Cour Imperiale, concernant les biens Ecclesiastiques 30

Deduction de l'Empereur, pour quelle cause il a spolié les Ducs de Mekelburg de leurs Duchez 32

Copie d'vne lettre laquelle les Eueſques de Bamberg, Virtzburg, Eichstat, Constance & Augsbourg enuoyerent à l'Empereur, au mois d'Aoust 1629. concernant l'execution de l'Edict de l'Empereur 52

Lettre

Lettre d'interceßion du Roy de Dannemark, pour les Ducs de Mekelburg à l'Empereur 57
Lettre de l'Empereur au Roy de Dannemark, aux fins qu'il ne moleſte plus les pays & ſubiects du Duc de Holſtein 61
Autre lettre de l'Empereur au Roy de Dannemark, qu'il aye à laiſſer en paix le pays & ſubiects de l'Eueſché de Lubek & Duché d'Holſtein 63
Exploits entre les Rois de Suede & de Poulongne 65
Les Rois de Suede & de Poulongne traictent d'vne treve entre eux pour ſix annees 67
Apres diuers eſſays de Traicté, le ſiege fuſt à la fin leué de deuant Magdenburg 72
Liſte de ce que les viures ſe vendoyent durant ledict ſiege, dedans la ville 76
L'armee Imperiale qui eſt au pays des Griſons part pour Italie & Mantouë 76
L'Ambaſſadeur de Turquie prend congé de l'Empereur à Vienne pour s'en retourner 78
Le Ray de Suede defend aux ports Anſiatiques, leſquels tiennent garniſon Imperiale, de nauiger 84
Les Imperiaux & Eſpagnols ſortent, auec accord, du Velan 85
Diuerſes places priſes par les Hollandois au pays de Cleues & de Marck 86
Mort du Prince de Tranſyluanie 89
Traicté de la iournee tenue à Baden en Suiſſe 90
Progres de l'Empereur en Italie 91
Mantouë aßiegee par les Imperiaux 93
Priuileges & franchiſes preſentees par le Roy de Dannemark à ceux qui ſe voudront habituer dans ſa ville de Gluckſtat 94
Iournee des Princes tenue à Breſlau, & ce qui y fuſt conclud 98

Reformation faicte à Halberſtat 99
Les Commiſſaires Imperiaux ſe preparent à l'execution dans la Duché de Virtemberg . . 101
Extrait d'vne lettre eſcripte au Pape par l'Empereur touchant la guerre d'Italie 105
Les Eſtats de la haute Hongrie ſe rendent à la deuotion de l'Empereur 106
Teſtament de Berlehem Gabort 106
Hommage & ſerment preſté au Duc de Fridland en la Duché de Mekelburg par la Nobleſſe 107
Accident memorable arriué à vn ſoldat 108
Sa Maieſté Imperiale aduertit le Comte de Hanau de prendre garniſon 109
La ville de Hanau bloquee 111
Sa Maieſté Imperiale conuoque vne iournee pour ſe tenir à Regensburg 111
Articles propoſez au Duc de Neuers pour moyenner la paix *là meſme*
Succez de ce qui s'eſt paßé entre l'armee Imperiale & ceux de Mantouë 112
Election d'vn nouueau Duc de Veniſe 115
Extrait d'vne lettre laquelle le Roy d'Eſpagne eſcriuoit au Pape *là meſme*
Reſponſe du Comte de Hanau à ſa Ma. Imperiale 117
Les Eſtats d'Hollande pourſuiuent leur progres au pays de Berg & de Mark 123
Certains Hollandois & Eſcoſſois ſe rendent maiſtres d'vn nauire Eſpagnol 125
Autres nauires pris par les Hollandois 125
Diuers Signes veus en pluſieurs lieux 126
Confiſcation d'vn nauire de Hamburg, en Eſpagne 126
Le General de Fridland demande au Roy de Dannemark de loger des troupes dans l'Eueſché de Lubek & Comté de Pinnenburg 127

Le Docteur Zaman eſt liberé des priſons 128
Le Roy de Suede ſe prepare à la guerre 130
L'Empereur fait loger des troupes dans l'Eueſché de Metz 131
Solingen repriſe par les Imperiaux 132
La ville de Hanau desbloquee 133
L'armee Françoiſe arriue à Suſe 133
Eſcarmouche entre les Imperiaux & ceux de Mantouë 135
Accord entre le Roy de Suede & la ville de Dantzig pour le different du peage de Mer 135
Mariage du Duc d'Holſtein auec la fille de l'Electeur de Saxe 137
Retour de l'Electeur de Brandenburg au pays de la Mark 139
Aſſemblee des villes Anſiatiques à Lubeck 141
Arriuee des Ambaſſadeurs du Roy de Suede en l'aſſemblee des villes Anſiatiques, & quelle fut leur propoſition 141
Articles propoſez par les Ambaſſadeurs de Suede pour l'accommodement d'vne paix 142
Le Baron de Dhona eſt enuoyé de la part de ſa M. Imperiale à Dantzig pour traicter auec le Roy de Suede 144
Accident merueilleux d'vn ieune enfant dans la ville de Schouerin en la Duché de Mekelburg 144
Priſe de l'iſle de Rugen par le Roy de Suede 145
Les Imperiaux ſe fortifient contre les Suedes 146
Le Sieur Mareſchal de Pappenheim eſt enuoyé à Regensburg pour donner ordre à la reception de ſa Ma. Imperiale, & des Electeurs 147
Priſe de Fernambuk au Breſil 148
Le General Loncq ſe trouue en grand peril 152
Submergemẽt de la ville de Merico en l'Amerique 152

Trinitado pillee par les Hollandois 153
Perte de quelques nauires sur mer 153
Trois galeres conquises par le Turq aupres de la ville de Naples 154
Escarmouche entre les Turqs & les Perses 154
Dessein inutile des Holland. sur la ville de Meulheim 155
Proposition du Cardinal de Richelieu pour l'establissement de la paix en Italie 155
Le Duc de Sauoye refuse passage au Roy de France 156
Pignerol assiegee & emportee par les François 157
Le Roy de France se resout de faire la guerre au Duc de Sauoye 158
Mutinerie arriuee à Dijon occasion des nouueaux impostspour les frais de guerre 159
Le Mareschal de Bassompierre demande vne leuee aux Suisses pour le Roy 159
Le Roy de Dannemarck fait dresser vn nouueau peage dans Glukstat 160
Ceux de Hamburg demandent au Roy l'aneantissement de ce peage 160
Resolution du Roy sur la proposition de ceux d'Hamburg 161
Ceux d'Hamburg se resoluent d'aneantir le peage de Glukstat 163
Preparatifs de guerre pour le Roy de Suede 164
Establissement de quatre nouuelles Eueschez en Boheme par sa Maiesté Imperiale 166
Dessein inutile du Duc de Sauoye cõtre les Frãçois 166
Le Marquis Spinola enuoye du secours au Duc de Sauoye 167
Les Imp. font grand dommage au Duc de Neuers 167
Les Imperiaux sont batus par les Mantouans 168
Le Marquis Spinola se prepare d'assieger Casal 169
Prise du Marquisat de Saluces par les François 169

Accord

Accord entre le Duc de Sauoye & la Republique de Gennes 170
Grande assemblee de gens de guerre dans le pays d'Alsace 170
Prise d'vn Gallion Turq au port de Lisbonne 171
Trois Soleils apparus au ciel d'vn mesme iour 171
Les Hollandois enuoyent des nouuelles troupes à Fernambuck 172
Prise de la ville de Kuchbocheim par les Espagnols 172
Examen rigoureux contre le iadis Gouuerneur de Vesel touchant la perte de ceste place 173
Armement de nauires contre les Hollandois 173
Diette tenue à Presburg par les Hongrois 174
Arriuee des Ambassadeurs de Saxe à Vienne 174
L'Empereur depart auec toute sa Cour de Vienne pour aller au College Electoral à Regensburg 175
Les Commissaires Imperiaux reçoiuent l'hommage de la ville de Hall au nom du fils de l'Empereur 176
Arriuee des nauires de guerre d'Hãburg deuant la ville de Glukstat, & quel fut leur progres 177
Les villes de Lubeck & de Bremen font tout leur poßible pour appaiser les differents d'entre le Roy de Dannemark & la ville de Hamburg 179
Ceux d'Hamburg poursuiuent leur poincte 180
Le Roy de Suede se prepare pour entrer dans l'Empire 182
On passe outre à la Reformatiõ cõtre les Lutheriẽs 182
Approches de l'Espagnol vers Casal là mesme
Les Venitiens sont batus par les Imperiaux 183
Le Cardinal de Richelieu s'en va à Grenoble pour faire entendre au Roy l'estat de la guerre d'Italie 185
Resolution du Roy de France de suiure la guerre en Italie 186
Prise de Chãbery en Sauoye pour le Roy de France 187

Le Roy de Frãce recõmande à Mõſieur ſon frere le gouuernement ſur vne partie de ſon Royaume 187
Preparatifs de nauires en France pour enuoyer en Italie 188
Les François patiſſent en Piedmont 188
Arriuee de pluſieurs troupes Imperiales en Italie 188
Le General de Fridland s'en va à Memingen 188
Les Hollandois attrapent du butin ſur mer 189
Deſſeing inutile des Eſpagn. ſur la ville de Burich 198
Exploits plus particuliers de ce qui s'eſt paſſé au Pays-bas 190
Arriuee de S.M.Imper. comme auſſi des Electeurs à Regensburg 191
Propoſitiõ de l'Emper. en la iournee de Regensburg 191
Ceux d'Hãburg enuoyẽt leurs Ambaſ. à Regensburg 194
Grands orages & inondations d'eaux à Glukſtat & Hamburg 194
Edict Imperial contre ceux qui ſont ſortis de Vienne pour la Religion 195
Les Turcs ſont battus par les Hongrois 195
Les Turqs reçoiuẽt dõmage par eau aupres de Malte 196
Accouchement de la Royne d'Angleterre 196
Priſe de diuerſes places par les Frãçois en Sauoye 196
Eſcarmouche entre les François & les Sauoyards vers le pont d'Oſte 197
Les Eſpagnols tiennent Caſal de pres 198
Les François reçoiuent dommage dans Caſal 199
Grand degaſt par les Imperiaux au pays Venitien 200
Nouuelle armee dreſſee par les Venitiens 200
Imperiaux battus à Bouulon par les Venitiens 201
Priſe de Canetto par les Venitiens là meſme
Mantouë attaquee par les Imperiaux 201
Grande mortalité en Italie 202
Retour du Roy d'Hõgrie d'Eſp. & ſon arriuee à Gẽnes 202

Priſe

Prise du reste des retranchemens des Imperiaux par les Suedes dans l'isle de Rugen 207
Les Imperiaux veulent que la ville de Stettin reçoiue garnison Imperiale 208
Arriuee du Roy de Suede en Pomeranie 209
Estat des affaires du Pays-bas 210
Flotte d'argent, d'Espagne 210
L'Admiral Pater attrappe du butin aux Indes 211
Exploits des Hollandois à Fernambuk 212
La ville & le chasteau d'Orange saisi au nom du Prince Henry 213
Les Imperiaux & Espagnols sont battus par les Hollandois aupres de Bunikgar 214
Proposition du Cõte de Mansf. au nom du Duc de Saxe son Maistre, à l'Emp. dans la ville de Regensburg 216
Declaration de l'Empereur 216
Restitution de l'Eglise des Dominicains aux Catholiques, dans Regensburg 217
Prise de la ville de Mantouë par les Imperiaux 218
Estat du siege de Casal 220
Progres des Francois en Piedmont 221
Certains Empoisonn. suppliciez dans la ville de Milã 223
Mort du Duc de Sauoye 223
Ceux de Casal demandent treves à l'Espagnol 224
Rencontre des Chrestiens & des Turqs sur mer 224
La caisse de Mahomet emportee par vn rauage d'eau 225
Dessein inutile des Imperiaux sur Bellintz 225
Mesintelligẽce du Duc de Lorraine auec le Roy de Fr. 226
Progres du Roy de Suede dans la Pomeranie 226
Retour du Baron de Dhona de Dantzig 230
Le Roy de Suede se trouue en grãd peril de sa personne 231
Guerre entre les Polonnois & Moscouites 231
Preparatifs de l'Espagnol pour reprendre Fernãbuk 231
Rencontre de 40. Hollandois & de 43. Espagnols 232

10-75a

Dessein inutile des Hollandois sur Breda 233
Retour du General Loncq en Hollande 233
Arriuee du Duc de Neuburg à la Haye 234
Estat de ce qui s'est passé entre les Espag. & les Holl 235
Le Sieur Comte Iean de Nassau est mis en liberté 235
Submergemẽt d'vn grãd bateau Viẽnois sur le Dan. 236
Tẽps espouuãtable arriué à Viẽne & aux enuirõs 236
Estat de ce qui s'est passé au College Electoral dans Regensburg 236
Nouueaux troubles suscitez dãs l'Eueschéde Magd. 239
Nouueau different entre le Roy de Dannemark & ceux d'Hamburg 243
Estat des Imperiaux & des Suedes en Pomeranie 244
Denombrement des cornettes du Colonel Danhoff 244
Execution sur les biens Ecclesiastiques dans la Duché de Vurtemberg 245
Declaration du Roy de Suede pour quelle cause il entre auec vne si puissante armee dans l'Empire 246
Denombrement des troupes Imperiales qui de nouueau furent enuoyees en Italie 250
Desfaite des Espagnols par les François en Italie 251
Arriuee de la Flotte d'argent en Espagne 255
Estat de ce qui s'est passé entre les Espagnols & Hollandois en Flandres 256
Grande Peste en Italie 256
Proposition des Ambassadeurs de l'Electeur de Saxe à l'Empereur 257
Response de sa Maiesté Imp. ausdits Ambassadeurs 258
Continuation des troubles de Magdenburg 260
Progres du Roy de Suede en Pomeranie 261
Estat de ce qui s'est passé au Coll. Elect. à Regẽsburg 262
Accord entre les Ducs de Brandenburg & de Neuburg pour le different du pays de Iuilliers 262
Estat des affaires d'Italie. 263

FIN.

LSS/1180/39

J631
M533m